

Mélanges en l'honneur du professeur Mohamed BENYAHIA

Coord. : Abdelmajid Aboutarik,
Abderrahmane Amsidder, Hassan Boujghagh

Préface de Ahmed BIGI

2019, Publications de LARLANCO,
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,
Université Ibn Zohr, Agadir

Editeur : Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - LARLANCO
Dépôt légal : 2019MO3083
ISBN : 978-9954-508-88-6
Imprimerie : SOUSS IMPRESSION EDITION AGADIR 2019

TABLES DES MATIERES

Préface...Bienvenue au Club des retraités ... Ahmed Bigi	5
Présentation	
Abderrahmane Amsidder	9
Comité scientifique	14
AXE 1 : APPROCHES, CONCEPTS	15
De l'Analyse de discours dans les Sciences Humaines et Sociales : Aperçu historique et définition conceptuelle Abdelfettah NACER IDRISSE	17
Sociologie/ linguistique, quelle relation ? Hassan BOUJGHAGH	37
AXE 2 :LANGUES, DIDACTIQUE, APPRENTISSAGE	47
Le rôle des représentations dans l'enseignement / apprentissage du français chez les apprenants marocains Fatiha AFRYAD	49
La langue comme instrument et forme de la pensée au service de l'enseignement Kenza AAZMI	61
Etude du processus de figement dans les constructions verbales en tachelhit : le rôle des déterminants Zahra TAIFOUR	79
AXE 3 : LITTERATURES	94
La revendication identitaire à travers la poésie francophone Marocaine et subsaharienne Leila ERRHOUNI	96
Littératures maghrébines de langue française : des prémices à l'émergence Mokhtar EL MAOUHAL	105
Le film face à ses détracteurs : Les aléas et les paradoxes de la réception Azelarab QORCHI	121
Sad SLAMTI	135
AXE 4: Discours, médiation, représentations, communication	151
La médiation politico-institutionnelle ou la promotion du sens : Cas de l'Instance, Equité et Réconciliation Laila ABOUSSI, Idriss EL OUAFA	153
Implicite et représentations sociales dans le conte : Enjeu et médiation Hassan ENNASSIRI	165
La voix politique de la Noukta Aïcha BARA	175

Pathos ou appel à l'émotion dans les pratiques discursives Amina ERRADI,	189
Le rôle de l'observateur dans la mise en discours des traits figuratifs actoriels dans "La condition humaine" d'André Malraux Abdelmajid ABOUTARIK	199
Place de la communication dans l'ESS : cas des coopératives féminines d'argane dans le Sud-ouest du Maroc Brahim AIT OMAR	217
AXE 5 : Pratiques médiatiques et mutations numériques	225
Pratiques et usages de l'automédication via le web. L'officine face aux dérives ? Abderrahmane Amsidder, Farid Toumi	227
L'identité numérique et les réseaux sociaux Khadija YOUSSEFI	237
Traitement médiatique des soulèvements populaires au Maghreb, cas du « Printemps arabe » de 2011 Issam TOUMI	257
De l'apprentissage du traitement des supports audiovisuels en milieu universitaire Mhamed Oubella Abdelkrim	275
Biographie résumée de Mohamed BENYAHIA.....itinéraire d'un (com)- battant !!!!	283

Préface...Bienvenue au Club des retraités ...

Ahmed Bigi

Revenir de l'intemporel à l'intellect académique n'est pas, pour moi, une sinécure. Cela fera bientôt 15 ans que je suis parti et que j'ai rompu volontairement avec l'univers universitaire. L'euphorie du moment apaisée, il a fallu prendre le temps nécessaire pour capitaliser une expérience unique acquise dans le cadre du système éducatif marocain ; au cours de 35 années d'exercice à travers tous les cycles de l'institution éducative, du primaire au supérieur ainsi que dans les centres de formation des cadres (CFI, CPR, et cycle spécial) en tant que formé et en tant que formateur. Titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire (CES à l'époque), j'avais été recruté comme instituteur suppléant, sur simple demande.

En observateur non impliqué dans les événements, j'ai préféré prendre de la distance et poursuivre le cheminement et l'aboutissement de l'idée que j'élaborais autour du monde et des choses. Et ce, la plupart du temps, au bord de l'océan enveloppé par les étoiles de la nuit et avec comme musique de fond le crépitement des vagues. Ce retrait continue à ce jour. Mes méditations et mes contemplations compensent largement toute envie de céder à beaucoup de tentations factuelles.

C'est dire que reprendre le stylo pour écrire, alors que j'ai perdu la main, me rappelle mes premiers pas dans l'enseignement, après avoir quitté l'école pendant un laps de temps suffisamment long pour me faire oublier les rudiments de la langue. Je devais fournir des efforts énormes pour préparer mes fiches de maître des écoles. Mon atout était que je considérais mes élèves du CE2 comme des pairs avec lesquels j'apprenais en même temps que je les initiais au français.

Mais, ainsi, comment pourrais-je ne pas dire oui à l'invitation de mon ami A. Amsidder qui m'interpelle pour participer à l'hommage d'un ami, autant plus cher, Si Med BENYAHIA ? Je me joins donc à tous ceux et celles qui contribuent à la réalisation de cet ouvrage, malgré mes réticences internes, parfois subjectives je l'avoue, souvent orientées vers le renoncement à l'engagement interactif. Pour commencer : bienvenue Si Mohamed au club des retraités du Département de langue et de

littérature françaises. Nous ne sommes pas nombreux pour l'instant mais la liste va bientôt s'allonger.

Le lecteur ne trouvera pas ici un texte conventionnel établi selon les règles auxquelles sont habitués mes anciens collègues. J'ai cessé de me conformer aux normes tant que cela ne va pas à l'encontre des libertés des autres. Il s'agit tout juste de quelques bribes de souvenirs qui émergent du passé en rapport avec les points de croisement de nos deux carrières d'enseignant, Benyahia et moi-même. Je vois d'ici le sourire biaisé de ceux qui chercheraient, en vain, à déceler à travers le style et les souvenirs, que nous avons en commun, les traits d'une personnalité devenue insaisissable.

Lorsque Si Mohamed Benyahia est rentré de France, frais émoulu, au cours de la dernière moitié des années 80, sa première affectation était au CPR d'Inezgane. Il m'y a trouvé. C'était la belle époque. On éprouvait autant de plaisir à être enseignants qu'à enseigner. Nous étions loin du marasme et de la grogne actuels qui gangrènent le système éducatif. Les conditions politique, sociale et économique du pays étaient, certes, particulières, mais l'enseignement continuait à jouir d'un statut valorisé. Nous étions dans une dynamique qui aurait pu aboutir à des résultats relativement positifs.

Nous étions, au CPR, les acteurs de la mise en œuvre de l'un des principes fondamentaux du système éducatif marocain à savoir : la marocanisation des cadres. En effet, à l'arrivée de Benyahia nous n'étions que trois marocains à la section du français. 80% des formateurs étaient des Français. Son insouciance et son franc-parler ont beaucoup contribué à renforcer notre groupe et à contrebalancer les alliances établies au sein de l'équipe pédagogique. Pour rappel, il faut citer à côté de cette marocanisation, les trois autres principes qui fondent le système éducatif au Maroc: la généralisation, l'arabisation et l'unification. Il est légitime de se demander, aujourd'hui, à quel degré ces objectifs ont été réalisés, quel est leur impact sur le système actuel et surtout d'évaluer la pertinence de ces choix établis à l'aube de l'indépendance. Mais il semble, compte tenu de mon expérience dans le domaine, qu'au Maroc, l'on ne tient pas vraiment à capitaliser les acquis et à planifier selon une stratégie qui s'inscrit dans la continuité. L'impression qui me vient chaque fois que je repense à toutes les

réformes que j'ai vécues ou auxquelles j'ai participé (généralement en tant que figurant) est qu'il s'agit d'escalas discontinues, hachées et sans fil conducteur sous-jacent.

La venue de SI Benyahia au CPR a d'ailleurs coïncidé avec l'opérationnalisation du Cours de Formation Initiale des professeurs des collèges. Une réforme qui venait mettre fin à une approche sclérosée et désuète. Pour ceux qui ne l'ont pas vécue, il est difficile d'imaginer les contraintes dans lesquelles s'effectue l'exercice au primaire, au collège et au lycée. Une lourdeur administrative telle que l'enseignant, à long terme, ne réagit plus que comme une bête de somme. La discipline, la soumission à la hiérarchie, l'application stricte des Instructions Officielles constituent des caractéristiques handicapantes pour celui qui aspire à une liberté d'action pédagogique créative. Même si au CPR, le joug est moins pesant, SI Benyahia n'a pas longtemps résisté. Il se trouve, qu' à l'époque, la faculté des lettres et sciences humaines d'Agadir recrute et il n'a pas tardé à y accéder. Je l'enviais mais je n'avais encore les diplômes nécessaires pour suivre sa voie. Nous sommes restés amis et nous avons continué à nous voir.

Le départ des coopérants français et l'arrivée des formateurs marocains ne se sont pas accompagnés des modifications des comportements susceptibles de permettre l'adoption de cette attitude de praticien en mesure de pratiquer et réfléchir sur sa pratique. La formation initiale se réduisait dans la plupart du temps à l'assimilation de recettes pédagogiques préconisées par les concepteurs des Instructions Officielles. Cela m'agaçait. Exprimer cet agacement m'a valu d'être transféré au CFI. C'était une étape de transition agréable, même si j'étais choqué par l'état de fossilisation qui caractérisait la formation. J'y avais été formé en 1973[1974 et au bout de 20 ans rien n'a changé. Cela explique, pour moi, pourquoi la gangrène a d'abord affecté l'enseignement fondamental. Les raisons de cet état sont multiples. Il n'y a pas lieu de les citer ici.

Ma thèse de troisième cycle soutenue, je n'ai pas tardé à rejoindre Benyahia au sein du département de langue et littératures françaises. Habitué à un type d'interaction à sens unilatéral et à un type de communication verticale (administration\administré) je me retrouve au

sein d'une structure collégiale jouissant d'une autonomie pédagogique suffisante pour permettre l'épanouissement personnel et l'affirmation des aptitudes individuelles. L'enseignement universitaire présente une autre perception de l'acte éducatif fondée, dans son aspect relationnel, sur la spécificité disciplinaire.

Au-delà des aspects humains, chaque collègue s'identifie plutôt par son domaine de recherche. Il n'est pas difficile de s'intégrer dans une structure où les marges de liberté sont nettement prononcées au vu des contraintes des autres cycles du système scolaire marocains.

Au département de langue littérature françaises où j'ai retrouvé Benyahia, les années se sont écoulées sans problèmes. En dehors des altérations dues à la défense des territoires, aux répartitions des cours, aux distributions des horaires de travail, aux calendriers de surveillance des examens et aux délais de correction, l'entente domine. Malgré l'essoufflement du système qui commençait à se profiler au début des années 90, nous avons eu d'excellents étudiants. Les disciplines enseignées faisaient toujours référence aux théories des sciences sociales du XXème siècle même si, sur le plan de l'adéquation au monde du travail, elles sont de plus en plus décriées.

L'avènement de la nouvelle réforme de l'enseignement supérieur à l'aube du XXIème siècle et à laquelle j'ai participé en tant membre de la commission pédagogique de l'université, même si elle n'a pas abouti, la preuve en était le Plan d'Urgence juste après sa mise en œuvre, s'est quand même accompagnée d'un redéploiement des profils de la plupart des enseignants dans l'optique d'une ouverture sur le monde du travail.

A mon départ volontaire en 2005, Mohamed BENYAHIA s'est converti au monde des médias et du cinéma. Au moment où il accède au rang de retraité, je tiens à lui faire ces confidences : point final à toutes les obligations et à toutes les contraintes de l'enseignant=chercheur. La délivrance. Surtout guérir de la schizophrénie pédagogique dont beaucoup d'enseignants sont atteints.

Bonjour à la nouvelle vie. Vieillir est inévitable, surtout faire en sorte de vieillir bien. Il y a tellement de belles choses que nous avons laissées de côté sans nous en apercevoir...

Ahmed BIGI

Présentation

Abderrahmane Amsidder

Consacrer un ouvrage à un collègue avec qui nous avons fait un chemin, un parcours, à la fois académique et humain représente, pour nous, un moment fort où l'esprit de reconnaissance s'allie à l'émotion paradoxale de devoir célébrer un départ à la retraite, une séparation professionnelle !!!

Comme à l'accoutumé et fidèle à sa tradition dont les piliers sont la reconnaissance et la solidarité intellectuelle et humaine, LARLANCO édite ce mélange en hommage à un de ses membres, Monsieur Mohamed Benyahia dont la carrière arrive à « échéance », cette année 2019.

Un total de 19 contributions, réparties en 5 axes structurent l'ensemble de l'ouvrage.

Le premier axe, de nature conceptuelle, aborde respectivement la place de l'analyse de discours en sciences humaines de même que la relation entre la sociologie et la linguistique. Dans sa contribution, Abdelfattah Nacer Idrissi propose un tour d'horizon et une sorte de genèse de l'analyse du discours. Plusieurs écoles d'ADD sont visitées par l'auteur dont l'objectif est de démontrer que le discours est difficilement définissable selon une appartenance théorique dans la mesure où il s'inscrit dans une logique interdisciplinaire (linguistique, sociolinguistique, sémantique, sémiotique, théories littéraires, ethnométhodologie, etc.).

Pour sa part, Hassan Boujghagh revient sur la relation entre sociologie et linguistique. L'auteur emprunte une démarche historique le conduisant à faire un tour d'horizon sur l'émergence de la sociologie, depuis l'Introduction d'Ibn Khaldoun, en passant par Auguste Comte et Emile Durkheim. Il tente de démontrer que finalement la sociologie et la linguistique ne sont pas si éloignées puisque l'une se sert des concepts de l'autre et vice versa. Même si le structuralisme saussurien, avec son immanentisme, a essayé de réduire l'étude de la langue à sa structure

interne, d'autres courants sont venus pour rétablir le droit de cité des phénomènes sociaux dans l'étude des langues.

Le deuxième axe, centré sur la didactique et le fonctionnement des langues en général, regroupe trois contributions, dont deux abordent le phénomène de l'apprentissage du français et la troisième concerne quelques caractéristiques du verbe en amazigh, notamment le figement. Fatiha Afryad analyse le processus d'appropriation et d'apprentissage du français, langue étrangère dans le lycée marocain, sous l'angle des représentations. Il ne s'agit plus d'analyser ce processus sous l'angle classique (analyse des erreurs, analyse de l'interlangue, etc.) mais du point de vue des représentations des apprenants eux-mêmes.

Kenza Aazmi part du fait que la langue est un système, porteur d'une culture. De ce fait, l'enseignement du français dans le lycée marocain doit prendre en considération la langue en tant qu'ensemble d'expériences accumulées qui dotent l'apprenant de capacités à même de lui permettre de lire et d'interpréter le monde.

Situant sa réflexion dans un cadre linguistique, Zahra Taifour se propose d'amorcer une réflexion sur la notion de figement en amazigh. Son objectif est surtout de mettre en exergue le rôle des déterminants dans le figement des expressions dont le sens est opaque. Z. Taifour met à l'épreuve des énoncés, collectés dans des situations authentiques, auxquels elle applique des tests d'adjonction ou d'omission de déterminants démonstratifs, indéfinis et possessifs appliqués. Elle conclut au fait, qu'effectivement, le sens de certaines locutions change et devient libre dès que l'on ajoute ou on omet un déterminant.

Le troisième axe, consacrée à la littérature, compte quatre contributions abordant des thématiques actuelles se rapportant à des questions identitaires, à la réception, etc.

Ainsi, Leila Errhouni s'intéresse à la question identitaire qu'elle associe, dans le cas du recours à l'expression française, à une déchirure dans la mesure où ce recours nécessite de renoncer une partie de son identité (notamment linguistique). L'auteur choisit quatre écrivains francophones pour illustrer cette quête identitaire : Abdellatif Laabi,

Mohamed Loakira, Mohamed Kheir Eddine et le poète sénégalais Léopold Sedar Senghor.

El Mokhtar El Maouhal, s'appuyant sur une démarche historique, propose une nouvelle lecture relative à l'émergence de la littérature dite maghrébine d'expression française. L'auteur, à partir d'un tour d'horizon assez exhaustif, met en garde contre la tendance qui réduit les productions littéraires maghrébines à une « littérature maghrébine » au singulier. En effet, la diversité des productions, à l'intérieur d'un même espace géographique, justifie la mise en place d'une nouvelle nomenclature qui prenne en charge les spécificités de chaque production : "littérature algérienne", "littérature marocaine", "littérature tunisienne" et "littérature beur".

Un autre secteur de production artistique et littéraire est à ré-interroger dans une logique d'autonomie par rapport aux acteurs institutionnels. C'est ce que propose Azelarab Qorchi dans sa contribution portant sur le cinéma marocain. Dans sa réflexion, l'auteur postule que la réception du film au Maroc se fait de manière aléatoire, surchargée de paradoxes influençant la logique des « regardeurs » et mettant en péril son avenir.

Sad Slamti part de la polémique ayant animé les relations entre Jean Paul Sartres et Albert Camus sur la question de l'humanisme, en dépit de leur appartenance commune au courant existentialiste, pour se concentrer sur l'hypothèse de la « mauvaise » foi du personnage Roquentin, dans la Nausée de Sartres.

Quant à l'axe 4, il regroupe six contributions s'inscrivant dans le champ global de la communication (discursivité, oralité, représentations sociales, etc.).

Laila Aboussi & Idriss El Ouafa abordent la question de la médiation, non comme intervention entre deux protagonistes, mais plutôt en tant que dynamique de construction du sens dans le contexte d'une réconciliation entre gouvernants et gouvernés.

Pour sa part, Hassan Ennassiri interroge le même concept, à savoir la médiation, mais cette fois du point de vue du fonctionnement de l'implicite culturel et son rapport avec les représentations sociales dans le conte, comme forme de communication littéraire.

A partir d'un corpus de blagues marocaines, Aicha Bara se démarque des recherches ayant limité l'analyse de la Noukta à sa fonction de divertissement pour défendre l'idée selon laquelle cette dernière permet au citoyen de prendre position et de critiquer le fonctionnement de la société.

Amina Erradi se propose de revisiter la notion d'« émotion » à partir de deux courants théoriques : la thèse de la visée normative de Walton qui considère les émotions en tant qu'arguments persuasifs dits fallacieux et l'approche argumentativo-discursive de Plantin qui, elle, se base plutôt sur les pathèmes et rattache la charge pathétique dans un discours argumentatif à un type de configuration discursive.

S'inscrivant dans une perspective sémiotique, Abdelmajid Aboutarik aborde la question du rôle de l'actant observateur dans la mise en discours du savoir. Puisant son corpus dans la Condition Humaine d'André Malraux, l'auteur s'intéresse à la notion d'observateur qui, en tant qu'actant principal et sujet de construction du portrait-objet de savoir, s'engage dans un point de vue, tantôt directement et explicitement, par la référenciation à travers la sélection, la combinaison du matériau figuratif propre au portrait.

La contribution de Brahim Ait Omar se focalise sur la place de la communication dans les projets d'économie sociale et solidaire. L'objectif de l'auteur est pointer les pratiques de même que les insuffisances de la communication en tant qu'outil pédagogique (sensibilisation des parties prenantes) et comme levier de promotion des AGR, dans la région du sud-ouest marocain.

Le dernier axe, portant sur les réseaux sociaux numériques (RSN), regroupe 4 contributions dont trois, directement axées sur les RSN.

Depuis le printemps dit arabe, la place des RSN fait l'objet de débats sur le vrai rôle de ces derniers dans les différents soulèvements sociopolitiques que connaît le monde. Ainsi, Abderrahmane Amsidder et Farid Toumi scrutent les usages que font les Marocains des RSN en

matière d'automédication. En effet, l'engouement pour les sites web comme parfois alternatives aux visites médicales chez le médecin, est grandissant et l'on se dirige vers , une e-médication susceptible d'affecter la relation médecin/patient.

Pour sa part, Khadija Youssoufi tente d'interroger le lien entre usage des RSN et gestion de l'identité numérique en pointant les dangers d'une « dislocation » entre vie réelle et vie virtuelle, les frontières entre les deux devenant de plus en plus minces quand on observe les usages que font les jeunes marocains de Facebook aujourd'hui.

La contribution d'Issam Toumi s'intéresse au traitement médiatique du « printemps arabe ». Pour ce faire, il se base sur trois quotidiens à grand tirage : Le Matin du Sahara et du Maghreb (Maroc), le Figaro (France) et le Soir (Belgique). L'objectif de cette contribution est de vérifier si le traitement de la thématique du « printemps arabe » par les trois quotidiens représente des points de convergence ou de divergence quant au rôle supposé des TIC dans les révolutions arabes.

Enfin, dans sa contribution portant sur la place de l'image dans l'enseignement au Maroc, Abdelkrim Oubella milite en faveur de l'intégration de la culture cinématographique dans le système éducatif marocain. L'image étant, pour l'auteur, incontournable, l'intérêt serait par conséquent de sensibiliser les usagers (étudiants, enseignants, élèves, etc.) aux aspects positifs de l'image dans la société.

L'auteur insiste, dans son plaidoyer, sur l'importance de l'éducation aux médias dans l'acquisition d'un esprit critique chez les jeunes.

Comité scientifique

Abdelmajid ABOUTARIK, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir

Abderrahmane AMSIDDER, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir

Mohamed BENDAHAN, FLSH, Université Mohammed V, Rabat

Hassan BOUJGHAGH, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir

Fathallah DAGHMI, Université de Poitiers, France

Abderrazzak EL ABBADI, ENCG, Fès

Idriss ELOUAGA, ENSA, Université Ibn Zohr, Agadir

Hassan ENNASSIRI, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir

Abdelfettah NACER IDRISSE, FLSH, Université Ibn Zohr, Agadir

Farid TOUMI, FSJES, Université Ibn Zohr, Agadir

Aissa MERAH, Université de Bejaia, Algérie

Mokhtar EL MAOUHAL, Université Ibn Zohr

Malika ABENTAK, Université Ibn Zohr

AXE 1 : APPROCHES, CONCEPTS

De l'Analyse de discours dans les Sciences Humaines et Sociales : Aperçu historique et définition conceptuelle

Abdelfettah NACER IDRISSE

Nous évoluons dans une société qui se constitue, existe dans et par la communication, la production-échange de messages. Aussi divers soient ces messages et aussi diverses soient les techniques de transmission, le but visé reste le même : aboutir à un fonctionnement consensuel du sens social, un sens communément partagé, qui, dans certains contextes semble opaque et non transparent. C'est pourquoi l'échange et l'interaction verbale se doublent de l'effort d'interprétation. Cette activité langagière concerne plusieurs domaines, dont entre autres l'art divinatoire, l'interprétation des rêves, l'herméneutique, la philologie, la rhétorique, les débats médiatiques, la critique, etc.

Notre objectif, dans la présente contribution, consiste à rendre compte de la place de l'analyse de discours et son impact sur les sciences humaines et sociales et à définir certains concepts opératoires relatifs à ce domaine. Pour ce faire, nous serons amené à apporter quelques éléments de réponses aux questions fondamentales suivantes :

- Qu'est-ce que le discours ?
- Quels en sont les marqueurs ?
- Quels sont les concepts clés en AD ?

1- De l'Analyse de discours

Considérée comme une approche pluridisciplinaire, l'analyse de discours s'est développée, à partir des années 1960, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Elle emprunte de nombreux concepts aux champs de la linguistique, de la sociologie, de la philosophie, de la psychologie, de l'informatique, des sciences de la communication, et de la statistique textuelle ou de l'histoire.

Bien qu'elle soit une démarche fondée sur la linguistique, elle met essentiellement l'accent sur la relation existant entre le discours et le social, le verbal et l'institutionnel, les mots, les phrases, les arguments avancés par ceux qui les émettent et ceux qui les interprètent.

C'est une approche qui est censée répondre au "Comment" et au «Pourquoi» de l'activité langagière, au lieu de "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?».

Mainueneau (2007 : 30) propose la définition suivante : « l'analyse de discours est l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit ».

1-1-Le discours : essai de définition

Dans l'usage courant, le discours réfère à des énoncés solennels (discours d'un chef d'état, d'un président, d'un responsable, etc.) ou à des paroles sans effet (tout ça, c'est des discours), ou encore n'importe quel usage restreint de la langue : discours administratif, politique, polémique, etc.

Selon Mainueneau (2007 : 30-33), le discours est :

✓ Une organisation au-delà de la phrase : c'est-à-dire des unités transphrastiques qui mobilisent des structures d'un autre ordre que celui de la phrase.

✓ Est orienté : il ya une visée du locuteur, il se développe dans le temps de façon linéaire qui se manifeste souvent par un jeu d'anticipations (on va voir que...) (j'y reviendrais), ou de retour en arrière (j'aurais dû dire...)

✓ Est une forme d'action : on agit sur l'autre car parler est une forme d'action sur autrui. Searle (1969) a montré que toute énonciation constitue un acte visant à modifier une situation.

✓ Est interactif : cette inter-activité engage deux partenaires marqués dans l'énoncé par les pronoms JE-TU. C'est une interactivité d'ordre oral.

✓ **Contextualisé** : en effet le discours intervient dans un contexte, car le même discours énoncé dans un autre contexte aura une autre interprétation. (prendre en considération le contexte d'énonciation)

✓ **Est pris en charge par un sujet** : le discours n'est discours que s'il est rapporté à un Je qui est source de repérages personnels, temporels, spatiaux et indique quelle attitude adopter vis-à-vis de ce qu'il dit et vis-à-vis de son co-énonciateur.

✓ **Est régi par des normes** : l'activité verbale s'inscrit dans une vaste institution de parole. Chaque acte de langage implique lui-même des normes particulières

✓ **Est pris dans un inter-discours** : le discours ne prend forme qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin.

L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse de discours.

1-1-1- Discours et Récit

Cette distinction a été introduite par Benveniste (1966). Elle est fondée sur la présence ou l'absence des indices grammaticaux de l'énonciation dans un énoncé. Benveniste oppose ainsi le passé simple, marque du récit, au passé composé qui caractériserait le discours. Aussi, établit-il la distinction entre deux systèmes temporels: les temps du discours Vs Le temps du récit :

✓ les temps du discours dont le point de repère sert à ancrer les indications temporelles et le moment d'énonciation (moment où je parle ou écris). Centré sur le présent d'énonciation, le discours peut comprendre tous les autres temps verbaux dont : le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le conditionnel, le passé antérieur et le plus-que-parfait.

✓ Le temps du récit, par lequel l'ancrage se fait en disjonction avec le présent d'énonciation, est centré autour du passé simple. Le récit comprend : le plus-que-parfait, l'imparfait, le conditionnel, le passé antérieur et le passé simple. «Ainsi se trouve établie une distinction

entre, d'une part le plan d'énonciation qui relève du discours, et d'autre part un plan d'énonciation historique qui caractérise le récit des événements passés sans aucune intervention du locuteur » Benveniste (1966 : 238-239)

1-1-2- Discours¹ et texte

Actuellement, le terme discours recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit. Fuchs (1985: 22) le définit comme un «objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) ».

D'un point de vue pragmatique, le texte est conçu comme un ensemble culturel renvoyant à des données d'origines variées, et non pas seulement linguistiques¹. C'est pourquoi le texte, tout comme le discours, est défini comme l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux.

Le discours, qui renvoie à l'acte de langage, remplit trois fonctions :

- ✓ une fonction propositionnelle (ce que disent les mots) ;
- ✓ une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots: accuser, ordonner, demander une information, etc...); par l'acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants ;
- ✓ une fonction perlocutoire (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

Ex: Il fait chaud dans la salle

1-1-3- Type de discours Vs genre de discours²

La notion de « genre » vient de la rhétorique grecque qui déterminait trois grands types de discours : le genre délibératif (qu'on utilisait dans les assemblés), le genre judiciaire (utilisé dans le tribunal), le genre épideictique (utilisé lors des cérémonies). Cette répartition correspondait, en gros, aux fonctions fondamentales de la cité.

¹ Plusieurs acceptions sont retenues selon les différents points de vue.

² La notion de genre de discours a été largement explicité par Maingueneau (2007)

Dans la perspective de l'AD, les types de discours correspondent aujourd'hui aux grands domaines de l'activité sociale (discours politique, discours médiatique, discours scientifique, etc.). La liste des genres de discours se renouvelle avec les pratiques sociales : une modification de finalité du discours, du statut des partenaires ou du temps et du lieu de la communication entraîne une modification dans l'organisation des discours.

Plus explicitement, le type de discours consiste en la nature du discours (publicitaire, débat télévisé). Le genre de discours c'est la consistance elle-même du discours, ex publicité par produit.

Au type de discours correspond « la scène englobante » (cf. Maingueneau 2007/2010). Quand on reçoit un tract dans la rue, on doit être capable de déterminer s'il relève du type de discours religieux, politique, publicitaire, autrement dit, sur quelle scène englobante il faut se placer pour l'interpréter, à quel titre il interpelle son lecteur, en fonction de quelle finalité il est organisé.

Chaque genre de discours définit ses propres rôles, dans un tract de campagne électorale, il va s'agir d'un candidat qui s'adresse à des électeurs, dans un cours, il va s'agir d'un professeur s'adressant à ses élèves. Dans un tribunal, il va s'agir d'un avocat s'adressant à des magistrats. On parlera de scène générique.

Ces deux scènes (englobante, générique) définissent conjointement ce qu'on pourrait appeler 'le cadre scénique' du texte. C'est ce cadre scénique qui définit l'espace stable à l'intérieur duquel l'énoncé prend sens, celui du type et du genre de discours, le lecteur de la pub ne la lit qu'avec le cadre présent à l'esprit.

Ex : publicité pour préparations amaigrissantes (Maingueneau 2007 : 60)

Parce que chaque femme est différente, WEEK-END a créé une cure minceur sur mesure en 1,3 ou 5 jours.

Quelle réunion ! Ces petits déjeuners d'affaire, tous ces croissants, ces petits pains, c'était si tentant, je n'ai pas pu y résister... Mais je vais me

reprendre. A midi, je réagis. Rendez-vous minceur : juste WEEK -END et moi. Pratiques, ces cachets à emporter partout. Goût vanille ou légumes, mes écarts sont vite gommés. Les pauses-minceurs WEEK-END, et ses menus équilibrés, ça compte dans l'emploi du temps d'une gourmande.

Quelle scène d'énonciation pour ce texte ? Elle peut être dégagée selon le point de vue auquel on se place :

La scène d'énonciation est celle d'une publicité et elle correspond au type de discours (discours publicitaire) (scène englobante).

La scène d'énonciation est celle d'une publicité pour produits minceurs, amaigrissants dans un magazine féminin, elle correspond au genre de discours (scène générique).

La scène d'énonciation est celle d'une conversation téléphonique où, de son bureau, une femme en tailleur-pantalon passe un coup de téléphone. (scénographie).

1-1-4- Genre de discours : genres institués et genres constitutionnels

Le genre de discours peut être réparti en genre institué (GI) et genre constitutionnel (GC). Le premier est très varié (conseil de classe, interview, dissertation littéraire, consultation médicale, JT) et il est conçu comme un dispositif de communication verbale sociolinguistiquement défini. Leurs participants s'insèrent dans un cadre préétabli pendant l'acte de communication.

Le second n'est pas étroitement lié à des lieux institutionnels, à des rôles pour leurs partenaires, à des scripts relativement stables. Sa composition, sa thématique sont le plus souvent très floues et son cadre se transforme sans cesse et obéit à des contraintes fortes mais essentiellement locales. Il peut s'agir de formules d'ouverture de l'échange (bonjour, salam, salut, hi, hola, ahlan etc.) ou de fermeture (à bientôt, bonne journée, salam, salut, take care, see you soon, cuidate, etc.) mais aussi des modes d'enchaînement entre les +

2- Analyse du discours Vs Analyse du contenu¹

L'analyse du discours se distingue en particulier de l'analyse de contenu, qui est une technique de traitement de données préexistantes à travers le recensement, la classification et la quantification des traits d'un corpus. On recourt à cette technique d'analyse à la fin car elle repose sur une autre méthode de collecte des données (observation, entretien, questionnaire...).

Ce n'est en fait qu'une étape dans cette recherche. Il existe trois types principaux d'analyse de contenu.

A. Descriptive systématique qui repose sur la combinaison de deux techniques:

- i) la classification thématique ou liste des thèmes abordés dans le corpus.
- ii) le décompte fréquentiel aboutissant à une analyse statistique.

B. Structurale, faire apparaître liens existant entre les thèmes en croisant les éléments entre eux.

Ex : Lorsque dans les textes s'expriment telles opinions religieuses ou politiques on a le plus souvent telles positions sur la famille, le sexe, la violence...

En plus de ce que dit le discours, on étudie comment il le dit.

C. Verticale, lorsque des éléments hors du corpus sont utilisés. On essaie de dévoiler les conditions de production du corpus (déterminer les intentions explicites ou implicites des auteurs des données. passer du contenu manifeste au contenu latent)

Ex : On peut chercher à prouver que selon que les personnes sont divorcées ou non, on a des attitudes religieuses opposées, donc des opinions sur la famille, la société, la violence, etc.

¹ Les deux analyses s'opposent diamétralement, chacune à son domaine de recherche . Sciences humaines pour l'AD et sciences sociales pour l'AC.

En gros, l'opposition Analyse de discours /Analyse de contenu peut être représentée par le tableau suivant :

Analyse de discours	Analyse de contenu
Née de la linguistique, d'une rupture interne à la linguistique /Harris	Née des sciences sociales
Postule l'opacité d'un discours autonome par rapport au réel	Postule la transparence du discours par rapport au réel
Critères d'analyse endogènes, nés de la lecture du texte analysé, méthode inductive	Les critères d'analyse sont exogènes au discours étudié : caractérisation des messages à partir de critères définis a priori
La structure globale du texte est respectée : la structure est considérée première dans le sens du texte	Suppose l'atomisation du discours : les éléments du textes sont distribués dans des catégories, on travaille sur des unités isolées (mots, etc) même s'il existe de plus en plus de logiciels qui prennent en compte la structure textuelle
Approche principalement qualitative	Approche quantitative (comptage, notions de fréquence, moyenne, écart-type, etc.)
On privilégie les conditions de production, de circulation et de réception des discours analysés	On postule la représentativité statistique des textes
L'analyse privilégie l'activité énonciative rapportée à un lieu et à un genre	Les analyses sont de type statistique et thématique
Homogénéité et exhaustivité non nécessaire	Corpus homogène et exhaustif
Pas de reproductibilité systématique de la méthode. Chaque discours engendrant les critères de son analyse, même si le savoir accumulé permet une certaine reproductibilité	Reproductibilité de la méthode (parce que les critères d'analyse sont exogènes à aux discours analysés)

Simone BONNAFOUS (2013: 1), à titre d'exemple, avance que « l'analyse de contenu pourra négliger les différences entre les expressions « travailleurs immigrés », « immigrés » ou « étrangers », puisque les personnes ou les situations auxquelles réfèrent ces expressions peuvent être les mêmes. A l'inverse, c'est justement ce que ces différences de désignation indiquent comme différences d'attitude des locuteurs par rapport à l'objet de leurs discours qui intéresse l'analyse du discours».

3- Bref aperçu historique de l'Analyse de discours

3.1. Genèse de l'AD : les antécédents

La problématique du discours a toujours occupé une place dans l'étude du langage. Cela a commencé avec le 'Cours de linguistique générale' (CLG, 1916/1972) de Ferdinand de Saussure (1857-1913) qui fonde la linguistique structurale excluant l'étude du sens et ne traitant que du mot, il n'en postule pas moins la nécessité d'une « linguistique de la parole » (pp. 38-39).

La première tentative ne vient pas de la linguistique, mais de la littérature. En effet, dans les années 1920, le structuralisme a été exploité dans le cadre d'une problématique littéraire notamment avec les formalistes russes¹, (voir V. Propp, *La Morphologie du conte*, 1928/1970), Dans les années 1960, et dans le cadre d'une problématique littéraire et sémiologique, notamment par le n°8 de la revue *Communications* (1966/1968).

L'Introduction à l'analyse structurale des récits » de Roland Barthes y traite des principes et des méthodes. L'objectif était l'étude des récits sur le modèle de la description linguistique.

¹ Le terme formalisme russe désigne une école de linguistes et de théoriciens de la littérature qui, de 1914 à 1930, révolutionna le domaine de la critique littéraire en lui donnant un cadre et une méthode novatrice. On peut distinguer le groupe de Moscou mené par Roman Jakobson, et celui de Saint-Petersbourg, l'OPOYAZ, conduit par Chklovski.

Certes, Barthes¹ lui-même dira plus tard que c'était « une méthode scientifique qui est à peine une méthode et qui n'est certainement pas une science » (cité par Provost-Chauveau 1971 : 6).

Le terme « analyse du discours » tel qu'il est appréhendé actuellement, est emprunté au linguiste américain Zellig Sabetai Harris (1909 -1992) qui, en 1952, publie « Discours analysis » dans la revue américaine *Language* (Vol. 28 : 1-30). Il s'agit de l'application des méthodes de la linguistique distributionnelle américaine à l'unité transphrastique ou texte.

3.-2. Années 1960-70 : L'école française d'analyse du discours et l'émergence de l'AD

Dans les années 1960, en Europe, de nouvelles problématiques se mettent en place. Leur paradigme est le structuralisme, où le champ de la linguistique joue un rôle moteur, grâce aux apports de Jakobson, Benveniste et Harris.

L'époque est fortement marquée, en Europe occidentale et aux États-Unis, par l'émergence de courants issus de diverses disciplines et relativement indépendants les uns des autres. Ils avaient en commun de poser la question du langage et de la textualité d'une manière différente de celle de la linguistique structurale (Saussure et Leonard Bloomfield², 1887-1949).

Certains courants se réclamaient d'un projet d'analyse du discours qui deviendra plus tard l'École française d'analyse du discours. Ce courant, sous l'impulsion du philosophe marxiste critique Louis Althusser et de

¹ Pour Barthes, le récit peut être supporté par le langage articulé, oral ou écrit, par l'image, fixe ou mobile, par le geste et par le mélange ordonné de toutes ces substances, p.7 Le discours a ses unités, ses règles, sa « grammaire » : au-delà de la phrase et quoique composé uniquement de phrases, le discours doit être naturellement l'objet d'une seconde linguistique : la Rhétorique. C'est à partir de la linguistique que le discours doit être étudié

² Père fondateur du distributionalisme en collaboration avec Harris, une théorie qui a dominé les travaux jusqu'à 1950, elle est l'un des fondements de la grammaire générative

Michel Pêcheux, tente d'articuler la théorie marxiste de l'idéologie, la psychanalyse (J. Lacan) et la linguistique pour appréhender le discours.

D'autres courants viennent des sciences du langage : grammaire de texte issue de la grammaire générative et transformationnelle, théories de l'énonciation (Benveniste) ; d'autres encore oscillent entre anthropologie et sociolinguistique, c'est le cas de l'ethnographie de la communication (D. Hymes, J. Gumperz) ; l'ethnométhodologie (H. Garfinkel, H. Sacks...), un courant de la sociologie américaine qui appelait « discourse analysis » l'étude des conversations.

Ces divers courants ont été fortement influencés par la pragmatique anglo-saxonne, fondée sur une conception qui considère le discours comme un acte (Austin). Il faut y ajouter les travaux du Britannique G. Bateson, du Français M. Foucault¹ et du Russe M. Bakhtine, dont l'influence a été diffuse mais considérable.

L'entrée en relation de ces courants a favorisé le renouvellement du champ des sciences du langage (méthodes, découpages disciplinaires et concepts).

En France, en particulier, plusieurs travaux contestent les présupposés traditionnels sur les textes et la manière de les étudier : structuralisme littéraire, sémiotique inspirée de M. Greimas, analyse automatique du discours de Pêcheux inspirée du marxisme (L. Althusser) et la psychanalyse (J. Lacan), la pensée de Michel Foucault...

Le corpus privilégié était le discours politique où on ne s'intéressait quasiment qu'à l'idéologie, avec tout ce qu'elle présuppose en termes d'idée de système, de cohérence et de globalité.

C'est le début de ce qui deviendra plus tard l'École française d'analyse du discours, où le mot analyse ne signifie pas simplement étude, mais

¹ Dans L'archéologie du savoir, M. Foucault montre qu'une phrase ne devient unité de discours (énoncé) que si on relie cet énoncé à d'autres, au sein de l'interdiscours d'une formation sociale.

une sorte de psychanalyse du discours. L'AD n'a pas de fondateur comparable à Saussure pour la linguistique structurale.

Elle est née d'une conjoncture intellectuelle où, autour du structuralisme s'engage toute une réflexion sur "l'écriture" qui associait linguistique structurale, marxisme althusserien et psychanalyse lacanienne.

C'est dans les années 1970, en Europe surtout, que la convergence entre différents courants va constituer un champ d'analyse du discours.

Les sciences du langage y jouent un rôle essentiel : grammaire de texte, théories de l'énonciation et courants pragmatiques apportent un outillage conceptuel et méthodologique considérable. C'est aussi la période où on redécouvre M. Bakhtine (dialogisme).

L'AD de cette période se veut une psychanalyse du discours : son objectif est de découvrir l'idéologie qui se cache sous la matérialité discursive (mots, syntagmes, phrases, etc.).

Ce choix se traduit par le privilège accordé à l'analyse du discours politique.

3-3- L'AD aujourd'hui

Actuellement, nous assistons à un regain d'intérêt, attribué à une évolution de la théorisation du sujet.

A partir des années 80-90, on assiste à une réhabilitation, surtout en sciences sociales, des logiques d'acteurs en prenant au sérieux les prétentions et les compétences des gens ordinaires, au lieu de renvoyer leurs propos à l'expression d'une illusion idéologique.

On ne fait pas du sujet un individu soumis aux contraintes sociales extérieures mais un être qui négocie des marges d'action au sein des structures et des institutions dans lesquelles il agit.

Cette conception de l'action trouve ses fondements dans la sociologie compréhensive (Max Weber¹), dans l'ethnométhodologie et l'interactionnisme.

Ces courants de la sociologie du 20^{ème} siècle réhabilitent le raisonnement des acteurs et le sens commun et font de l'articulation entre discours, interaction et contexte social une préoccupation structurante.

Comprendre le social suppose, entre autres, de comprendre les logiques d'acteurs, et comprendre les logiques d'acteurs suppose de savoir analyser leurs productions discursives.

L'ADD diversifie ses domaines d'étude : analyse du discours littéraire, analyse du discours publicitaire, analyse du discours médiatique, analyse du discours institutionnel, etc.

Finalement, nous sortons avec trois tendances majeures en AD

i-La tendance française

La tendance française s'inspire de la controverse sur le structuralisme des années 1960. Elle est fortement influencée par la linguistique, l'analyse littéraire et la psychanalyse. Michel Pêcheux est l'un des auteurs les plus représentatifs de ce courant. Avec son analyse 'automatique de discours', publiée en 1969, il vise la « description du fonctionnement des idéologies en général et, en particulier, de l'obstacle que représente ce fonctionnement à l'établissement d'une véritable science sociale » (Helsloot & Hak, 2000 : 13).

La même année, Michel Foucault fait paraître 'l'Archéologie du savoir'. Selon lui, la visée de l'analyse du discours est de [...] saisir l'énoncé dans l'étroitesse et la singularité de son événement; de déterminer les conditions de son existence, d'en fixer au plus juste les limites, d'établir ses corrélations aux autres énoncés qui peuvent lui être liés, de montrer quelles autres formes d'énonciation il exclut (1969 :100).

¹ La sociologie compréhensive est une démarche scientifique permettant la compréhension d'un fait social

En France, vers la fin des années 1970, l'on assiste au déclin du structuralisme et l'on s'oriente vers la pragmatique. On ne s'intéresse plus à la dichotomie langue/ parole mais à la problématique de l'énonciation, c'est-à-dire les règles qui font que les actes de langage deviennent des faits du discours.

Ii- La tendance anglo-saxonne

C'est une tendance qui s'est développée parallèlement aux États-Unis et en Grande-Bretagne au moment où l'école française émerge en France. Il s'agit en fait de l'analyse des interactions, souvent désignée par 'discourse analysis'. La notion 'anglo-saxonne' du discours puise son inspiration dans le pragmatisme américain et dans la philosophie analytique anglaise, notamment dans la théorie des actes de langage [Austin, 1962]¹.

Le discours est perçu comme fondamentalement interactionnel et renvoie à l'agir langagier dans une situation de communication donnée (Levinson, 1983). L'accent est mis sur les règles qui organisent les interactions et les conversations entre les acteurs.

Cette approche des phénomènes communicatifs est essentiellement le fruit de la tradition anthropologique, appelée aussi l'ethnographie de la communication, (cf. Gumperz & Hymes, 1964, 1972), et de divers courants sociologiques et linguistiques, dont la sociolinguistique (Labov, 1963), l'analyse conversationnelle (Goffman, 1959/1973, 1967/1974, 1981/1987; Sacks, 1967/1992) et l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967).

On ne peut passer sous silence certains travaux, comme la théorie des actes de langage (Austin, 1962; Searle, 1969), et d'autres « domaines voisins » dont l'intérêt porte sur le langage dans son contexte social à savoir, la psychologie sociale, l'anthropologie et la sociologie (Bachmann, Lindenfeld, & Simonin, 1981, p. 16).

¹ Austin était le pionnier de la théorie des actes de langage développée par la suite, par un certain nombre de philosophes du langage ordinaire dont entre autres Searle (1972), Essais de philosophie linguistique(Savoir) Paris, Hermann

Catherine Kerbrat-Orecchioni¹ propose de nommer analyse des interactions verbales ou analyse du discours en interaction cette branche de l'analyse du discours; « ce qui signifie, en dépit du chiasme, à peu près la même chose, la deuxième expression présentant toutefois l'avantage de rappeler que les conversations et autres formes d'interactions verbales ne sont que des formes particulières de discours » (2007, p. 13).

Iii-La tendance allemande

L'accent est mis sur une théorie du discours plutôt que sur une méthode de discours. La théorie de l'agir communicationnel de Jurgen Habermas, influencée par les courants pragmatiques anglo-saxons, vise à un modèle des conditions pour la critique de l'autorité et de l'inégalité. D'après Habermas, quand on communique, on ne peut pas ne pas reconnaître certaines règles du discours, comme l'inégalité du partenaire discursif et la « critiquabilité » de chaque argument.

Ces règles sont fondées sur un consensus entre les partenaires qui sert de mesure commune pour la critique des arguments mis en avant dans le discours [Habermas, 1981]. Nombreuses sont, en effet, les tentatives pour mettre l'éthique discursive habermasienne en œuvre dans la recherche sociale empirique.

Conclusion

Au terme de cette contribution, nous pouvons avancer que l'analyse de discours est un domaine pluridisciplinaire, qui résulte de la collaboration de plusieurs disciplines à la fois linguistique, sociologique, sémantique, philosophique, etc. largement influencées par la lecture Althusserienne de Marx (notamment, « Idéologie et appareils idéologiques d'État » 1970/2004).

Les présupposés progressivement mis en place à partir de la fin des années 1970 ont fini de constituer l'AD en discipline, ce qui a été consacré en 2002 par le Dictionnaire d'analyse du discours (désormais

¹ Linguiste française, connue essentiellement pour ses travaux sur les interactions verbales, l'implicite, la politesse linguistique, etc.

DAD, Charaudeau et Maingueneau eds). L'ouvrage se veut un champ de recherche appréhendé dans sa diversité : linguistique textuelle, pragmatique, analyse conversationnelle, ethnométhodologie, Critical Discourse Analysis (CDA) etc. et des disciplines en relation interdisciplinaire avec l'AD comme l'histoire, la philosophie, la sociologie, la psychologie sociale, les sciences cognitives...

Bibliographie

Austin, J., (1991) *Quand dire, c'est faire*, Paris Poche.

Bakhtine, M. (1929) *Marxisme et philosophie du langage*. Paris: Minuit, 1977.

Barry, A. O (202) 'Les bases théoriques en analyse du discours', <https://depot.erudit.org/bitstream/002331dd/1/metho-2002-01-barry.pdf>

Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.

BONNAFOUS S. et TEMMAR M. dir., *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Ophrys, 2007.

Bourdieu, P. (1982) *La production et la reproduction de la langue légitime* in *Langage et pouvoir symbolique*, pp.67-98

CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, 2002.

CHETCUTI N. et GRECO L. dir., *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012. DOURY M., *Le débat immobile, L'argumentation dans le débat sur les parasciences*, Kimé, 1997.

Culioli, A. (1999 a) *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome 2, Formalisation et opérations de repérage*. Gap, Ophrys.

Culioli, A. (1999 b) *Pour une linguistique de l'énonciation, Tome 3, Domaine notionnel*. Gap, Ophrys.

Ducrot, O. (1972) Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, éditions du Seuil

Ducrot, O. (1984) Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation, Le Dire et le dit. Paris: Minuit.

Fuchs, C. (1985) Ambiguïté, paraphrase et interprétation, 2ème partie : le travail de l'interprétation, Modèles Linguistiques, n° VII-2, pp. 27 - 5

Goffman (1974) Les rites d'interaction, Paris, Minuit, 1974, p 43-85,

Grawitz, M. (1990) Méthodes des sciences sociales, Paris : Dalloz, collection Précis

Gumperz, J. (1989) Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, Minuit

Hymes, D. (1982) Vers la compétence de communication. Paris: Hatier-CREDIF.

Jakobson (1960) Linguistics and poetics. In: Sebeok, Thomas A. (Hg.). Style in Language. Cambridge, MA: MIT Press, 350-377

Kerbrat Orecchioni, C. (1980) L'énonciation de la subjectivité dans le langage. Coll. Linguistique. Paris: Armand Colin

Krieg-Planque, A., et Ollivier-yaniv, c., dir., (2011) « Les “petites phrases” en politique », Communication & Langages. Signes, objets et pratiques , NecPlus, n°168.

Labov, W. (1976) Sociolinguistique, Paris: Editions de Minuit.

Maingueneau, D., Analyser les textes de communication , Armand Colin, 2012.

Maingueneau, D. (1991) L'Énonciation en linguistique française. [Hachette, collection « Hachette supérieur », 1991, 127 p.

Maingueneau, D. (1976) Initiation aux méthodes d'analyse du discours, Hachette, Paris.

Maingueneau, D. (1996) Les termes clés de l'analyse du discours. Paris: Seuil.

Maingueneau, D. (2007) Analyser les textes de communication, 2^{ème} édition 2010, Hachette, Paris.

Moeschler, J & A. Reboul (1994) Polyphonie et énonciation, Dictionnaire encyclopédique de pragmatique. Paris: Seuil.

Mortureux, M. F. (1993) « Paradigmes désignationnels », Semen, 08, Configurations discursives, [En ligne], mis en ligne le 6 juillet 2007. URL : <http://semen.revues.org/document4132.html>

Roulet, E et alii (1987) Structures hiérarchiques et polyphoniques du discours, L'Articulation du français contemporain. Bern: Peter Lang.

Roulet, E. (1985) L'articulation du discours en français contemporain,

Searle, J., (1972) Les actes de langage, Hermann, Belgique.

Sperber, D. & D. Wilson (1986) Relevance: communication and cognition. Oxford: Blackwell

Annexe

Le marchand de ballons et le petit garçon

Un petit garçon **noir** regardait un marchand de ballons dans la rue, ses yeux brillaient.

Il y avait des ballons de toutes les couleurs, rouges, bleus, blancs, noirs, jaunes...

Le **vieux** monsieur qui vendait les ballons aperçut le petit garçon qui **hésitait**, puis prit son courage à deux mains et **s'approcha** de lui.
-Dis Monsieur, est-ce que les **ballons noirs** volent aussi haut que les autres ?

Le vieux Monsieur eut presque la larme à l'œil. Il prit le garçon dans ses bras, l'installa sur un muret et lui dit :

-Regarde...

Il lâcha tous ses ballons qui s'envolèrent en grappe et montèrent, montèrent, montèrent dans le ciel jusqu'à disparaître tous tellement ils étaient hauts.

-Tu as vu ? demanda le vieux marchand de ballons

-Oui, répondit le petit garçon noir

-Est-ce que les ballons noirs sont montés aussi haut que les autres ?

-Oui Monsieur, répondit le petit garçon noir

-Tu vois, mon garçon, les ballons, c'est comme les hommes. L'important ce n'est pas leur couleur, ce n'est pas l'extérieur. Non, l'important, c'est ce qu'il y a à l'intérieur. C'est ce qu'il y a en toi qui fera toute la différence dans ta vie.

[HTTP://FLO-NEW.OVER-BLOG.COM/ARTICLE-24603819.HTML](http://FLO-NEW.OVER-BLOG.COM/ARTICLE-24603819.HTML)

(consulté le Mercredi 12 novembre 2008.

Sociologie/ linguistique, quelle relation ?

Hassan BOUJGHAGH

Cette contribution va globalement porter sur les liens qui existeraient entre deux disciplines apparemment éloignées l'une de l'autre ; la sociologie et la linguistique. Nous essayerons d'examiner plus précisément l'impact que la sociologie aurait sur des disciplines faisant partie de la linguistique, notamment la « sociolinguistique ». Au préalable, un bref état des lieux concernant l'apparition de la sociologie mais aussi de la linguistique s'impose.

L'émergence de la « sociologie »

Les travaux effectués sur les phénomènes sociaux ont existé depuis très longtemps. Déjà Platon parlait d'une « réalité sociologique de son temps » dans « République » comme l'a bien montré M. Meulder (1992). Le philosophe et historien musulman « Ibno khaldoun » (1332-1406) également, auteur de « la Muqaddima » peut être incontestablement considéré comme l'un des pionniers de la sociologie... Toutes ces préoccupations et intérêt portés aux choses relatives aux sociétés humaines ont donc devancé l'apparition du terme « sociologie » qu'on appelait « physique sociale », « religion de l'humanité ». Celle-ci est une sorte de religion sans Dieu fondée par le philosophe français Auguste Comte (1846) qui, ayant pour but l'établissement d'un nouvel ordre social et politique, va développer le « positivisme » en s'appuyant sur trois notions essentielles ; « l'altruisme », « l'ordre » et « le progrès ».

C'est justement à Auguste Comte que revient le mérite d'avoir divulgué et popularisé le terme « sociologie » suite à la querelle qui l'opposait à Emile Durkheim qui estime « qu'il faut étudier les faits sociaux comme des choses ».

Le sociologue allemand « Weber » (1864-1920), de son côté, va étudier les changements opérés dans la société avec l'entrée dans la modernité. La sociologie vise ainsi à comprendre comment les sociétés fonctionnent, comment elles évoluent et se transforment. Le travail du

sociologue consiste à « comprendre » les faits sociaux pour les expliquer et à refuser les explications simplistes en se dotant d'hypothèses vérifiables sur le terrain grâce à des enquêtes appropriées. Même s'il n'est pas aisé de donner une définition exacte de la « sociologie », on peut donc dire qu'il s'agit de l'étude de la société et des phénomènes sociaux qui les régissent. La sociologie a de nombreux champs d'application qui se classent par secteurs observés (famille, école, ville...) ou par problèmes posés (stratification, changement social etc.).

La linguistique : dès le commencement, le « social » côtoie la « structure »

C'est de toute évidence F. de Saussure qui a réinventé la linguistique. Dans son « cours de linguistique générale (CLG) » (1916), l'intérêt sera focalisé sur l'étude de la structure interne de la langue à un moment donné de son évolution (l'approche synchronique). Saussure conçoit ainsi la langue comme un système d'éléments interdépendants. Les signes linguistiques n'ont de sens que dans leurs oppositions les uns aux autres. On sait que la position dominante à l'époque d'avant Saussure était influencée par le développement des sciences dites « exactes » et considérait également la langue comme un organisme en perpétuelle évolution (ce qui rappelle la théorie de « l'évolution » de Darwin).

Et, bien que Saussure parle de temps à autre dans le C.L.G de « la langue comme institution sociale » (p ; 33), et insiste surtout sur le fait que « la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre » p.314. Bien entendu, le grand souci du père de la linguistique, comme on le surnomme, était d'élaborer un modèle abstrait en affirmant que « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » p.314.

Contrairement à Saussure, Antoine Meillet (1866- 1936) considère la langue « comme un fait social » comme le reflète clairement son article célèbre « comment les mots changent de sens ».

On a souvent présenté Meillet comme disciple de Saussure, mais il ne faut pas oublier qu'il a clairement pris ses distances vis-à-vis de ce dernier soulignant sans équivoque sa filiation avec la sociologie d'Emile

Durkheim. « Les limites des diverses langues tendent à coïncider avec celles des groupes sociaux qu'on nomme des nations ; l'absence d'unité de langue est le signe d'un Etat récent, comme en Belgique, comme en Autriche. Le langage est donc éminemment un fait social. En effet, il entre exactement dans la définition qu'a proposée Durkheim ; une langue existe indépendamment de chacun des individus qui la parlent, et, bien qu'elle n'ait aucune réalité en dehors de la somme de ces individus, elle est cependant, et par généralité, extérieur à lui » (Meillet).

On voit donc que les points de vue des deux linguistes (Saussure et Meillet) divergent. Alors que Saussure opère une distinction entre diachronie et synchronie en donnant la priorité à cette dernière approche étant donné qu'en définitive c'est essentiellement la structure « interne » de la langue qui l'intéresse, Meillet, en revanche, essaye d'associer les deux approches tout en favorisant l'aspect « externe » de la langue en cherchant à expliquer la structure par l'histoire. Pour Meillet, on ne saurait analyser les faits de langue sans référence à l'histoire et aux faits sociaux donc sans référence à la « diachronie ».

L'idée que « la langue est un fait social » est floue dans la perspective saussurienne, puisqu'il ne va jamais plus loin et finit par revenir à la conception selon laquelle la langue est « étudiée en elle-même » pour elle-même ». Quant à Meillet, il ne néglige pas, lui non plus, l'approche interne de la langue, mais il recommande l'adjonction d'une interprétation sociologique se rapprochant de ce fait très tôt des idées de Durkheim. Meillet annonçait ainsi l'avènement d'un nouvel âge de comparatisme en jugeant qu'il est insuffisant d'analyser, à titre d'exemple, « l'emprunt » et « l'anaphore » uniquement dans une perspective « synchronique ».

Dès lors, la linguistique va se développer selon deux axes séparés. « Dès la naissance de la linguistique moderne, apparaît ainsi en face d'un discours de caractère structural, mettant essentiellement l'accent sur la forme de la langue, un autre discours insistant sur ses fonctions sociales. Et, pendant près d'un demi-siècle, ces deux discours vont se développer de façon parallèle, sans jamais se rencontrer » Calvet (2013).

Deux conceptions de la langue différentes l'une de l'autre voire s'ignorant l'une l'autre vont s'affronter. La conception formaliste, structuraliste de la langue va être « poursuivie » non seulement par un nombre important de linguistes jusqu'à une période récente (Benveniste, Chomsky...) mais aussi anthropologues (Claude Lévi-Strauss...), littéraires (R.Barthes...) , psychanalystes (Jacques Lacan) et philosophes (Michel Foucault...).

Les prédécesseurs de Saussure ne vont pas trop sortir de la ligne esquissée par ce dernier puisqu'ils vont scrupuleusement respecter ses enseignements. C'est le cas de l'initiateur de l'école fonctionnaliste A. Martinet qui rejette en bloc les conceptions de Meillet tout en s'évertuant à suivre celles de Saussure en insistant sur les relations internes de la langue...

Il faudra attendre des linguistes comme W. Labov pour pointer du doigt les limites de la linguistique structuraliste. On assiste ainsi à une prise en compte des idées de Meillet jusque là presque délaissées et à une remise en question de toute une tradition saussurienne. Labov s'attache effectivement à mettre en exergue les faits extralinguistiques (sociologiques, géographiques etc.). Sans aller jusqu'à récuser les apports de la théorie depuis Saussure, il met en œuvre une linguistique d'observation empirique et d'enquête sociale.

Les années 1970 constituent un tournant majeur avec l'apparition d'instruments de description tentant de dépasser les méthodes heuristiques de la linguistique structurale. Se joignent en effet à Labov d'autres chercheurs (Goffman, J. Gumperz etc.) qui n'ont pas tardé à battre en brèche des idées et théories considérées comme définitives. Ce qui aura pour conséquence l'apparition d'une discipline nouvelle ; la sociolinguistique.

La sociolinguistique : (une linguistique du côté du « social) :

Des études sur les variations sociales ont été inaugurées en France dès 1929 par F. Bruno. Néanmoins, ce n'est qu'après plusieurs décennies que des chercheurs tels que B. Gardin et J.P Marcellesi vont largement contribuer à la naissance de la sociolinguistique.

Le linguiste américain Labov (avec sa publication en 1966 de l'ouvrage intitulé « la stratification sociale de l'anglais à New York ») est considéré également, surtout dans la tradition anglo-saxonne, comme l'un des grands fondateurs de la sociolinguistique moderne. Son apport considérable réside dans le fait qu'il a largement analysé les variables linguistiques. En effet, W.Labov, grand spécialiste de la dialectologie, a clairement démontré que ce qui détermine les variations linguistiques est extérieur à la langue. Ces facteurs externes peuvent être aussi bien socio-historiques que sociologiques. L'apport considérable du linguiste américain réside donc dans le fait qu'il a largement analysé ces variables linguistiques. Rappelons qu'une « variable » linguistique signifie les différentes réalisations d'un même signifié. Celles-ci peuvent être dues à des différences régionales, mais peuvent aussi avoir une connotation sociale étant donné que chaque variable peut correspondre à l'appartenance à une catégorie sociale donnée.

Plusieurs études vont corroborer les analyses entreprises par les variationnistes (notamment Labov). C'est le cas d'une étude récente sur les variations lexicales en situation de contact au Canada (Barysevich 2012). En s'intéressant aux variables « véhicule automobile » et « travail rémunéré », pouvant se réaliser respectivement, en français de la région d'Ottawa-Hull, par « job » « ouvrage » « emploi » « position » « boulot » et « voiture » « auto » « automobile » « char » « machine » « bagnole », l'auteur remarque l'impact prépondérant des facteurs socio-individuels (âge, sexe, éducation....) sur la réalisations de ces variables.

On voit donc que l'heure n'est plus au « refoulement » dont parle Bourdieu en estimant à juste titre que « la linguistique postsaussurienne s'est construite sur le refoulement du caractère social de la langue ». Il ajoute par ailleurs que « les linguistes n'ont d'autres choix que de chercher désespérément dans la langue ce qui est inscrit dans les relations sociales où elles fonctionnent, ou de faire de la sociologie sans le savoir » et que la langue peut même être perçue « comme signe extérieur de richesses » la structure sociale étant présente dans le discours.

Pour illustrer ces variations, Calvet (2013 ; 61) nous donne l'exemple (emprunté au domaine culinaire) d'une simple activité qui

consiste à tourner la salade, à l'aide d'un ustensile, pour la mélanger avec la sauce. Le verbe employé pour désigner cette activité varie selon la région à laquelle appartient le locuteur. Ainsi un parisien emploierait le verbe « remuer » ou « retourner », tandis que c'est le verbe « fatiguer » ou « tourner » qu'on préfère utiliser dans le Sud-est de la France (« on fatigue la salade »...). Alors qu'on opte pour le verbe « mélanger » au Nord de la France...ainsi en français on peut « tourner » une salade la «mélanger » la « touiller » la « fatiguer » etc., et toutes ces formes sont régionales.

Bien entendu, ces variations ne sont pas uniquement linguistiques, il arrive également qu'elles dénotent l'appartenance à une origine ethnique ou à un groupe social précis. C'est le cas concernant les jeunes « beurs » par exemple en France, qui veulent se démarquer par leur façon de s'exprimer bien sûr mais aussi par leur manière de s'habiller, leurs musiques (le rap...) et leurs graphiques (les tags, les dessins muraux etc.).

Ces variations qu'on trouve d'ailleurs dans de nombreuses langues du monde concernent tous les niveaux linguistiques (phonétique, phonologie, syntaxe, lexique...) la sociolinguistique soutenant que la langue telle qu'elle est parlée en milieu urbain (à Paris par exemple) est caractérisée par une grande variabilité.

Ceci revient à dire que ce sont les communautés qui sont à l'origine de l'évolution des structures d'une langue et non l'inverse.

Sociologie / sociolinguistique, quelques notions partagées

Il est vrai qu'il serait difficile sinon impossible d'exiger d'un sociologue s'intéressant de temps à autre aux phénomènes langagiers d'être un spécialiste chevronné de la linguistique. De même qu'il serait insensé de demander au linguiste qui prend en considération la dimension sociale du langage de maîtriser avec aisance le savoir relatif au domaine de la sociologie.

Néanmoins, comme le suggèrent certains chercheurs « souvent les textes de la sociolinguistique ou de sociologie du langage gagnent à expliciter les conceptions que les linguistes ont du rapport entre parole et langue. Et les sociologues entre individuel et collectif. Tant il est plus

facile de collaborer au sein d'un même paradigme qu'entre paradigmes différents. C'est pourquoi connaître les paradigmes de l'autre permet souvent d'y reconnaître les siens » (C. Dubar 2007 ; 31).

La tendance actuelle dans les recherches en sciences humaines semble de plus en plus privilégier la voie de l'interdisciplinarité. « Il faut donc apprendre à se lire, parfois à se citer, souvent à s'écouter » (p ; 31).

Pour rendre compte de ces interdépendances, force est de constater que les différentes disciplines des sciences humaines (notamment celles qui nous intéressent ici ; sociologie et sociolinguistique) ont en commun un ensemble de méthodes de concepts et de notions.

De la sociologie urbaine à la sociolinguistique urbaine

A l'instar d'une sociologie urbaine, il existe une sociolinguistique urbaine. Essayant de comprendre et d'analyser les phénomènes relatifs à l'urbanisme, les sociologues (M. Marx, Durkheim...) ont vu dans la grande ville le passage de l'homme à la modernité. Pour Weber, qui a consacré un texte entier à la ville « c'est en ville que le capitalisme a vu le jour » (Marchal et Stébé 2010)...

Pour les sociolinguistes, la ville est le lieu idéal pour étudier les phénomènes de contact des langues. Du fait de l'urbanisation de plus en plus intense et des migrations de populations d'origines différentes, on y rencontre des locuteurs qui débarquent avec leurs langues maternelles, ce qui engendre une situation de plurilinguisme avant de s'assimiler parfois à la langue dominante.

Tandis que la sociologie (école sociologique de Chicago) voit dans la ville, entre autres, un espace où on peut observer un agrégat de populations déracinées, constitué de migrants et d'asociaux, ou encore (comme le fait la sociologie contemporaine) un espace qui affecte non seulement le fonctionnement de l'économie et du marché du travail mais aussi la culture et la création artistique, la sociolinguistique y voit une grande « dévoreuse de langues ». Comme le souligne Calvet (2013) « la ville et en particulier la capitale (...) attire des ruraux ou des provinciaux qui viennent à la fois y gagner leur vie et y perdre en quelques générations leurs langues. De ce point de vue, la linguistique

(ou la sociologie urbaine (...) devrait dans l'avenir se pencher sur ces mégapoles, car c'est là que se manifestent le plus de contacts de langues, c'est là que se jouera dans l'avenir à la fois la disparition de langues et l'éventuelle apparition de nouvelles langues ».

Aborder donc le terrain urbain ne serait pas possible sans se référer à d'autres champs disciplinaires. Ainsi a-t-on puisé dans la sociologie urbaine notamment pour définir l'urbanisation de la culture urbaine. D'autres notions vont être puisées dans le domaine de la sociologie en général ; c'est le cas de la notion de « représentation ».

« La représentation » une notion en commun

La notion de « représentation » proposée pour la première fois par Moscovici dans son ouvrage consacré à l'image de la psychanalyse dans la société française trouve son origine dans les réflexions de Durkheim. Celui-ci distingue entre « représentation collective » et « représentation individuelle. Il retient la première comme faisant partie de l'objet de la sociologie la deuxième étant reléguée aux mécanismes psychologiques individuels. Alors que la « représentation collective » renvoie à un ensemble de croyances « religieuses » « mythologiques », les « représentations individuelles », elles, sont instables, sujettes à variations et sont susceptibles de changer d'un individu à l'autre...

Des débats opposeront par la suite en sociologie les tenants de l'approche privilégiant la représentation collective (dont Durkheim) et ceux qui défendent la thèse individualiste qui soutient que c'est l'action de l'individu qui est à la base du social. Pour tenter de dépasser ces débats et contourner le problème posé par la dichotomie individu / société, des tentatives ont été entreprises par quelques sociologues comme Bourdieu (1980) par exemple.

En sociolinguistique, comme cela a été le cas en sociologie, on se retrouve également acculé, pris au piège des dichotomies et des oppositions. Certains ont proposé de dépasser ce clivage entre société et individu et de repenser les dichotomies fondatrices en soulignant que la sociolinguistique est avant tout « une linguistique de terrain » (Boutet, 1994). Et, pareillement à ce qui s'est passé en sociologie, surgit une sociolinguistique critique vis-à-vis de l'opposition Individu / société en

adoptant une perspective praxéologique puisée dans les démarches ethnométhodologiques (garfinkel 1966).

Les méthodes utilisées en sociolinguistique pour rendre compte de cette notion de représentation sont diverses et de plus en plus empruntées à la sociologie. Les « attitudes linguistiques » et donc les « représentations » de la langue et ses diverses variations font partie des préoccupations des sociolinguistes. Qu'elle centre ses intérêts sur les réactions des usagers envers tel ou tel fait linguistique, qu'elle s'intéresse aux stéréotypes (comme le fait Labov) ou qu'elle analyse le phénomène des langues en contact et son incidence sur l'évolution de ces langues, la sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la/les langues et des usages sociaux de/des langues et des représentations de cette/ces langues, qui opère à la fois « consensus et conflit » et tente donc d'analyser les dynamiques linguistiques et sociales (Apothéloz, 1982).

A cet égard, les réflexions pertinentes de Bourdieu s'avèrent incontournables pour la sociologie. Ce sociologue considère qu'il faut « inclure dans le réel la représentation du réel, ou plus exactement la lutte des représentations, au sens d'images mentales, mais aussi de manifestations sociales destinées à manipuler les images mentales » (Bourdieu 1982, p ; 136).

Conclusion

En guise de conclusion, cette contribution dans laquelle notre but a été de dégager quelques traits caractérisant les relations qu'entretiennent, implicitement ou explicitement, la sociologie et la sociolinguistique, ne prétend à aucune exhaustivité. Nous avons pris comme exemple seulement deux notions ; celles de « représentation » et « d'urbanisation » mais nous sommes conscient du fait que nous n'avons fait qu'effleurer le problème, et bien d'autres éléments mériteraient amplement qu'on s'y arrête, qu'on s'y intéresse.

Références bibliographiques

Apothélozn D (1982) « attitudes linguistiques ; esquisse d'une typologie » Tranel N' (UniV. De Neuchâtel)

Barysevich, A. (2012) « variation et changement en situation de contact des langues » Electronic Thesis dissertation Repository. Papper 593. <http://ir.lib.uwo.ca/etd/593>

Bourdieu, P. (1982) ,Ce que parler veut dire, Paris, Fayard.

Boutet, J, (1994) , Construire le sens, berne (Peter lang)

Calvet , L-J (2013), La sociolinguistique , PUF ? Que-Sais-Je ?

Dubar, CL, (2007) « la sociologie face au langage de l'individu » in Langage et société N121-122

Marchal, H et Stébé, J-M (2010); La sociologie urbaine, Presses Universitaires de France, Coll « Que-sais-je ? »

Meulder, M, (1992) « Platon , sociologue de son temps », Revue belge de philosophie et d'histoire volume 70 N1 pp 15-34.

Mannoni , P (2010) , Les représentations sociales, Puf, Paris Collection Que-sais-je ?

Moscovici S. (1961), La psychanalyse, son image et son public, Paris, Puf.

Meillet, A, (1921) , « Comment les mots changent de sens » repris dans « linguistique historique et linguistique générale. Paris, Champion, 1921. Rééd, de 1965.

AXE 2 :LANGUES, DIDACTIQUE, APPRENTISSAGE

Le rôle des représentations dans l'enseignement / apprentissage du français chez les apprenants marocains

Fatiha AFRYAD,

A l'ère de la mondialisation et de l'éclatement des frontières et de l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les échanges entre les individus à travers le monde ne cessent de croître et de se diversifier. En effet, grâce aux différents moyens, ils peuvent communiquer, partager, échanger, découvrir « l'Autre » ainsi que sa langue et sa culture. Par conséquent, à travers ces différents échanges, va se développer un esprit de tolérance et de respect de « l'Autre » qui permettra de se libérer de l'individualisme et de l'ethnocentrisme. En effet, le fait d'apprendre une langue étrangère permet d'avoir accès à un monde différent du sien (mode de vie, mentalités, habitus...), une ouverture à d'autres façons de penser, et de remettre en question l'universalité de nos propres systèmes d'interprétation de la réalité. Cette prise de conscience de cet aspect des langues étrangères est devenue indispensable dans le contexte plurilingue marocain où la langue française jouit d'un statut particulier.

Dans la société marocaine, plusieurs langues sont en contact de par l'histoire du pays (l'amazigh, le tarifit, le tachelhit, l'arabe dialectal, le sahraoui, l'arabe classique, le français, l'anglais, l'espagnol). Les facteurs ayant contribué à leur évolution respective sont multiples et sont généralement d'ordre lexical, phonétique, morphologique etc. Toutefois, ils peuvent être également en relation avec des comportements langagiers et identitaires, des perceptions ou des représentations que les locuteurs expriment face à telle ou telle langue. Ces représentations sont souvent influencées par des pré-acquis, des idées préconçues, des images personnelles ou historiques

En effet, dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, le système éducatif marocain a été réformé pour répondre aux besoins de ce contexte. C'est pourquoi le support, à savoir le manuel scolaire, a été remplacé par les œuvres intégrales pour

chaque niveau du lycée depuis la rentrée scolaire 2002 (tronc commun, première et deuxième année du baccalauréat toutes filières confondues).

La classe de langue est un lieu particulier compte tenu du fait qu'à partir d'un support didactique qu'est le texte littéraire, l'enseignant essaie de développer chez ses apprenants différentes compétences : linguistique, culturelle, interculturelle.

La langue française, qui est le principal objet de notre étude, véhicule une culture et donc une civilisation, dans lesquelles, pour un étranger (par rapport à cette langue), on trouve des non-dits, des idées préconçues, des sous-entendus qui peuvent être perçues comme évidentes. En général, elles sont véhiculées en majorité par des préjugés, des stéréotypes, des images forgées... Ces représentations, qui sont positives, peuvent motiver l'élève pour l'apprentissage de la langue française. Paradoxalement, elles peuvent le bloquer et renforcer chez lui, des attitudes de rejet de la langue si elles sont négatives et par conséquent le conduire à l'échec. C'est pourquoi il est nécessaire d'affirmer que :

« Le cours de langue constitue un moment privilégié qui permet à l'apprenant de découvrir d'autres perceptions et classifications de la réalité, d'autres valeurs, d'autres modes de vie... Bref, apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture. »¹

Dans cette perspective, il est de plus en plus remarquable que l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère se fonde sur une démarche didactique ayant pour principaux objectifs : la socialisation, l'éveil aux langues, aux cultures et l'ouverture à la différence. Il est à noter également que la connaissance d'une langue apporte une reconnaissance du respect de l'altérité. Ce concept remet en question le rapport à l'autre et permet d'éviter l'ethnocentrisme. Ainsi, l'apprentissage d'une langue est l'occasion pour l'élève de connaître l'autre, de s'ouvrir sur sa culture, ses comportements et par conséquent accepter ses différences et en même temps découvrir sa propre culture. De même, l'altérité permet de surmonter les stéréotypes et de se poser

¹ : DENIS, Myriam, « Développer des aptitudes interculturelles en classe de langue », in Dialogues et cultures, N°44, Paris, 2000, p62.

des questions par rapport à ses représentations. La classe de langue représente l'espace où se rencontrent à la fois la culture de l'apprenant à savoir dans notre cas la culture marocaine et la culture étrangère qui est enseignée : la culture française à partir du texte littéraire. C'est pourquoi, il n'est pas généralement aisé d'analyser les réactions relatives aux diverses attitudes langagières d'une société.

La langue est considérée comme étant une ressource importante pour la construction de l'identité collective, elle ne permet pas seulement la communication entre les individus mais elle donne également une vision et une représentation de ses locuteurs, leur manière de transmettre le savoir, leurs imaginaires. Comme l'affirme M. Serres :

« Les langues sont un trésor et véhiculent autre chose que des mots. Leur fonction ne se limite pas au contact et à la communication. Elles constituent d'une part des marqueurs fondamentaux de l'identité ; elles sont structurantes d'autre part de nos perspectives. »¹

Didactique et représentations : quelques fondements conceptuels

Les représentations des apprenants sont généralement élaborées à partir d'un processus où le déjà connu, le familier, le rassurant, leur permet d'évaluer et de comparer des objets plus précisément les langues et parfois même elles sont basées sur des stéréotypes et préjugés transmis par les parents, l'environnement où les médias... Chaque apprenant a une idée préconçue du pays dont il apprend la langue, sur ses habitants et sur la langue elle-même. Cette vision stéréotypée de la langue influence le processus d'enseignement /apprentissage, dans la mesure où l'intérêt de l'apprenant pour celle-ci dépend des images qu'il partage avec sa communauté. Ceci nous amène à nous interroger sur les représentations associées à la langue française dans le contexte marocain. Quel rôle peuvent-elles avoir dans l'enseignement/apprentissage du français chez les apprenants marocains ?

¹ : SERRES, Michel, Atlas, Flammarion, Paris, 1996, p.112.

Dans toutes les démarches préconisées pour mener à bien un enseignement, les enseignants cherchent à atteindre des objectifs précis parmi lesquels :

« L'un des objectifs de l'apprentissage sera donc précisément de modifier le système des représentations de l'apprenant. L'analyse des représentations est l'une des clés essentielles pour comprendre la nature et l'évolution du phénomène des interférences culturelles. La connaissance préalable du phénomène et l'étude de son évolution au cours de l'apprentissage conditionnent l'échec ou réussite de la communication interculturelle. »¹

Toutefois, de nombreux chercheurs se sont intéressés à cet axe, parce qu'ils admettent que les représentations, notamment celles des locuteurs vis-à-vis des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts, ont une influence sur les processus et les stratégies que ces derniers développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser (Dabène, 1997). Donc, ces représentations peuvent jouer un rôle décisif dans la réussite ou l'échec de l'acte d'enseignement/apprentissage du français. Les représentations regroupent un ensemble d'éléments divers qui comprennent différentes catégories :

« D'une part, les perceptions cognitives et les images que l'individu se fait de quelque chose qu'il connaît ou non, et d'autre part, les représentations symboliques qui sont liées à l'imaginaire d'une société à une époque donnée. Les perceptions décrivent comment l'individu voit le phénomène. Les symboles indiquent le sens social de la représentation ».²

¹ : TARIN R., Apprentissage, diversité culturelle et didactique. Français langue maternelle, langue seconde ou étrangère, Bruxelles : Edition Labor, 2006, p 63.

² : ZHENG Lihua, DESJEUX D., BOISARD A-S. : Comment les Chinois voient les Européens : essai sur les représentations et les valeurs des Chinois, Paris : Presses universitaires de France 2003, pp.10-11.

Les représentations interviennent très souvent dans l'apprentissage des langues, elles sont des transferts, une connaissance pour comprendre, interpréter la culture de l'autre, soit sous forme de préjugés, de stéréotypes, ou de connaissances linguistiques.

Au niveau de l'apprentissage, les enseignants marocains de langue française affirment que les jeunes élèves affichent un certain malaise face à l'usage de cette langue aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Une réticence et une démotivation qui se traduisent par une baisse de niveau de maîtrise alarmante surtout dans le cycle secondaire qualifiant. C'est un cursus à la fin duquel ils obtiendront un baccalauréat qui leur donnera accès aux études supérieures où les enseignements sont dispensés principalement en langue française. Le principal objectif de l'enseignement des langues étrangères est, avant tout, celui de permettre de développer chez les apprenants la capacité de pouvoir communiquer et ainsi se préparer aux exigences de leur environnement (études supérieures, échanges, culture, marché de l'emploi...).

C'est dans ce contexte que la notion de représentation a suscité notre vif intérêt. Nous nous sommes intéressée à l'apprenant pour pouvoir cerner ses priorités. Un axe qui nous paraît fructueux par rapport à la problématique, parce qu'il s'appuie sur une image de la langue et de son enseignement-apprentissage qui englobe son imaginaire linguistique et ses représentations socioculturelles.

Aujourd'hui, ces concepts sont devenus incontournables dans le champ de la didactique des langues et des cultures, ainsi que leur appropriation et leur transmission, et comme le confirme J.L.Calvet (1999 :165), la langue est, avant tout "Un ensemble de pratiques et de représentations". Pour leur part, V.Castellotti et D.Moore (2002:12) expliquent que « Les images partagées, qui existent dans un groupe social ou une société, des autres et de leurs langues peuvent influencer les attitudes envers ces langues et finalement l'intérêt des apprenants pour ces langues ». Autrement dit, les représentations linguistiques peuvent renseigner sur les motivations et les choix d'apprentissage de toute langue. Dans le même ordre d'idées, notre étude tâchera d'analyser le rapport entre les perceptions, dans le sens de représentations, et les usages de la langue française, chez les lycéens des

établissements privés et publics de la délégation d'Agadir Idaoutanane au croisement de la didactique et de la sociolinguistique. Nous avons eu recours aux questionnaires administrés aux enseignants et aux apprenants du cycle secondaire qualifiant.

La compétence linguistique : une priorité de notre enseignement

Les résultats obtenus nous ont révélé que ce qui est principalement ciblé en classe de langue c'est la maîtrise de la langue sous tous ses aspects (grammaire, orthographe, vocabulaire et conjugaison). La dimension socio-culturelle, quant à elle, est traitée en fonction du public : parfois elle est abordée, mais rarement dans les lycées publics situés dans le monde rural et la périphérie, mais très souvent dans les lycées du centre-ville publics et aussi ceux du secteur privé. Les enseignants justifient ce constat par le niveau très faible des élèves ce qui les pousse à travailler davantage la compétence linguistique que culturelle, même s'ils sont conscients, ils l'ont même attesté, que l'enseignement de la culture est indissociable de l'enseignement de la langue. Pour eux, ils n'accordent un réel intérêt à la compétence culturelle et interculturelle que lorsque les élèves manifestent un intérêt particulier ou pour corriger certaines représentations. L'enquête menée auprès des apprenants montre le contraire, en effet, ces derniers nous ont révélé leurs besoins de connaître les traditions, la religion, les coutumes, la mentalité, l'Histoire de la France.

En ce qui concerne la langue, les élèves ont attesté en majorité que c'est une langue qu'ils apprécient et avec laquelle ils communiquent. Pour une minorité en revanche, le français est une langue difficile. Ainsi, cette investigation nous a permis de faire ressortir les stéréotypes et les préjugés des apprenants sur la France, les Français et la langue française. Pourtant, l'image stéréotypée est très réductrice et nous pensons que tout enseignant de langue étrangère doit faire prendre conscience à ses élèves que leurs points de vue sont relatifs à propos des autres cultures.

Par ailleurs, nous avons interrogé les enseignants pour savoir à quelle composante ils accordaient le plus d'intérêt. A ce propos, ceux-ci

semblent conscients de l'importance de la composante culturelle, via les œuvres intégrales mais ils mettent plus l'accent sur la composante linguistique en fonction du niveau des élèves surtout pour les élèves de la périphérie et du monde rural qui éprouvent des difficultés de compréhension. Pour tous les enseignants interrogés, un enseignement de la langue ne peut se faire sans ses soubassements culturels.

Dans cette optique, l'enseignant doit se considérer, selon l'expression de Zarate et Byram comme : « un intermédiaire culturel » entre sa propre culture et la culture de l'Autre » (1997 :09).

Cependant, la réalité de la classe est tout autre, en effet l'enseignement de la culture française n'est pas aisé et c'est pour cette raison que beaucoup d'enseignants privilégient l'enseignement de la compétence linguistique au détriment de la compétence culturelle et interculturelle. Pour les enseignants sondés dans le cadre de notre enquête, les représentations qu'ont les élèves de la France, des Français, de la langue et culture françaises n'influencent pas leur enseignement/apprentissage. Pour eux, les élèves ont en général beaucoup plus de problèmes au niveau linguistique (grammaire, orthographe, conjugaison et vocabulaire) qu'au niveau des représentations.

De ce fait, les enseignants affirment aborder les faits culturels présents dans les œuvres intégrales programmées mais sans trop entrer dans les détails sauf si les interactions des élèves le permettent. Les professeurs nous ont déclaré que lorsque le niveau des élèves était très faible surtout dans le monde rural et parfois dans la périphérie, ils n'abordaient en classe que le texte en analysant les caractéristiques du genre et du type, le cadre spatio-temporel, les personnages, les faits.

Ainsi, comme l'a démontré Bouchadi M'Hand :

« Le texte littéraire est étudié en tant qu'univers clos, au lieu d'être l'objet d'une approche qui lui reconnaît sa valeur anthropologique et d'initier les apprenants au décodage des implicites culturels, des représentations, et de savoir par conséquent, jeter des ponts entre les savoirs littéraires et les phénomènes culturels. »(Bouchadi M'Hand, 2013).

L'enseignement d'une langue étrangère consiste par conséquent à se libérer des limites de son propre environnement culturel. Un des besoins de l'apprenant d'une langue étrangère est de connaître, découvrir la culture véhiculée par cette langue. La connaissance de la culture est nécessaire à l'apprentissage de la langue, comme cette dernière est nécessaire à l'accès à la culture. C'est avec cette relation interculturelle que les élèves prennent conscience de l'altérité en tant qu'ouverture de soi et sur autrui.

L'apprenant : entre représentations et stéréotypes

Dans l'enseignement/apprentissage de la langue française, l'enseignant met en valeur le contenu des représentations que les apprenants du cycle secondaire ont de la France, des Français, de la langue française et du rapport qu'ils entretiennent avec celle-ci et de voir si cela affectait leur enseignement/apprentissage de la langue française. En effet, notre investigation nous a permis de constater que les représentations des élèves reposaient sur des connaissances classiques et très stéréotypées telles que les monuments célèbres, marques, personnalités et plats emblématiques français. Cela a été mis en valeur par l'apparition d'éléments représentant ce que nous avons appelé un « affichage » dans le but de transmettre une image valorisante, de manière informative liée à la France. Ces stéréotypes et préjugés ont pour principales sources dans le contexte marocain l'environnement de l'apprenant et les médias. Les élèves n'ont pas l'habitude de se tourner vers des lectures étrangères qui leur demandent beaucoup d'efforts surtout pour les apprenants du cycle secondaire issus du monde rural et de la périphérie. La télévision représente un accès facile par la présence d'images, avec, parfois, le sous-titrage en langue arabe standard qui ne requiert pas une compétence avancée dans la langue. De plus, ils n'ont pas besoin de tout comprendre pour pouvoir suivre les émissions télévisées qui ont aussi la particularité de mêler étroitement des éléments linguistiques et culturels. Certains élèves ont aussi l'avantage de se trouver au contact de touristes ou résidents français grâce auxquels ils sont informés sur les comportements et attitudes des Français.

Culture cible : quelle médiation ?

Nous nous sommes posé également la question relative au rôle de l'enseignement reçu en classe de langue dans la correction de ces stéréotypes. Nos résultats ont montré que grâce à l'enseignant, jouant le rôle de médiateur, la classe de langue permet en effet la correction des stéréotypes.

En revanche, pour d'autres élèves, le rôle de médiation tenu par l'enseignant n'a pas permis de modifier leurs représentations, restées principalement au stade du stéréotype. Ce constat devrait permettre une réflexion des acteurs de l'enseignement dispensé, sur leur rôle de médiateur et sur la manière avec laquelle ils devraient l'accomplir. Nous nous sommes rendu compte qu'il est primordial de remettre en question ces pratiques de manière permanente dans le but de faciliter leur adaptation au contexte d'enseignement et aboutir à la maîtrise concrète d'une compétence interculturelle par les apprenants.

Il ressort de cette enquête que :

✓ les représentations sur la France, sa langue et sa culture sont clairement stéréotypées. L'enseignement reçu en classe avec le texte littéraire n'a pas réussi à ouvrir des brèches, qui permettraient d'entrevoir la réalité, la spécificité, les différences et points communs des deux systèmes culturels en présence, dans la relative incommunicabilité¹ qui existe entre eux ;

✓ les contacts avec des éléments de la culture française sont pratiquement inexistantes en dehors du cours de français à part la télévision et l'internet, en tenant compte du fait que dans le contexte marocain, rares sont les élèves qui ont accès aux chaînes françaises dans la mesure où elles sont payantes d'où leur choix pour les chaînes arabes et anglo-saxonnes.

✓ avec les œuvres intégrales, la culture est présentée de manière encyclopédique (contexte social et historique de l'œuvre). Cela ne permet pas la relativisation des représentations stéréotypées de la France. Les professeurs se retrouvent face à différents obstacles (barrières

¹ : ZARATE, G. : Enseigner une culture étrangère, Paris, Hachette, 1986, p 35.

linguistiques, culturelles, refus des élèves, tabous...) qui les amènent à ne proposer que rarement des situations ou exercices mettant en présence les deux systèmes culturels ;

✓ le blocage des élèves par rapport à la langue française viendrait plutôt de l'ensemble des difficultés cumulées tout au long de leur scolarité que des représentations. Même si les élèves ont différentes représentations sur la France, sa culture, sa langue, ils manifestent leur gêne face à certains sujets tabous tels que la sexualité, la religion, etc. Ainsi, même s'ils ont des idées stéréotypées sur la France et la culture française, cela ne les empêche pas d'apprécier le cours de français.

✓ les élèves sont conscients de leurs besoins au niveau linguistique et culturel. Ils veulent connaître les particularités de la France, mais en même temps ils veulent maîtriser la langue pour pouvoir communiquer dans diverses situations de leur quotidien. Ils savent que les langues étrangères sont indispensables pour accéder aux études supérieures et plus tard au marché de l'emploi.

CONCLUSION

L'enquête menée auprès des lycéens de la délégation d'Agadir Ida Outanane, qui diffèrent par leurs situations géographiques, leurs appartenances sociales, a permis de constater que, malgré leurs difficultés en langue française, celle-ci garde toujours un statut privilégié dans leur conception et leur imaginaire. Selon cette enquête, la majorité des interrogés sont convaincus de l'utilité de cette langue en tant que « langue d'examen », « d'études supérieures », « du marché de l'emploi » et donc de réussite sociale dans la société marocaine. Les résultats ont, également, permis de mettre en évidence des attitudes d'attachement de ces jeunes à la langue, ainsi que des représentations positives et valorisantes sur celle-ci, la France et les Français. En effet, pratiquement intégré dans leur vie quotidienne, le français est jugé important pour la majorité d'entre eux ; notamment pour ceux qui sont conscients de la nécessité d'une diversité linguistique et culturelle pour allier formation et épanouissement. Ces lycéens affirment qu'ils ne sont pas prêts à se passer du français, dans leur parcours scolaire, du fait des opportunités qu'il peut leur offrir pour leur avenir. Par conséquent, cela montre que

cette langue conserve une valeur privilégiée dans l’imaginaire de l’apprenant marocain en général. Elle est, sur le plan social, largement répandue. D’une part, grâce au rôle primordial que jouent les langues dans les échanges politiques, économiques, et culturels et, d’autre part, pour la nécessité d’une impérative ouverture des apprenants sur un monde globalisé. C’est pour cette raison que l’étude des représentations dans le système éducatif marocain, devient nécessaire, car, à notre sens, il ne peut être facile ni aussi simple de placer l’apprenant au centre du système pédagogique sans que l’on prenne en considération ses perceptions, son environnement, ses idées, ses besoins.

Bibliographie

AUGER, N., DERVIN, F., SUOMELA-SALMI, E. : Pour une didactique des imaginaires dans l’enseignement-apprentissage des langues étrangères. L’Harmattan. Coll. Langue et Parole, 2008.

BILLIEZ, J., MILLET, A. : Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques. In Moore, D. (dir.). Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes. Paris : Didier, 2000.

BOUCHADI, M’Hand, Interactions et transferts culturels en classe de français au Maroc, Thèse de doctorat, Université Chouaib Doukali des lettres et des sciences humaines, El Jadida, 2013.

CALVET, J.L : Pour une écologie des langues du monde, Plon, Paris, 1999.

CANDELIER, M. : « Catégoriser les représentations », dans Les représentations en didactique des langues et cultures. Notions en questions, coordonné par ZARATE G., Paris, E.N.E. de Fontenay/Saint-Cloud, Distribution Didier Erudition, n°2, 1997.

CASTELLOTTI, V., MOORE, D. : Représentations Sociales des langues et enseignements, Guide pour l’élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe., Conseil de l’Europe, Strasbourg. Division des Politiques linguistique, 2002.

DABENE, L. : L’image des langues et leur apprentissage, dans M. Matthey (ed), Les langues et leurs images, (p. 19-23). Neuchatel : IRDP, 1997.

- DENIS, Myriam : « Développer des aptitudes interculturelles en classe de langue », in Dialogues et cultures, N°44, Paris, 2000.
- JODELET, D. : Représentations sociales : un domaine en expansion, Les représentations sociales, sous la direction de D. Jodelet, Paris, PUF, 1989.
- MESSAOUDI, Leila : Etudes sociolinguistiques, publication de la faculté de lettres et des sciences humaines, Université Ibn Tofail de Kenitra, ed OKAD, 2003.
- MOORE, D. (dir.) : Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes. Paris : Didier, 2003.
- SERRES, Michel, Atlas, Flammarion, Paris, 1996.
- TARIN R., Apprentissage, diversité culturelle et didactique. Français langue maternelle, langue seconde ou étrangère, Bruxelles : Edition Labor, 2006.
- ZARATE G : Représentations de l'étranger et didactique des langues, Paris, Didier, 2004.
- Zarate.G, Byram.M, Neuner.G, « Définitions, objectifs et évaluation de la compétence socioculturelle », dans M. Byram, G. Zarate et G. Neuner (Dir), La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues, Strasbourg, Edition du conseil de l'Europe, 1997.
- ZHENG Lihua, DESJEUX D., BOISARD A-S. : Comment les Chinois voient les Européens : essai sur les représentations et les valeurs des Chinois, Paris : Presses universitaires de France, 2003.

La langue comme instrument et forme de la pensée au service de l'enseignement

Kenza AAZMI

Introduction

L'association de la langue à la pensée nous paraît évidente. Nous tenons à préciser que cette réflexion s'inscrit surtout dans un cadre pratique et plus précisément dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du français au Maroc. Il est clair que l'importance que requiert le langage dans la formation et la « formulation » de la pensée remonte, historiquement, à « Platon et Aristote, depuis le Stoïcien et Saint Augustin, les rapports entre ce que nous pensons (dans le sens le plus large de ce mot) la forme linguistique qui structure nos pensées se sont trouvés au centre des préoccupations des Philosophes, parmi lesquels il faut jusqu'au début de l'époque moderne inclure tous ceux qui ont réfléchi sur le langage »¹.

La langue est non seulement un instrument de communication, mais aussi un dépôt et une forme de la pensée. Un « dépôt », car l'expérience et le savoir des générations passées s'accumulent précisément dans la langue grâce à laquelle ils sont transmis aux générations suivantes.

En effet, nous pensons non seulement dans une langue, mais aussi par son intermédiaire « Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue »² Et c'est ce que nous entendons en affirmant que la langue est la forme de notre pensée « La pensée qui s'auto-définit ainsi, qui renaît de ses cendres, de ses échecs, de ses régressions, actes plutôt qu'état, possède un trait commun à tous les moments : une activité d'appropriation »³. Il est question d'une double

¹ Bertil Malberg : *Analyse du Langage au XXe siècle théories et méthodes* P.U.F Paris 1983, P274.

² Le mécanisme de la langue " Entre linguistique et psychologie : Saussure et Flournoy, P 155

³ Henri Lefèvre *Qu'est-ce que penser ?*, Editions Publisud, Paris 1985 P85.

référence et d'un double engagement, à la fois ce qui est de l'ordre de la conception, d'interprétation, et du vécu du sujet.

Nous commencerons notre réflexion par aborder l'importance du langage et la langue dans l'enseignement, et l'éducation, à l'instar d'O.Reboul (1984)¹ et d'autres auteurs comme Daniel Hamelin (1986)² et Charbonnel (1991-1993)³. Pour eux, il s'agit plutôt du langage de l'éducation.

Au cours de l'éducation, nous apprenons à penser par l'intermédiaire des mots. Nous pensons dans une langue : penser c'est parler, s'exprimer, voire se dévoiler. La langue est donc non seulement un instrument et un contenu, mais dans un certain sens, un patron de la science : elle désigne la limite et le contour de toute la connaissance humaine : « La langue est le moule des sciences, dans lequel et conformément auquel les pensées se configurent. »⁴

En outre, il est question de souligner l'interdépendance de la pensée et de la langue, « il est clair que les langues non seulement sont le moyen requis pour présenter la vérité déjà connue, mais qu'elles servent aussi à découvrir la vérité encore ignorée. »⁵.

Parmi les lieux de ses questionnements, il y a l'établissement scolaire, ce lieu avec toute sa charge symbolique, et qui n'est en aucun cas neutre. D'après les directives de la Charte nationale de l'éducation et de la formation (1999), cette institution est un lieu d'acquisition d'un savoir pourvu d'objectifs et de finalités et qui est utilisé comme outil de réinvestissement, d'émancipation individuelle et collective.

1-LE CONTEXTE

¹ O.Reboul : le langage de l'éducation, Ed PUF, Paris, 1984

² D.Hameline : l'éducation, ses images, et son propos, ESF éditeur, Paris, 1986.

³ N.Charbonnel : la tâche aveugle, trois volumes, Ed Presses Universitaires de Strasbourg, 1991-1993 Strasbourg.

⁴ Adam Schaff : Langage et connaissance, traduit du Polonais par Claire Brendel Editions Anthropos Paris 1969 P 17.

⁵ Adam Schaff : Langage et connaissance, traduit du Polonais par Claire Brendel Editions Anthropos Paris, 1969, P33

Le paysage linguistique au Maroc est diversifié. Il y a actuellement les trois langues nationales à savoir : l'arabe et l'amazigh (il y a aussi le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand comme langues étrangères). Dans ce contexte plurilingue, l'apprenant est amené, en plus de l'acquisition des langues maternelles et l'apprentissage des langues officielles, à apprendre les langues étrangères au cours de sa scolarité. On se pose alors la question suivante : quels sont les finalités et les objectifs de l'enseignement des langues étrangères ? Est-ce que l'apprentissage d'une langue étrangère consiste seulement en un savoir grammatical ou lexical, c'est-à-dire que l'apprenant doit être capable de lire des textes et de les traduire ? Ou d'acquérir la compétence de communication, c'est-à-dire ce savoir-faire et savoir-être, ce rôle formateur, culturel et d'ouverture, qui consistent à savoir s'exprimer et se comporter correctement lors de situation de communication spécifique et à structurer sa pensée ? En effet, il est question de l'acquisition de toutes ces compétences via ces langues.

Ainsi, la Charte Nationale de l'éducation et de la formation (1999) a, dans un premier temps, défini pour l'école une politique linguistique cohérente et constante ayant pour but d'assurer la meilleure maîtrise possible de la langue arabe certes, mais aussi des langues étrangères, tout en développant les compétences de communication sous ses multiples formes. Cependant, le législateur confie à l'institution scolaire, par le biais de cet apprentissage, la mission de former un citoyen doté de certaines qualités telles que « être tolérant », « modéré », « créatif », « ouvert d'esprit », « respectant l'autre dans sa différence », « sachant prendre des initiatives », « prendre conscience qu'il n'est pas question que des « Droits », mais aussi des « Devoirs » tout en respectant le sacré, à savoir l'amour pour la patrie et la monarchie, avec la mise en avant de l'identité nationale / régionale et ancestrale ».

« L'internationalisation de la vie » fait que l'apprentissage des langues étrangères est devenu une nécessité. Il est, d'ailleurs, l'un des points importants sur lequel on a insisté dans les fondements de la charte (1999). Cette présence, avec toute sa charge symbolique et culturelle, n'est pas sans avoir un impact sur l'identité du sujet.

Nous nous sommes surtout basée sur le contenu de la charte de l'enseignement et de la formation (1999), et le cadre référentiel postérieur à cette date, plus précisément les orientations générales de (2002), date à laquelle l'étude des œuvres littéraires a débuté. Au Maroc, l'apprentissage d'une langue étrangère, qui se limitait aux faits de langue, a changé depuis les dernières recommandations et les orientations (2007), puisque cet apprentissage se s'appuie désormais sur une approche culturelle, cette distance aussi bien dans le temps : ces œuvres datent de différents siècles : 17-18-19-20, que dans l'espace : l'Europe et plus précisément la France.

« L'apprentissage est mis en situation d'acquérir un certain nombre de connaissances et de savoir-faire nécessaire à la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires ; pour développer la compétence comportementale indispensable pour saluer, pour entrer en contact avec les autres, pour parler de soi, pour obtenir une information, pour participer à des conversations et à des événements de la vie sociale. Mais aussi pour établir des relations avec les autres membres d'une communauté qui partagent une langue des codes comportementaux, des croyances ; une mémoire collective des valeurs morales et humaines. L'élève devrait être aussi amené à développer une réflexion lui permettant d'une part de comprendre et d'interpréter la société étrangère et de l'autre de réaliser son propre système de chacun. »¹

Les pratiques pédagogiques sont mises à l'œuvre afin de faire de l'école un lieu ouvert sur le monde et de préparer ainsi les apprenants / sujets à vivre ensemble dans l'acceptation des différences comme des ressemblances.

Nous avons fait le choix de l'enseignement du français au secondaire vu le public qui y étudie. Sans vouloir être exhaustive, il s'agit d'un choix méthodologique. Par ce registre linguistique, nous essayons de mettre en lumière toute l'importance de la maîtrise de la langue et par conséquent, celle de la pensée. Aussi, car le français est la langue

¹ Maddalena Carlo : l'interculturel, didactique des langues étrangères, Ed CLE International, 1998, PP 57/58.

d'enseignement dans les écoles post-baccalauréat (commerce, gestion, sciences de l'ingénieur, formations professionnelles, médecine...etc.). Or, beaucoup de bacheliers rencontrent de grandes difficultés au moment d'aborder l'enseignement supérieur. Ceci est le résultat de l'enseignement secondaire arabisé et l'enseignement supérieur en français qui constitue un grand problème à résoudre.

II- L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

1-Enseignement de la langue

L'acquisition de l'outil de la connaissance est décisive dans l'approche de "la conception de la transformation" du monde par la langue. Cette dernière peut être interprétée de plusieurs manières :

a- Le facteur subjectif a son rôle à jouer dans la connaissance, le système défini d'une langue influence le processus de la connaissance et assume une fonction spécifique.

b- « Le système défini d'une langue « crée » une image du monde (hors de laquelle rien ne peut cependant être donné dans la connaissance ». Autrement dit, le rôle du langage dans le processus de la connaissance est capital.

D'ailleurs, Leibniz a défini "les mots " comme des « miroirs vivants de l'univers ». Ce ne sont pas de simples réceptions et enregistrements passifs, mais des actes de l'esprit, chacun de ces actes originaux dessine pour nous une esquisse particulière et neuve, un horizon déterminé du monde objectif. »¹

Cette présentation du rôle actif de la langue dans le processus de l'acquisition du savoir est indispensable pour traiter la problématique du rapport de la pensée et de la langue, en interférence avec d'autres facteurs à savoir le psychologique, le sociologique, le culturel, le religieux et le politique.

¹Adam Schaff , Ibidem, P 39

En outre, c'est surtout à l'école soviétique de la psychologie génétique, fondée par L.S.Vygotsky¹, que l'on doit le fait d'articuler le langage et la pensée.

Dans son ouvrage « Les mots et les choses »² (1966, P51), Michel Foucault s'exprime ainsi : « sous sa forme première, quand il fut donné aux hommes par Dieu lui-même, le langage était un signe des choses absolument certaines et transparentes, parce qu'il leur ressemblait [...] La question de savoir s'il y a une ressemblance de structure (isomorphisme) entre les choses (le monde extérieur), ou plutôt entre nos pensées sur ces choses, et la langue qui nous sert à les transmettre n'a pas cessé d'occuper les penseurs. Est-ce que notre langue est responsable de nos concepts et des systèmes qu'ils forment dans notre conscience, ou est-ce que la langue reflète ceux-ci de sorte que la connaissance de la langue (des mots et des formes) est notre seul moyen de connaître les choses. »³

Il faut souligner, qu'en aucun cas la langue n'est un outil passif de l'expression, au sein du système linguistique, c'est l'ensemble des expériences accumulées, à savoir tout l'héritage. Mais aussi, c'est un moyen qui permet aux générations futures de comprendre le rapport entre les langues d'une part et les sociétés, cultures, idéologies de l'autre, c'est-à-dire la capacité à lire et interpréter le monde (S.Ulman).

D'ailleurs, selon Benjamin Lée Whorf, c'est notre langue qui nous fournit la forme de l'expérience que nous croyons avoir de l'univers, notre « vision du monde »⁴.

¹ L'ouvrage le plus capital dans ce domaine est le livre de L.S.Vyotski, "la pensée et la chose".

² Michel Foucault : Les mots et les choses Une archéologie des sciences humaines, Gallimard, Paris, 1966, P 51

³ Michel Foucault : Les mots et les choses Une archéologie des sciences humaines, Paris, Gallimard, 1966, P 51 par Bertil Malberg, in Analyse du Langage au XXe siècle théories et méthodes P.U.F Paris 1983 P275

⁴ Benjamin Lée Whorf in "Linguistique" publié sous la direction de Frédéric François-P.U.F. Paris 1980, p326

Le statut de toute langue est lié à l'usage social qu'on en fait. Par conséquent, au Maroc, les apprenants du monde rural et du monde urbain n'auront pas la même relation avec le français, ni la même représentation de cette langue. La dimension socioculturelle et les conditions de vie des apprenants conditionnent l'apprentissage en général, mais surtout l'apprentissage du français.

Comment réagir par rapport aux dispositions sociocognitives et sociolangagières des apprenants, qui ont une grande influence sur leurs rapports au savoir, à titre d'exemple les pratiques éducatives familiales ? Il est certain que le contexte sociogéographique au sein duquel l'apprenant va œuvrer au quotidien, est déterminant dans le processus d'apprentissage. Comme le soulignent François Dubet et Guy Vincent, il y a une dialectique entre les modes de socialisation antérieurs et extérieurs à l'école et celles propres aux familles dans un milieu social différent, c'est-à-dire détenant déjà un degré de culture avant même leur entrée dans ce lieu institutionnalisé, qui est l'école.¹

Pendant la situation pédagogique, l'apprenant est confronté lui aussi à gérer la situation de communication au sein de laquelle il est amené à interagir avec le professeur et avec ses camarades de classe. Cette interaction se trouve régie par un ensemble de règles, d'autant plus qu'il est question de classe de français, une langue étrangère, et dont les supports programmés ont pour objectif son acquisition.

En ce qui concerne la relation des apprenants et l'intérêt qu'ils portent à la discipline, il est vrai que l'ensemble des professeurs dénotent une quasi absence d'implication, d'engagement personnel et de plaisir d'apprendre. Ceci engendre l'absence de valeur ajoutée qui devrait donner du sens personnel au savoir acquis.

¹ Cité par Jean-Yves Rocheux, pratiques de savoirs et cultures scolaire : un impensé de la démocratisation ? pour une conception forte de la question culturelle et de la question sociale à l'école in collectif, P347.

2-Le niveau de langue des apprenants

Il faut souligner ici que notre étude porte sur les lycéens. Dans ce sens, il convient de rappeler que les orientations pédagogiques pour l'enseignement du français dans le cycle qualifiant (secrétariat général, 2007) estiment que les règles de base de la langue française s'effectuent à l'école primaire et au collège. Au lycée, l'apprenant est plutôt dans la maîtrise autant à l'écrit qu'à l'oral « L'élève qui accède au cycle secondaire qualifiant est déjà capable de s'exprimer de manière correcte et efficace dans des situations de communication complexe. » (MEN Orientations générales pour l'enseignement du français dans le cycle secondaire qualifiant). Mais, peut-on exiger des apprenants de faire de l'analyse littéraire, alors que leur niveau linguistique, très bas, fait l'unanimité des professeurs. C'est une réalité « amère » à laquelle sont confrontés au quotidien les professeurs de français.

Certes, l'importance de la littérature dans l'acquisition de la langue est incontestable, mais comment faire dans le cas de ces apprenants, sachant que l'étude des textes littéraires ne peut se faire sans connaissances mêmes élémentaires en grammaire et en linguistique qui en construisent le sens. Ces apprenants doivent prendre conscience que les choix grammaticaux ne sont jamais gratuits dans un discours à l'écrit comme à l'oral. Autrement dit, on ne peut pas enseigner une langue sans pour autant insister sur les enjeux grammaticaux qui président à la cohérence des discours dans cette langue.

Il faut aussi souligner que la langue peut inspirer le sentiment d'appartenance, comme elle peut inspirer le sentiment d'exclusion. L'étude d'un texte littéraire, au-delà des connaissances linguistiques et sémantiques qu'il dégage, permet :

« d'une part le développement des capacités cognitives des élèves, l'observation, le classement, la confrontation, l'interprétation et d'autre part les amener à reconnaître leurs comportements, leurs habitudes, leurs modèles identitaires non plus comme innés , naturels, universels, mais

inscrits dans une dimension sociale et historique, ayant le même statut que tout autre système culturel. »¹

Concernant l'apprentissage d'une langue et le mode de pensée, différentes disciplines s'y sont intéressées à savoir l'anthropologie, la sociologie, psychologie sociale et dernièrement la didactique des langues. Il se trouve que la nature des préjugés et stéréotypes joue un rôle très important dans l'apprentissage d'une langue, dans notre cas, le français.

Selon Perrenoud, ces conceptions : « qui font partie d'un système de représentations qui a sa cohérence et ses fonctions d'explication du monde »², sont préexistantes, et bien sûr, liées à la culture des apprenants et à leur réalité socioculturelle. Il s'agit de développer un ensemble de compétences dans une classe de français, entre autres la compétence socioculturelle. Dans le sens où lors de l'étude d'un texte ou un extrait, l'enseignant est amené à dégager et à mettre en exergue les valeurs abordant l'aspect littéraire, poétique et culturel évoquant ce qui est lié à la citoyenneté, voire à l'universalité.

Le statut de la langue française va au-delà de l'enseignement de la littérature. Il est question de la réussite scolaire et universitaire des apprenants, et bien sûr de leur réussite sociale en tant que citoyens.

3- Le bilinguisme

La langue maternelle qui peut être l'arabe ou le berbère et la langue étrangère qui est le français ont des caractéristiques sémantiquement, culturellement, historiquement différentes. N'importe quelle langue est plus qu'un instrument de communication, plus même qu'un instrument permettant d'agir sur les sentiments des autres et d'exprimer les siens « Chaque langue est aussi une façon de classier. Ce qu'on pense et ce qu'on sent, et la façon dont on rapporte ce qu'on pense et ce qu'on sent, tout cela est, à n'en pas douter, Conditionné par l'état

¹Mohamed Zaïri, La dimension interculturelle dans l'apprentissage d'une langue vivante. Perspective de : enseignement : méthode, programme, manuel, P 77

² Perrenoud : construire des compétences, Ed ESF, Paris, 1999, P 29

physiologique de l'individu, par son histoire individuelle, par ce qui se passe réellement dans le monde extérieur ».¹

Il faut ajouter que la langue est un moyen d'expression et d'assimilation d'une culture. Certes, les langues en présence (langue maternelle et langue étrangère) n'ont pas la même fonctionnalité. La langue maternelle (Darija ou berbère) c'est la langue de communication d'interaction, en revanche l'arabe classique et le français sont des langues de transmission du savoir et de la connaissance à l'école, au lycée et à l'université.

III - CULTURE ET LITTÉRATURE

Il s'agit d'abord d'essayer de définir la culture et la littérature. Comment la dimension culturelle, humaine porteuse de valeurs citées dans la charte, est mise en évidence ou pas dans une situation de classe de français, ainsi que le choix des supports comme moyen pour y parvenir ?

Une démarche interactive est primordiale d'autant plus qu'elle permet une plus grande communication : entre enseignant/élèves, surtout les élèves en difficulté, et bien sûr la communication élèves/élèves. Ce climat favorable régnant au sein d'une classe permet de réaliser la complémentarité entre l'apprentissage linguistique et l'apprentissage social, du moment que la langue est mise en action dans des situations d'apprentissage réelles.

1 - Définition de la culture

Cette thématique est en relation avec la culture scolaire et la sociologie de la culture, puisque la culture scolaire est un sous-système au sein du système culturel de la société en général. L'école, en plus d'être un lieu d'apprentissage et de transmission des savoirs, est aussi un lieu de transmission d'un savoir-être via l'éducation.

¹ Adam Schaff: langage et connaissance traduit du polonais par claire Brendel Editions Anthropos, Paris,1969. P116.

Par conséquent, il n'est pas question d'un savoir renfermé sur l'école et coupé de la vraie vie des sciences et de la culture. De la sorte, tous ces savoirs scolaires composent ensemble une culture. Il s'agit de l'enseignement du français comme langue étrangère porteuse d'une culture, donc d'un système de pensée. Les composantes plurielles des situations d'enseignement / apprentissage commencent à être prises en compte essentiellement à travers la didactique des langues, entendue comme une discipline nouvelle en sciences humaines et spécialement celle du Français Langue Etrangère.

Comprendre la langue/culture de l'autre, en plus de l'acquisition de la compétence de communication normalement, est l'un des moyens qui pourrait favoriser la transmission de valeurs et d'expériences humaines, ainsi que d'autres modes de pensée.

On parle de plus en plus de « compétence interculturelle », c'est-à-dire de démarche, qui amènerait l'apprenant à une réflexion sur sa culture et son identité propres, où seraient analysées les notions de représentation, de stéréotypie, d'altérité et d'identité...etc.

Les représentations construites autour des trois langues nationales ne sont pas les mêmes. Normalement en ce qui concerne le français au lycée, les apprenants auraient dû être dans la phase de redéploiement de la langue française, sachant que la majorité des lycéens sont encore au stade de l'apprentissage de la langue (élémentaire). Aussi, la plupart ne portent aucun intérêt pour la langue car d'après eux, elle n'est pas un moyen de socialisation.

Dans l'enseignement du français ou plus précisément l'initiation à la littérature française, la langue française est porteuse d'un message, véhiculé par une culture. Ainsi, au-delà de l'enseignement / apprentissage du français, la dimension culturelle est omniprésente. Toute la question est de répondre aux deux questions suivantes : est-ce que ce message culturel est transmis ?, et aussi est-ce qu'il est reçu ou pas, par les concernés, c'est-à-dire les apprenants ?

A propos des œuvres au programme, au lycée marocain, il convient de souligner qu'aussi bien, pour le cas français que pour le cas francophone (auteurs maghrébins), les textes émanent d'auteurs réputés : Guy de Maupassant, Théophile Gautier, Molière (pour le tronc commun), Ahmed Sefrioui, Jean Anouilh, Victor Hugo (pour la première année), et Voltaire, Mohammed Khaïr Eddine, Balzac (pour la deuxième année).

Cette diversité concerne à la fois les œuvres, les siècles de leur apparition, les auteurs et les courants littéraires qu'ils incarnent, les nationalités et les cultures qu'elles diffusent. Ce choix institutionnel n'est pas fortuit. Il est conçu dans le but d'être au service des recommandations déployées dans la charte nationale de l'éducation et de l'enseignement.

L'arrière-plan culturel est très important dans la compréhension du message véhiculé par une langue, à savoir le cas du français dans ces œuvres. En effet, que celles-ci soient d'auteurs français ou d'auteurs maghrébins, ces derniers renvoient forcément à un univers culturel précis. Cette réflexion sur l'intérêt de l'interculturel comme l'un des moyens pédagogiques utilisés pour la construction d'une certaine identité, dans le sens où la littérature est l'un des champs sollicité et propice à ce type de réflexion.

Dans cette optique interculturelle, la réflexion porte sur la relation entre la construction du savoir et des connaissances aussi bien linguistiques que culturelles. Il est question du rapport à l'autre par le biais de différentes représentations des apprenants le concernant.

Dans les deux œuvres de littérature maghrébine d'expression française au programme, en l'occurrence, "La boîte à merveilles" d'Ahmed Sefrioui , pour la première année du Bac, et « il était une fois un vieux couple heureux » de Mohammed Khaïr Eddine, pour la deuxième année Bac, toutes sections confondues, les deux auteurs précités, tout en abordant différents thèmes relatifs à la société et à la culture marocaines,

ont tenu aussi à employer des termes ainsi que des expressions puisés dans les langues arabe et amazighe.

Ces œuvres, écrites en langue française, mais qui, de temps en temps, font le choix de la traduction, comme moyen de mettre en valeur aussi bien la culture arabe qu'amazighe. L'auteur se trouve à décrire une réalité qui est son univers, sa société, sa culture en langue française. C'est aussi l'univers des apprenants qui se trouve décrit en langue étrangère, et pour certains d'entre eux c'est une langue « étrange ».

Ainsi, dans la « boîte à merveilles' », Ahmed Sefrioui recourt à un champ lexical relatif à la tradition, aux coutumes de la vie quotidienne. Dans « il était une fois un vieux couple heureux », Mohammed Khaïr Eddine fait référence à la culture, aux traditions, à l'histoire, et surtout au cadre spatial, à savoir le sud marocain, qu'il présente comme une sorte d'invitation de l'Autre à découvrir mais aussi à se découvrir soi-même (cette autocritique). Les deux auteurs font un choix linguistique et lexicologique, qui n'est pas fortuit. En effet, il a plutôt une symbolique liée à une sorte de revendication identitaire. Par ailleurs, au-delà de cette revendication, c'est aussi une combinaison entre le spécifique et l'universel, que la littérature permet en dépit des difficultés à liées à leur cohabitation.

Dans ce cas, peut-on dire que les deux œuvres répondent à une certaine attente plébiscitée dans la charte nationale de l'éducation et de l'enseignement ? En général oui, mais est-ce que cela est souligné par les professeurs, surtout en ce qui concerne M.Khaïr Eddine, qui, dans son œuvre, a plusieurs fois évoqué ce tiraillement entre la tradition et la modernité, laquelle modernité n'est visiblement, pour l'auteur, que façade et apparences trompeuses.

2-A propos de l'influence de la lecture sur les élèves

Dans l'enseignement de l'œuvre littéraire, l'initiation à la littérature est portée plus sur l'identification générique, typologique, thématique, situationnelle et culturelle de ces œuvres. En effet, l'objectif de cet enseignement est de doter l'apprenant de compétences linguistiques et

communicationnelles, sans pour autant négliger les autres directives de la charte nationale de l'éducation et de l'enseignement de 1999, à savoir former un citoyen doté d'une culture, ouvert, libre, réfléchi et capable d'interagir avec d'autres.

Il est question de la logique d'exposition, la dimension d'éducabilité comme « l'ensemble des actions que la société accomplit et des mesures qu'elle met en œuvre pour transmettre des choses aux enfants »¹. Il s'agit de l'interaction entre les logiques de la forme scolaire et d'enseignement et les logiques sociales. Ainsi, le contexte scolaire se trouve régi par le foisonnement des logiques du socioculturel, des présupposés qui sous-tendent les pratiques scolaires et les choix pédagogiques.

C'est ce sens d'éducabilité et d'exemplarité que mentionne M. Bakhtine à propos du genre romanesque : « Forme de récit qui montre l'homme dans son perpétuel devenir »². Autrement dit, ce qui favorise l'instruction sociale et qui est porteur des valeurs, jouant le rôle d'interaction entre le texte littéraire et le lecteur. Une œuvre s'offre ainsi comme une représentation ou une imitation du réel.

Malheureusement, il est à noter le peu d'intérêt que les apprenants témoignent pour la littérature française. Chacun justifie sa position en se référant à l'ensemble de ses représentations. Dans ce sens, leur choix, porté sur la littérature maghrébine d'expression française, est dû surtout au fait que ces deux œuvres évoquent leur quotidien, leur société et surtout leur culture. Par ailleurs, ce qui nous a encore plus frappé c'est le côté nationaliste : « Car ces auteurs sont marocains ».

En effet, dans le cas de la plupart des œuvres programmées, nous sommes loin de l'époque de leur production, où d'ailleurs, ces écrits diffusaient les valeurs collectives d'une société donnée, avec toute la symbolique du Héros. N'est-ce pas là où se trouve ce décalage entre les

¹ Franc Morandi : Introduction à la pédagogie, Ed Armand Colin, 2006, p85

² M. Bakhtine : Esthétique et théorie du roman, Ed Gallimard, 1987.

héros d'autre fois, alors que notre époque, et spécialement notre société, vit au rythme d'autres types de héros et de valeurs.

Il est vrai que l'étude d'une œuvre littéraire, hors tout contexte, les décourage, car pour parvenir à contextualiser cet apprentissage de la langue française, l'enseignant doit prendre en considération leurs représentations culturelles ainsi que leur vécu au quotidien. On y trouve toutes les représentations : dramatique, narrative, etc., selon le dispositif rhétorique et linguistique, bref, toute la richesse culturelle dont les apprenants ne saisissent pas l'importance.

Dans ce sens, comme l'a mentionné Morandi, les conditions de tout apprentissage sont révélatrices dans ce processus. L'activité propre à l'apprenant, qui résulte de ses structures mentales est déterminante dans le façonnement, de ses savoirs. Ainsi, ce n'est pas parce que l'enseignant enseigne que l'apprenant apprend. On peut dire que les comportements et les actions ne peuvent être des faits isolés ; il y a forcément une relation de cause à effet. Quant à l'importance de l'arrière-plan social qui conditionne la relation à la langue et la pratique de cette langue, il convient de rappeler que cette dernière s'inscrit dans une dimension identitaire très forte et fondamentale.

Le langage est fortement déterminé par la structure profonde de la culture. De Marx à Foucault, en passant par Durkheim, Weber, Lévi-Strauss, Labov, Goffman, Bakhtine, ces auteurs mettent en relation langage, culture et société à savoir un mode de pensée.

CONCLUSION

Il est certain que les concepts : langue et langage sont déterminants et même vitaux pour la réussite du projet gouvernemental et ses finalités concernant l'enseignement. Dans la conjoncture actuelle, la question à poser est la suivante : est-ce que ces apprenants sont dotés d'outils et facultés leur permettant de saisir tout le message explicite ou implicite d'une telle programmation et par conséquent de ce savoir enseigné ? .

Dans cette perspective, les instances politiques et éducatives ont mis en place des programmes ayant pour objectif d'améliorer la connaissance certes, mais aussi à prôner la tolérance et la compréhension mutuelle.

Le socle fondamental est porteur d'un ensemble de finalités de cet enseignement. En plus, il est à noter la présence d'une pluralité linguistique (arabe-berbère-français). Donc, cette diversité linguistique est susceptible être une richesse synonyme d'ouverture sur les divers horizons. Elle se trouve au contraire, l'une des causes des ratages successifs du système éducatif au Maroc. Et la politique éducative se trouve tantôt dans le déracinement tantôt dans le repli identitaire.

Aussi, il ne faut pas négliger l'intérêt capital du concept de « transfert ». En effet, il est vrai que les apprenants n'ont pas la même façon de puiser dans les connaissances acquises, et par conséquent d'agir, c'est-à-dire qu'ils ne réagissent pas de la même manière face aux étapes de l'acquisition du savoir : l'assimilation, la mobilisation de ces savoirs.

Le rôle actif de la langue dans le processus de l'acquisition du savoir est indispensable pour traiter la problématique du rapport de la pensée et de la langue, en interférence avec d'autres facteurs à savoir le psychologique, le sociologique, le culturel, le religieux et le politique. Il ne faut pas ignorer que tout milieu culturel est chargé d'une multiplicité de modes de représentations.

Enfin, cet instrument, qu'est la langue, apparaît comme une barrière infranchissable bloquant tout apprentissage, toute expérience personnelle, voire, toute construction d'un "je" en tant que sujet apprenant. C'est toute la relation au monde extérieur qui se trouve entravée et bafouée.

BIBLIOGRAPHIE

Bakhtine Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Ed Gallimard, 1987.
Fehr, Johannes : « Le mécanisme de la langue, Entre linguistique et psychologie : Saussure et Flournoy », *Revue Langues* No 120, Paris, 1995.

Foucault Michel, Les mots et les choses, Une archéologie des sciences humaines, Gallimard, Paris, 1966.

Hameline Daniel, L'éducation, ses images, et son propos, ESF éditeur, Paris, 1986.

Lefèvre Henri , Qu'est-ce que penser ?, Editions Publisud, Paris, 1985.

Maddallena Carlo, L'interculturel, didactique des langues étrangères, Ed CLE International, 1998.

Malmberg Bertil, Analyse du Langage au XXè siècle théories et méthodes, P.U.F Paris, 1983.

Morandi Franc, Introduction à la pédagogie, Ed Armand Colin, 2006.

Perrenoud Philippe, Construire des compétences, Ed ESF, Paris, 1999.

Reboul Olivier, Le langage de l'éducation, Ed PUF, Paris, 1984.

Schaff Adam, Langage et connaissance, traduit du polonais par Claire Brendel Editions Anthropos, Paris, 1969

Sadiqui Mina, De l'enseignement de la littérature aux dialogues de cultures : esquisse d'une didactique du texte littéraire en classe de FLE, Université Moulay Ismail, Meknès.

Etude du processus de figement dans les constructions verbales en tachelhit : le rôle des déterminants

Zahra TAIFOUR,

Résumé

Cet article est une ébauche de réflexion sur le concept de processus de figement dans les langues. Cette notion, souvent citée dans les définitions consacrées à ce phénomène, n'est pas décrite de manière à expliciter sa nature ou son origine. Nous tentons dans la présente étude d'attirer l'attention sur le rôle que pourraient jouer les déterminants dans le figement des expressions dont le sens est opaque. Nous recourons à des tests d'adjonction ou d'omission de déterminants démonstratifs, indéfinis et possessifs appliqués à des expressions tirées d'un corpus authentique collecté au cours de notre thèse intitulée « le figement en amazighe, étude de la locution verbale en tachelhit ».

Introduction

Etudier le figement dans les langues n'est pas une tâche aisée, car on se trouve, dès le départ, face à une difficulté majeure ; c'est l'absence d'une définition rigoureuse G.GROSS (1996, p.3). En effet, dans les études consacrées au figement, on remarque que l'on met souvent en exergue le caractère extrêmement complexe de ce phénomène, ce qui explique pourquoi il est difficile de lui attribuer une définition simple et claire.

Par ailleurs, on constate l'utilisation du terme processus dans la plupart des définitions proposées, sans jamais fournir d'explications concernant la nature de ce processus ou comment il se réalise.

Dans le présent article, nous nous intéressons au processus de figement en tachelhit. Autrement dit, il s'agit de s'interroger sur la manière par laquelle une suite de mots dont les combinaisons de sens sont libres se transforme en une suite dont le sens n'est pas déduit de la somme des sens de ses constituants.

Nous tenons à préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une étude diachronique, car nous ne disposons pas actuellement de moyens requis pour nous engager dans ce genre d'analyse, étant donné que le tachelhit et l'amazighe en général font partie de la culture orale. Il s'agit plutôt de procéder à des tests d'omission ou d'adjonction appliqués à des constructions verbales figées afin de dégager les éventuels changements qui se produisent dans leur sens.

Nous nous intéressons tout particulièrement au rôle des déterminants dans le figement des constructions et des locutions verbales en tachelhit, à travers l'analyse d'un corpus authentique collecté essentiellement à partir des conversations avec les natifs de tachelhit.

1. Figement et processus de figement

Définir le figement comme un processus revient à s'interroger sur la nature de ce processus et sur son origine. Cette question majeure est liée à la définition même de la notion. G.GROSS cite dans ce sens plusieurs travaux de recherches universitaires et de publications pour le grand public, notamment celles de P.GUIRAUD 1980 ; R.MARTIN 1996, ainsi que les publications de REY et CHANTEREAU 1979 et de Cl. DUNETON 1990.

Par ailleurs, on ne peut pas aborder la notion de processus de figement sans la relier à celle de l'origine d'une expression figée. Nous nous référons dans ce sens à la distinction faite par G.GROSS (1996, p.20) entre deux origines du figement ; l'une est externe et l'autre interne. L'origine externe est liée aux événements historiques [...], mythologiques [...], religieux [...], ou constitue des réminiscences littéraires. Il cite aussi D.GAATONE (1984) qui « a mis l'accent sur le fait que le figement représente l'insertion d'une langue dans l'histoire » (G.GROSS, 1996, p. 22).

Quant à l'origine interne, elle tient à l'histoire linguistique interne ; c'est-à-dire que toutes les langues conservent les traces d'un état de langue antérieur, ce que G.GROSS (1996, p.22) appelle des « blocs erratiques ».

A ce titre, S. MEJRI, dans son article « Figement et dénomination », conclut parmi les éléments de définition du figement

qu'il s'agit d': « un processus linguistique inhérent aux langues naturelles par lequel des séquences linguistiques, initialement employées comme séquences discursives libres, se trouvent, pour des raisons diverses, partiellement ou entièrement solidifiées... » (MEJRI 1997, p. 610). En effet, le figement peut être abordé sous deux angles différents :- Soit en tant que « processus qui amène un syntagme libre à se bloquer », c'est-à-dire, en tant que processus diachronique ; - soit en tant que « résultat de ce processus ».

Pour le cas de la langue amazighe, il est très difficile de cerner l'origine de ces expressions ou le processus diachronique qui a conduit à leur figement. Cela est dû essentiellement au manque de documents portant sur l'état antérieur de cette langue. Dès lors, nous écartons de notre étude toute analyse diachronique. Ainsi, nous considérons les locutions verbales comme étant le résultat du processus de figement. C'est d'ailleurs sous cet angle que le figement est généralement abordé par les chercheurs dans le domaine.

2. Etude du rôle des déterminants dans le figement en tachelhit

G. GROSS considère la détermination comme étant :

« un ensemble de moyens morphologiques dont le rôle est d'actualiser les substantifs, que ces derniers soient des arguments ou des prédicats »¹

Dans le même angle de vue, P.A.BUVET, pense que la détermination comprend : « l'ensemble des éléments constitutifs des groupes nominaux qui ne sont pas des substantifs-têtes »².

Cependant, G.GROSS fait remarquer que la détermination ne relève pas seulement du groupe nominal, « mais de la phrase entière. En effet, la nature sémantique et aspectuelle du prédicat influe sur la nature de la détermination des groupes nominaux arguments »³

¹ GROSS, G., Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions, Edition Ophrys, Collection L'Essentiel, 1996, p. 61.

² BUVET, P.A., « Les modifieurs des noms au regard du figement : le cas des groupes prépositionnels », Le figement linguistique : la parole entravée, Champion, Paris, 2011, p. 235.

³ GROSS, G., Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions, Edition Ophrys, Collection L'Essentiel, 1996, p. 61.

Il donne l'exemple de la phrase : Cette usine importe (des clous, du clou) : le substantif (comptable) reçoit ici une détermination générique. Cette usine apprécie (*des, *du, les) clous : où le changement du verbe entraîne le changement de l'actualisation des arguments.

S'il est vrai que la nature sémantique et aspectuelle du prédicat influence la détermination des groupes nominaux arguments, est-ce que l'actualisation ou la non actualisation des noms peut contribuer au figement ou à la liberté combinatoire d'une suite donnée en tachelhit?

Rappelons tout d'abord que l'un des critères de figement les plus cités par les chercheurs dans le domaine (G.GROSS, M.GROSS...) est l'impossibilité d'actualisation individuelle des éléments qui constituent la suite figée. L'actualisation du prédicat se fait par la conjugaison et celle des arguments se fait à l'aide des déterminants.

Avant d'entamer l'étude de l'impact des déterminants dans le figement en tachelhit, nous présentons dans ce qui suit le résultat du dépouillement de notre corpus authentique composé de 1500 locutions et constructions verbales en tachelhit.

2.1. Présentation numérique

L'étude de la présence des déterminants dans les locutions verbales qui composent notre corpus a révélé les données illustrées dans le tableau suivant :

Type de déterminant	Nombre
Les possessifs	525
Les indéfinis	9
Les démonstratifs	5

Le premier constat qui se dégage de ce tableau est sans doute la prédominance des déterminants possessifs, qui sont au nombre de 525, la rareté de certains déterminants et l'absence complète des autres.

Si l'absence des déterminants définis s'explique par l'absence d'un morphème de définitude en amazighe, comment peut-on expliquer l'absence de certains types de déterminants et la rareté des autres ?

A première vue, on peut relier cette absence, ou quasi absence, au figement des locutions étudiées, étant donné que les éléments constitutifs d'une suite figée ne peuvent pas être actualisés individuellement. Or, le nombre important des déterminants possessifs n'appuie pas cette hypothèse. Autrement dit, la non actualisation des éléments constitutifs d'une expression figée concerne tous les types de déterminants, et les déterminants possessifs ne constituent pas une exception.

Il s'agit dans ce qui suit de soumettre les locutions du corpus étudié à des tests d'adjonction des déterminants qui sont rares ou absents et d'omission des déterminants les plus récurrents, c'est-à-dire les possessifs, afin d'observer le changement qui s'opère dans le sens d'une suite donnée. Cela permet de vérifier l'impact de la présence ou de l'absence des déterminants sur le figement des locutions verbales en tachelhit.

2.2. Adjonction de démonstratifs

Le déterminant démonstratif n'apparaît que quatre fois dans le corpus étudié. Cependant, il existe plusieurs cas où il est possible d'insérer un démonstratif dans la phrase ou de le substituer à un autre déterminant.

Considérons la phrase suivante :

(1a) - ar itḍwwar yizi-nnk i lqqndil

Il-tourner mouche-ta à lampe à l'huile

Ta mouche tourne autour de la lampe à l'huile.

Tu cherches des ennuis.

Il est possible dans cette phrase de remplacer le possessif nnk (ta) par le démonstratif ad (cette) :

(1b) - ar itḍwwar yizi ad i lqqndil

Il-tourner mouche-cette à lampe à l'huile

Cette mouche tourne autour de la lampe à l'huile.

Toutefois, un grand changement se produit dans le sens de la phrase qui devient complètement libre, avec le changement de détermination.

La locution (1a), possède un sens non compositionnel dans la mesure où izi (la mouche) est un objet qui ne peut pas être lié à une personne par un rapport de possession. De ce fait, la suite n'est valable que dans son acception figurée.

Par contre, dans (1b), la substitution du déterminant possessif -nkn (son) par le démonstratif à valeur déictique ad (ce) procure à la phrase un sens transparent.

Cela s'observe également dans les phrases (2a) et (2b)

(2a) - tusea tqššabt-nns
Elle-être large vêtement-son.
Son vêtement est large.

Se dit d'une personne gentille
qui reflète un état d'esprit
toujours gai et décontracté.

(2b) - tusea tqššabt-ad
Elle-être large vêtement-ce.
Ce vêtement est large.

Dans d'autres locutions, il est possible d'insérer un démonstratif et d'obtenir ainsi des phrases dont le sens est compositionnel, comme on peut l'observer dans (3a) et (3b) :

(3a) - ur izdar a(d) issnkr tafullust f tglayt
Ne pas il-pouvoir il-soulever poule de œufs
Il ne peut pas soulever la poule de ses œufs
Il est incapable de surmonter le moindre obstacle.

Avec l'adjonction du démonstratif ad ou ann (cette) après tafullust (la poule), le sens devient transparent.

(3b) - ur izdar a(d) issnkr tafullust-ad f tglayt
Ne pas il-pouvoir il-soulever poule-cette de œufs
Il ne peut pas soulever cette poule des œufs.

La même remarque est valable pour les suites (4a) et (4) ;

(4a)- zzman t idan
Ils-effrayer-le- chiens.

Les chiens l'ont effrayé.

Se dit d'une personne dont l'état psychique s'est détérioré et devenu lamentable. Il a l'air choqué.

(4b)- zzman t iđan-ad
Ils-effrayer-le- chiens-ces.
Ces chiens l'ont effrayé.

2.3. Adjonction de déterminants indéfinis

Les déterminants indéfinis n'apparaissent que neuf fois dans le corpus. Mais, il est possible d'insérer des indéfinis dans un nombre non négligeable de locutions.

Cette insertion affecte le sens des suites analysées, comme le montrent les exemples (5a) et (5b) :

(5a)- ibbi gis ugru
Il-mordre en lui grenouille.
La grenouille l'a mordu.
Il n'est pas raisonnable, il est fou.

Si on ajoute le déterminant indéfini yan (un) à cette suite de mots, on obtiendra une phrase dont le sens est compositionnel :

(5b)- ibbi gis yan ugru
Il-mordre en lui un grenouille.
Une grenouille l'a mordu.

2.4. Le possessif dans les locutions verbales en tachelhit

Comme il a été souligné plus haut, le possessif est le déterminant le plus récurrent dans les expressions analysées. Aussi, les tests effectués consistent à supprimer ce type de déterminant.

On rencontre le plus souvent le déterminant possessif dans les expressions exprimant un sentiment, via l'emploi des noms des parties du corps humain. Nous présentons ici quelques exemples (6a), (7a) :

(6a)- tħrg tasa-nns
Il-brûler foie-son.
Son foie est brûlé.
Il a du chagrin.

(6b)- tħrg tasa
Il-brûler foie-son.
Le foie est brûlé.

Il m'a cassé la tête.

(7a)- irza agayyu-nu
Il-casser tête-ma.

(7b)- iṛza agayyu
Il-casser tête.

Il a cassé la tête.
Il me dérange.

Dans les phrases (6a) et (7a), il est possible de considérer les noms *tasa* (foie) et *agayyu* (tête) dans leur sens premier, s'il s'agit d'un contexte dans lequel ils renvoient aux abats d'animaux de boucherie destinés à la consommation humaine.

A part ce contexte particulier, il n'est pas possible d'adopter le sens premier de ces noms, surtout si on se réfère aux parties du corps humain. Ainsi, la présence des déterminants possessifs dans les locutions (6a) et (7a) leur procure un sens non compositionnel ou idiomatique.

L'omission des déterminants possessifs dans (6b) et (7b) a pour résultat des expressions dont le sens est synthétique. Néanmoins, ces expressions sont moins transparentes en dehors de leur contexte d'énonciation.

Il existe par ailleurs des locutions où l'omission du déterminant possessif donne lieu à des expressions dont le sens est tout à fait transparent, même hors contexte d'énonciation.

Ce cas est illustré par les suites (8a), (8b), (9a) et (9b) :

(8a)- ur ra(d) ig yilm-nnk i
tkššult

Ne pas il-servir peau-ton à
barate.

Ta peau ne conviendra pas à la
fabrication d'une barate (pour
faire le petit lait).

Tu risques ta peau.

(8b)- ur ra(d) ig yilm i tkššult
Ne pas il-servir peau à barate.

La peau ne conviendra pas à la
fabrication d'une barate (pour
faire le petit lait).

(9a) - kkisy d ax^ws-nns

Je-arracher dent-sa.

J'ai arraché sa dent.

Je me suis débarrassé d'une
personne qui me gênait.

(9b) - kkisy d ax^ws

Je-arracher dent.

Je me suis fait arracher la dent.

Ainsi, les phrases (8b) et (9b) ne posent aucune difficulté d'interprétation pour un non natif de la langue après l'omission du

déterminant possessif. Or, ces locutions perdent leur interprétation non compositionnelle avec l'omission du déterminant possessif :

Il se dégage de ce constat une hypothèse selon laquelle le déterminant possessif a un rôle à jouer dans le figement des locutions verbales en tachelhit, bien qu'il soit d'un paradigme tout-à-fait libre. Considérons les phrases (10a) et (10b):

(10a) - tbayn d tbayṛṛut-nns

Elle-apparaître renarde-sa

Sa renarde est apparue

Il a été démasqué.

(10b)- tbayn d tbayṛṛut

Elle-apparaître renarde

La renarde (l'animal) est app

En outre, le mot *tabayṛṛut* (la renarde) est utilisé dans cette phrase pour dénoter la malice d'une personne puisqu'il s'agit d'une caractéristique propre à cet animal. Dans ce cas, le contexte d'énonciation de la phrase, même s'il ne suffit pas à lui seul à la compréhension de la phrase pour quelqu'un qui ne connaît pas l'expression, permet de comprendre que le mot *tabayṛṛut* (la renarde) ne renvoie pas à l'animal.

Avec l'omission du pronom possessif *nns* (*sa*) dans la phrase (10b), le sens est devenu compositionnel. Dans la phrase prise littéralement, la relation entre *tabayṛṛut* (renarde) et le nom humain représenté ici par le pronom *nns* (*sa*) peut paraître comme une possession. Cette relation véhicule l'interprétation suivante : *sa renarde* « avoir une renarde en sa possession ».

Cependant, lorsque le contexte de production de la phrase montre qu'on ne se réfère à aucun animal, la relation possessive n'est plus perceptible. Par ailleurs, la relation possessive devient moins évidente lorsque l'objet possédé ne peut pas l'être ordinairement.

Dans la plupart des locutions qui contiennent des déterminants possessifs, les objets possédés ne sont pas des objets que l'on peut posséder ordinairement.

C'est le cas dans les locutions suivantes :

(1a) - *ar itḏwwar yizi-nnk i lqqndil*

Il-tourner mouche-ta à lampe à l'huile

Ta mouche tourne autour de la lampe à l'huile

Tu risques pour ta peau.

(3a) - *ar ittstutul frtllis-nnk i lamba*

Il-entourer insecte-ton à lampe

Ton insecte tourne autour de la lampe

Tu risques pour ta peau.

Il est invraisemblable de posséder un insecte ou une mouche. En effet, il ne s'agit pas ici de la mouche ou de l'insecte. Les deux locutions ont un sens opaque. C'est une manière de mettre en garde une personne qui tente de provoquer le locuteur. Comme l'insecte ou la mouche sont exposés au danger de brûlure lorsqu'ils tournent autour d'une lampe, une personne qui nous provoque risque de se faire mal.

La même remarque est valable pour la suite de mots (11a):

(11a)- amṣ izan-nnk

Tu-atrapper mouches-tes

Attrape tes mouches !

Mêle-toi de ce qui te regarde !

izan (les mouches) ne sont pas un objet possédé mais un objet qui dérange. Autrement dit, la locution veut dire que la personne en question au lieu de s'occuper à tuer les mouches qui dérangent les autres, elle s'intéresse à celles qui la dérangent elle-même.

Les mouches symbolisent ici tout ce qui peut occuper l'esprit d'une personne, tels que les soucis, les difficultés, les tracas...

De la même façon, ššiqṭ (migraine), lbḥṛ (la mer) et ssuq (le marché), ne sont pas pris dans leur sens premier dans les locutions suivantes :

(12a)- ur gigi tlla ššiqṭ-nns

Ne pas en moi elle-être migraine-sa

Sa migraine n'est pas en moi.

Je ne peux pas le supporter.

(13a)- ur ssny lqqblt-nns ula lbḥṛ-nns

Ne pas je-connaître direction de prière-sa ni mer-sa

Je ne connais ni sa direction de prière ni sa mer.

Se dit d'une personne mystérieuse.

(14a)- ur iemmr ssuq-nns

Ne pas il-être rempli marché-son

Son marché n'est pas plein.

On ne peut rien gagner avec lui. Il n'est pas honnête.

Par ailleurs, l'omission du déterminant possessif produit des phrases libres dont le sens est transparent.

(1b)- ar itḍwwar yizi i lqqndil

Il-tourner mouche à lampe à l'huile

La mouche tourne autour de la lampe à l'huile

(3b)- ar ittutul frllis i lamba
Il-entourer insecte à lampe
L'insecte tourne autour de la lampe.

(11b)- amḡ izan
Tu-attraper mouches
Attrape les mouches !

(12b)- ur gigi tlla ššqıqt
Ne pas en moi elle-être migraine
Je n'ai pas la migraine.

(13b)- ur ssny lqqblt ula lbḥr
Ne pas je-connaître direction de prière mer
Je ne connais ni la direction de la prière ni la mer.

(14b)- ur iemmr ssuq
Ne pas il-être rempli marché
Il n'y a pas beaucoup de monde dans le marché.
Nous remarquons que l'omission du possessif n'entraîne aucune modification dans la structure des suites (1b), (3b), (11b), (12b), (13b) et (14b). Or, cela affecte largement le sens de ces phrases et par là, leur figement.

Conclusion

En partant des locutions verbales de notre corpus, nous avons effectué des tests d'adjonction et d'omission de quelques types de déterminants. En effet, nous avons pu constater un changement dans le sens de certaines locutions qui devient libre dès que l'on ajoute ou on omet un déterminant.

Les tests ont abouti à trois types de locutions :

- des locutions qui deviennent des phrases dont le sens est libre avec l'adjonction d'un déterminant.
- des locutions qui deviennent des phrases dont le sens est libre avec le remplacement d'un déterminant par un autre.

- des locutions qui deviennent des phrases dont le sens est libre avec l'omission d'un déterminant possessif. Ce troisième type est le plus important du point de vue quantitatif.

Nous pouvons retenir comme conclusion l'importance du rôle des déterminants, les possessifs en particulier, dans le processus de figement en tachelhit. A ce titre, plusieurs questions se posent et s'imposent : Est-ce que les déterminants ont un impact sur le figement dans les autres variantes de l'amazighe et/ou dans d'autres langues ? Y a-t-il d'autres constituants dont l'absence ou la présence est susceptible d'affecter le figement d'une expression ? Ces questions et bien d'autres nous semblent déterminantes pour pouvoir apporter un nouvel éclairage sur la notion, jusque-là abstraite, de processus de figement dans les langues.

Bibliographie

- AMEUR M., « La composition en berbère : latitudes et contraintes, cas du vocabulaire grammatical », Néologie et terminologie grammaticale amazighe, Institut Royal de la Culture Amazighe, 2009, Rabat, pp : 85-94.
- ANSCOMBRE, J-C. et MEJRI, S., Le figement linguistique : la parole entravée, Champion, Paris, 2011.
- BOUKHRIS, F. et al., La nouvelle grammaire de l'amazighe, IRCAM, 2008.
- CHAKER, S., Textes en Linguistique berbère (Introduction au domaine berbère), Edition du CNRS, 1984.
- CHAKER, S., Linguistique berbère, étude de syntaxe et de diachronie, Editions PEETERS, Paris-Louvain, 1995.
- DUBOIS, J., Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973.
- DUNETON, C., Le bouquet des expressions figurées, Paris, Seuil, 1990.
- ELMOUNTASSIR, A., Dictionnaire des verbes tachelhit-Français (Parler berbère du sud de Maroc), L'Harmattan, 2003.
- FRANCOIS, J., et MEJRI, S., Composition syntaxique et figement lexical, Presses Universitaires de Caen, 2006.
- GONZALEZ REY, I., La phraséologie du français, Presses Universitaires Mirail -Toulouse, Mars 2002.

- GOUGHENHEIM, « Une catégorie lexico-grammaticale : les locutions verbales », Etudes de linguistique appliquée, N° 2, Erudition, Paris, 1971, pp. 56-64.
- GROSS, G., Les expressions figées en français, noms composées et autres locutions, Edition Ophrys, Collection L'Essentiel, 1996.
- GROSS, M., « Une classification des phrases « figées » du français ». Revue québécoise de linguistique, vol. 11, N° 2, pp. 151-185, 1982.
- HADDACHI, A., Dictionnaire de Tamazight, Parler des Ayt Merghad (Ayt Yafelman), 2002.
- MEJRI, S., « Figement et dénomination », Journal des traducteurs, Vol. 45, N°4, 2000, p. 609-621.
- MEJRI, S., Le figement lexical, descriptions linguistiques et structuration sémantique, Publications de la Faculté des Lettres de Manouba, Série linguistique, Vol. X, Université des Arts et Des Sciences Humaines, Tunis I, 1997.
- REY, A., CHANTREAU, S. (dir.), Dictionnaire des Expressions et Locutions. Paris : Éd. Dictionnaires LE ROBERT, Col. Les usuels, 1993.

AXE 3 : LITTERATURES

La revendication identitaire à travers la poésie francophone Marocaine et subsaharienne

Leila ERRHOUNI

La revendication d'une identité à travers l'expression française est une déchirure par l'acte de renoncer à une partie identitaire linguistique. Déchirure que Laâbi exprime en inventant un langage à sa tribu, ce qui implique que le poète s'écarte de la référence sociale pour s'inscrire dans un monde tribal pour lequel il réinvente le langage.

Maintenant je cherche à ma tribu
un langage
qui ne soit pas un alliage
viennent à mes phalanges
les cyclones d'arganiers 1

Le façonnage de son identité linguistique a subi à travers l'histoire plusieurs influences :

Des peuples parcourent ma langue²

Mais, rappelons-le, l'identité n'est pas immobile, elle est changeante, elle n'est pas statique, l'identité peut se redéfinir continuellement et de plusieurs manières, elle est la corrélation d'un ensemble d'éléments hérités d'un passé indépendamment de notre action et de notre volonté et un présent ouvert à tous les changements socioculturels, l'identité est toujours en perpétuelle composition.

La poésie selon Abdellatif Laâbi «est tout ce qui reste à l'homme pour proclamer sa dignité, ne pas sombrer dans le nombre, pour que son souffle reste à jamais imprimé et attesté dans le cri. 3», Laâbi, fondateur de la revue Souffles en 1966, se «veut faire respirer le

¹ Abdellatif Laâbi, Œuvre Poétique I, règne de Barbarie, p.23

² Abdellatif Laâbi, Œuvre Poétique I, Règne de Barbarie, p. 24

³ Abdellatif Laâbi, « Prologues », Souffles, numéro 1, premier trimestre 1966.

Maghreb à l'air libre¹ ». C'est une revue qui a structuré la production poétique en langue française avant de s'ouvrir sur d'autres productions artistiques et ultérieurement sur l'expression arabe, cette revue a été précédée par la publication en 1964 du manifeste Poésie Toute² écrit par Mostafa Nissaboury et Mohamed Khair-Eddine-Laâbi trouve que la production en langue française « ne pouvait être qu'une littérature terroriste, c'est-à-dire une littérature brisant à tous les niveaux (syntaxe, phonétique, morphologie, graphie, symbolique, etc. la logique originale de la langue française.³ »

Laâbi se réinvente en réinventant un nouveau langage déstructuré, déconstruit et reconstruit, il précise dans Règne de barbarie :

Race,

Race d'Atlantes

Je vous parle

Face à face

Corps à corps

Ne lisez pas

Écoutez

Ces vers, inscrivent ce cri identitaire dans le verbe, la revendication s'affilie à une race relevant d'un peuple mythique les **Atlantes** : « dont les rois passaient pour des fils de l'océan. Installés au pied de l'Atlas dans leur capitale Cernée, Les Atlantes auraient étendu leur domination du Sénégal, aux îles britanniques, ainsi qu'en Espagne, en France et jusqu'en Italie. Ils se battirent contre les Grecs et les Égyptiens, mais attaqués par mer par les Phéniciens et par terre par les

¹ Jean Luc Wauthier, préface Œuvre Poétique I de Abdellatif Laâbi, Editions de la Différence, 2006, p. 9

² Casablanca, Imprimerie du Nord, 1964.

³ Abdellatif Laâbi, Souffles, N 18. Mars Avril, 1970, Article : Littérature Maghrébine Actuelle et Francophonie, p. 36

Gétules sahariens, ils furent refoulés peu à peu d’Afrique du Nord avant de disparaître complètement, laissant au Maroc des descendants... aux cheveux blonds et aux yeux bleus. 1»

Sa revendication identitaire est une revendication historique et civilisationnelle. Abdellatif Laâbi dans la structure de son poème revendique une réinvention de la poésie. Le vers décroché interpelle le visuel et les mots interpellent l’oralité, une dichotomie qui, dans son opposition se veut dans le sensoriel infini creusant ainsi l’écart entre les règles de la poésie française aussi bien dans son évolution que dans sa modernité, une nouvelle poésie qui ne veut plus adhérer à l’écrit, mais qui s’exprime dans la l’instantanéité de l’expression et de l’émotion de L’écorché vif 2:

La poésie de Laâbi veut s’inscrire dans le référentiel oral de la poésie marocaine, en réinventant une rythmique qui s’écarte de la poésie française, y compris dans sa modernité; le nombre de trois syllabes redessine les sonorités et oblige l’arrêt par la présence du blanc (vers, 2, 3, 4, 5, 7) avec un décrochement du vers qui se rebelle et refuse le retour sur lui-même. Le premier vers annonce cette démarcation et le vers 6, crée la surprise par ses 4 syllabes. Les répétitions sonores se font par les mots : vers, 4 et 5

Face à face

Corps à corps,

Ceci crée un écho sonore qui s’inscrit dans l’oralité. Le visuel dans ce poème est une réflexion du mot, le poème est « un mot » dont la musicalité s’écarte de la codification. Ainsi, ce poème trace sa propre trajectoire poétique sonore, il est dans la quête d’une nouvelle identité créatrice poétique.

Dans une subtilité syntaxique, le poème s’installe dans une structure elliptique dans laquelle l’élément effacé, supposé sous-entendu, serait le mot Histoire, l’Histoire de cette identité occultée et effacée. Le style anaphorique, répétitif se développe dans un

¹ Michel Abitbol, Histoire du Maroc, Tempus, p, 13.

² Abdellatif Laâbi, Œuvres poétiques I, op, cit, p. 317

parallélisme réinventé, le mot « face » dans l'expression : « face à face », enjambe d'un singulier du « moi, poète » à un pluriel d'une « race », se répétant ainsi dans « corps à corps » avec les mêmes caractéristiques et le même crescendo. Cette anaphore se redessine en antithèse dans laquelle le « je » poète se met dans la situation d'un oxymore, d'un intermédiaire déchiré entre deux mondes antithétiques et oppositionnels. Le premier est « le moi », prophétique. Le deuxième est le multiple d'un individu dans sa pluralité. Ce monde antithétique se confirme entre deux modes de transmission : l'oralité et l'écrit, dans lesquels le poète utilise un impératif qui interdit la lecture, « ne lisez pas » là aussi c'est une expression antithétique textuelle par apport au verbe « écoutez », et par rapport au livre sacré dans lequel le premier verset est « lis ».

Mohamed Loakira conjugue son identité dans un futur qui s'arrache à la mort en s'inscrivant dans un combat pérenne, entre la conjugaison au présent des deux verbes : « existe » et « alimentent », signifiant ainsi : vie et régénération de la vie, dans une saison cyclique et cosmique de la résurrection « destin printanier » contre l'assassinat dans sa double expression « balle » et « empoisonné » ainsi que par le verbe « tuer » dont l'action est inhibée par la négation. Cette négation qui projette le verbe dans un temps et dans un espace de « non mort » dans un singulier englobant un pluriel implicite, le style elliptique de l'expression poétique. L'immortalité, l'éternité par la revendication de l'expression artistique poétique, « mes poèmes » est utilisée comme une transcendance, comme une passerelle, un passage entre le mortel (l'homme) et l'immortel (l'art) ou le divin.

Dans tout ce qui existe
mes poèmes alimentent
un destin printanier
et la balle empoisonnée
ne me tuera pas.¹

¹ Mohamed Loakira, L'Horizon est d'argile, Ed. P. J. Oswald, Paris, 1971, p.31

La référence visuelle poétique conventionnelle de ce texte : le vers qui revient sur lui-même, est chimérique parce qu'elle ne correspond pas à la référence sonore : le vers interrompt le retour du même nombre syllabique, interrompt aussi le retour de la fin du vers (la rime). Les sonorités sont ailleurs, on les retrouve dans le lien entre les vers 2 et 3 « mes poèmes alimentent un destin printanier », la rébellion contre les sonorités classiques est une revendication identitaire.

Le poète se divinise en se plaçant entre la production artistique, poétique : « mes poèmes » et « l'immortalité ». La résistance à la mort et à l'oubli passe par la passerelle : « moi, poète ». Loakira élève sa poésie à la composante civilisationnelle qui assure l'éternité, cela nous fait penser à Baudelaire dans le poème La Beauté¹

Loakira s'identifie ici à la création poétique qui est la sienne par la possession « mes » qu'il conjugue dans un présent de toutes les certitudes. Il se met, ainsi, dans une situation d'intermédiaire entre le présent et le futur et entre la vie et l'éternité, entre les poèmes et la balle, entre « alimenter », « nourrir » qui favorisent la vie et entre « ne me tuera pas », et ce, pour inhiber l'élément de la mort par la production poétique qu'il veut inscrire dans un futur civilisationnel auquel le poète contribuerait, tout comme Baudelaire l'avait déjà exprimé dans : Je te donne ces vers.

Je te donne ces vers afin que si mon nom
Aborde heureusement aux époques lointaines,²

Quant à Kheir Eddine et Léopold Sédar Senghor³ leurs revendications identitaires s'amorcent par une insubordination sur la langue, par un néologisme qui incurve l'utilisation de la langue française à leurs références identitaires.

¹ Charles Baudelaire, Les fleurs du Mal, Gallimard, 1972, p49

² Charles Baudelaire, Les fleurs du Mal, op, cit, XXXIX, p; 70

³ **Léopold Sédar Senghor** (Né à Joal, Sénégal le 9 octobre 1906 et mort le 20 décembre 2001 à Verson, France) était un poète, écrivain et homme politique sénégalais. Symbole de la coopération française en Afrique pour les uns ou du néo-colonialisme français pour les autres. Il a été le premier président du Sénégal (1960-1980)

Le premier a indexé cette référence géographiquement par une rébellion sur la langue qui renvoie à une nouvelle signification du mot « sud ». Le poète s'approprie le mot et le réinvente à travers sa propre vision et à travers l'assignation historique et culturelle.

Senghor recrée le mot négritude, ce mot qui renvoie au mot nègre. Implicitement et elliptiquement, c'est l'appellation de « l'autre », du « colonisateur ». Celui qui n'a pas vu le côté esthétique de cette couleur en la qualifiant de nègre, le poète réinvente le mot à partir d'une dévotion et une idolâtrie n'éprouvant que beauté et amour dans cette couleur.

Pour **Kheir-Eddine**, la référence identitaire s'inscrit dans une région bien déterminée qui est une référence géographique. C'est par cette même géographie que le poète inscrit sa revendication dans une référence sociale culturelle et linguistique berbère (amazighe). Sa contestation s'annonce à partir du titre utilisé dans un style anaphorique « sudiste », un néologisme qui ne s'inscrit pas dans la référence linguistique française, il s'inscrit dans une autre dimension, qui n'est pas seulement géographique, le sud ; elle se veut une référence géographique identitaire, le mot se développe dans le poème pour laisser apparaître toutes les références.

Le poète exprime la sémantique du mot sudique qu'il recrée dans le poème à partir de deux éléments contradictoires « la pluie » l'élément de fertilité, référence à la mythologie amazighe, le dieu Anzar¹, et « les éboulis » les décombres, les restes d'une déconstruction, il se positionne lui-même au cœur de cette transformation en un troisième élément « le lait nuptial » le renouveau, la renaissance la redéfinition de son espace linguistique et identitaire. Le mot sudique est ainsi redéfini à travers ses quatre répétitions dans le poème.

Sudique

que je crée par la pluie et les éboulis
que je transforme en lait nuptial pour des
noces de torrents (...)

¹ Anzar est le dieu de la pluie dans la mythologie amazighe

Sudique
percée d'oubli soudain par des troupes ferventes
de poèmes
qui font éclater chaque pierre sous mes pieds
quand mon corps bée
entre des mains bleues
entre les flûtes
Sudique sur un pic miraculeux
couleuvre jeune récitant des piétinements sans histoire (..)
et ces tristes airs d'abandon et de haine
ces crieurs ces goumiers qui traînent
leur vie mortelle
ces Phéniciens ces nus voraces
Sudique de rutilance et de scorpions
sur tes seins enroulés fermes
et ce maudit esclave qui crache dans ton ombre.¹

La revendication de l'identité chez Senghor ² est une revendication de la négritude, de la couleur noire. Le terme négritude renvoie au mot nègre dans lequel le poète s'inscrit et redéfinit à travers le poème, ce mot dont la charge historique est discriminatoire sert d'oxymore, supportant un parallélisme qui réfère au blanc et au noir, au maître et à l'esclave.

Le poème s'adresse à son lecteur pour exprimer toute la beauté de ce que « l'autre » n'a pas vu dans ce terme, il n'a pas vu « la vie », « la beauté », « la douceur ». Léopold Sédar Senghor, revendique ainsi, son identité à travers un néologisme du mot « négritude » :

Femme nue, femme noire

Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté
J'ai grandi à ton ombre; la douceur de tes mains bandait mes yeux
Et voilà qu'au cœur de l'Été et de Midi,

¹ Mohamed Kheir Eddine, *Ce Maroc!*, Le Seuil, 1975, p. 29-31)

Je te découvre, Terre promise, du haut d'un haut col calciné
Et ta beauté me foudroie en plein cœur, comme l'éclair d'un aigle

Femme nue, femme obscure

Fruit mûr à la chair ferme, sombres extases du vin noir, bouche qui fais
lyrique ma bouche

Savane aux horizons purs, savane qui frémis aux caresses ferventes du
Vent d'Est

Tamtam sculpté, tamtam tendu qui gronde sous les doigts du vainqueur

Ta voix grave de contralto est le chant spirituel de l' Aimée ¹

Références

Abitbol, M, Histoire du Maroc, Tempus, p, 13

Baudelaire,CH, Les fleurs du Mal, Gallimard, 1972

Kheir Eddine, M, Ce Maroc!, Le Seuil, 1975

Laâbi,A, Œuvre Poétique I, règne de Barbarie, La Différence, 2010.

Laâbi, A « Prologues », Souffles, numéro 1, premier trimestre 1966.

Laâbi, A, « Littérature Maghrébine Actuelle et Francophonie »,
Souffles, N 18. Mars Avril, 1970

Loakira, M, L'Horizon est d'argile, Ed. P. J. Oswald, Paris, 1971

Wauthier, J-L, Préface Œuvre Poétique I de Abdellatif Laâbi, Ed.la
Différence, 2006.

¹ Léopold Sédar Senghor, Chants d'ombre, Editions du Seuil, 1964,

Littératures maghrébines de langue française : des prémices à l'émergence

Mokhtar EL MAOUHAL,

Il ne sera pas question de faire, ici, une périodisation de la littérature maghrébine de langue française. Ceci nécessiterait une approche systématique qui suppose l'interaction de deux éléments fondamentaux, notamment les textes et l'histoire ; autrement dit, voir l'influence de l'histoire sur les fluctuations de la littérature et vice-versa. Une approche thématique des textes serait, également, en mesure d'offrir un aperçu sur l'évolution de cette littérature. Rappelons, tout de même, que plusieurs critiques de la littérature maghrébine se sont penchés sur cette question. Certains se sont arrêtés sur la périodisation de la littérature de chaque pays à part¹, alors que d'autres ont regroupé les trois "littératures" sous le vocable "géopolitique" Maghreb².

Il s'agit, ici, de mettre en exergue quelques repères afin de faciliter la lecture de ce survol historique qui tente simplement de montrer la particularité d'une littérature de langue française née dans un territoire arabo-musulman pour s'ouvrir sur d'autres horizons (universalité). D'où l'intérêt de remonter aux sources, à savoir au premier texte maghrébin publié en français.

¹- Entre autres, Marc Gontard, *Violence du texte : La littérature marocaine de langue française*, Paris, L'Harmattan - SMER, Paris - Rabat, 1981, pp. 11-21 ; Charles Bonn, *Le Roman algérien de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 9-18 ; Tahar Bekri, *Littératures de Tunisie et du Maghreb*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; etc.

²- Notamment Abdelkebir Khatibi, *Le Roman maghrébin*, Rabat, 2ème éd. SMER, 1979, pp. 27-30 et p. 43 ; Jacqueline Arnaud, *La Littérature maghrébine de langue française : I Origines et perspectives*, Paris, Publisud, 1986 ; Jean Déjeux, *Maghreb : Littératures de langue française*, Paris, Arcantère, 1993 ; Jacques Noiray, *Littérature francophone : I. Le Maghreb*, Paris, Belin, 1996 ; etc.

Les prémices d'une écriture maghrébine d'expression française

La littérature du Maghreb¹ francophone est née sous la colonisation en Algérie (1830 - 1962) et le protectorat français en Tunisie (1881 - 1956) et au Maroc (1912 - 1956)². C'est un Algérien qui a publié le premier texte français en 1833. Il s'agit de Hamdan Khodja et de son livre intitulé *Le Miroir*³. Christiane Achour signale, toutefois, que ce texte est une traduction de l'arabe en français. L'auteur

rédige son aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger (intitulé en arabe *Le Miroir*) à l'intention de l'opinion publique française, et c'est donc en français qu'il le publie, en 1833 à Paris, se faisant aider pour la traduction, puisqu'il ne maîtrise pas la langue.⁴

Le deuxième livre, *Les Bengana depuis la conquête française de Boulakhras Bengana*, fut publié à Paris en 1880. Il s'agit d'une étude sur la famille de l'auteur qui est également algérien. S'ensuivent des

¹ "Le mot Maghreb signifie en arabe « Occident ». Il désigne traditionnellement l'ensemble des contrées situées à l'ouest de la vallée du Nil, c'est-à-dire, en termes modernes, la République de Lybie, la République tunisienne, la République algérienne, le Royaume du Maroc et la République islamique de Mauritanie". Samir Amin, *Le Maghreb moderne*, Paris, Minuit, coll. Grands documents, 1970, p. 9. Soullignons, toutefois, que "la littérature maghrébine d'expression française" désigne, chez les critiques, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Outre le facteur de la langue française, ces trois nations sont "unies par un destin et une culture relativement communs. Des histoires similaires et souvent confondues, un fond démographique presque identique depuis des siècles, sur lequel des envahisseurs successifs avaient imprimé leurs marques, l'arabisation et le triomphe de l'Islam, après les tentatives juives et chrétiennes, et, enfin, le plus récemment, un même colonisateur, donc une langue dominante unique et une aire culturelle à nouveau unifiée." Albert Memmi, "Préface" de *Ecrivains francophones du Maghreb: Anthologie*, Paris, Seghers, 1985, p. 11.

² "L'installation des Français en Afrique du Nord remonte (...) à 1830 pour l'Algérie, 1881 pour la Tunisie et 1912 pour le Maroc. Les structures économiques et sociales sont saisies autour des dates-clés qui marquent le début de la mise en valeur moderne : 1880 pour l'Algérie, 1919 pour la Tunisie et 1920 pour le Maroc." Samir Amin, *Le Maghreb moderne*, Ibid., p. 7.

³ Réédité chez Sindbad, Paris, 1986. Christiane Achour, qui a établi une anthologie de la littérature algérienne d'expression française, n'a pas précisé si ce livre avait été publié dans sa version arabe.

⁴ Christiane Achour, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Paris, E.A.P. - Bordas francophonie, coll. Histoire littéraire et anthologie, 1990, p. 13.

ouvrages similaires qui relèvent de “l’essai-plaidoyer”¹ que Christiane Achour a rassemblés sous le titre de “Prose d’idées”².

Les auteurs tunisiens ont également publié des textes français depuis les débuts du protectorat. Le premier est David Cazes avec ses deux livres *Essai sur l’histoire des Israéliens de Tunisie* et *Notes bibliographiques sur la littérature juive tunisienne* publiés respectivement à Paris (1888, A. Durlucher) et à Tunis (1893, Imp. iterna.). Vient, après lui, Mohammed Lasram avec son texte *Questions tunisiennes* paru à Paris (1907, Challamel) qu’il a écrit grâce à l’aide de P. de Dianous. Citons encore Jacques Chalom qui a fait paraître son seul ouvrage *Les Israélites de la Tunisie, leur condition civile et politique* à Paris (1908, [s. éd.]).

Les textes narratifs de l’entre-deux-guerres

C’est à partir des années vingt que commencent à paraître les premiers textes narratifs³ écrits exclusivement par des Algériens. Mohammed Bencherif fut le précurseur en 1920 en publiant, à Paris chez Payot, *Ahmed Ben Mostapha, goumier*. L’auteur est un militaire, caïd et capitaine.

Il parle des opérations militaires au Maroc et s’étend aussi entre autres sur la captivité des Nord-Africains à Krefeld et à Zossen où les Allemands cherchaient à se concilier les officiers algériens [...]. L’ouvrage suit donc d’assez près ce qu’a vécu l’auteur.⁴

¹ - Christiane Achour souligne que ce type d’écriture (“essai-plaidoyer”), pratiqué par Hamdan Khodja (*Le Miroir*), a marqué les auteurs algériens pour plusieurs décennies. Abdelkader Djeghloul, auteur de l’introduction de la réédition du texte de Khodja (*Sindbad*, 1985), dit que ce dernier “anticipe sur les formes de lutte qui seront celles des élites algériennes urbaines lors de la reprise historique de la fin du XIXe s. et du début du XXe s., ainsi que sur les modalités de leur résistance-dialogue face à l’Etat colonial.” Cité par Achour, *Ibid.*, pp. 13-14.

² - *Ibid.*, pp. 13-27.

³ - Sans doute, cela est dû à l’impact de la scolarisation de cette génération dans des établissements français. En effet, “le système d’enseignement du français avait été mis en place à partir des années 1880 (décrets de 1883, 1892, et 1898) pour franciser l’Algérie.” Jean Déjeux, *Maghreb : Littératures de langue française*, Op. Cit., p. 28. La population, et surtout les initiés, semble commencer à s’imprégner de la langue et de la culture françaises.

⁴ - Jean Déjeux, *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, p. 58.

De même qu'il "donne le ton, inscrivant la fiction algérienne dans le procès d'acculturation."¹

A l'instar de l'Algérie, c'est à partir des années vingt que sont publiés les premiers textes narratifs tunisiens.

Les Juifs écrivent surtout à partir de 1919 des recueils de contes et de nouvelles. Ainsi Jacques-Victor Lévy, sous le nom d'emprunt Jacques Véhel, fait paraître à Manosque *Les Veillées de la Hafsia* (1919, Payan et Magne) des histoires sur la Hara, le quartier juif de Tunis. Il est suivi par César Benattar en 1923 avec *Le Bled en lumière : quelques contes de grand-mère*.²

Il est important de souligner, dès le début du XXème siècle, la collaboration d'Etienne Dinet, peintre, et de l'Algérien Slimane Baâmer Ben Ibrahim qui ont publié quatre textes, notamment *Rabia el kouloub* ou *le printemps des cœurs* (Paris, Piazza, 1902) ; *Mirages : Scènes de la vie arabe* (Paris, Piazza, 1906) ; *Tableaux de la vie arabe* (Paris, Piazza, 1908) et *Khadra, la danseuse des ouledNaïl* (Paris, Piazza, 1926). Etienne Dinet s'occupait de la transcription et la mise en forme des récits et des légendes racontés par Slimane Baâmer. On peut citer encore le cas de Robert Randau, coauteur, avec Abdelkader Fikri (pseudonyme de Hadj Hamou), de *Les Compagnons du jardin* (Paris, Donat-Montchrestien, 1933). Jacqueline Arnaud avance que ces collaborations entrent dans le cadre des "mouvements littéraires issus des Français d'Afrique du Nord (qui) avaient tenté d'entraîner dans leur sillage quelques écrivains indigènes considérés assimilables."³

¹ Histoire littéraire de la francophonie : Littérature maghrébine d'expression française, sous la direction de Charles Bonn, NagetKhadda et Abdallah Mdarhri-Alaoui, Vanves, EDICEF, 1996, p. 6. AbdelkebirKhatibi situe, en effet, la notion d'acculturation dans les textes de l'après-deuxième-guerre. Il la définit comme étant "la vie quotidienne plus l'Autre, la perception d'une situation conflictuelle et de passage d'une structure sociale à une autre." *Le Roman maghrébin*, Op. Cit., p. 67. Ce thème est à l'œuvre, surtout, chez D. Chraïbi, A. Memmi...

² Jean Déjeux, *Maghreb : Littératures de langue française*, Op. Cit., p. 66.

³ Jacqueline Arnaud, *La Littérature maghrébine de langue française: I- Origines et perspectives*, Op. Cit., pp. 43-44.

Les romanciers qui suivent, surtout pendant la période de l'entre-deux-guerres¹,

écrivent des œuvres à thèse, avec discours d'idées, manifestant comme désir du même et de l'autre : celui du maintien de leur identité ou personnalité algérienne (c'est-à-dire musulmane) et celui, modulé selon chaque auteur, d'assimilation ou d'intégration politique (non religieuse) ou d'alliance politique seulement avec le colonisateur parce qu'il apporte le progrès matériel, l'évolution vers la modernité.²

Au Maroc, le premier texte en langue française est un texte narratif. Il date de 1932 et l'auteur s'appelle Abdelkader Chatt. Son livre est intitulé *Mosaïques ternies*, parut d'abord à Paris (éd. de la Revue Mondiale) avant d'être réédité à Casablanca (1992, Wallada). La première partie de ce livre est

un témoignage de la vie quotidienne de familles tangéroises au début du XX^e siècle [...]. La deuxième partie [...] nous raconte la vie d'un jeune homme [...] traversant le Maroc [...], prenant part à l'expédition menée par le Sultan Moulay Abd-El-Aziz contre Raissouli, sous les ordres du caïd Mac Lean, avant de s'installer à Tanger et d'y fonder une famille.³

Le deuxième texte narratif date de 1935. Il s'agit de *Eves marocaines* de Elisa Chimenti et qui est édité à Tanger (André). L'auteur, qui a regroupé dans ce livre des contes et des récits, appartient à la communauté juive marocaine.

L'après Deuxième Guerre mondiale : l'émergence d'une littérature maghrébine de langue française

Bien que des textes narratifs soient publiés pendant la première moitié du XX^e siècle, la critique ne commence à parler de "littérature

¹- D'après Ahmed Lanasri, "cette littérature a été peu lue en particulier à cause de la difficulté d'accès à des œuvres qui demeurent pour l'essentiel encore introuvables." *La Littérature algérienne de l'entre-deux-guerres*, Paris, Publisud, 1995, p. 130.

²- Jean Déjeux, *Maghreb. Littératures de langue française*, Op. Cit., pp. 31-32.

³- Note de l'éditeur tirée de la quatrième page de couverture de *Mosaïques ternies* de Abdelkader Chatt, Casablanca, Wallada, 1992.

maghrébine” qu’à partir de la fin des années quarante. C’est encore en Algérie que fut inaugurée une nouvelle phase dans l’histoire de cette littérature. Soulignons, à ce titre, la distinction que fait Charles Bonn entre la naissance et l’affirmation de la littérature algérienne. Il dit à ce propos : “née vers 1920, la littérature algérienne de langue française s’affirme à partir de 1945, et surtout vers 1950, où elle s’épanouit dans le genre romanesque.”¹ Il ajoute, dans le même ordre d’idées, qu’

il faut attendre la parution du *Fils du pauvre*, de Feraoun, en 1950, pour que la critique reconnaisse enfin une œuvre algérienne en tant que telle, et ce n’est qu’avec la « génération de 1952 », celle de *La Grande Maison* de Mohammed Dib, et de *La Colline oubliée* de Mammeri, que cette littérature (algérienne) affirme véritablement son existence.²

En fait, “l’émergence” de la littérature algérienne de langue française est la conséquence d’une polémique entre des écrivains français de la colonie et leurs homologues autochtones vers la fin des années quarante. Le débat tournait autour de la possibilité d’intégrer ou non les auteurs algériens à “l’école d’Alger”³. Celle-ci était représentée par Albert Camus, Emmanuel Roblès, Jules Roy, Gabriel Audisio, Claude de Fréminville, René-Jean Clot, Marcel Moussy, etc. Leur production était connue sous l’étiquette de “littérature d’Afrique du Nord”. Parallèlement à celle-ci, se développait une autre écriture véhiculée par des “écrivains indigènes de langue française”, tels que Mouloud

¹ Charles Bonn, *Le Roman algérien de langue française*, Op. Cit., p. 10.

² Charles Bonn, *La Littérature algérienne de langue française et ses lecteurs: imaginaire et discours d’idées*, Ottawa, éd. Naaman, 1974, p. 20. Jacqueline Arnaud rappelle, également, qu’ “il faut tenir compte de l’extrême jeunesse de la littérature algérienne de langue française, née pratiquement avec *Le Fils du pauvre* de Feraoun, en 1950”. *La Littérature maghrébine de langue française : I- Origines et perspectives*, Op. Cit., p. 99.

³ “Les écrivains de ce qu’on a appelé, après la Seconde Guerre mondiale, l’école d’Alger, - floraison de talents mûris pendant la coupure forcée d’avec la métropole -, et qui sont, eux, natifs d’Algérie, de familles enracinées souvent depuis plusieurs générations, marquent plus nettement, dès 1945, qu’ils se sentent de vocation universelle et ne songent pas, comme les « algérienistes », à se consacrer totalement à un destin algérien.” Ibid., p. 30. Ce mouvement a été à l’origine d’une activité intellectuelle importante, notamment la création de revues : *Fontaine* (1939), *L’Arche* (1944), *La Nef* (1944), *Forge Soleil* (1950), *Simoun* (1952), *Progrès* (1953), *Terrasse* (1953).

Feraoun, Mohammed Dib, Mouloud Mammeri, etc.¹ C'est dans ces circonstances qu'émerge une prise de conscience de la maghrébinité de ces derniers qui tendent à se démarquer des écrivains français vivant en Algérie. Mohammed Dib disait, à ce propos, que le

simple fait qu'un certain nombre d'écrivains, quelle que soit leur origine, aient situé leurs œuvres en Afrique du Nord ne suffit pas à créer une école. Il y manquerait l'essentiel, une orientation et des préoccupations communes [...]. Et le fait le plus significatif, c'est que cette littérature (nationale algérienne) se fait en langue française dans un pays de tradition musulmane qui continue, quoiqu'avec des difficultés, à donner des œuvres de langue arabe et kabyle.²

Mouloud Feraoun affirme, de son côté :

L'essentiel pour moi est de trouver dans les œuvres de Nord-Africains des êtres de chair et de sang tels que je les vois autour de moi (...). Et je me dis que les gens de chez nous ne sont plus absents de la littérature.³

Cette même période a connu une ouverture des éditeurs parisiens, réputés, sur les œuvres des écrivains maghrébins émergents. On peut

¹ Jacqueline Arnaud rappelle que les écrivains maghrébins "qui publient entre 1945 et les indépendances (1956-1962) sont des hommes, plus rarement des femmes, qui ont eu la chance d'avoir une bonne instruction française..." Ibid., p. 40. Jacques Noiray revient sur ce débat qui a animé cette période pour trancher de façon claire : "Disons-le net : la littérature maghrébine de langue française n'est pas une affaire d'Européens. Elle exige un point de vue interne, intime, que seule peut apporter l'appartenance, de naissance et par héritage de sang et de culture, à une communauté spécifique. Grâce à elle, le Maghreb nous parle enfin de l'intérieur, il se dévoile, il révèle, avec une franchise, une liberté, une impudeur même que l'usage d'une langue autre, souvent, favorise ses souffrances, ses rêves, ses fantasmes, ses secrets." Littérature francophone: I. Le Maghreb, Op. Cit., p. 9.

² Cité par Pierre Grenaud, *La Littérature au soleil: de l'Antiquité à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 83.

³ Ibid., p. 83. Dans le camp des écrivains français en Algérie à l'époque coloniale, nous pouvons citer Christian Murciaux qui avoue "ne pas sentir entre les écrivains nord-africains apparus depuis plusieurs années la moindre unité d'inspiration ni la moindre ressemblance d'expression." Cité par Pierre Grenaud, Ibid., p. 85. C'est pourquoi Albert Memmi qualifie la littérature des Français au Maghreb de "littérature de séparation." "Introduction" in *Anthologie des écrivains français du Maghreb*, sous la direction de A. Memmi, Paris, Présence Africaine, 1969, p. 11. Mais la "séparation" est à opérer aussi vis-à-vis de la littérature de la Métropole.

citer, en guise d'exemples, le Seuil, Plon, Buchet-Chastel, Julliard, Denoël, Gallimard, etc.

Les écrivains de Tunisie et du Maroc n'ont pas vécu, localement, les circonstances de leurs confrères algériens. Cependant, se dessine d'ores et déjà une convergence dans l'écriture des Maghrébins (dans les trois pays) qui partagent les mêmes préoccupations et un destin commun qui ont valu leur "spécificité". L'émergence des nationalismes naissants, et la revendication des indépendances ont donné lieu à un discours contestataire et revendicatif des politiciens, des intellectuels, etc. Ainsi, aux "textes narratifs" publiés depuis 1919, qualifiés par la critique d'œuvres "ethnographiques" et "folkloriques", succèdent des formes d'écriture de plus en plus structurées.

Cette étape a donné naissance au roman maghrébin inauguré déjà en 1947 par l'Algérienne Taos Amrouche, établie définitivement en France depuis 1945, en publiant *Jacinthe Noire* à Paris, aux éditions Charlot¹. En 1949, le Marocain Ahmed Sefrioui publie, chez Julliard, un recueil de contes et de nouvelles intitulé *Le Chapelet d'ambre*. L'année 1950 a connu la publication du texte *Le Fils du pauvre*² de l'écrivain algérien Mouloud Feraoun. *La Colline oubliée* de Mouloud Mammeri a paru en 1952 chez Plon et *La Grande Maison* de Mohammed Dib en 1953 chez Seuil.

Tous ces écrivains ont publié plusieurs textes par la suite. Or, leurs œuvres de cette période sont considérées, surtout au niveau thématique, comme un prolongement des textes narratifs des années 20 ou, comme le souligne Jacqueline Arnaud, ce sont des "œuvres nostalgiques"³. Leur contenu parle de la culture nationale et fait l'éloge de la société traditionnelle.

¹ Réédité par F. Maspéro en 1972 et par J. Losfeld en 1996.

² Réédité chez Seuil en 1954 après la suppression d'une cinquantaine de pages. Sur ce point, voir Jeanne Adam, "Genèse du Fils du pauvre", in *Actes des Journées d'étude : Mouloud Feraoun (2-5 mai 1982)*, Univ. d'Oran, 1982, pp. 11-20.

³ *La Littérature maghrébine de langue française : I- Origines et perspectives*, Op. Cit., p. 47.

A l'ombre des indépendances : la littérature maghrébine francophone entre contestation et quête de l'identité

C'est avec les parutions en 1953 de *La Statue de sel* (Paris, Buchet-Chastel) du Tunisien Albert Memmi et, en 1954, de *Le Passé simple* (Paris, Denoël) du Marocain Driss Chraïbi, que la littérature maghrébine noue avec "la contestation". Ces deux textes marquent, en effet, une rupture radicale avec les traditions maghrébines - vantées par les œuvres des trois décennies précédentes - et une révolte contre le "père" qui symbolise l'état d'esprit et les valeurs culturelles de la société du Maghreb. Celles-ci étaient jugées responsables de la soumission des pays maghrébins. Ces auteurs posent également, avec force, le problème d'identité partagée entre la modernité (Occident) et la tradition (Orient).

L'émergence de la littérature maghrébine s'est confirmée avec la publication de *Nedjma* de Kateb Yacine en 1956 chez Seuil. La critique¹ a salué cette œuvre algérienne comme étant une création importante tant au niveau esthétique qu'au niveau intellectuel. Ce texte se veut non pas une représentation mimétique de la réalité, mais une recréation de celle-ci. Si bien que l'allusion à l'Histoire, entre autres "la violence du 8 mai 1945"², est à considérer comme une lecture subversive d'un vécu défavorable qui donne lieu à une prise de conscience d'une identité nationale algérienne.

Pour de nombreux lecteurs, le roman de Kateb Yacine *Nedjma* (1956) pose la question fondamentale de la construction de la nation - son histoire, son identité, sa culture. *Nedjma* se proclame implicitement comme un roman sur l'idée de nation.³

¹ Le dossier de presse de *Nedjma* est disponible à l'IMEC, 9 rue Bleue, 75009 Paris.

² Charles Bonn, *Le Roman algérien de langue française*, Op. Cit., p. 52. En commentant *Nedjma*, Bonn avance que l'écriture "déconcerte souvent, car l'anecdote en est éclatée, la chronologie linéaire remplacée par une construction cyclique rigoureuse, un va-et-vient permanent entre le réalisme, les symboles et les mythes, à travers lesquels on retrouve à la fois l'unité et la dispersion de la tribu." Ibid., p. 13.

³ VigdisOfte, "Nation et genre dans *Nedjma*", in *Itinéraires et contacts de culture: Nouvelles approches des textes littéraires maghrébins ou migrants*, vol. 27, 1er semestre 1999, Paris, L'Harmattan, p. 55.

Ainsi, la littérature algérienne de langue française, tout comme “les littératures” marocaine et tunisienne, s’inscrit dans un processus de quête de l’identité. Le Maroc et la Tunisie ont accédé à leur indépendance en 1956. L’Algérie vit au rythme de la Révolution (1954 : début de la lutte armée) qui a été reprise dans les œuvres des écrivains algériens.

La période post-coloniale : de la consolidation au renouveau.

Albert Memmi avait déclaré, en pleine époque coloniale, que “la littérature colonisée de langue européenne semble condamnée à mourir jeune”¹. La période post-coloniale a démontré le contraire au point que Memmi s’est rétracté en avouant : “J’avais [...] annoncé, un peu rapidement, je le reconnais, que bientôt l’essentiel de la littérature serait de langue arabe [...]. (L)a langue française n’a rien perdu, au Maghreb, en importance et en prestige...”² En effet, les auteurs maghrébins francophones continuent à publier leurs textes en français. Néanmoins, la suite de cette littérature s’est déroulée non sans changements. Ainsi, si le lieu de publication est situé largement dans l’Hexagone, la plupart des écrivains maghrébins ont quitté leurs pays respectifs pour s’installer en France. Ce qui n’empêche pas pour autant l’émergence de nouveaux talents et de maisons d’édition locales sous le monopole de l’Etat, surtout en Algérie (Société Nationale d’Edition et de Diffusion) et en Tunisie (Société Tunisienne de Diffusion).

Mis à part au Maroc, où il n’y avait pas eu de maison d’édition³, la littérature algérienne, plus que la littérature tunisienne, évolue des deux côtés de la Méditerranée. Si bien que les œuvres qui sont éditées en France se distinguent par un niveau esthétique plus important que celui

¹ Albert Memmi, *Portrait du colonisé*, Paris, Payot, 1973, p. 140. (Rappelons que la première édition de ce livre date de 1957 chez Corrêa. Mais des extraits étaient déjà publiés dans des numéros de la revue *Les Temps modernes* en pleine revendication des indépendances au Maghreb.)

² Albert Memmi, “Préface”, *Ecrivains francophones du Maghreb : Anthologie*, Op. Cit., pp. 10-11. Ce postulat, qu’il faut relativiser, reste tout de même valable pour la Tunisie où la littérature arabe a pris les devants sur la littérature d’expression française. Ce qui n’est pas le cas au Maroc et encore moins en Algérie.

³ Il faut attendre, en effet, le début des années 80 pour que naissent les premières maisons d’édition marocaines.

des œuvres publiées en Algérie et rarement en Tunisie¹. Celles-ci, dans leur majorité, reviennent sur l'époque coloniale pour vanter les mérites des acteurs des indépendances. S'y distinguent également quelques textes narratifs importants dont les auteurs ne tardent pas à rejoindre leurs confrères en France (Rachid Mimouni...).

Excepté Chraïbi qui poursuit ses publications en exil, les écrivains marocains étaient quasi-absents pendant cette période et jusqu'à la fin des années soixante. C'est en 1966 qu'a été fondé le Groupe Souffles autour d'une revue trimestrielle qui portait le même nom et dont l'instigateur était Abdellatif Laâbi. Une partie des collaborateurs avaient participé aux manifestations de 1965 au Maroc et ont subi la répression des autorités (Ben Jelloun, Khair-Eddine...). Les premiers numéros portaient, en partie, sur la littérature maghrébine de langue française et plus principalement la poésie. Abdellatif Laâbi évoque la situation de cette littérature et appelle au changement :

La littérature maghrébine d'expression française, qui avait fait naître en son temps beaucoup d'espoir, piétine à l'heure actuelle et semble, pour des observateurs, ne plus appartenir qu'à l'Histoire. Elle doit cependant être remise en question aujourd'hui.²

Le concept "francophonie" a été élucidé pour récuser toute acception idéologique ou économique de ce terme et ne retenir que sa dimension culturelle³. Toute forme d'écriture "ethnographique" (regard

¹ "Durant les vingt premières années de l'indépendance de la Tunisie, de 1950 à 1970, on compte très peu de publications de textes littéraires en langue française : les écrivains (...) hésitent à publier, se laissent souvent intimider par le développement de la littérature de langue arabe. Des manuscrits sommeillent dans des tiroirs ; les uns renoncent, les autres déchirent leurs textes quotidiens." HédiaKhadhar, Europe, n° 702, octobre 1987, p. 12.

² Abdellatif Laâbi, "Prologue", in revue, Souffles, n° 1, 1er trimestre 1966.

³ C'est dans ce sens qu'Abdellatif Laâbi tenait à apporter cette précision lorsqu'il dit : "Assumant provisoirement le français comme instrument de communication, nous sommes conscients en permanence du danger dans lequel nous risquons de tomber et qui consiste à assumer cette langue en tant qu'instrument de culture." Ibid., n° 18, 1970, p. 36. Ainsi, le recours à la langue française pose problème pour les écrivains maghrébins une fois les indépendances acquises. "Considérée par les uns comme une ouverture, perçue par d'autres comme une agression, elle est repoussée en tant que symbole de la domination coloniale, mais recherchée en tant qu'instrument utilitaire et

complaisant et exotique sur la société maghrébine : Feraoun, Sefrioui...) a été fustigée. Un numéro a été réservé à Driss Chraïbi qui a été vivement critiqué suite à la publication de son premier roman *Le Passé simple*¹. Le Groupe Souffles cherchait surtout à le réhabiliter après le scandale qu'il avait suscité et qui l'avait poussé à renier son livre.

Ces jeunes écrivains du groupe Souffles réclamaient une littérature ambitieuse qui fera de la langue française un champ d'inspiration. Ils veulent la soustraire à ses propres règles canoniques pour la soumettre à leur propre imagination. La syntaxe, le style, voire encore l'imaginaire ont subi le zèle de ses écrivains. Le patrimoine culturel est exploité dans leur écriture qui est chargée aussi de messages pour les libertés (la femme, le corps, l'expression...). Les écrivains des autres pays du Maghreb se sont joints à ce groupe qui a imprégné de ses marques toute une génération d'écrivains maghrébins. Mais la revue Souffles ainsi que le Groupe Souffles étaient victimes de leur succès. Les opinions politiques et les tendances révolutionnaires et réfractaires de quelques participants ont suscité la colère des autorités marocaines, qui ont ordonné la dissolution du groupe et la suspension de la revue. Plusieurs personnes ont été arrêtées dont le fondateur Laâbi qui a été condamné, en 1972, à dix ans de prison pour délit d'opinion et atteinte à la sûreté de l'Etat. Certains ont préféré partir en France pour continuer à écrire librement.

Mais la période de la fin des années soixante a donné une nouvelle impulsion à la littérature maghrébine de langue française². En témoignent

outil privilégié d'accès à la connaissance" p. 89, Ahmed Moatassime, "Littérature française et pluralité maghrébine", in *Französische Kultur heute: Langue française et pluralité au Maghreb*, numéro spécial, juin 1984, p. 89.

¹ Paris, Denoël, 1954. Pour ce qui est de la réception critique de ce roman, nous renvoyons à l'ouvrage de Houaria Kadra-Hadjadji, *Contestation et révolte dans l'œuvre de Driss Chraïbi*, Paris, Publisud, 1986, pp. 53-62.

² Pour nous en tenir au cas du Maroc, la littérature de langue française est qualifiée vers la fin des années soixante-dix comme étant une "littérature moderne, c'est-à-dire celle qui est liée aux différentes transformations sociales et politiques d'une société qui sort de l'époque féodale et coloniale pour entrer dans l'ère de la hiérarchisation des classes sociales." *Europe*, n° 602-603, juin-juillet 1979, p. 31. En effet, nous soulignons que la pensée de la plupart des écrivains marocains de cette période était progressiste et contestataire.

l'émergence d'une nouvelle génération d'écrivains qui publient jusqu'à nos jours et dont la qualité est souvent bien accueillie par la presse spécialisée et la communauté des critiques littéraires (Khatibi, Laâbi, Ben Jelloun, Boudjedra, Meddeb...).

Crises socio-économiques et émergence de l'édition privée au Maghreb

Les années quatre-vingts ont connu l'intervention d'un ensemble de facteurs qui ont apporté, indirectement, des changements sur le plan littéraire. En effet, la dévaluation des monnaies locales (Maroc, Tunisie) ainsi que la chute des prix du pétrole (pour l'Algérie) ont affecté le pouvoir d'achat des citoyens maghrébins qui ne peuvent plus acheter les livres importés. Aussi, les maisons d'édition nationales (Algérie et Tunisie), déjà impotentes, ont largement subi les conséquences de cette crise. C'est ainsi que commencent à émerger des maisons d'édition privées qui cherchent à pallier un manque dans le marché du livre au Maghreb. Cette situation a profité surtout au Maroc où sont apparus des éditeurs (la plupart étaient anciens imprimeurs: Afrique-Orient, Tobkal...) pour la première fois. Les premiers datent du début de 1983 (Eddif, Le Fennec...)¹.

Les nouveaux éditeurs continuent, non sans difficulté², soit à publier de nouveaux talents, soit à rééditer des livres déjà publiés, soit à coéditer en collaboration avec des maisons d'édition françaises. L'on remarque de plus en plus de publications de nouveaux livres dont le nombre

¹- Tout en reconnaissant un vide substantiel dans le domaine de l'édition au Maroc jusqu'aux années 80, le président de "l'association des écrivains marocains" dresse un bilan très mitigé à propos des conditions éditoriales actuelles. Evoquant la responsabilité de l'Etat qui manque à ses engagements relatifs à la promotion du livre, il met en avant aussi des problèmes difficiles à résoudre qui incombent aux lecteurs (progrès de l'édition et régression des lecteurs). La situation précaire de l'écrivain contribue elle aussi à aggraver la crise du livre au Maroc (droits d'auteur, statut faible de l'écrivain par rapport à l'éditeur...). (Déclaration faite dans le cadre d'une rencontre avec les éditeurs marocains intitulée : "Les défis de l'édition marocaine", organisée à l'occasion du Salon Euro-Arabe à l'IMA, le 04 - 06 - 99).

²- Le problème d'analphabétisme, la baisse considérable du pouvoir d'achat des citoyens maghrébins, la censure, le coût élevé en cas d'exportation du livre maghrébin, absence de publicité et de promotion du livre, le nombre insuffisant des lecteurs francophones... sont autant de difficultés qui freinent le développement des maisons d'édition locales.

reste, néanmoins, très restreint¹. Quoi qu'il en soit, on assiste ici à une nouvelle phase dans l'histoire de la littérature maghrébine dont l'évolution demeure tributaire des circonstances sociales, économiques, politiques et historiques. L'un des facteurs majeurs de cette décennie est incontestablement l'irruption de "la violence" en Algérie. Cet événement tragique a été repris par plusieurs écrivains algériens dont certains ont été sinon assassinés (Tahar Djaout...), du moins menacés (Boudjedra, Mimouni...). Les textes produits pendant cette période sont classés sous le signe de "la littérature de l'urgence"².

"La littérature beur" : en quête d'appartenance

Il est une autre forme de littérature "maghrébine" qui a pour espace de référence la France et le Maghreb. La France, parce qu'elle représente le lieu de naissance ou d'enfance et de vie de l'auteur. Et le Maghreb, parce qu'il est cet "ailleurs identitaire" à travers lequel se reconnaissent partiellement ces écrivains "issus de l'immigration". Née sur le sol français au début des années quatre-vingts, les critiques lui réservent le nom de "littérature beur"³. Cependant, si l'origine des écrivains est

¹ A propos de la Tunisie, par exemple, Hédia Khadhar déclare que de "1970 à 1985, les recueils de poèmes, les romans, les contes et les nouvelles se multiplient. Peut-on expliquer le développement, voire l'émergence de la nouvelle littérature de langue française, par plus d'une centaine d'ouvrages en quinze années?" "La littérature tunisienne de langue française", in Europe, Op. Cit., p. 12. Ce nombre dérisoire s'explique, sans doute, par le succès et le développement du livre arabe tunisien qui concurrence largement les textes français.

² Cette appellation a été utilisée plusieurs fois par des participants aux journées d'étude intitulées "Paysages littéraires algériens des années quatre-vingt-dix" organisées les 25 et 26 février 1998 à l'université de Villetaneuse (Paris XIII).

³ "Un nouvel espace littéraire est aujourd'hui en train de se créer. Il a ses racines dans l'immigration maghrébine en France, et plus précisément parmi les nouvelles générations issues de celle-ci [...]. Ce processus a permis à cette nouvelle génération de produire pour la première fois une littérature de la communauté immigrée [...]. L'émergence de ce nouveau courant littéraire pendant les années quatre-vingts est accompagnée par l'essor du néologisme "beur", qui sert à désigner les nouvelles générations d'origine maghrébine en France." Alec G. Hargreaves, *La Littérature beur : Un Guide bio-bibliographique*, Louisiana, Celfan edition monographs, Department of French and Italian Tulane University New Orleans, 1992, p. 5. Cette littérature a été sans doute médiatisée suite à l'invitation de Mehdi Charef, l'un des premiers écrivains "beurs", en 1983 à l'émission de télé "Apostrophes" animée par Bernard Pivot. Soulignons, cependant, que le vocable "beur" ne fait pas toujours l'unanimité ni auprès des écrivains concernés qui y trouvent une "manipulation journalistique", ni de la part

relativement identifiable, l'appartenance de cette littérature ne l'est pas toujours. En effet, souvent les critères de sélection ne sont pas rationnels dans la mesure où ils se rapportent à plusieurs conditions telles l'origine culturelle, économique, intellectuelle... des écrivains, si bien que ceux issus de familles immigrées à niveau de vie aisé ne sont pas intégrés dans le cadre de la "littérature beur". Cela constitue, nous semble-t-il, un facteur de discrimination qui tend à marginaliser une partie des auteurs au profit d'une autre qui se verra difficilement ranger parmi les écrivains français. Cela ne manquera pas de déclencher la même polémique des années cinquante autour des écrivains algériens et leur appartenance ou non à "l'école d'Alger".

Il ressort de cette présentation sommaire qu'il est réducteur de parler de "littérature maghrébine" au singulier. Sa diversité, parfois même au sein d'un seul pays, appelle à une remise en question de cette étiquette qui disparaît, d'ailleurs, des ouvrages bibliographiques contemporains. Il est judicieux de distinguer entre "littérature algérienne", "littérature marocaine", "littérature tunisienne" et "littérature beur".

Quant à "la littérature juive maghrébine", elle se démarque des autres littératures, non pas au niveau géo-historique, mais au niveau religieux, culturel, ethnique... Elle est née, certes, au Maghreb, mais elle a émigré après les indépendances, tout comme ses auteurs, à l'étranger (Albert Memmi, Edmond Amran El Maleh, Marcel Benabou...). Pour Guy Dugas,

est écrivain judéo-maghrébin tout écrivain juif né au Maghreb, d'ascendance ou de résidence maghrébine, dont l'œuvre est travaillée/fait référence, de façon plus ou moins explicite, par/à une double condition de « juif » et d'« Arabe ».¹

des critiques littéraires. De même que son orthographe n'est pas fixée de façon systématique (tantôt "beur", tantôt "beure").

¹- Guy Dugas, *La Littérature judéo-maghrébine d'expression française : entre Djéha et Cagayous*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 19. Cette définition est reprise dans son ouvrage *Bibliographie critique de la littérature judéo-maghrébine d'expression française (1896-1990)*, *Etudes littéraires maghrébines*, n°2, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 8. L'auteur fait un inventaire de 124 auteurs juifs pour une période qui s'étend de 1896 à 1990. Il en distingue 51 pour l'Algérie avec une publication de 153 ouvrages, 55 pour

La part des écrivains juifs dans la production littéraire maghrébine est importante. Ils étaient parmi les premiers à écrire en français, surtout en Tunisie et au Maroc¹. Ces écrivains qui évoluent actuellement à l'étranger, gardent bien leur place au sein des "littératures maghrébines de langue française".

Littérature plurielle

Force est de constater que nonobstant la diversité qui marque ces littératures, elles demeurent liées par l'appartenance à un territoire auquel elles se réfèrent. Le Maghreb est, en effet, à la fois la source et la cible de toute production littéraire. Il s'invite à travers des représentations, des valeurs, des traditions et des réalités sociales souvent abordées sur un ton critique. Si le territoire, la langue et la liberté du ton unissent ces littératures, elles se séparent par les origines identitaires des écrivains. Source de diversité, certes, mais de richesse également. Diversité et richesse qu'on trouve incarnées par des lecteurs parsemés dans le monde.

la Tunisie avec une publication de 136 ouvrages et 18 pour le Maroc avec 39 œuvres publiées. (Ibid., p. 12).

¹- Le décret Crémieux de 1870 a permis aux juifs algériens d'intégrer massivement la nationalité française.

Le film face à ses détracteurs : Les aléas et les paradoxes de la réception

Azelarab QORCHI,

Les Marocains se désaffectionnent de plus en plus du cinéma national. Ce dégoût est devenu une problématique complexe tant ses causes sont multiples et se situent à différents niveaux.

Depuis 1968¹ peut-être, un discours dévalorisant, telle une fatalité, colle aux films à leur sortie et fausse le débat de façon permanente. La rupture entre les films et leurs consommateurs s'est aggravée au fil du temps, créant un profond malentendu, voire un malaise qui hypothèque l'avenir d'un secteur qui, depuis le commencement, souffre d'une pléthore de lacunes.

Les films marocains ont toujours suscité une avalanche de critiques, seule la nature de ces critiques a changé. Au début, trois composantes étaient pointées du doigt : une technique médiocre (son, image, étalonnage, etc.), des scénarii enchevêtrés et des produits peu plaisants (films d'auteurs, mélodrames), surtout que les récepteurs se référaient spontanément aux films étrangers, notamment égyptiens, indiens et américains. Actuellement, on s'indigne contre le nouveau chemin emprunté par les réalisateurs, caractérisé par le traitement de thématiques tabouisées. Beaucoup de films ont été à l'origine de polémiques qui ont débordé le cadre artistique pour devenir un phénomène de société impliquant même, dans certains cas, l'intervention du parlement et du gouvernement².

Ni l'entrée en scène, à partir des années 2000, de la nouvelle vague qui constitue indéniablement une bouffée d'oxygène ayant permis d'inaugurer une nouvelle ère, ni l'optimisme de certains cinéphiles, en particulier Mohamed BAKRIM qui note que « Le public commence à se familiariser avec les productions cinématographiques locales retrouvant des codes et des figures récurrentes le fidélisant sur la base

¹ L'année 1968 est retenue officiellement pour dater la naissance du cinéma marocain.

² Les Yeux secs de Narjiss NEJJAR, Casanegra et Zéro de Noureddine LAKHMARI, Les Ailes de l'amour d'Abdelhaye LARAKI, Amours voilées d'Aziz SALMY.

d'un contrat de communication narratif et esthétique explicite.»¹ n'ont pu contrer le dénigrement.

Dans cette réflexion, nous tenterons de montrer que la réception du film au Maroc se fait dans un contexte aléatoire, surchargé de paradoxes qui influent sur son cycle de vie et grèvent son avenir par la recrudescence des zones d'ombre.

Trois paradoxes au moins retiennent l'attention:

- Le public a entériné le jugement des films sans les avoir regardés au préalable.
- L'État continue de soutenir un secteur défaillant en subventionnant films et festivals, au moment où le nombre des salles de cinéma et le montant des recettes sont en chute libre.
- Faute de maîtriser les principes d'analyse filmique et les concepts du langage cinématographique, le public approuve les jugements de tierces personnes.

Les regardeurs marocains sont presque unanimes sur la mauvaise facture des fictions locales. L'expression "nous n'avons pas de cinéma" est devenue un leitmotiv, une conviction qui a tendance à se transmettre d'une génération à une autre.

En toute vraisemblance, l'attitude agressive vis-à-vis des films, doublée d'une aversion prononcée pour les réalisateurs, les acteurs et presque tous les intervenants dans la fabrication filmique, découlerait de l'absence d'une culture cinématographique dans le pays.

Selon cette assertion, il s'agirait d'un handicap majeur qui accule à l'analyse superficielle des films en les jugeant à travers les valeurs d'une société considérée, malgré toutes les manifestations de la modernité, comme traditionnelle et rigoriste.

- Peut-on admettre une telle allégation dans un pays où le premier tournage date de 1897² ouvrant la voie, un peu plus tard, au cinéma colonial¹ ?

¹Mohamed BAKRIM, *Cinéma marocain : dynamisme, tendances et caractéristiques*, www.minculture.gov.ma, février 2009.

² C'est la date de tournage du premier film au Maroc par Louis Lumière, intitulé *Le chevrier marocain*.

- Est-ce qu'un siècle de productions et de projections n'a pas pu venir à bout de cette méconnaissance présumée et n'a pas su développer la capacité de discernement du public pour lui permettre de reconnaître au moins un bon film quand il émerge du lot ou d'aimer, quand cela est patent, ses côtés réussis ?
- Est-ce que le contact étroit avec le cinéma mondial par le biais des nombreux tournages de films étrangers, ne contribue pas à la diffusion de cette culture qui permettrait enfin une symbiose entre les visions des réalisateurs et les réactions des spectateurs ?

Chacun des deux clans rejette la responsabilité sur l'autre dans un bras de fer continu. Le public, tout en incriminant les réalisateurs de manquer d'imagination, leur reproche de dilapider l'argent des contribuables dans des fictions qui n'abordent pas les vraies problématiques sociales et qui, à cause d'images obscènes et de propos grossiers, ne peuvent être vues en famille.

De leur côté, les réalisateurs avancent des arguments qui, s'ils ne manquent pas de pertinence, concourent à creuser davantage le fossé qui les séparent des spectateurs potentiels. Ils défendent leur droit de s'exprimer en toute liberté, sans garde-fous ni autocensure. Par conséquent, si quelqu'un s'attache à sa schizophrénie en refusant de voir au grand écran ce qu'il pratique quotidiennement, personne ne l'oblige d'aller au cinéma et payer son ticket pour voir ce qui porte atteinte à sa pudeur.

Le second argument est, cependant, contradictoire avec les doléances de ces mêmes réalisateurs qui exhortent le public par tous les moyens à regarder leurs films au lieu de les condamner par contumace.

De ce fait, on se retrouve dans une situation étrange :

1- Les films qui ont occasionné d'importantes dépenses ne sont vus que par une poignée de spectateurs ce qui se traduit par une très faible rentabilité et un spectaculaire manque à gagner. Alors, si la quasi-totalité des films ne sont pas rentables, quelles sont les réelles motivations qui sont derrière le maintien d'un secteur perdant ?

¹ Le premier film colonial intitulé Mektoub a été tourné en 1919 par J. PINCHON et D. QUINTIN.

Bien plus, depuis 1980¹ jusqu'à aujourd'hui, le montant de l'aide étatique à la production des films a augmenté de manière significative² sans que cet effort n'ait d'incidence sur les recettes:

En 2016, la fréquentation en salles a baissé de 17% : si en 2015 4 films (deux marocains et deux américains) ont attiré plus de 50 000 spectateurs, cette année seul "Dallas" de Mohamed Ali Mejboud a dépassé ce seuil et même largement (+ de 111 000 spectateurs). Il n'y a donc pas eu en 2016 suffisamment de "blockbusters" pour attirer le public dans les salles³.

Il en découle que le cinéma au Maroc est un art mineur qui refuse de s'affranchir, depuis quatre décennies, de la tutelle filée du fonds de soutien à la production cinématographique (rebaptisé avance sur recettes avant et après production) relevant du centre cinématographique marocain, dépendant lui-même du Ministère de la Communication. Il semble que cette situation absurde, mais non moins confortable, plait aux cinéastes qui trouvent leur salut dans l'addiction à cette rente de situation⁴ dont la perte entraîne ipso facto leur inactivité totale ou partielle. Ils restent dans l'expectative à longueur d'année, attendant avec appréhension le verdict de la commission qui n'octroie pas forcément ses bienfaits aux meilleurs projets déposés par les sociétés de production. La subjectivité, les affinités personnelles et autres considérations qui restent à clarifier remettent en question l'opération de distribution de la manne alléchante. Cette mesure qui engendre querelles intestines, reproches accablants et contestations virulentes aurait dû être limitée dans le temps et suspendue une fois la transition assurée. Elle empêche

¹Le fonds de soutien à la production cinématographique a été créé en 1980. À partir de 2004, il est devenu avance sur recettes, avant ou après production. Le pouvoir décisionnel revient à une commission composée d'un président et de dix membres.

²Conformément au bilan cinématographique 2016, le montant de l'avance sur recettes avant et après production a été de :

- Longs métrages de fiction : 39 250 000,00 DH (HT).

- Longs métrages de fiction sur la culture, l'histoire et l'environnement Sahraoui Hassani : 57 880 000,00 DH (HT).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'aide aux autres catégories (documentaires, docu-fictions, moyens et courts métrages).

³ Sarim FASSI FIHRI, Bilan cinématographique 2016, mars 2017.

⁴Privilège dont le bénéficiaire profite depuis longtemps et qu'il finit par considérer comme un droit acquis (source www.lexilogos.com/francais_langue_dictionnaires.htm).

la fabrication des films de devenir une industrie, une activité commerciale autonome ouverte aux investissements privés dont la viabilité ne dépend que de la loi du marché.

De surcroît, les réalisateurs qui ne bénéficient pas du pactole pâtissent du chômage et vivent d'expédients dans l'attente d'une nouvelle session¹. Certains patientent des années pour tourner un deuxième ou un troisième film, d'autres ont raccroché définitivement la caméra. La dépendance s'avère donc fatale, surtout que le nombre des demandeurs est en hausse alors que l'aide est limitée à une vingtaine de films.

2- Cette politique regorge d'aberrations dont la plus grave est l'exclusion du spectateur qui est censé être au centre des préoccupations. En continuant à produire des films qu'ils soient vus ou non, qu'ils remplissent les salles ou non, qu'ils plaisent ou non, qui participent à des festivals internationaux avant d'être connus localement, qui ne sont appréciés que par une minorité lors des festivals nationaux, qui ne sont diffusés que rarement par les chaînes de télévision et qui ne peuvent circuler en DVD, on attribue au public un rôle de comparse dont les propos sont mis sur le compte de la jaculation.

Ainsi, la critique populaire se développe en dehors de la sphère cinématographique et prend les contours d'une doxa. Des gens qui n'ont pas vu un film s'arrogent le droit de le juger, de l'étiqueter et de faire ressortir ses insuffisances, autrement dit le dévaluer sans preuves tangibles. Leurs seuls points d'appui se résument aux avis d'une grappe de journalistes ou de critiques glanés dans des quotidiens ou des blogs dont la crédibilité est incertaine. L'impact des médias sociaux est aussi déterminant. Les informations, sans qu'on prenne la peine de vérifier leur véracité, se transmettent et se répandent avec une célérité déconcertante. Et du fait de cette généralisation qui échappe à tout contrôle, de simples points de vue, des impressions, des blâmes ou des éloges non fondés acquièrent le statut d'arguments d'autorité. C'est ainsi

¹Il y a six dates que les sociétés de productions doivent respecter pour déposer leurs projets :

- Avance sur recettes avant production : 5 janvier, 5 mai et 5 septembre.
- Avance sur recettes après production : 24 janvier, 24 mai et 25 septembre (source : <http://www.ccm.ma/soutien-a-la-production>).

que les profanes, les dilettantes de la négation et autres catégories non qualifiées construisent leurs opinions par personne(s) interposée(s), et s'il est vrai que Tout le monde a deux métiers, le sien et celui de critique de cinéma, selon la célèbre expression de François Truffaut, cette seconde nature doit croître dans un sol bien défriché.

Par ailleurs, si l'on reproche au public sa faible culture cinématographique, il faut reconnaître aussi qu'il est victime d'un environnement malsain qui l'empêche justement de l'acquérir. Lequel environnement se distingue principalement par :

- La fermeture progressive, voire systématique des salles de cinéma.
- Une lutte implacable contre le piratage.
- La domination d'un discours, le plus souvent dévalorisant, véhiculé par les critiques.

Dire qu'une salle de cinéma est le lieu de projection d'un film est une lapalissade. Dès les premières années qui ont suivi l'invention du cinématographe, c'est-à-dire au tout début du vingtième siècle, les Américains, d'abord, ont compris que les films sont destinés aux masses :

[...] et l'Amérique adopte vite la projection publique. Dès 1902 s'ouvre à Los Angeles l'Electric Theatre et en 1905 à Pittsburg (Pennsylvanie) le premier Nickelodeon, salle où sont projetés sans interruption de courtes bandes pour la modique somme de 5 cents (un « nickel »). Le succès est immédiat auprès de la clientèle des nouveaux émigrants auxquels ce spectacle muet convient parfaitement [...] En 1910, il y aura 10 000 salles aux États-Unis (déjà la moitié du nombre actuel). À la même date, la France en compte 300, le reste du monde se partageant 2000 à 3000 salles¹.

Au Maroc, non seulement cette logique ne fonctionne pas, mais l'augmentation des subventions étatiques qui a engendré celle des films produits annuellement s'est accompagnée d'une baisse alarmante des lieux de projections. La fermeture des salles est devenue pandémique de

¹ René PRÉDAL, Histoire du cinéma-Des origines aux années 2000, Condés-sur-Noireau : Éditions Charles Corlet, 2012, p.27-28.

telle sorte que, à part Casablanca, Marrakech, Tanger, Rabat, Fès, Meknès, Tétouan, Salé, Oujda et Agadir qui totalisent 57 écrans¹ (un écran n'équivaut pas à une salle), les autres villes déplorent la transformation des salles en vestiges ou leur acquisition par des promoteurs immobiliers.

Parallèlement à la disparition des salles, des mesures draconiennes ont été prises pour combattre le piratage, moyen illicite sans aucun doute, mais qui constitue une solution de rechange. Des campagnes de chasse aux fraudeurs sont menées régulièrement et les lourdes sanctions prévues par la loi contre les fautifs sont implacables :

Les 5 personnes arrêtées se trouvent actuellement entre les mains de la justice et seront jugées conformément aux dispositions légales en vigueur. L'article 14 de la loi 17-94, relative aux activités de production, d'édition, d'importation, de distribution, de reproduction et d'exploitation des vidéogrammes destinés à l'usage privé du public, renvoie aux dispositions des articles 575 à 579 du code pénal qui prévoit, en plus des amendes et de la confiscation du matériel trouvé chez le prévenu, des peines privatives de liberté².

Quant à la critique cinématographique, « les questions sur [sa] nécessité et [son] utilité se posent aujourd'hui avec acuité suite aux transformations profondes de nos modes de consommation et de réception. »³

Il ne s'agit pas, en fait, d'une science exacte. En ce sens qu'un film peut être approché de différentes manières et donner lieu à des sentiments opposés. De surcroît, elle n'est pas une activité exclusive, pratiquée par une minorité ou une élite. Elle est accessible à tout un chacun puisque, en tant que produits soumis à la consommation publique, les films sont passibles d'évaluations individuelles et collectives.

¹ Mehdi OUASSAT, Le triste sort des salles de cinéma au Maroc, Libération, 21 décembre 2016.

² Constance DURANTOU-REILHAC, Le Centre cinématographique marocain prend de nouvelles mesures de lutte contre le piratage de films, www.huffpostmaghreb.com, 27.01.2015.

³ Nouredine BENDRISS, Critiquer oui, mais comment ?, in Revue marocaine des recherches cinématographiques, n°4, septembre 2015, p.27.

Le niveau intellectuel inégal des spectateurs et leur appartenance à des couches sociales différentes font que leurs points de vue forment un corpus hétérogène. Pour un même film, les appréciations peuvent être diamétralement opposées, allant de la complaisance aux propos malveillants ou accusateurs.

Si André Bazin qualifie le cinéma d'« art impur »¹, quelques puritains ont inventé la notion d'« art impropre », une sorte d'anathème qu'on jette sur les films qui bafouent les bienséances. C'est une étiquette qu'on donne à tout film jugé choquant par le recours à la monstration là où l'allusion aurait suffi à transmettre des messages faciles à décrypter, ce qui rend impossible son visionnage « en famille » ou par « toute la famille ». Certains réalisateurs, voulant assurer à leurs films une belle carrière suivent cette tendance². C'est une mutation qui débouche sur de nouveaux critères d'évaluation qui ne sont pas tributaires seulement des aspects technique et esthétique mais aussi de l'intention d'imposer un conformisme rigoureux.

D'ordinaire on parle de deux types de critiques, le journalisme et la réflexion, dont les méthodes, les visées et les enjeux sont bien connus. Mais le manque de formation et de professionnalisme a laissé un grand vide, vite comblé par des pratiques inadmissibles : la glose et la flatterie.

Le gloseur, « celui qui interprète de manière défavorable, qui est malveillant dans ses propos »³ s'éloigne, de manière volontaire ou par excès de zèle, du rôle du critique qui n'est nullement de sabrer ou de proposer des modes d'emploi. Il enfreint ainsi la règle selon laquelle on ne peut pas circonscrire l'Art, orienter le Génie ou guider la Création en réduisant les artistes (toutes catégories confondues) à de simples exécutants qui se plient à la vox populi.

À l'inverse, le flatteur verse dans un sentimentalisme exagéré, surestime le travail de cinéastes qui ne sont parfois qu'à leur première expérience et salue particulièrement leur audace, symbole de renouveau. Pour lui, la transgression des interdits est un véritable exploit et une manière de mettre en évidence les sournoiseries d'une société qui refuse

¹ André BAZIN, Qu'est-ce que le cinéma ?, Paris : Editions du Cerf, 1962.

² On a écrit "Un film pour toute la famille" sur l'affiche du film Nhar tzad tfa daou de Mohamed KARRAT.

³ Source : www.cnrtl.fr

de se regarder dans le miroir. Il nuit également aux films par l'amplification de leurs échos. En induisant en erreur sur leur mérite, il serait responsable de déceptions funestes.

Quelle doit être, donc, l'attitude du critique ?

Selon Serge DANEY «être critique c'est avant tout comprendre un film et la manière avec laquelle son univers s'emboîte dans le monde qui l'entoure »¹. Pour Jean-Michel FRODON «Être critique n'est donc ni journaliste, ni publicitaire, ni conseiller auprès de ses lecteurs. Toutefois, le métier de critique se situe à l'intersection de deux mondes : le monde du cinéma et le monde des médias. »²

De son côté Élie CASTEL pense qu'« on s'affiche critique du jour au lendemain, sans trop se poser de questions, sans recul devant les règles précises que cet art analytique impose. Car aujourd'hui, beaucoup plus qu'hier mais sans doute moins que demain, le bon jugement se désintègre au profit de la promotion. »³

Certes, la maîtrise des outils d'analyse filmique, la connaissance de l'histoire et des théories du cinéma ainsi que le savoir-faire rédactionnel sont des atouts indispensables au critique, mais la réflexion qui se situe aux confluent de ces compétences fait appel à d'autres paramètres (formation académique, culture personnelle, expériences, idéologie...).

À ce niveau plusieurs interrogations doivent être soulevées :

- Quelle est la part de subjectivité dans tout travail de critique ?
- Comment dissocier critique et publicité (bonne ou mauvaise) ?
- Doit-on conférer à la critique le statut de profession et par conséquent réglementer sa pratique ?
- Pourquoi faut-il qu'il y ait un intermédiaire entre le film et les spectateurs, qui recommande ou qui met en garde ?
- Peut-on quantifier l'impact (positif ou négatif) de la critique sur l'industrie cinématographique ?
- Est-ce que les cinéastes valident les idées émises sur leurs films ?

¹⁸⁻¹⁹ Cités par Colette KHALLAF dans L'art est difficile...la critique aussi, www.lorientlejour.com, 21.07.2011.

³ Élie CASTEL, Enjeux critiques, Revue Séquences, Québec, Avril 2012.

La relation qui s'établit entre cinéastes et critiques prend une tournure inattendue. Évaluer le film d'un cinéaste, discuter ses choix, applaudir ou conspuer ses prestations, s'appropriier son travail pour en faire une matière première, prononcer un verdict en sa faveur ou contre lui pourraient conférer au critique un certain pouvoir en le mettant en situation de supériorité, lui donner l'illusion de déployer sa suprématie sur un art qu'il ne connaît qu'à travers un savoir livresque. Dans cette optique, le cinéaste serait un accusé qui doit se défendre et se justifier. Il risquerait de contracter une certaine phobie et faire même des concessions à cette catégorie qui fait de la notation une arme à double tranchant. Tout critique endosse une responsabilité morale vis-à-vis des cinéastes et du public. Sa crédibilité dépend de son intégrité.

La critique n'est en fin de compte qu'un métadiscours qui se nourrit de l'objet de son étude et qui lui est étroitement lié. Autrement dit, s'il n'y a pas de cinéastes et donc de films, il n'y aura pas de critiques. Mais l'absence de normes clairement établies et de frontières bien tracées en font l'une des activités intellectuelles les plus ambiguës. Et, s'il n'y a pas moyen de trancher avec les dévoiements, au moins les critiques ne doivent pas prendre part à l'ancrage d'habitudes spectatorielles bancales et à la déformation de l'opinion publique.

Le secteur cinématographique au Maroc continuera de piétiner tant qu'il est pris en charge et tant que les rouages d'une vraie industrie ne sont pas mis en place. Les résultats de l'incursion de l'État, illimitée dans le temps, vont à l'encontre des objectifs de départ. Les réalisateurs qui ne reçoivent pas d'aide ne travaillent pas ou plus, les propriétaires des salles qui n'ont pas bénéficié du programme de rénovation et de numérisation ont fermé leurs portes, les festivals en rupture de financement cessent d'être organisés. Cette accoutumance n'est pas une aubaine mais un blocage. Elle empêche la production, la distribution et l'exploitation de fonctionner selon les règles de l'économie de marché.

L'État devrait se désengager de ce secteur (comme il l'a fait ou il est en train de le faire pour d'autres secteurs plus vitaux) et permettre au principe de l'offre et de la demande de décider de son sort. Il est temps de raisonner en termes de box office, de nombre de semaines à l'affiche,

des profits générés, du taux de remplissage des salles, etc. au lieu de convoquer l'approche quantitative pour signifier un progrès illusoire ou parler de la belle image donnée aux étrangers alors qu'elle est encore floue pour les autochtones.

Récupérer les spectateurs est un challenge de taille qui requiert une stratégie clairvoyante capable de remettre la cinéphilie sur rail. Le cinéma est avant tout une affaire de plaisir et de divertissement avant d'être un prétexte aux joutes spirituelles, aux analyses savantes et aux écrits ésotériques.

Le rôle de l'école pourrait s'avérer salutaire pour amorcer cette stratégie : La première pratique culturelle des jeunes est celle de l'image : cinéma, photo, télévision, jeux vidéo, Internet, etc. [...] Dès l'école primaire, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel permet aux élèves d'acquérir une culture, d'avoir une pratique artistique et de découvrir de nouveaux métiers¹.

Mais au Maroc, l'éducation à l'image fait défaut même lorsqu'on passe à l'enseignement supérieur :

Comment pourrions-nous donc aspirer à instaurer une pratique d'analyse filmique alors que nos étudiants (futurs citoyens, écrivains ou critiques) ignorent ses principes et méconnaissent les diverses méthodes et approches en vigueur ? Aujourd'hui, combien sont-elles les universités marocaines qui ont intégré « l'option cinéma » dans leurs cursus ?²

Un public non initié et privé de contact continu avec les productions nationales devient facile à manipuler, notamment par le critique, cette tierce personne qui tient à jouer le rôle de métronome, donner son aval ou opposer son veto.

Il est incontestable que « le cinéma a besoin que l'on parle de lui. Les mots qui le nomment, les récits qui le racontent, les discussions qui le font revivre, modèlent sa véritable existence.»³

¹ www.education.gouv.fr

² Nouredine BENDRISS, op.cit., p.35.

³ Antoine BAECQUE, *La cinéphilie-Invention d'un regard, histoire d'une culture 1944-1968*, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2003, p.10.

Toutefois, si « la critique cinématographique aujourd'hui au Maroc serait dans un état quasi comateux »,¹ le cinéma marocain ne quitterait pas de sitôt la salle de réanimation !.

Bibliographie

AIT HAMMOU Youssef, Cinéma et oralité-La réception filmique populaire à Marrakech, Marrakech : Imprimerie et Papèterie Al Watanya, 2011.

BAECQUE Antoine, La cinéphilie-Invention d'un regard, histoire d'une culture 1944-1968, Paris : Librairie Arthème Fayard, 2003.

BALÁZS Béla, L'esprit du cinéma, Paris : Éditions Payot et Rivages, 2011.

BAZIN André, Qu'est-ce que le cinéma ? (vingtième édition), Paris : Éditions du Cerf, 2011.

MITRY Jean, Esthétique et psychologie du cinéma, Paris : Éditions du Cerf, 2001.

PRÉDAL René, Histoire du cinéma-Des origines aux années 2000 (abrégé pédagogique), Condé-sur-Noireau : Éditions Charles Corlet, 2012.

BAKRIM Mohamed, Cinéma marocain : dynamisme, tendances et caractéristiques, www.minculture.gov.ma, février 2009.

BENDRISS Noureddine, Critiquer oui, mais comment ?, in Revue marocaine des recherches cinématographiques, n°4, septembre 2015.

CASTEL Élie, Enjeux critiques, Revue Séquences, Québec, Avril 2012.

¹Ahmed MAANOUNI, La critique aujourd'hui, in Revue marocaine des recherches cinématographiques, n°4, septembre 2015, p.49.

DURANTOU-REILHAC Constance, Le Centre cinématographique marocain prend de nouvelles mesures de lutte contre le piratage de films, www.huffpostmaghreb.com, 27.01.2015.

KHALLAF Colette, L'art est difficile...la critique aussi, www.lorientlejour.com, 21.07.2011.

MAANOUNI Ahmed, La critique aujourd'hui, in Revue marocaine des recherches cinématographiques, n°4, septembre 2015.

OUASSAT Mehdi, Le triste sort des salles de cinéma au Maroc, Libération, 21 décembre 2016.

Bilan cinématographique 2016, CCM, mars 2017.

La parodie dans *La Nausée* de Jean Paul Sartre

Sad SLAMTI

"Je m'étonne que toute critique même traditionnelle ne commence pas par une longue prière d'excuse".

Maurice Blanchot

La question de l'humanisme a été au centre du conflit qui a opposé Albert Camus à Jean Paul Sartre. Bien qu'appartenant au même mouvement littéraire appelé « Existentialisme », les deux écrivains se sont confrontés à travers leurs écrits de manière souvent violente et virulente. On se souvient de cette diatribe assénée par Camus à l'endroit de l'engagement philosophique de Sartre :

« Et les voilà qui meuglent : je suis moraliste. Traduction: j'ai besoin de me donner une morale. Avoue-le imbécile. Moi aussi »¹.

Une parodie ingénieuse et subreptice, mais ingénieuse déclarée, que semble mener Camus à l'endroit de l'engagement éthique de l'intellectuel chez Sartre : un personnage apparemment de mauvaise foi qui n'épouserait l'humanisme que pour rassurer sa conscience et fuir finalement l'unique interrogation existentielle appelée contingence. Pourquoi donc "meugler"; pourquoi donc afficher son amour pour l'altérité, sa défense de l'autre, si selon l'ultime conviction de l'écrivain philosophique, la vie est absurde et ne vaut en aucun cas la peine d'être vécue. L'existence n'est pas la nécessité ; voilà le fin mot qui semble résumer la contingence ; elle est inutile, alors comment faire devant cette question de l'être devant le néant ? Certainement pas "meugler". Il faut se taire disait Maurice Blanchot².

On sait, au demeurant, l'exploitation fictionnelle qu'a faite Camus de cette position anthologique dans *La Chute* où Clémence, personnage central de cette fiction, n'a de cesse de se dénoncer, par-delà un monologue larmoyant, comme un être de mauvaise foi. Rappelons-nous, cet extrait resté gravé à jamais dans notre mémoire de lecteur :

¹ - Albert Camus, *Carnet I*, Paris, Ed.Bibliothèque de la Pléiade, 1967, p. 1435.

² Maurice Blanchot, *L'Entretien infini*, Paris, Ed. Gallimard, 1969, p.54.

« Il y a quelques années, j'étais avocat à Paris et, ma foi, un avocat assez connu. Bien entendu, je ne vous ai pas dit mon vrai nom. J'avais une spécialité: les nobles causes. La veuve et l'orphelin, comme on dit, je ne sais pas pourquoi, car enfin il y a des veuves abusives et des orphelins féroces. Il me suffit cependant de renifler sur un accusé la plus légère odeur de victime pour que mes manches entrassent en action. Et Quelle action ! Une tempête ! J'avais le cœur sur les manches. On aurait cru vraiment que la justice couchait avec moi tous les soirs. Je suis sûr que vous auriez admiré l'exactitude de mon ton, la justesse de mon émotion, la persuasion et la chaleur, l'indignation maîtrisée de mes plaidoiries [...].

Mais voilà, j'étais du bon côté, cela suffisait à la paix de ma conscience. Le sentiment de droit, la satisfaction d'avoir raison, la joie de s'estimer soi-même, cher monsieur, sont des ressorts puissants pour nous tenir debout ou nous faire avancer »¹.

Plus qu'une parodie, il s'agit dans cet extrait d'une auto parodie où le narrateur, apparemment porte-parole de l'écrivain, commence d'abord par avouer sa mauvaise foi à travers ce qu'on peut appeler un "humanisme imbécile". Dans son autre œuvre, *L'Étranger*, Camus va encore plus loin dans cette mise en perspective romanesque du topos de l'absurde. Il accable, en effet, son personnage Meursault d'une façon on ne peut plus inattendue. L'image que reflète l'eau d'une gamelle à ce dernier le rappelle à l'ordre et le conduit aux confins de l'absurde :

« Ce jour-là après le départ du gardien, je me suis regardé dans une gamelle de fer. Il m'a semblé que mon image restait sérieuse alors même que j'essayais de lui sourire. Je l'ai agité devant moi. J'ai souri et elle a gardé le même air sévère et triste. Le jour finissait et c'était l'heure dont je ne veux pas parler, l'heure sans nom, ou les bruits du soir montaient de tous les étages de la prison dans un cortège de silence. Je me suis approché de la lucarne et, dans la dernière lumière, j'ai contemplé une fois de plus mon image. Elle était toujours sérieuse, et quoi d'étonnant puisque, à ce moment, je l'étais aussi ? Mais en même temps et pour la première fois depuis des mois, j'ai entendu distinctement le sens de ma

¹ - Albert Camus, *La Chute*, Paris, Ed. Gallimard, 1956, p.7.

voix. Je l'ai reconnue pour celle qui résonnait déjà depuis de longs jours à mes oreilles et j'ai compris que pendant tout ce temps j'avais parlé seul »¹.

L'absurde est ironique, disait Jacques Chabot². Dans *La Nausée* de Jean-Paul Sartre, objet de cette contribution, cette existence tragique que recoupe l'autodérision se démarque, cependant, des engagements philosophiques camusiens en ce sens que Roquentin, personnage central de la fiction, ne reconnaît aucunement ni sa propre existence risible ni sa mauvaise foi. Tout au contraire, il joue à travers son « récit-journal » à faire son *mea culpa* mais on le découvre, au bout du compte, de mauvaise foi. Voilà une thèse que nous allons défendre dans cet exposé.

En effet, l'introspection qu'entreprend Roquentin, et dont l'objectif est la quête des motivations profondes de sa nausée et de son mal être, n'est en réalité qu'un acte mensonger par l'entremise duquel il ne fait que fuir l'image négative de lui-même que lui renvoie l'autodidacte ; cet autre personnage clé de *La Nausée*. De ce fait, l'Autodidacte trouve tout son intérêt dans ce jeu de miroir qui permet à Roquentin de dénigrer les autres pour se donner du sens et justifier par la suite sa propre existence et donc fuir finalement la contingence. Il est en cela son alter ego. Aussi, pour dévoiler les motivations qui président à la mise en fiction de l'absurde dans *La Nausée*, n'est-il pas judicieux de centrer le commentaire sur le portrait de l'Autodidacte, lequel nous dévoilera le narrateur Roquentin en tant qu'un personnage de mauvaise foi. Le lecteur se verra conduit alors aux confins d'un des lieux les plus subreptices de l'intertextualité, à savoir cette parodie de l'intellectuel chère apparemment aux écrivains existentialistes.

Le portrait de l'Autodidacte : une stylistique de la déconfiture

Prenons d'abord le nom du personnage, une instance capitale dans l'esquisse du portrait. Le fait que l'Autodidacte soit caractérisé par une appellation à la place d'un nom en dit long sur sa fonction emblématique dans la fiction. Il semble, d'emblée, renvoyer moins à une personne qu'à cette catégorie d'intellectuels qui se définissent hors

¹ - Albert Camus, *L'Étranger*, Paris, Ed. Gallimard, 1957, fin du 2 chapitre, 2ème partie.

² - Jaques Chabot, Albert Camus, *La pensée de midi*, Ed. Edissud, 2002, P.78.

institution. En s'imprimant dans une caractérisation générique, ce denier perd toute existence autonome pour servir d'exergue à une instrumentalisation parodique qui semble tourner en dérision une certaine forme d'engagement intellectuel pour ne pas dire cet humanisme littéraire du début du vingtième siècle. Car convoquer une telle thématique par la voix d'un autodidacte risible c'est du coup verser dans la satire de l'intellectuel.

En effet, l'Autodidacte est risible. Il est décrit¹ d'abord dans ses actes les plus bouffons : un personnage grotesque, figure par excellence de la comédie humaine :

« L'autodidacte, qui voit que j'écris, m'observe avec concupiscence respectueuse (...). Les lectures de l'autodidacte me déconcertent toujours [...]. Tout d'un coup les noms des derniers auteurs dont il a consulté les ouvrages me reviennent à la mémoire : Lambert, Langlois, Larbarterier, Lastex Lavergne. C'est une illumination; j'ai compris la méthode de l'autodidacte: il s'instruit avec ordre alphabétique » (p. 58).

Ainsi, l'autodidacte s'instruit par ordre alphabétique. Une "illumination"? On aura détecté ici l'antiphrase : c'est invraisemblable pourrait-on traduire, c'est le comble du comique. La Parodie de l'Autodidacte saute aux yeux dans ce passage. Est-elle une parodie de l'intellectuel ? Certainement pas à première vue, car l'instance narrative qui s'arroge à investir le registre satirique dans la caractérisation de celui-ci est celle de Roquentin : cet écrivain, rappelons-le, chercheur, voyageur aussi, qui s'installe dans une petite ville de France pour écrire un livre sur un marquis nommé Rollobon.

A première vue, donc, la parodie paraît être celle que porte l'écrivain Roquentin à ceux qui tentent de l'imiter de façon médiocre. De fait, nous lisons la satire comme un réquisitoire dirigé d'abord à l'encontre de la personne même de l'Autodidacte, ce pseudo intellectuel. Pourtant, ce regard distancé que porte Roquentin sur l'Autodidacte est à double tranchant car il va le trahir nous mettant par la suite sur

¹ - Jean Paul Sartre, *La Nausée*, Paris, Ed. Folio, 1987

l'incomplétude de l'humanisme intellectuel dont il prétend être lui-même le dépositaire. Car, comme nous allons le voir, Roquentin est aussi risible que l'Autodidacte. Il est en plus de mauvaise foi. S'il tourne en dérision celui-ci, c'est uniquement pour donner de la consistance à son existence en dénigrant l'Autodidacte, embellissant de la sorte ses propres souffrances. Ce narrateur atypique ne fait que repousser l'ultime question anthropologique que Sartre semble inscrire dans l'Être et le Néant¹ et non dans l'appropriation que fait son personnage du monde. Comme l'Autodidacte, Roquentin devient un être grossièrement mimétique ; son désintéressement pour les autres n'est que de surface.

« L'enfer c'est les autres », disait Sartre. Faut-il pour autant refuser ce miroir négatif qui renvoie l'homme à son propre semblable. Roquentin refuse cette dialectique puisqu'il refuse de voir les autres comme des alter -egos, c'est-à-dire des personnages qui représentent des manières de vivre et des étapes dans son parcours :

« Ils regardent mon dos avec surprise et dégoût : ils croyaient que j'étais comme eux, espèce animale et je les trompés ». (p. 162)

Roquentin n'aura de cesse de se désolidariser de l'autre, et en premier lieu l'Autodidacte. Il est en cela un personnage de mauvaise foi. Aussi, Sartre ne voulait-il, derrière la figure à la mauvaise fois fascinante et désolante que lui renvoie cet alter ego bouffon, mettre en abyme l'humanisme chez l'intellectuel.

Le personnage de l'Autodidacte occupe donc une place centrale dans *La Nausée*, en ce sens qu'il est d'abord lui-même un personnage catalyseur de la thématique de la mauvaise foi dans tout le roman. Cette mise en perspective nous interpelle d'autant plus que son portrait est composé dans la trame narrative en filigrane, d'une façon lente et progressive. En effet, la mauvaise foi de l'Autodidacte n'est pas d'emblée déchiffrable dans ses agissements, puisqu'il est d'abord une personne drôle qui inspire dès son approche physique, le sentiment de pitié et du ridicule :

¹ Jean Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Gallimard, 1946, p. 84-85: Sartre appelle "salop" ceux qui essayeront de montrer que leur existence est nécessaire alors qu'elle est la contingence même de l'apparition de l'homme sur la terre.

« Je vois l'immense faux col droit d'où sort son cou de poulet. Il porte des vêtements râpés, mais d'une blancheur éblouissante ». (p. 65)

Par son aspect physique, l'Autodidacte provoque chez ceux qui le regardent le rire et la pitié vu le grotesque de son costume et la trivialité de ses comportements. Cette image bouffonne et cocasse est pourtant attendrissante étant donné la manière candide avec laquelle le personnage exécute son rôle :

« C'est l'heure de son goûter, il mange d'un air candide du pain et une tablette de Gala Peter. Ses paupières sont baisées et je puis contempler à loisir ses beaux cils recourbés - des cils de femme. Il dégage une odeur de Vieux tabac, à laquelle se mêle, quand il souffle, le doux parfum de chocolat ». (p. 78)

Ce qui est déjà esquissé ici dans la présentation du portrait de l'Autodidacte, c'est une sorte d'ambivalence, ou pour utiliser un autre terme, de disparité entre ses comportements sobres en apparence et la laideur de sa physionomie qui rendent risibles tous ses agissements. Très vite dans le texte, les descriptions grotesques vont être progressivement suppléées par un ensemble d'épithètes, à connotation négative :

« Sa grande mâchoire d'âne » et « ses grosses lèvres" ou encore « une horrible Grimace » et pour finir, ces « yeux d'aveugle ».

L'autodidacte est en fait un personnage dérisoire et pathétique : Sa "quête du savoir, son amour de l'humanité et son penchant pour les jeunes garçons forment une figure complexe et chargée de sens" ; figure par laquelle Sartre nous paraît dénoncer une certaine forme d'humanisme intellectuel :

« Quand j'aurai fini mon instruction (je compte encore six ans pour cela), je me joindrai, si cela m'est permis, aux étudiants et aux professeurs qui font une croisière annuelle dans le Proche-Orient. Je voudrai préciser certaines connaissances, dit-il avec onction, et j'aimerai aussi qu'il m'arrive de l'inattendu, du nouveau, des aventures pour tout dire ». (p. 59).

Dans cette progression descriptive caricaturale, d'autres motifs stylistiques viennent accabler l'Autodidacte en inscrivant sa trajectoire fictionnelle dans la tragi-comédie. Certaines métaphores figurent en tant que motifs rhétoriques au service de l'ironie : "ses beaux yeux égarés brillent comme des globes de feu et ses rares cheveux nimbent son crâne de buée".

Aussi, Sartre semble s'acharner contre cet antihéros pour en faire le point d'orgue de la configuration romanesque de son thème de prédilection : l'absurde.

La stratégie descriptive choisie dans *La Nausée* est sans aucun appel : elle fait de l'Autodidacte un être délibérément débile et du coup remet en question toute forme d'humanisme qui ne prendrait pas en compte le caractère futile de l'existence. Obnubilé par le paraître et par la mimesis de l'appropriation, l'Autodidacte est un acteur social médiocre. Le lecteur aura ainsi décelé cette parodie de l'intellectuel que sous-tend une telle comédie. Cette être cultivé, humaniste, s'intéressant aux voyages et à tout ce qui a trait au modernisme est au bout du compte de mauvaise foi. Ce thème hautement philosophique traverse en filigrane la composition narrative de *La Nausée* ; ce récit journal qui a du mal à s'inscrire dans un genre littéraire. Plus tard, ce sont d'autres comportements de l'Autodidacte face aux autres qui vont progressivement nous démasquer sa mauvaise foi. L'exemple qui illustre le mieux ces conduites s'incarne dans le registre que son discours investit et que sature un palimpseste mis à mal par un discours marqué par des expressions toutes faites :

« Les voyages forment la jeunesse », "il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée" et « un père avare, fils prodige" et "bien mal acquis ne profite jamais ». (p. 76).

Ce qui est marquant dans l'emploi de ces expressions proverbiales, c'est leur récurrence dans *La Nausée*. L'Autodidacte abuse de ces clichés ; il utilise la même technique concernant les jeux de mots, si bien qu'un tel procédé révèle un personnage ahurissant, que ceux qui

le découvrent prennent pour un sot, alors qu'il ne l'est pas réellement, car dans ce rôle il est tout à la fois fin et bon acteur.

Cet amour des expressions toutes faites indique le manque de caractère et de personnalité dans le portrait de l'Autodidacte. En effet, ce dernier a besoin de vérifier, à chaque fois, la validité du langage qu'il emploie et des expressions usuelles qui d'ailleurs saturent son discours. Roquentin s'apercevra plus tard que ce dernier se cultive par ordre alphabétique. Ce trait démasque, là encore, son manque d'originalité et ses prises de position existentialistes fallacieuses. Car laisser le discours de la nation (les expressions toutes faites qu'utilise l'Autodidacte) s'exprimer sans aucun parti pris c'est refuser de s'engager, et par conséquent, se muer dans le plagiat dans ses formes les plus abruptes.

Ce sont là, donc, des conduites de mauvaise foi. L'Autodidacte joue la comédie sociale de celui qui est cultivé. Ce rôle est feint et grotesque, car le personnage en fait trop dans cette comédie sociale à laquelle il n'est exagéré de donner le nom de mascarade. Et c'est dans cette progression dans l'époustouflant et l'exagération que Sartre nous paraît inscrire la distance ironique par laquelle il chercherait à dénoncer la mauvaise foi chez les autres, en particulier ceux qui jouent aux intellectuels :

« Il manie distraitemment un gros paquet de photographies. Il en prend une et la pose sur la table sans la regarder: puis il fixe avec intensité la photo suivante qui représente un saint Jérôme, sculpté sur une chaire de la cathédrale de Burgos ». (p. 96).

On le voit bien ici, l'Autodidacte est pris à son propre piège : il est trahi et dévoilé dans ce comportement de mauvaise foi. Il joue au personnage intellectuel mais il n'est pas sin dans cette comédie ; il est grotesque. Quand on lui présente des photos, il ne les regarde pas, mais joue la comédie sociale du Monsieur qui est invité à regarder les photos. Pour preuve, lorsqu'il voit la sculpture de "Saint Jérôme" dans la cathédrale de Burgos sur une photo, il dit tout de suite :

« Avez-vous vu ce Christ en peau de bête qui est à Burgos? Il y a un livre bien curieux, monsieur, sur ces statues en peau de bête et même en peau humaine ».

(p. 126)

L'Autodidacte joue la comédie : il ne regarde pas Saint Jérôme mais parle du Christ. Il profite de cette occasion pour arborer son savoir livresque. Cette attitude revient comme un motif central du portrait moral de l'Autodidacte, lequel portrait nous brosse un personnage qui met à profit toutes les occasions de rencontre avec autrui pour afficher son savoir livresque et étaler sa culture :

« J'ai lu, il y a quelques années, un livre d'un auteur américain, il s'appelait *La vie vaut-elle d'être vécue?* N'est ce pas la question que vous vous posez? ». (p. 65) ou encore : « Peut-on dire, avec Pascal, que la coutume est une seconde nature? ». (p. 46). Et enfin « Ne doit-on pas, monsieur, éviter soigneusement les alexandrins dans la prose? » (p. 78).

L'Autodidacte s'intéresse, en particulier, à tout ce qui a trait à la culture livresque ; il veut montrer qu'il a de la culture ; il joue un personnage intellectuel et veut toujours attirer les autres vers cette comédie à laquelle il paraît croire. C'est là, d'ailleurs, où réside le versant pathétique de son portrait : se prendre au sérieux alors que dans ce rôle grotesque, il est bouffon, ridicule et attristant. C'est en tout cas le point de vue de Roquentin.

La montée progressive dans l'inscription du portrait de l'Autodidacte dans le risible et le pathétique est prise, en effet, en charge par Roquentin. Cette parodie est surtout inscrite dans l'injonction des micro-récits dans *La Nausée* ; lesquels sont régis par une succession de scènes, dont la fonction est de servir de miroir pour dévoiler la mauvaise foi de l'Autodidacte. La scène suivante, concernant les voyages, s'inscrit alors aux confins et au paroxysme de l'incongru et transparait comme la satire d'un topos littéraire cher à l'histoire des idées ; celui du voyage célébré par de grands auteurs tels que Baudelaire, Rimbaud ou Flaubert :

« Si jamais je devais faire un voyage, il me semble que je voudrais, avant de partir, noter par écrit les moindres traits de mon caractère pour

pouvoir comparer, en revenant ce que j'étais et ce que je suis devenu ». (p. 154).

C'est là encore une assise fictionnelle au thème philosophique de la mauvaise foi. Car en feignant de s'intéresser au voyage, qu'il présente comme étant la meilleure école, l'Autodidacte ne fait finalement que masquer sa médiocrité intellectuelle. Il utilise la culture "comme de la confiture qu'on étale" comme dit l'adage, joue le rôle de quelqu'un qui s'intéresse à des discussions intellectuelles mais évite les débats quand il se voit impliquer. Plus que cela, cette scène sur les voyages montre bien que l'Autodidacte ne sait pas lire qu'il prend au pied de la lettre ses références livresques : il est naïf, étroit d'esprit. Il prend en effet, au pied de la lettre l'énoncé "7 voyages sont la meilleure école", car dit-il, s'il avait l'opportunité de voyager, il noterait son caractère au début et à la fin du voyage pour signifier objectivement l'apprentissage dont il serait lui-même le bénéficiaire.

On le voit bien, la fonction de l'Autodidacte est entremêlée à une fiction narrative portraitiste qui se fait en bric et broc et dont la progression semble vouloir pousser à son comble la parodie de l'intellectuel à travers ce qu'il y a de grotesque dans la comédie sociale que le personnage commun joue en permanence. Oui, l'Autodidacte est de mauvaise foi : il est en somme risible avec sa rêverie sur les voyages.

En confrontant sans arrêt son personnage à l'idée d'humanisme, en démasquant jusqu'au comble de l'ironie l'éthique humaniste dont celui se croit porteur, et même investi, Sartre ne cherche-t-il pas à rire d'abord de tous ceux qui prétendent représenter la race humaine ; ceux qui se prennent trop au sérieux et se croient humanistes, en oubliant le caractère risible d'une telle entreprise. De même qu'il faut se demander, si par l'entremise du portrait de l'Autodidacte, l'auteur ne règle-t-il pas ses comptes vis-à-vis de la tradition littéraire dont il est l'héritier. Ce qui semblerait être alors déconsidéré dans les allusions risibles de l'Autodidacte relevant des vertus du voyage, c'est un genre largement répandu au XIX^{ème} siècle ; le récit de voyage à vocation ethnologique, si bien que Sartre paraît nous chuchoter ceci : les voyages ne sont pas une

source de connaissance de soi, ils ne servent à rien sur le plan anthologique.

Ce risible portrait, qui nous est brossé de l'Autodidacte, laisse dévoiler ainsi, à travers des réseaux implicites de lectures du texte, les distances ironiques que Sartre semble vouloir marquer vis-à-vis de l'humanisme ambiant et en vogue au début de XXème siècle. Ici, il faut pourtant, parler de Roquentin par le biais duquel est construite la focalisation sur ce portrait bouffon et cocasse de l'Autodidacte dont nous avons esquissé, plus haut, les principales trajectoires.

En effet, l'ignorance de l'Autodidacte est démasquée progressivement par Roquentin. Le problème central de l'œuvre est tourné sans arrêt vers la quête des raisons profondes qui engendrent la nausée chez-lui. Celle-ci débouche à chaque fois sur le portrait ahurissant et nauséabond de l'Autodidacte. Cependant, la comédie de ce pseudo intellectuel est tournée dans ses finalités contre Roquentin lequel joue et parodie, à son tour, étant donné qu'il joue également le rôle d'un philosophe médiocre, d'autant plus de mauvaise foi. Voilà le fin mot : l'arroseur arrosé !

Au bout du compte, dans ses visions délirantes, voire pathologique, l'existence de Roquentin n'épouse aucune finalité qui lui donnerait un sens. Pour fuir cette absurdité, il se réfugie d'abord dans cette tentative de biographie de ce Marquis nommé « Rollobon », laquelle échoue d'ailleurs, et plus tard cette traversée existentielle pathétique se révélera dans ce dénigrement acharné de l'Autodidacte. En cela, Roquentin est un être de mauvaise foi car lui-même, il joue à l'instar du Spleen baudelairien à trouver un sens à sa vie là où il n'y a qu'absurdité et contingence. De cette manière, il déroge au principe même philosophique sartrien qui veut que la contingence est l'existence sans aucune nécessité, sans sens puisque, pour reprendre la pensée de blanchot¹, l'existence est le silence du néant à notre endroit. Finalement, l'aventure de Roquentin recoupe "le montage littéraire d'une théorie

¹ - Maurice Blanchot, La communauté inavouable, Paris, Ed. Minuit, 1983.

philosophique qui n'a jamais accédé à l'état d'expérience vécue". Même si Sartre réfutait l'étiquette de philosophe, son roman le trahit : il est l'expression même de la mise en fiction de ce thème lourdement philosophique, celui de la mauvaise foi que recoupe la parodie de l'intellectuel. Telle est donc la problématique narrative fédératrice de la fiction dans *La Nausée*.

Dans ce scénario, Roquentin devient donc à son tour une figure emblématique de la mauvaise foi. Il est lui-même ridicule, et son entreprise est vaine, en ce sens qu'il ne fait que dénigrer les autres pour embellir ses propres souffrances et se trouver intéressant à ses yeux. Les réseaux sémantiques pleuvent dans le texte qui corrobore cette thèse, cet aspect de voyeur de Roquentin, pour ne citer que l'exemple suivant :

« Je parvins à attraper du coin de l'œil quelque chose : c'était une main, la petite main blanche qui s'était tout à l'heure glissée le long de la table ». (p. 87).

Enfermé dans sa solitude, Roquentin fuit aussi comme l'Autodidacte. Il est pris dans un jeu de désir triangulaire, sinon d'appropriation du monde à travers les autres. Dans ce fragment, cité ci-dessous, cette scène de la bibliothèque où l'Autodidacte caresse sexuellement un jeune garçon, trahit en ce sens le jeu de mensonges de Roquentin, lequel rejette à la fois les comportements d'autrui et les dénonce, mais reste passif comme s'il réalisait, de fait, qu'il n'était qu'un humain comme les autres, exprimant le même désir triangulaire ambigu et bas, si l'on se place dans une approche éthique. Certains diraient que tout ce qui nous gêne est révélateur des ambiguïtés du moi le plus profond que nous portons en nous-mêmes. Roquentin est ainsi, lui aussi, un être de mauvaise foi, d'autant plus qu'il joue le rôle d'un romantique : il veut se mettre parmi les objets, nous rappelant encore une fois, une thématique baudelairienne médiocrement investie : « Quand il fera noir, les objets et moi, nous sortirons des limbes ». (p. 143).

Pire encore, Roquentin entreprend une biographie qu'il n'écrira finalement jamais car il passera le temps à dénigrer l'Autodidacte. Le monde lui renvoie un malaise et l'Homme lui inspire une médiocrité intellectuelle qui le pousse à la nausée.

Le jeu de l'ironie est, de fait, révélé dans la Nausée de façon progressive. Sartre semble se moquer plus de Roquentin que de l'Autodidacte. L'auteur nous montre de la sorte un personnage qui entretient avec l'autre une connivence faite de rancune et de fascination. Et c'est cette connivence qui le conduit à la nausée. A partir d'un autre point de vue, il est possible de dire que Roquentin est lâche ; il est de mauvaise foi, car il n'est ni capable de crime ni de suicide. Il écrit un récit, une sorte de journal qui a du mal à émerger et qui procure à son tour de la nausée au lecteur. Dans cette fuite effrénée de l'existence, La Nausée apparaît donc, comme un roman de l'échec :

« Toute ma vie est derrière moi. Je la vois toute entière. je vois sa forme et les talents mouvements qui m'ont mené jusqu'ici, il y a peu de chose à en dire : c'est une partie perdue voilà tout ». (p. 221).

Cet aveu d'échec, en partie tragique, ne débouche pourtant sur aucun parti pris : il accentue la nausée chez Roquentin ; une Nausée littérale comme si le personnage avait besoin de "dégueuler" le monde pour fuir le miroir qui lui renvoie des parcelles négatives de son propre moi. Un tel rapport d'extériorité au monde, support de la sensation de la Nausée, trouve ses sources dans l'exercice de la parodie par laquelle l'écrivain affuble l'Autodidacte. Et c'est en cela que celui-ci requiert une fonction centrale dans le récit. Aussi, Sartre a-t-il voulu montrer dans ce roman, par l'entremise de son porte-parole Roquentin, ce qui coûte à un homme de refuser de se diluer dans le monde ou de différer sans cesse sa rencontre avec le Néant; parcours semble-t-il nécessaire pour atteindre la vérité : les hommes seraient-ils alors tous lâches, jouant sans cesse la comédie à eux-mêmes, des êtres de mauvaise foi ? La Nausée est finalement l'histoire d'un homme qui fuit les autres. Plus que cela, c'est l'itinéraire d'un personnage qui a besoin de dénigrer les autres pour se trouver intéressant à ses yeux.

Il apparaît alors que l'ultime fonction de l'Autodidacte dans la Nausée est de mettre en relief le personnage de cet Autodidacte, une esquisse romanesque à travers laquelle Sartre tente de donner une assise fictionnelle à sa philosophie existentialiste. La Nausée raconte le combat d'un personnage qui est pris dans une antinomie existentielle qu'il n'arrive pas à rendre palpable. Le roman met en exergue, finalement, cette pensée sartrienne, celle du désir d'Être et la reconnaissance du manque d'Être. L'entreprise d'écriture échoue chez Roquentin, en ce sens où il n'arrive pas à investir le monde qui l'entoure en tant que machine à fabriquer le mensonge. Qui a dit alors : "mensonge romantique et vérité romanesque"?

Oui, La Nausée est un roman d'échec. La narration s'acharne à dénoncer la fiction. Une telle entreprise est d'autant plus réussie que le "je" à travers lequel s'exprime le personnage Sartrien n'est pas à proprement parler un acte de réflexion, il n'est que formel; une sorte de distance que l'auteur semble vouloir marquer à l'endroit du héros de son récit. L'enfer n'est-il pas alors les autres ? Ne retrouvons-nous pas ici la même illustration romanesque d'une même problématique existentielle ; celle de l'absurde que manifeste la contingence? A travers l'Autodidacte et de Roquentin, Sartre nous paraît, du moins dans ce roman, dénoncer l'humanisme du monde. De même, il semble vouloir mettre en abîme la tentative romanesque d'écriture de son héros que malmène le spectacle pathétique qu'offre en permanence l'Autodidacte.

La dérision de l'homme, dans sa tentative intellectuelle vaine, traverse en tout cas en filigrane le roman et nous fait dire à la fin que La Nausée, à la manière d'un roman de l'échec, investit la parodie pour, au bout du compte, permettre à l'écrivain de prendre ses distances vis-à-vis de ses prétentions de philosophe, et réussir, par conséquent, à rire brillamment de lui-même.

Références bibliographiques

Blanchot Maurice , L'Entretien infini, Paris, Ed. Gallimard, 1969.

Blanchot Maurice , La communauté inavouable, Paris, Ed.Minuit, 1983.

Camus Albert , Carnet I, Paris, Ed.Bibliothèque de la Pléiade, 1967, p. 1435

Camus Camus, La Chute, Paris, Ed. Gallimard, 1956.

Camus Camus, L'Etranger, Paris, Ed .Gallimard, 1957, fin du 2 chapitre, 2ème partie.

Chabot Chabot, Albert Camus, La pensée de midi, Paris, Ed. Edissud, 2002.

Sartre Jean Paul , La Nausée, Paris, Ed.Folio, 1987.

Sartre Jean Paul , L'existentialisme est un humanisme, Gallimard, 1946, p. 84-85:Sartre

AXE 4: Discours, médiation, représentations, communication

La médiation politico-institutionnelle ou la promotion du sens : Cas de l'Instance, Equité et Réconciliation

Laila ABOUSSI, Idriss EL OUAFA

Face à une situation d'instabilité généralisée dans le monde arabe, depuis ce que l'on a communément appelé « printemps arabe », les hautes instances de différents pays, ne cessent de se donner les moyens, dans le cadre d'une communication de plus en plus participative, afin de répondre aux besoins grandissants de leurs peuples en matière de droits à l'éducation, à la liberté, à la dignité et au bien-être.

Le Maroc ne fait pas exception ayant anticipé une « médiation » déclinée en plusieurs actions dans le cadre d'une réconciliation avec un passé révolu et une aspiration à un avenir meilleur, et cela bien avant les révoltes du printemps arabe en 2011. En effet, au-delà de la définition répandue de la médiation comme intervention entre deux protagonistes, souvent en conflit, nous essayerons, à travers notre contribution, de démontrer comment la médiation participe à la construction du sens et à la réconciliation du citoyen avec les instances par lesquelles il est régi.

Il va sans dire, que, vue sous cet angle, la médiation ne peut se restreindre à un seul domaine et ne peut faire l'objet d'une seule ou unique discipline. De ce fait, la problématique de la présente communication ne peut exclure des domaines de recherche tels que les sciences juridiques, les sciences du langage et de la communication ou encore la philosophie.

La notion de la médiation est une notion relativement récente et ne fait pas "encore" l'objet d'un consensus terminologique et conceptuel du fait qu'elle se trouve au carrefour de plusieurs disciplines, ce qui en fait un champ de réflexion riche mais difficile à délimiter. Loin de la définition classique qu'elle peut revêtir en tant qu'acte de communication, la médiation est une quête de sens, celui d'une construction commune, d'une renaissance et d'une projection vers l'avenir. Plus particulièrement, la médiation politico-institutionnelle est

d'abord déterminée par la situation de médiation à l'image de la situation de communication.¹

La médiation politico-institutionnelle résonne comme une réconciliation dans un contexte de transition politique, de légitimation du pouvoir et d'enjeux de paix sociale et mérite amplement d'être distinguée, à travers un prisme pluriel, des autres actions concomitantes telles que l'arbitrage et l'établissement de la justice. Quand la médiation n'est pas choix, n'est pas volonté mais pas non plus coercition ni obligation, mais une nouvelle modalité de communication

En 2003, le Maroc procède, dans le but de mettre fin à une période de torture contre les opposants du régime dès les années 1960 et jusqu'à la fin du deuxième millénaire, à la création de l'Instance Equité et Réconciliation (IER). Parmi les actions de cette dernière, l'organisation de séances d'auditions publiques où les victimes témoignaient librement de leurs souffrances Pour les organisateurs de ces auditions, il ne s'agissait pas de « juger », mais de « rétablir la vérité » pour « se réconcilier ».

Dans ce sens, plusieurs interrogations nous interpellent :

- Le médiateur peut-il procéder à une description, écriture ou réécriture de l'histoire ?
- Comment réécrire l'histoire à partir d'un processus de médiation tout en occultant quelques facettes de la mémoire et les jalons qui en tracent la voie ?
- En acceptant le rôle de médiation, l'IER a-t-elle réussi à incarner ce que Habermas avait décrit comme « situation idéale de parole » ?
- Quels sont les retombées d'un discours à dominance terminologique et conceptuelle comme : « pardon politique, réconciliation, réhabilitation, consensus, réparation des dommages ...etc.?

¹ Chaque médiateur attribue une définition de la médiation à partir de son angle d'attaque, ce qui contribue à une profusion des conceptualisations. Voir à ce sujet la thèse de doctorat de Fethi BEN MRAD, Sociologie des pratiques de médiation : Entre principes et compétence, Université de Metz, 2003.

Au départ, notre objectif était de procéder à une analyse du discours à partir des documents disponibles sur le site officiel de l'IER, mais à notre grande surprise, hormis la page d'accueil, le site ne renvoie à aucun lien, ce qui nous a conduits à la recherche de documents manuscrits tel que le rapport final qui retrace l'ensemble des actions menées par cette instance depuis sa création jusqu'à la fin de sa mission. Il s'agira d'interroger les pratiques discursives mises en œuvre dans l'édification d'un sens qui se veut commun et participatif ainsi que les limites à son objectivité. Nous avons mis l'accent sur les modalités de l'analyse sémantique du vocabulaire utilisé, d'une part, par l'instance dans les consignes « imposées » aux « victimes » avant leurs témoignages compte tenu de la transmission publique et directe des audiences à la radio et d'autre part, par les personnes ayant témoigné.

Les résultats de notre investigation insistent sur le fait que le rôle du médiateur joué par cette instance est péniblement définissable : une taxonomie de définitions reste régie par une mise à nu des violations des droits de l'Homme, par les discours acclamant la punition des responsables...etc.

Dans ce contexte, il s'avère très complexe de garantir « la restauration des rapports ou liens sociaux sur une base d'équité et de dignité humaine dans le contexte de résolution de différends suscités par des torts/actes criminels, dans un processus délibératif qui implique le contrevenant, la victime et sa/leurs communauté(s) pertinente(s) » (Archibald, 2003)

Dans le cas que nous analyserons, nous verrons si le(s) médiateur(s) joue(nt) un rôle plus actif si on parle de la recherche d'un accord ou serait-il seulement un rapprocheur des parties concernées. En effet, appréhender les nouvelles médiations qui se développent dans notre monde contemporain, c'est aussi (ré) examiner les statuts de chacun et s'accorder sur la régulation de nouveaux cadres qui faciliteront le « vivre ensemble ».

L'institutionnalisation de la médiation : vers une transition démocratique :

Cet article s'intéresse à une expérience d'une importance majeure dans le processus de construction démocratique au Maroc. Depuis presque deux décennies, le Maroc connaît une métamorphose sur le plan

institutionnel, ce que l'on a souvent tendance à appeler « transition démocratique ». Cette dernière se manifeste par la création d'instances nouvelles ou par l'amendement de certaines d'entre elles, notamment avec l'avènement de la nouvelle constitution,¹ ce qui a permis, à titre d'exemple, la transformation du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme en Conseil National des Droits de l'Homme, afin de « concrétiser l'engagement du Royaume du Maroc dans la protection des droits et libertés des citoyens et (d)'affirmer l'attachement du pays au respect de ses engagements internationaux en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme. »². Par ailleurs, une initiative fondatrice attire particulièrement notre attention dans la mesure où elle représente à la fois un trait d'union entre deux ères et le gage d'un futur commun. Il s'agit de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) qui se veut comme médiation entre un passé jugé « peu glorieux » car elle devait investiguer, rechercher et évaluer les « violations graves des droits de l'Homme qui ont revêtu un caractère systématique et/ou massif, (...) et qui ont englobé la disparition forcée, la détention arbitraire, la torture, les violences sexuelles, les atteintes au droit à la vie, du fait notamment de l'usage disproportionné de la force, et l'exil forcé »³, et un futur où les exactions antérieures ne devraient plus avoir lieu. Quatorze années après sa création, l'IER a instruit des dossiers, auditionné des victimes, établi des rapports et émis des recommandations. Notre but est de revisiter le lexique employé et d'analyser la corrélation entre le discours de l'IER, en tant que médiateur, et les objectifs affichés tels l'établissement de la vérité et la mise en place d'un processus de réconciliation.

¹ La Constitution votée par voie de référendum et rentrée en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2011, affirme dans son préambule que « fidèle à son choix irréversible de construire un État de droit démocratique, le Royaume du Maroc poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un État moderne, ayant pour fondements les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance. »

² <http://cndh.org.ma/fr/presentation/presentation-du-cndh>, Consulté le 17 mai 2018.

³ Instance Équité et Réconciliation, Synthèse du rapport final, Commission nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation, 2006

La médiation : une diversité polysémique

Dans le domaine politique, quand le terme « médiation » est invoqué, il fait souvent référence à une tentative de (ré) conciliation entre deux protagonistes en conflit. Il s'agit d'une action dont l'intention première est de dépasser une situation antérieure et ouvrir sur de nouvelles perspectives, conciliantes, respectueuses des différences et surtout garantes d'un non retour en arrière. Chemin faisant, « médiation » et « arbitrage » sont souvent confondus : le second émane d'une volonté officielle régie par des lois et des dispositifs législatifs bien précis, tandis que la première jouit d'un caractère informel et les décisions qui en résultent prennent davantage la forme de recommandations et non d'obligations.¹ Aussi, les écarts en termes de coût² marquent un autre aspect de différence entre les modalités de tentative de réconciliation. On peut trouver une floraison terminologique dans les textes de loi marocaine donnant lieu à une capacité à s'adapter avec différents contextes. On y trouve, à titre d'exemple, des termes tels que « médiation conventionnelle », « arbitrage interne », « arbitrage international »...³

Par ailleurs, selon le champ de réflexion, le terme de « médiation » ainsi que la conceptualisation qui l'accompagne ne revêtent pas toujours les mêmes significations et renvoient à une diversité polysémique dans les discours qui l'emploient. Par voie de conséquence, le risque est de produire l'effet inverse. Là où la médiation se veut, du moins sur le plan terminologique, comme tentative de dépasser un « état de faits », statique, inerte emmurant chacun des protagonistes dans un statut quo conflictuel, ne pas en définir, sur la base de la concertation et de l'accord, les finalités et modalités serait non seulement contreproductif, mais surtout un moyen susceptible d'en entraver l'intercompréhension.

¹ En effet, l'exemple du Médiateur du Royaume illustre le caractère non obligatoire puisque ses rapports ne dépassent pas le stade de recommandations sans disposer d'une quelconque forme de coercition ou d'exigibilité. Il se limite souvent à l'établissement de propositions soumises aux autorités compétentes. Voir les différents rapports de cette institution : <https://www.mediateur.ma/index.php/fr/documentation/rapports>. Consulté le 17 mai 2018.

² Coût financier, politique, social, image vis-à-vis des instances nationales et internationales.

³ Bulletin Officiel n° 5584 du Jeudi 6 décembre 2007.

En ce sens, il devient important de procéder à une (re)lecture de la médiation non pas comme un fait construit mais comme acte en devenir à la lumière de processus de communication bien précis. Si la médiation est un mal nécessaire qui promet de se substituer aux carences d'un passé commun, aux lacunes d'un échafaudage collectif, la communication, elle, en est la pierre angulaire. La médiation est intention, là où la communication est action. Le succès ou l'échec de la première dépend en grande partie de la seconde car « on ne peut pas ne pas communiquer ». L'action et l'inaction sont communication. Adopter l'un des deux comportements est un positionnement tributaire de sens et de signification. Quant à la médiation, les deux actes ne s'équivalent pas et leurs conséquences ne se recoupent pas nécessairement. L'un et l'autre ne sont pas les deux facettes de la même monnaie. Si pour la communication action et inaction sont ambivalentes, il en est autrement pour la médiation car elle implique des acteurs dont les finalités sont parfois contradictoires.

La médiation et l'introduction/intrusion de tiers :

Dans un souci d'efficacité et de pertinence, nous adopterons un parallèle entre médiation et communication. Ce choix nous permettra de comprendre les aspects de convergence et de divergences entre les deux ainsi que les signes de recoupement. En ce sens, nous voudrions interroger la notion de médiation et plus particulièrement la médiation politique étant une forme de communication à trois.

En communication, les deux éléments principaux de l'action de communiquer sont l'émetteur et le récepteur. Deux protagonistes distincts, avec une intentionnalité propre à chacun et une volonté d'échange et de permutation des rôles : tantôt émetteur, tantôt récepteur ; un jeu cyclique s'inscrivant dans une dynamique porteuse de sens, de reconnaissance et d'acceptation de l'autre. Deux acteurs faisant partie d'un même acte dont la résultante émane d'abord de leur implication et de leur volonté

Quant à la médiation, elle est considérée par Lamizet comme « une dialectique entre les deux dimensions de notre expérience : la dimension singulière de notre expérience propre, et la dimension collective de

l'existence »¹ Cet auteur lie très fortement la médiation politique à la construction commune de sens et de représentations du réel. Pour lui, la médiation politique « est la médiation par laquelle les hommes s'approprient le réel pour en faire un élément de sens et de représentation »². C'est dans ce cadre que nous pouvons inscrire l'expérience de l'Instance d'Équité et de Réconciliation comme marqueur de cette dialectique entre passé et avenir, individus et société, peuple et pouvoir. C'est aussi un moment d'interroger cette expérience et d'en analyser les modalités de travail ainsi que la téléologie qui en fait sa raison d'être.

L'IER et pratique(s) de la médiation ?

L'analyse du travail effectué par l'IER à travers notamment son rapport final³ témoigne de l'effort réalisé en 23 mois d'activité. En effet, pendant cette période l'Instance a pu examiner 43 années de l'histoire du Maroc s'étalant de 1956, année de l'indépendance, jusqu'à 1999 date de l'intronisation du Roi Mohamed VI et année de la création de l'Instance Indépendante d'Arbitrage. Celle-ci fut créée suite à un avis du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH) et à l'approbation par le Roi Mohammed VI ; elle a entamé le 16 août 1999 son mandat ayant pour mission d'indemniser les victimes de la disparition forcée et de la détention arbitraire sur la base d'un travail d'investigation, de recherche, d'évaluation, et d'arbitrage. En outre, dans l'objectif de pérennisation et de lutte contre la répétition des exactions passées, l'Instance a procédé à la présentation de recommandations et de propositions de réformes et de son rapport final le 30 novembre 2003, après l'étude de 5127 demandes et la réception de 6500 demandes hors délai. Les investigations ont porté sur les violations graves des droits de l'Homme et les modalités de travail émanent d'une volonté politique nouvelle et une ambition de mettre la lumière sur une époque sombre de l'histoire contemporaine du Maroc. Cette initiative constitue une étape majeure

¹ Bernard Lamizet, Esthétique de la limite et dialectique de l'émotion in Mots. Les langages du politique, n° 75, juillet 2004.

² Ibid.

³ Commission Nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation, Synthèse du rapport final.

dans le processus de justice transitionnelle au Maroc, dont l'action sera poursuivie par l'Instance Equité et Réconciliation.

Plus récemment,¹ l'Instance a soumis l'ensemble de ses travaux aux Archives du Maroc en signe de mission accomplie, mais aussi en signe de reconnaissance documentée, ouverte et accessible au grand public.

Toutefois, l'analyse du discours employé, à travers un vocabulaire difficilement définissable, laisse penser que toute la lumière n'a pas été faite compte tenu des paradoxes engendrés par l'emploi de certains termes et expressions pourtant essentiels. Ainsi, pour l'expression « disparition forcée » le rapport final de l'IER reconnaît l'absence, dans le droit marocain, d'une définition précise de la disparition forcée et « que celle-ci représente une violation complexe entraînant une atteinte à tous les droits de l'Homme protégés internationalement »². Des interrogations légitimes, logiques et opérationnelles surgissent : comment peut-on rendre compte d'une notion dont la définition est absente du cadre juridique sensé la régir ? Quel crédit accorder aux résultats et conclusions fondés sur une terminologie floue, fluctuante et, peut-être, à géométrie variable ? Comment un effort considérable de réflexion et d'institutionnalisation démocratique se heurte à des difficultés d'ordre terminologique et définitionnel si bien que celles-ci, omises ou volontairement écartées, peuvent en remettre le bienfondé ?

Dans les débats sur les droits de l'Homme au Maroc, « disparition forcée » est confondue avec des expressions telles que « personnes au sort inconnu », « personnes enlevées au sort inconnu » ou encore « personnes enlevées ». Bien entendu, dans toutes ces expressions, on remarque qu'il ne s'agit pas du même registre sémantique. En effet, la « disparition forcée » suppose une volonté d'agir incarnée dans une action effective et préméditée, tandis que l'expression « personnes au sort inconnu », par exemple, participe à la dilution de toute responsabilité et à l'inhibition de la vérité.

¹ Le 24 juillet 2017 l'Instance a confié ses travaux aux Archives du Maroc à l'occasion d'une cérémonie marquée par la signature d'une convention entre le CNDH et Archives du Maroc et l'organisation d'une table ronde sur l'action et le bilan de l'Instance indépendante d'arbitrage.

² Commission Nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation, Synthèse du rapport final, p. 9.

Au-delà du manque de rigueur que revêt l'absence de désignation sémantique claire et de définition bien déterminée, ces expressions multiples trahissent « d'autres formes de privation arbitraire de liberté, suivie, dans plusieurs cas, de privation de droit à la vie »¹. Si la « disparition forcée » ne bénéficie pas d'une définition claire et s'applique en dehors de la légitimité de la loi et de la législation, la « détention arbitraire est généralement exercée dans un cadre légal »². Le rapport reconnaît, malgré l'aspect légal de la « détention arbitraire », que cette dernière s'effectue toutefois avec la violation de tout ou partie des dispositions de la loi ». Il est évident que les deux qualificatifs « légal » et « arbitraire » sont difficilement associables du fait de leurs charges sémantiques opposées. Comment peut-on concevoir la légalité associée à l'arbitraire ? L'arbitraire n'est-il pas, à juste titre, aux antipodes du légal et le dénué de tout sens d'un quelconque rapport qui puisse avoir lieu entre causes et effets ?

Le concept vérité occupe une place considérable aussi bien dans le vocabulaire que dans la philosophie de l'IER.

Une considération manifeste apparaît à travers l'usage de ce terme et l'intérêt qu'il suscite notamment compte tenu des activités organisées pour la sensibilisation et la divulgation aussi bien auprès du grand public que des intéressés. A titre d'exemple, nous citons une série de séminaires organisées dans plusieurs villes portant sur « le concept de la vérité, vu dans ses dimensions philosophique, humaine et juridique »³.

D'après la lecture analytique du rapport, nous avons relevé 73 occurrences du mot « vérité » employé dans des domaines variés, complémentaires ce qui laisse penser qu'on ne peut pas parler d'une seule vérité mais de plusieurs formes de vérité.

Bien que la notion de vérité soit présente un peu partout associée à différentes formes lexicales, dans le rapport de l'IER, force est de constater qu'elle est adjointe en grande partie à deux notions difficilement isolables qui sont : équité et réconciliation. La vérité donc,

¹ Synthèse du Rapport, p. 9.

² Ibid., p. 13.

³ Ibid., p.96.

dans la philosophie de l'Instance, est le corolaire de l'équité et de la réconciliation ; l'une mène par voie de concaténation vers l'autre et lui donne sa raison d'être. La réconciliation, c'est-à-dire couper avec un passé et ouvrir sur un futur, passe nécessairement par la mise en place d'une équité fondée sur la reconnaissance, elle-même tributaire de ce qu'on aura admis comme vérité. La vérité est cette volonté affichée et incarnée dans l'écoute des témoins, dans les auditions publiques, dans l'enquête sur le terrain et dans la recherche documentée. La vérité est le préalable de l'équité et de la réconciliation, mais il est étonnant de ne pas voir le signifiant qui la désigne figurer dans le nom de l'Instance. Elle s'est contentée, dans son appellation, de ses corolaires : l'équité et la réconciliation. La vérité a été ouvertement et a reléguée à un niveau moins apparent, plus livresque, voire élitiste. Que le terme vérité soit volontairement ou pas omis, bien que présent dans la philosophie qui sévit dans le travail de l'Instance, pourrait avoir des connotations préjudiciables sur l'image d'un pays qui veut tourner résolument la page d'un passé peu glorieux et se tourner vers un avenir multiple, divers et surtout respectueux de multiplicité et de diversité.

Et parce que nous parlons ici de réhabilitation de la justice, le terme vérité revêt un sens plus particulier et nous demander quelle est la place de la vérité dans l'établissement des responsabilités.

La vérité serait-elle complète en l'absence de certains éléments, de certaines parties ? S'agit-elle d'une vraie réalité ou seulement de vérités partielles ou de pseudo vérités ?

Rétablir la vérité ne signifie-t-il pas la soumettre aussi à une crédibilité qui ne saurait être exacte en l'absence de « responsabilité ou de culpabilité ?

Ces interrogations ne sont pas d'ordre spéculatif, ni un luxe intellectuel, mais nous poussent à questionner en profondeur la finalité de la médiation accomplie par l'IER. S'agit-il d'un échec de médiation ou d'une prouesse de communication ?

Partant de ce constat, la modeste contribution de ce texte était d'interroger le processus de la médiation au regard de l'usage qui en est

fait par les instances idoines dans le cadre du processus de démocratisation et de réconciliation. Elle s'est appuyée sur certains éléments relatifs à la mission dont s'est chargée l'IER s'inscrivant dans la volonté de rompre avec une période sombre de l'histoire contemporaine du Maroc. L'éclairage porté par l'Instance a mis la focale sur la vérité, l'équité et la réconciliation. Si l'équité s'est limitée au dédommagement et à la réparation des préjudices, la réconciliation, quant à elle, était perçue comme intentionnalité de surmonter les difficultés du passé, ce qui est estimé par l'IER comme « un progrès significatif ».¹ Toutefois, la notion de vérité, socle du processus de la médiation et gage de rupture avec les violations commises au passé, reste peu élucidée. Par le propre aveu de la Commission nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation, « des difficultés ont entravé la recherche de la vérité » ; elles sont d'ordre technique comme « l'état déplorable de certaines archives » quand elles existent ou d'ordre de correspondance de témoignages ou encore en raison du « refus » de contribution à l'effort de l'établissement de la vérité.²

Eu égard à la réflexion que nous avons menée sur une problématique aussi importante et déterminante non seulement sur le plan historique, mais surtout sur le plan de son avenir, il va sans dire que le travail de l'IER ne devrait pas être considéré comme une fin en soi, ni comme expérience isolée. C'est une assise sur laquelle il faudra capitaliser afin de donner un renouveau à la médiation et la doter de moyens plus authentiques susceptibles de regagner de la confiance de part et d'autre.

Bibliographie

Archibald B. « La justice restaurative. », 2003, Conditions et fondements d'une transformation démocratique du droit pénal » in. Jaccoud (ed.), La justice réparatrice et la médiation : convergences ou divergences, L'Harmattan.

Bourdieu P., 1997, Méditations pascalienues, Paris, Editions du Seuil.

¹ Commission Nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation, Synthèse du rapport final, p 43

² Ibid.

Ben Mrad F., 2003, Sociologie des pratiques de médiation : Entre principes et compétence, Université de Metz.

Ben Mrad F., Marchal H., Stébé J-M., 2008, Penser la médiation, Paris, L'Harmattan.

Davallon J., 2004, « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », in Hermès, La Revue 2004/1 n° 38, pp. 30-37.

El Ouazzani, 2006, « La littérature carcérale marocaine. État des lieux et perspectives de développement », in 50 ans de développement humain & perspectives 2025, Rabat.

Grotti L. et Goldstein E., 2010, La commission marocaine de vérité, Paris, édition Karthala.

Habermas J., 1987, Logique des sciences sociales et autres essais, Paris, PUF.

Labelle M., Antonius R. et Leroux G., 2005, Le devoir de mémoire et les politiques du pardon, Presses de l'Université du Québec.

Discours royal du 6/1/2006 à l'occasion de la fin du mandat de l'IER et de la présentation de l'étude sur le développement humain au Maroc.
www.ier.ma

Commission Nationale pour la vérité, l'équité et la réconciliation, Synthèse du rapport final, édition spéciale en hommage à feu Driss Benzكري (1950-2007).

Implicite et représentations sociales dans le conte : Enjeu et médiation

Hassan ENNASSIRI

Résumé

Cet article a pour objectif d'interroger le fonctionnement de l'implicite culturel et son rapport avec les représentations sociales dans le cadre de la communication littéraire, en l'occurrence le conte. Mettant en confrontation des groupes ou des individus d'appartenances culturelles différentes, l'interaction se fonde sur des représentations sociales opposées qui s'expriment à travers l'implicite lié aux cultures. Or, le décodage de cet implicite et la déconstruction de ces représentations exigent un travail de médiation qui consiste à saisir les «toiles de significations » régissant le cadre énonciatif.

Mots clés : Implicite culturel, représentations sociales, médiation, décodage, inconscient culturel.

Contextualisation et concepts

Le conte, un lieu privilégié de cultures

La communication littéraire est un champ complexe où s'affrontent des identités et des imaginaires. Dans ce sens, le conte occupe une place particulière étant donné qu'il est le produit de l'imaginaire populaire, directement lié à la culture. Ouvert sur l'univers de l'enfant, il marque celui-ci à travers la charge morale et symbolique dont il regorge. Par ailleurs, J.C Denizot souligne dans son ouvrage que « Le conte est une forme d'expression universelle qui traverse l'espace et le temps, donc aussi les cultures»¹.

Il importe de préciser que pour être objet d'apprentissage culturel, le conte exige d'une part, une compétence culturelle en vue de décoder ces implicites ; et d'autre part, il nécessite la présence d'un médiateur qui

¹Denizot, J-C. : Structures de contes et pédagogie, CRDP de Bourgogne, 1995.

saurait réduire les distances symboliques et favoriser les transformations des représentations à propos de soi et de l'autre.

En général, les contes soulèvent les mêmes questionnements relatifs aux représentations sociales, aux valeurs culturelles, aux croyances, aux non-dits, et peuvent se prêter à une analyse qui en dégage les jeux complexes opérés entre implicite culturel et représentations et en saisit le fonctionnement du processus médiationnel à travers une démarche progressive.

Le marchand de ballons et le petit garçon¹, est le titre du conte que nous avons choisi d'étudier. Il relate l'histoire d'un garçon noir qui, choqué de voir des ballons de toutes les couleurs, demandait au marchand si les ballons noirs volaient comme les autres. Ayant compris l'enjeu et la gravité de la question de l'enfant, le marchand, « larme à l'œil », jette tous les ballons en plein ciel. Le petit constate que les ballons noirs étaient montés aussi haut que les autres. Cette expérience du vieux marchand permet au petit garçon de conclure qu'il n'y a aucune différence entre ballons noirs et ballons bleus, rouges, blancs, jaunes... Le conte se clôt par une moralité qui souligne que les hommes sont les mêmes malgré les apparences mais que ce qui les distingue c'est plutôt leur intériorité.

Nous avons choisi ce conte pour trois raisons essentielles : premièrement, il présente une situation à haut risque : noir, l'enfant se représente implicitement sa couleur comme signe d'infériorité. Ce risque touchant à son identité, est exprimé à travers un jeu subtil entre implicite et représentation sociale.

Deuxièmement, le conte met en évidence explicitement le travail de médiation culturelle entre l'image défavorable que le garçon noir a sur lui-même et celle que le marchand de ballons cherche à lui transmettre. Cette médiation se présente ainsi comme opération fondamentale pour restaurer le rapport avec soi et avec les autres.

Enfin, il importe de préciser que ce conte adopte une approche « scientifique » progressive allant de l'observation du problème, à la moralité en passant par l'expérience pratique.

¹Ce conte figure en annexe à la fin de cet article.

Il serait donc intéressant d'interroger le fonctionnement de la médiation comme processus de décodage en vue de saisir le jeu subtil et complexe opéré entre implicite culturel et représentations sociales.

Implicite, représentation, médiation : un « puzzle » conceptuel à cerner

Le conte constitue un univers symbolique révélateur de visions du monde passant via des représentations sociales. Les personnages porteurs de cette « forme de connaissance socialement élaborée »¹ empruntent la voie de l'implicite pour exprimer leurs identités et signifier leurs rapports aux autres. Le locuteur choisit de laisser son interlocuteur comprendre ce qu'il ne veut ou n'ose pas exprimer directement. Cela ressemble à « une sorte de ruse » dont le but est de ramener l'autre à déduire lui-même certaines informations.

O. Ducrot stipule à ce titre qu'« il ne s'agit pas seulement de faire croire, il s'agit de dire, sans avoir dit »². Cette parole constitue un niveau latent de la culture qui modèle les individus à tel point qu'E. Hall parle d'inconscient culturel : « l'inconscient culturel comme l'inconscient freudien, règle les actions de l'homme et ne peut être compris que par des méthodes assidues d'analyse détaillée »³.

Ainsi, d'après E. Hall (1984 :14-15), l'implicite renvoie à« un niveau de culture sous-jacent, caché, et très structuré, un ensemble de règles de comportement et de pensée non dites, implicites, qui contrôlent tout ce que nous faisons.»⁴. Toutefois, si les interlocuteurs ne partagent pas la même culture ils ne peuvent réussir le décodage de l'implicite car ce dernier fait référence à des codes sociaux, à des visions et à des représentations partagées.

G. Zarate, pour souligner le lien étroit entre implicite et représentations sociales, affirme qu'« à la frontière de la parole et du silence, la notion

¹Jodelet, D. : Représentations sociales, Paris, éd. PUF, 1989, p 53

²Ducrot, O. : Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique, Paris, Hermann, coll. «Savoir», 1972, p15

³Idem. p49

⁴Hall, E.T. : Au-delà de la culture, Paris, Seuil, 1984, pp14-15

d'implicite interroge à la fois le système de représentations du monde que peut se donner une communauté et les conditions par lesquelles ces représentations peuvent prendre forme, circuler et se modifier». ¹Et C'est dans l'exercice de l'interaction sociale que ce « patrimoine » symbolique peut évoluer ou changer. Zarate(1986 :16) considère à ce titre que «le fonctionnement de l'implicite repose sur un consensus social : les différents membres d'un groupe, quels qu'ils soient, se reconnaissent parce qu'ils adhèrent à des représentations du monde et à des intérêts communs »².

Langage secret, l'implicite serait alors le foyer où se déposent les représentations, reflet d'un accord tacite entre les individus d'une même communauté. La même chercheuse affirme éloquemment que « Derrière l'insignifiance apparente des interactions sociales »,l'implicite est le « signe d'une expérience muette du monde »³ . C'est cette expérience silencieuse du monde qu'il s'agit de rendre explicite et de faire parler quand la communication met en contact des individus dont les appartenances culturelles sont différentes.

On en déduit donc que l'implicite est le fonds d'une mémoire collective qu'il exprime dans le vécu quotidien et le flux des interactions. Les représentations sociales, directement liées à l'appartenance à une communauté culturelle, sont le lieu favorable au déploiement de cet implicite.

Or, Bourdieu (1987 :93) postule que les représentations sociales définissent des « proximités et des affinités, des éloignements et des incompatibilités »⁴ ; il en découle ainsi l'intérêt de la médiation comme opération permettant de construire le lien entre imaginaires différents, entre individus porteurs de représentations opposées.

J. Caune (1999) note que le terme de médiation « signifie (...) que nos rapports avec le monde physique, social ou imaginaire ne sont pas immédiats : ces rapports passent par des constructions intellectuelles,

¹Zarate, G., Enseigner une culture étrangère, Paris, Hachette, Recherche et Applications, 1986, p16

²Idem. p16

³Ibid. p.16

⁴Bourdieu, P. Choses dites, Editions Le sens commun, 1987, p 93.

des récits, des mythes, des représentations symboliques, des langages»¹. IL propose l'expression « médiation créatrice » qui « a pour but de susciter entre des personnes ou des groupes des liens qui n'existaient pas entre eux auparavant, liens qui seront bénéfiques aux uns et aux autres»².

Notre propos, à travers l'étude du conte, est d'examiner comment le médiateur parvient à décoder les implicites et les représentations sociales négatives que l'enfant noir constitue sur lui-même.

Pour tenter de répondre à cette question, nous analyserons, d'une part, les représentations sociales où se déploie l'implicite culturel ponctuant le dialogue entre le vieux marchand et le garçon noir. D'autre part, nous examinerons la démarche de médiation assurée par le marchand de ballons pour déconstruire ces représentations.

Le jeu des représentations sociales et de l'implicites culturel

Le conte se construit autour de deux personnages que tout distingue : un petit garçon noir dont le souci est de savoir si les ballons noirs volent comme les autres ; et un vieux marchand de ballons, vendant en pleine rue. Le petit garçon noir ne s'intéressait pas aux seuls ballons mais paraît porter son attention sur leurs couleurs. Ainsi, les différentes couleurs sont précisées dès l'ouverture du conte. D'ailleurs, la brillance des yeux n'est pas une expression non verbale neutre mais porteuse d'un message affectif important, tout comme l'hésitation, auquel le marchand de ballon n'était pas indifférent. Celui-ci ayant saisi les significations implicites régissant la conduite de l'enfant noir, a adopté une attitude d'approche.

On en déduit que l'interaction se nourrit à la fois d'allusions et d'insinuation, et se fonde sur deux représentations sociales opposées révélées par touches successives à travers une parole silencieuse. D'un côté, celle d'un enfant croyant que les ballons noirs ne volent pas

¹Caune, J. : Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles, Presses universitaires de Grenoble, 1999, p180

²Six, J.-F. Le temps des médiateurs, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p165

comme les autres ; de l'autre, celle du marchand de ballons pour qui, tous les ballons sont les mêmes.

Or, la représentation sur les ballons noirs n'est en fait que l'image que l'enfant constitue sur sa propre couleur, sa propre identité. Dans l'imaginaire culturel du garçon, la couleur noire est associée à une image négative synonyme de sentiment d'infériorité, de fainéantise, d'handicap, de marginalité. Sa question « est-ce que les ballons noirs volent aussi haut que les autres ? » révèle implicitement une réponse négative ou du moins douteuse si l'on sait que l'enfant lui-même de couleur noire, hésitait à poser cette question.

Les ballons, ici, fonctionnent comme une sorte de projection de soi permettant à l'individu de se voir. Dans ce sens, Hall stipule que « le phénomène de projection a d'autres avantages : il permet à l'homme d'examiner ce qu'il a dans la tête et de le parfaire car une fois que quelque chose est extériorisé, on peut l'observer, l'étudier, le changer, le perfectionner, tout en apprenant des choses essentielles sur soi. »¹. L'enfant noir se projette inconsciemment sur les ballons noirs qui paraissent reproduire l'image intériorisée avec laquelle il se débat cherchant à la vérifier et peut-être à la dépasser.

N'est-ce pas à cette correspondance que le marchand de ballons parvient vers la fin du conte ? Les ballons, par analogie, sont comme les hommes : ils sont bivalents. Ils ont une extériorité et une intériorité, un être et un paraître.

Tout paraît s'énoncer à travers le voile de l'implicite, du non-dit ; et les représentations sur sa propre communauté, en se nourrissant de l'imaginaire culturel, régissent, tel le termite, l'attitude de l'enfant demeurant inconscient de leurs effets. Comment le marchand de ballons, en médiateur, parvient-il à initier le décodage de ces représentations négatives et à recréer le lien avec soi et avec les autres ? C'est ce que nous tenterons d'examiner.

Le marchand de ballons, un médiateur efficace ?

¹Hall, E., op. Cit. (1984) p35

L'attitude de l'enfant, en observant les ballons de toutes les couleurs, n'a pas laissé le vieux marchand indifférent. La question cruciale et sensible qu'il lui pose ensuite, dévoile la gravité de la situation. Conscient de l'enjeu, le marchand entame un processus de déconstruction progressive.

Ainsi, sans employer le métalangage, le « vieux monsieur » adaptant son langage au « petit garçon », recourt au non verbal. Par exemple, il n'utilise pas les termes d'infériorité, d'ethnocentrisme, de racisme ou de différence de couleurs mais procède par le même langage que celui de son interlocuteur. Le traitement de la situation passe par les étapes suivantes :

- Le comportement empathique : touché par l'attitude du petit, le vieux marchand « a presque la larme à l'œil ». À travers ce réflexe affectif, en se fondant sur l'allusion et la suggestion, le marchand de ballons laisse déduire que, victime d'une représentation erronée, le garçon exige une prise en charge sereine, sérieuse et urgente.

- La création d'une « zone proximale » de dialogue : compte tenu de la taille et du statut du garçon, le médiateur, comme le précise R. Kaes (2002:12), veille à « mettre du pontage sur des discontinuités » ; autrement dit, il s'agit de construire un « espace interactif », une sphère d'échange où les deux interlocuteurs se retrouvent dans une proximité favorable à l'écoute et à l'intercompréhension. Dans ce sens, le marchand « prit le garçon dans ses bras » et soucieux d'une relation « horizontale », « l'installa sur un muret ». De surcroît, le tutoiement « tu as vu », et l'expression de la possession « mon garçon » renforcent le lien affectif que le « vieux monsieur » cherche à instaurer, condition sine qua non pour une médiation efficace.

- Le recours à l'expérience: compte tenu de l'âge de l'enfant et de son innocence, le marchand, en pédagogue, procède par expérience pour l'amener à vérifier lui-même le bien-fondé de ses représentations et à décoder les effets latents qu'elles induisent. Ainsi, « il lâcha tous ses ballons [...] jusqu'à disparaître tous tellement ils étaient hauts ». Le médiateur, en restant impartial, invite son interlocuteur à observer l'expérience lui-même et à en tirer le résultat : « regarde », « tu as vu ? ».

Or, si l'enfant découvre la fausseté de l'image qu'il se fait implicitement sur les ballons noirs, comprend-t-il le lien entre la question qu'il a posée

et l'expérience que le marchand lui a proposée? Ce dernier opère alors la médiation à un autre niveau en vue de permettre au garçon de saisir la signification suggérée. La question posée sur les ballons noirs renvoie en fait à un questionnement identitaire portant sur le garçon lui-même.

L'analogie soulignant la ressemblance entre les ballons et les hommes fonctionne comme une stratégie qui dévoile les implicites et les représentations sociales, lesquelles mettent silencieusement en conflit symbolique les individus de couleurs différentes. Ces représentations transmises par l'éducation sont déconstruites par la médiation convoquée dans le conte.

Dans un effort d'explicitation progressive, le médiateur construit le principe fondateur de la moralité en passant du général au particulier : **les hommes/toi, leur couleur/ta vie.**

Le message final situe alors la différence non pas au niveau des apparences, du paraître, comme le faisait naïvement le garçon noir, mais au niveau de l'être comme le lui apprend le marchand de ballons : « c'est ce qu'il y a en toi qui fera la différence dans ta vie ».

Conclusion

Cette contribution a eu pour objectifs d'examiner les rapports complexes entre l'implicite culturel et les représentations sociales et d'analyser le processus de médiation comme stratégie permettant leur décodage. Notre choix a porté sur le conte parce qu'il est en relation directe avec l'imaginaire populaire et jouit d'une charge culturelle et symbolique importante.

L'analyse a révélé que les représentations sociales liées à l'appartenance communautaire, régissent le comportement de l'individu et orientent son agir avec les autres. Selon Zarate, l'implicite culturel ayant un statut de code social « légifère ce qui doit rester illisible dans le tissu social. Tout écart par rapport à cette norme est sanctionné »¹. L'analyse a montré, dans ce sens, que le décodage des significations voilées permet de saisir les valeurs d'une société. Ainsi, divers malentendus et aspects dus à la

¹Zarate, G. Op. Cit. (1986) p18

différence des cultures et des imaginaires pourraient être évincés à condition que l'implicite soit explicité et compris dans chaque situation.

Le petit garçon noir, pris dans une contrainte relevant de l'ordre de l'informulable, de l'indicible, exige toutefois une intervention extérieure. Hall souligne à cet égard que «comme l'inconscient de Freud, l'inconscient culturel est soigneusement caché, et comme les patients de Freud, nous sommes à jamais mus par des mécanismes qui ne peuvent être examinés sans aide extérieure.»¹. Nous avons tenté, par conséquent, de démontrer, que le processus médiationnel progressivement mené par le marchand de ballons, a permis de déconstruire les représentations de l'enfant noir à propos de la différence de couleurs et que la vraie distinction entre les hommes se situe au niveau ontologique, loin des apparences.

¹ Hall, E.T. Op. Cit. (1984) p151

Bibliographie

Goffman, E., La présentation de soi. La mise en scène de la vie quotidienne I, Paris, Les Editions de Minuit, 1973.

Bourdieu, P. : « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région » in Actes de la recherche en sciences sociales, Novembre n°35, 1980.

Caune, J. : Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles, Presses universitaires de Grenoble, 1999.

Hall, Edouard T.: Au-delà de la culture, 1973, (trad. française, Paris, Seuil, 1984).

Jodelet, D. : Représentations sociales, Paris, éd. PUF, 1989.

Denizot, J-C. : Structures de contes et pédagogie, CRDP de Bourgogne, 1995.

Ducrot, O. : Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique, Paris, Hermann, coll. «Savoir», 1972

Six, J.-F. Le temps des médiateurs, Paris, Éditions du Seuil, 1990.

Zarate, G., Enseigner une culture étrangère, Paris, Hachette, Recherche et Applications, 1986.

La voix politique de la Noukta

Aicha BARA

Introduction

« Destinés à faire rire, l'humour, la noukta ou la plaisanterie, plus que les discours sont capables de nous livrer des renseignements sur l'état d'une société. C'est dans la nature de leurs plaisanteries que se manifeste le caractère des nations » nous révèle l'écrivain autrichien Arthur Schnitzler¹

La noukta comme mode d'expression est donc susceptible de nous renseigner sur l'histoire de la société dont elle émane. Elle exprime les points de vue des individus vis-à-vis des événements politiques, économiques et sociaux. Autrement dit, elle regarde avec les citoyens, ou même pour eux, ce qui se passe dans la société et en parle, en rit de toutes les couleurs. De ce point de vue, le rôle de la noukta, dans la société, dépasse le divertissement, en fait elle aide le citoyen à prendre du recul face aux événements en les critiquant.

A travers un corpus de blagues en darija marocaine, nous ambitionnons de braquer la lumière sur la classe politique marocaine.

I. La blague politique

Au Maroc, la blague politique a toujours existé même en période dite d'oppression ; le foisonnement des blagues sur Joumani et autres figures emblématiques du pays en est une preuve tangible. En fait, la blague se présente comme un véritable baromètre qui permet de mesurer la popularité de telle ou telle personne, de révéler les soucis, les préoccupations et les maux de la société ; vrai, la marge de liberté qui lui est consacrée est très étroite, mais elle trouve toujours le moyen de se dilater petit à petit de s'exploser et au final se répondre, et ce grâce à sa plasticité.

¹ in« Rire en situation de violence. L'Algérie des années 1990 », Terrain, n° 61, pp. 122-133.

A propos de son caractère clandestin Olivier Vergniot disait

« Elle a toutes les vertus de la clandestinité. On ne sait pas d'où elle vient, on ne sait pas jusqu'où elle ira et de toute façon personne ne se fera prendre. La propagation d'une blague tient de l'artifice et suit un parcours totalement incontrôlable. Née d'un esprit malicieux et acerbe généralement inconnu, elle puise sa force de l'oralité (...) On raconte sous le secret, et la blague fait le tour du quartier, de la ville et du pays plus sûrement que si elle eut été imprimée.¹ »

En tant que forme de subversion contre le politique/ la politique, la noukta s'en prend à des figures célèbres. Elle met également en scène un sujet collectif dont le rôle est parfois porté par un personnage plus ou moins connu. Ces individus ou ces groupes sociaux plus que d'autres constituent un plat copieux –pour les concepteurs de la noukta– en raison de leur statut et de leur rôle social.

Pour aborder la blague politique nous nous sommes intéressés aux hommes incontournables du paysage politique marocain.

1. M. Said Joumani

Il était une fois Khatri Ouled Said Joumani un grand notable de la tribu Reguibat, président de la Djemaâ du Sahara et membre du parlement espagnol (les Cortes² à Madrid). Un jour, les Marocains ont décidé de rendre cette personnalité publique une icône de l'humour marocain. Alors, pour quelles raisons la société marocaine a-t-elle choisi cet homme en particulier pour le mettre en scène ?

A notre avis deux logiques s'imposent :

¹ Vergniot. O, « Pratiques et résistance culturelles au Maghreb, Khatri Ould Joumani, Blagues à part » sous la direction de Sraieb, éditions du centre national de la recherche scientifique, Paris 1992, p. 319.

² Parlement espagnol

1.1. Joumani : le bouc émissaire

La première : Joumani est une figure emblématique du Sahara marocain.

Les innombrables blagues racontées sur lui ont émergé dans un contexte historique à savoir les années 70 -80 marquées par l'ébullition politique et sociale ; époque qui nécessitait la présence d'un bouc émissaire¹; et Joumani était la cible parfaite.

En effet, en sa qualité de député, Joumani n'est pas seulement le représentant des élus dans les blagues, il symbolise également une catégorie privilégiée. Il est donc la victime derrière laquelle on s'abrite pour critiquer la société.

La deuxième : Joumani personnage caricatural haut en couleur.

Dans l'imaginaire marocain Joumani était la vedette des blagues par excellence, étant donné qu'il fait partie de la catégorie des nomades (prototype du Bédouin, du non citadin.² Selon la définition du professeur Alaoui M'Darhri).

Nous estimons que les éléments suscités confèrent une valeur historique inestimable aux blagues à l'encontre de Joumani. En outre, le choix de Joumani a pour objectif de cerner la nature et la fonction des anecdotes tissées autour de cette figure symbolique qui a marqué d'une pierre blanche un épisode important de l'histoire du Maroc. Par ailleurs, nous tenons à signaler que le travail sur feu Joumani ne vise en aucun cas à ridiculiser cette personnalité qui a milité activement pour l'intégrité de l'état marocain. Notre objectif est ailleurs : mettre en avant le génie des anecdotiers marocains qui se sont emparés de ce personnage clé afin de conférer à leurs messages une notoriété.

Analysons la blague suivante :

¹ « Le bouc émissaire » : c'est une personne sur laquelle on fait retomber les torts des autres.

Le Robert p. 244

² Alaoui M'Darhri. "La représentation de l'étranger dans l'anecdote comique en milieu jeune au Maroc" in actes du colloque international sur : Regard croisés orient-occident-Rire et dérision dans la littérature du monde arabe et des pays méditerranéens, Editions Université Cadi Ayyad, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Beni-Mellal. Pp 101-107.

في اللقاء الرسمي الأول ديال الجماني، الملك الحسن الثاني غطا الجماني بسلهام ديالو. قرب الجماني من الملك فقال له في أذنه: ما كاينش شي دقينة وشي سر وال للوالدة نعم أسيدي؟
 fi lliqa' r-rasmi luwwel diyal l-žumani, l-malik l-ḥasan t-tani ġtta l-žumani b s-selham diyal-u. qerreb l-žumani men l-malik u gal lu f udnih : ma kayen š ši dfina u ši šřwal l walida nĖam a sidi ?

Courtisé par le roi Hassan II à l'époque de la Marche verte, Joumani était reçu au palais royal avec les honneurs dignes d'un chef. Ignorant du protocole et de sa symbolique, prenant le geste (sa couverture par le burnous du Roi) au premier degré, chuchotant alors à l'oreille du monarque : « N'y aurait-il pas un pantalon pour la maman ? ».

Cette blague a marqué une dichotomie entre la situation historique et majestueuse qui se manifeste dans le geste symbolique du Souverain feu Hassan II et la plaisanterie de l'heureux élu. En conséquence, à partir de cette blague deux destinées se sont imposées à Joumani.

- La première est politique : Joumani est valorisé, honoré. Le fait que le souverain le couvre de son propre burnous est très significatif comme le confirme Olivier Vergniot, nous citons :

« D'abord ce geste charge les épaules du récipiendaire de toute la responsabilité morale, de la loyauté de la confiance.¹ »

Dès lors Joumani s'associe dans l'esprit du peuple à "une inquiétante étrangeté " qui fait peur, qui angoisse et qui hante les esprits.

- La deuxième, elle, est humoristique. Elle est l'œuvre de la créativité du peuple. Pour la tracer, le génie populaire a usé et abusé du rire basé sur les stéréotypes.

A propos de la notion de stéréotype Monsieur Olivier Vergniot affirme dans son article : "Khatri Ould Joumani, Blagues à part", que :

« Dans toutes les sociétés l'apparition d'un stéréotype est symptomatique. Le rire n'est-il pas aussi une réaction de défense, un moyen pour s'échapper à l'angoisse, une manière de se sécuriser ? L'emploi d'un stéréotype devient alors une tentative pour avoir prise sur un objet qui échappe² ».

De leur côté Ruth Amossy et Anne Herschberg Pierrot nous livrent la définition suivante :

¹ Op. Cit. P.321

² Op. Cit. P. 322.

« Le stéréotype est défini comme un ensemble de croyances concernant les attributs personnels d'un groupe humain, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements ¹ ».

Alors quels traits de personnalité et quels comportements sont attribués à Joumani ?

1.2. Joumani le mi- fou, le mi- sage

Dans les blagues, Joumani incarne souvent le rôle du bédouin naïf, ignorant et dépourvu des règles de bien séance, de plus la plus part du temps nous donne l'impression qu'il est dépassé par les événements auxquels il prend part et de ce fait sa présence s'avère inutile.

الجماني مثل لمغرب فالقمة العربية. الاجتماع طول بزاف، ملي جات نوبتو هز لميكروفون و شآف فلحاضريين و كآل بجهد: الوحدة! الحاضريين كلهم ناضو وصفقوا بحرارة على الشجاعة ديالو. ملي كلسو كمل: الوحدة وربع أعباد الله وحنما مزال ما تغدينناش !

l-žumani mttel l-mğrib f lqimma l Earabiya. ližtimaε tuwwel bzzaf, mlli žat nubt-u hez lmikrufun u šaf f l-ħađrin u gal b žžehd : l waħda ! l-ħađrin kul hum nađu u šefqu b ħaṛaṛa Ela ššažaEa diyal-u. mlli gelsu kmmel : l-waħda u ṛbeE ā Eibad allah u ħna mazal ma tgdina š !

Mais parfois, Joumani abandonne le rôle du naïf pour interpréter celui d'un homme doté d'une intelligence exceptionnelle et d'une dextérité sans égale pour transmettre des messages. Par ce comportement, il nous rappelle Juha personnage célèbre dans le monde arabe et plus largement méditerranéen pour sa bêtise feinte, sa vivacité d'esprit et sa ruse ; ses traits de personnalité lui permettent en effet de se tirer des situations les plus délicates, comme dirait Olivier Vertignot :

« Il symbolise la débrouillardise de l'humble devant le nanti ou le puissant, au bout de compte sa roublardise l'emporte et suscite la sympathie² ».

Tel est le cas de la blague suivante :

كآل ليك سعيد الجماني دخل على الحسن الثاني ملي كان كيشكل حكومة الفيلاي. سولو لملك : أشنو عندك أجماني؟

الجماني: علاش يا مولاي ما تعينوني فحكومتكم لجديدة وزير لبتروول؟
لملك ضحك ورد عليه: بكل بساطة ما عندناش لبتروول فلمغرب باش نخصصوليه وزارة.

¹ Amossy, R., Herschberg Pierrot, A., Stéréotypes et clichés, Nathan, Paris, 2007, p. 29+
²Ibid. P. 320

الجماني: سمح لي يا مولاي ،علاش إذا خالقين وزارة لعدل؟

gal lik sEid l-žumani dxel Ela l-ḥasan ṭ-tani mlli kan ka yškkel ḥukumat l-filali. suwwl-u l-malik :

-āšnu Eend-k ā žumani ?

-l-žumani : Elaš ya mulay ma tEiyunni f ḥukumtkum l-ždida wazir l-piṭṭul ? l-malik dḥek u řed Elih :

-b kul ḥaṣaṭa ma Eendna š l piṭṭul f l-mğrib baš nxešsu lih wizařa.

-l-žumani : smeḥ li ya mulay Elaš idan xalqin wizařat l-Eadl ?

Ici, la blague à traves Joumani se présente comme le meilleur canal de transmission pour des messages politiques lourds émanant d'un peuple privé de la liberté d'expression jadis. Par ailleurs, si à l'époque de l'écrivain arabe Ibn Al Mouqafaâ ou celle de l'écrivain français Jean de La Fontaine on passait par les voix des animaux pour éviter la répression ; au Maroc Joumani était considéré comme une carte blanche qui favorisait la diffusion des maux de la société. A travers lui, le verbe s'exorcise. A travers lui, les frustrations de tout un peuple s'expriment. Aussi pouvons-nous souligner la fonction compensatoire de la noukta. C'est dans cette conception que Mme M.Bennani-Chraïbi qualifie la noukta de :

« Pratique de compensation qui révèle des sujets et des préoccupations refoulés¹ ».

Dans le même ordre d'idée Mounia Bennani-Chraïbi affirme :

« Tout ce qui relève du non-dit, voire du tabou dans des rapports sociaux formalisés, resurgit dans le monde de la dérision, sous forme d'un défi de masse anonyme² ».

Nous déduisons de ces deux citations, que le monde de la dérision, semble-t-il, est le monde où le mal s'expulse et où l'agressivité se libère. En effet, cette expulsion du mal et cette libération de l'agressivité ont été au cœur de la révolution égyptienne du 25 janvier 2011 et le boycott marocain du 21 avril 2018 des 3 marques. Les uns et les autres pour protester respectivement contre le régime de Hosni Moubarak et contre la cherté de la vie ont fait preuve d'un sens de l'humour hors-pair, ils

¹ Op. Cit. p. 197

² Ibid., p. 191

ont rivalisé d'ingéniosité dans leur manière de désacraliser le pouvoir ou encore de tourner en dérision les déclarations parfois ratées de certains membres du gouvernement ou des propriétaires des produits en question. De ce fait, le rire se présente telle une tentative d'échapper précisément à ce dont on rit.

1.3. La fin de l'âge d'or de "Joumanimania"

Après avoir occupé le devant de la scène depuis l'avènement de la marche verte en 1975 jusqu'à la fin des années 80 les blagues sur la légende Joumani sont reléguées à l'arrière-plan dans l'inspiration des noukat. C'est normal ! Puisque tout discours est dépendant de la situation de communication dans laquelle il est produit. Autrement dit, pour comprendre la portée humoristique d'une blague, il faut la placer dans son contexte social et historique. A ce propos O.Vergoniot nous énonce que :

« La blague est une matière fugace et instantanée, très marquée par le contexte de son éclosion¹».

Au fur et à mesure que la société évolue, les blagues aussi évoluent, suivent le rythme et se renouvellent au gré de l'actualité, au gré des événements....

Effectivement, vers la fin des années 80, les noukat sur Joumani ont cessé. Elles ne se diffusent plus. Est-ce par éthique ? Comme le veut le cycle de vie d'un être humain, l'homme a pris de l'âge et ses blagues ont pris des rides. Sont-elles devenues vieilles, désuètes pour un fragment de l'histoire jalonné par des mutations politiques et sociales ? Fragment qui requiert probablement un autre prototype qui cadrerait mieux avec le nouveau profil du citoyen marocain et qui serait au diapason de l'évolution sociale ?

Tombé en désuétude Joumani a donc été substitué par d'autres figures, ces dernières ont changé d'espace et de ton. Elles évoluent d'une manière vertigineuse sur la toile espace anonyme ou "coulisses"² des

¹ Op. cit., p.319

² Cette expression est empruntée à James C. Scott qui distingue les discours débités publiquement par les subordonnés devant les dominés, de ceux qui sont tenus dans les

temps modernes qui leur permet/ permettent de donner libre cours à leur "siba intérieur" comme disait l'écrivaine Mounia Bennani-Chraïbi.

2. La classe gouvernementale sur les bancs des accusés

A l'instar de Joumani qui a occupé le devant de la scène politique et humoristique depuis l'avènement de la marche verte en 1975 jusqu'à la fin des années 80, les ministres tels que El Bassri, Arsalan El Jadidi et d'autres ont joué un rôle capital dans l'histoire du Maroc, et par conséquent ont fourni à leur tour leur lot d'histoires humoristiques. Ces hommes-là connus et identifiés par la société ont été alors l'objet de raillerie populaire.

Comment la blague attaque la classe politique marocaine et quelles caractéristiques elle leur attribue ?

2.1. Classe marquée par la bêtise

المعلم و عصمان كانوا غاديين بطوموبيل، شوية تعرض لهم واحد لحمار. حاولو يحيده من طريق والو مبعاش. هو يهبط عندو عصمان وشوش ليه فودنو أو هوا نيت إخوي طريق الملك سول عصمان على أشنو كآل لحمار حتى خلاه يحييد من طريق. عصمان جاوب: "واعدتو بكرسي فلبرلمان"¹

[l-mɛalem u ɛuʃman kanu ġadyin b tomobil, šwiya tɛrreɖ li-hum waħed l-ħmar. ħawlu yħiduh men t-ttɛriq walu ma bġaš. ħuwa yeħbeɖ ɛend-u ɛoʃman u wešweš liħ f wedn-u u ħuwa nit yexwi t-tɛriq. l-malik suwwel ɛuʃman ɛla āšnu gal l ħmar ħta xllah yħiyed men t-ttɛriq. ɛuʃman žaweb : « waɛdt-u b kursi f l- ħarłaman. »]

Dans cette blague trois acteurs entrent en scène. Le roi en retrait désigné en darija par "l-mɛalem" : le patron en français, l'acteur principal :

coulisses, in Soumis et rebelles : les jeunes de Maroc notes de bas de pages, p. 190 de l'ouvrage de Mounia Bennani-Chraïbi

¹ Blague extraite de l'ouvrage de Bennani-Chraïbi.M, op. cit., p. 193

l'âne, et Osman¹. Ce dernier, joue un rôle important dans le dénouement de la situation délicate. Il est à la fois intermédiaire et négociateur.

Par ailleurs, l'anecdote présente le parlement sous deux aspects :

-Un aspect valorisant: le parlement est perçu comme un lieu fascinant, prestigieux car il est considéré comme la meilleure promesse ou récompense.

- Un aspect dégradant étant donné qu'il réunit des ânes et insinue que les personnes qui siègent au parlement sont des personnes incompetentes et ignorantes. Cette idée est corroborée par la blague suivante :

الملك وجد اللانحة الوزارية وأستشر مع واحد السيد من الشعب لعاب دياب الترسى خطير.
هداك السيد دار بحال اللانحة دياب الملك تماما. ملي سولوہ گال: "كنفهم فلعودان ومنفهمش
فلحمير!"

l-malik wežžed la'ħa l-wizararia u stašeř mEa waħed s-siyid men š-šaEb lEab dyal t-tirsi xařır. Hadak s-siyid dar bħal lla'ħa dyal l-malik tamamen. Mlli suwluh gal : kanefhem f l- Eawdan u ma nefhem š f l- ħmir !

Cette blague nous rappelle la littérature enfantine où l'âne est souvent opposé au cheval, le premier étant vu comme une bête effacée sans estime, le second comme un animal noble. Dans la vie quotidienne, l'âne rend de nombreux services et constitue un moyen de transport privilégié d'une catégorie marginalisée ; cependant, il est considéré dans la société marocaine comme un vulgaire animal. Dans la tradition sahraouie, l'âne se situe au bas de la hiérarchie des animaux domestiques, il a un statut bien différent du chameau animal noble et majestueux.

Ce n'est donc pas anodin que dans les deux anecdotes, les parlementaires et les ministres soient explicitement représentés par l'âne, animal sans qualités, méprisé et exécré.

¹ Beau-frère du roi, ancien Premier ministre du 2 novembre 1972 au 22 mars 1979, fondateur du Rassemblement National des Indépendants (RNI) en 1978 et président de la Chambre des représentants de 1984 à 1992.)

2.2. Classe marquée par le vol

مرأة رئيس الوزراء، اتصلت برجلها و كآلت ليه : يمكن عندنا شفار في الدار. جاوبها :
العجب ! مع العلم ان كل الوزراء حاضرين عندي في الاجتماع .

[mṛat ɾa'yis l-wizaɾa,taʃlat b ɾaʒel-ha u galet lih : yemken ʔend-na šffar
f dḍar. jawb-ha : l-ʔžeb ! mʔa l-ʔilm anna kul l-wizaɾa ḥaḍḍin ʔendi f
liʒtimaʔ.]

Selon la blague, l'ensemble des responsables logent à la même enseigne. Elle laisse entendre qu'il s'agit d'un chef et sa bande qui se sont réunis pour mettre en place des stratégies malveillantes. En outre, la réponse du chef du gouvernement: « tous les ministres tiennent réunion avec moi » suggère que tous les ministres sont des voleurs et le fait qu'ils soient avec lui, sa maison ne court aucun risque. Ainsi, l'anecdote rend compte d'une perception négative des hommes politiques qui ont perdu toute crédibilité vis-à-vis des citoyens.

2.3. Classe marquée par la violence

عثر في المغرب على جمجمة إنسان قديم، فحصها الكوميسير البصري، وكآلت أن عمرها
مليون سنة. كرات بعمرها بفعل التعذيب.

ʔutira fi l-mğrib ʔala ʒumʒumat insan qadym,faḥaʃaha l- kumysyr
lbaʃry u galt ana ʔemer-ha mlyun sana. grrat b ʔemerha b fiel t-taʔdyb.

Dans cette blague nous assistons à une figure de rhétorique, l'hyperbole en l'occurrence. Celle-ci réside dans la capacité communicative du crâne qui dit son âge. Qu'un crâne puisse parler relève de l'impossible ; mais avec le commissaire El Bassri tout est possible. Comme le signale la blague. El Bassri était commissaire à Rabat avant de succéder au général Oufqir ministre de l'intérieur.

¹ : Driss Basri né le 8 novembre 1938 à Settat et mort le 27 août 2007 à Paris, est un homme politique marocain, ancien ministre de l'Intérieur sous le règne du roi Hassan II. Il est connu pour avoir été l'homme fort du roi et son bras droit. Driss Basri est également un des symboles des années de plomb au Maroc (Liberation.fr: « L'indispensable pilier de Hassan II) (l'histoire des gouvernements marocains : maroc.ma)

Par ailleurs, l'anecdote fait allusion aux années de plomb au Maroc, période qui s'est étendue des années 1960 jusqu'aux années 1980 et a été marquée par une violence et une répression contre les opposants politiques et les militants.

Cette blague est importante puisqu'elle rappelle aux gens ces temps difficiles qui ont particulièrement marqué les esprits des Marocains.

Les blagues étudiées ont permis de cerner le rôle joué par la classe politique marocaine. En effet, ses prestations s'avèrent indignes. Le spectacle qu'elle a livré est un spectacle désolant. Autrement dit, les blagues remettent en cause le système politique, le condamnent sans réserve et le considèrent comme intrinsèquement mauvais et source de mal.

La blague politique constitue une manière indirecte et détournée de marquer le refus de soumission de l'ordre établi. C'est une sorte de performance dont la finalité est la remise en cause du reçu et de l'admis, des rapports de force. Elle se présente comme une revanche sur le malheur et permet à la fois de supporter les maux de la vie et de les dépasser par les mots.

Au Maroc, l'esprit de l'humour est omniprésent. Il témoigne d'une saine vitalité de l'esprit critique et d'une certaine intelligence mentale. Un personnage haut en couleur, un événement politique particulier, un fait social marquant échappe rarement au filet de la plaisanterie.

Nous avons essayé, à travers cette modeste contribution d'effectuer un voyage dans le temps à travers l'humour afin remémorer un épisode clé de l'histoire de Maroc.

Références bibliographiques

Articles

ALAOUI M'DARHRI. "La représentation de l'étranger dans l'anecdote comique en milieu jeune au Maroc" in actes du colloque international sur : Regard croisés orient-occident- Rire et dérision dans la littérature du monde arabe et des pays méditerranéens organisé les 25 et 26 février 1997, Editions Université Cadi Ayyad, Faculté des Lettres et des

Sciences Humaines Beni-Mellal, série : colloque et séminaire n° 5 pp 101- 107.

MORIN.Violette, 1966, « L'histoire drôle », Communication, n° 8, « L'analyse structurale du récit », pp. 102-119.

Moussaoui Abderrahmane, 2013, « Rire en situation de violence. L'Algérie des années 1990 », Terrain, n° 61, pp. 122-133.

PETIT JEAN, André, 1981, « Les histoires drôles : je n'aime pas les raconter parce que.... », Pratiques, N°30, pp. 11 24

Ouvrages

Amossy, R., Herschberg Pierrot, A., Stéréotypes et clichés, Nathan, Paris, 2007, p. 29

Vergniot. Olivier, « Pratiques et résistance culturelles au Maghreb, Khatri Ould Joumani, Blagues à part » sous la direction de Sraieb, éditions du centre national de la recherche scientifique, Paris 1992, p. 319.

Thèse

Aïcha BARA « Les stratégies humoristiques de la blague en darija marocaine : de l'énonciation à l'interprétation »2017

Tableau de transcription phonétique

Les consonnes

ʾ	ء	
B	ب	
T	ت	
Z	ج	
h	ح	
X	خ	
D	د	
R	ر	
Z	ز	
S	س	
S	ش	
ṣ	ص	[emphatique]
ḍ	ض	[emphatique]
ṭ	ط	[emphatique]
ε	ع	
G	غ	
F	ف	
Q	ق	
K	ك	
L	ل	
M	م	
N	ن	
H	ه	
U	و	
Y	ي	
G	ك	
ḃ	ب	[emphatique]
r	ر	[emphatique]
l	ل	[emphatique]
z	ز	[emphatique]

Les voyelles

A	A
I	I
U	Ou

Pathos ou appel à l'émotion dans les pratiques discursives

Amina ERRADI,

Plusieurs travaux récents en analyse du discours ont souligné l'importance de l'expression des émotions dans le discours, en faisant référence à un concept établi par Aristote à savoir, le pathos. La trilogie aristotélicienne se compose de trois éléments : l'ethos, le logos et le pathos.

L'ethos désigne l'image que se construit le locuteur dans son discours pour établir sa crédibilité et emporter l'adhésion de son public. « La preuve par l'ethos consiste à faire bonne impression, par la façon dont on construit son discours, à donner une image de soi capable de convaincre l'auditoire en gagnant sa confiance. Le destinataire doit ainsi attribuer certaines propriétés à l'instance qui est posée comme la source de l'événement énonciatif ». (Maingueneau, 2002: p56). Le logos est la persuasion par le raisonnement. Il s'agit de raisonnements logiques mis en œuvre dans la stratégie de persuasion, entre autres, la déduction, l'induction, l'explication, l'exemple. Le pathos est un autre moyen de persuasion faisant appel aux sentiments de l'auditoire. Le locuteur cherche, à travers son discours, à inspirer des émotions chez l'auditoire, telles que la joie, l'amour ou la tristesse et la peur.

La combinaison et la maîtrise de ces trois éléments permettent au locuteur de construire un discours argumentatif solide afin de persuader, de convaincre ou de faire pression sur un auditoire. L'ethos est lié au locuteur, à son caractère, à sa crédibilité. Une argumentation basée sur l'ethos présente le locuteur comme une personne fiable et lui permet de véhiculer une image reflétant ses vertus et qualités. Le logos est plutôt lié au discours. Celui-ci est bien structuré et se base sur des arguments et des raisonnements logiques permettant de maintenir l'impact sur l'auditoire. Quant au pathos, il est centré sur l'auditeur. Un discours construit sur le pathos a pour but d'obtenir l'adhésion de l'auditeur en s'appuyant sur son état émotionnel.

La psychologie étudie les émotions comme étant des réactions déclenchées par des stimuli alors que la linguistique les conçoit comme une activité qui participe à la construction des pratiques discursives. « Il revient au psychologue de définir le concept d'émotion et de dire ce que sont la colère, la honte, la peur, la joie ...dans leur vécu et leurs manifestations psychologiques, physiologiques et comportementales » (Plantin, 1997 : p204). Par contre, « l'objet d'étude de l'analyse du discours ne peut être ce que ressentent effectivement les sujets, ni ce qui les motive à éprouver ou agir ... l'analyse du discours a pour objet d'étude le langage en tant qu'il fait sens dans une relation d'échange » (Charaudeau, 2000 : p127).

L'objectif de cette contribution n'est pas de rendre compte des cadres théoriques et méthodologiques exploités par les études sur l'expression linguistique des émotions vu le foisonnement des analyses ; il sera question de passer en revue certains travaux récents qui décrivent la construction de l'émotion dans le discours et dont les avis divergent. Nous aborderons d'abord l'approche normative des appels à l'émotion « rationnels » et les « fallacieux » (Walton : 1992, 2000 ; Gingras : 1995, 1998), ensuite, nous tâcherons de rendre compte de l'approche descriptive qui expose la manière dont les discours argumentatifs construisent des émotions (Plantin : 1998, 2001, 2012 ; Charaudeau : 2000, 2008).

Les travaux de Walton traitent de la pertinence, de la légitimité et de la validité des émotions dans le discours. Ils attirent l'attention sur l'utilisation des appels à l'émotion basés sur des arguments fallacieux (appelés aussi paralogismes) où le but du locuteur à travers la communication persuasive est de bonne intention alors que dans la communication manipulatoire, le locuteur sert ses propres causes qu'il dissimule au destinataire tout en les faisant siennes. L'appel à l'émotion peut être donc perçu comme une tentative de manipulation. Les émotions « peuvent aveugler devant les faits, induire à l'exagération et entraver les processus de pensée ordinaire. Ainsi, l'appel à l'émotion devient fallacieux non pas parce qu'on a simplement recours au sentiment mais lorsqu'on le mobilise au point qu'il entrave la capacité à

raisonner » (Amossy, 2000b : p163). En anglais, la définition du terme « fallacy » ne fait pas l'unanimité ; le terme « fallacies » signifie « tromperie, ruse et astuce et en second lieu ...erreur de raisonnement, les deux significations s'entremêlent parfois ; l'erreur de logique devient un argument trompeur et éthiquement condamnable...La théorie des fallacies ne constitue pas une source d'autorité pour identifier les arguments éthiquement valables ou condamnables... [elle permet de dissocier] les questions de rigueur logiques et celles reliées aux jugements moraux et politiques. Pour sa part, Walton souligne que dans certaines circonstances, les fallacies peuvent être considérées valables ». (Gingras, 1995 :p13). Walton appelle à la précaution quant à l'utilisation d'un raisonnement fallacieux mais en soutient les conditions de validité. Il considère l'argument ad misericordiam (l'appel à la pitié) comme légitime ; il établit une liste de plusieurs paramètres permettant de valider la légitimité de l'utilisation de l'appel à la pitié dans une argumentation, entre autres, « le contexte, le poids de l'argument, l'impact, le supplément d'informations » (Sukiennik, 2013 : p2). Gingras ne tient pas compte de la validité éthique des fallacies mais les considère comme « des procédés discursifs apparentés à des erreurs de raisonnement... les fallacies constituent une forme d'argumentation reliée aux stratégies langagières ». (Gingras, 1995 : p4). Les arguments qui renvoient à l'appel aux émotions que Gingras considère comme fallacies et qu'elle a relevés à travers son analyse du discours politique américain, sont les appels à la fierté, à la compassion, au courage, etc, et les arguments en ad :

- Argument ad modum : appel à la juste proportion des choses.
- Argument ad populum : appel à la popularité, aux sentiments populaires, susciter l'enthousiasme des masses, se servir des sentiments largement répandus dans la population dont se servent les hommes politiques lorsqu'ils prennent position en faveur du pauvre, du défavorisé contre les grandes sociétés, la bureaucratie.
 - Argument ad hominem : ou l'argument d'homme de paille. Attaques de l'adversaire indirectes, sous-entendus, pour le déstabiliser ; distorsion de la position de son adversaire pour ensuite mieux le critiquer.
 - Argument ad novitam : appel au changement.

- Argument ad baculum : appel à la force.
- Argument « tout le monde sait que » : suscite l'adhésion non par la conviction mais par la peur d'ignorer.
- Le cum hoc ergo proptec hoc : fausse attribution de causalité d'un événement à un autre événement survenant en même temps.

Pour déterminer la validité ou l'invalidité éthique des fallacies, Gingras propose de les analyser « en conjonction avec les arguments rationnels qui les accompagnent » (Ibid, p13).

Par ailleurs, dans son approche argumentative et discursive des émotions, Plantin considère, comme un argument relevant de la responsabilité des actes du locuteur, l'énoncé qui fait appel à l'émotion « Il y a argumentation d'une émotion lorsque le discours justifie un éprouvé ; il faut donc d'abord déterminer qui est supposé éprouver quoi... il faut savoir quelle est la conclusion que l'on poursuit... il faut que cette conclusion (c-à-d, l'intention du discours) soit relativement bien explicitée. Elle sera formulée comme un énoncé d'émotion, attribuant un état psychologique, désigné par un terme d'émotion, à un sujet déterminé, acteur du discours » (Plantin, 1998 : p10). Plantin propose ainsi des instruments pour l'analyse de la « parole émotionnée » :

1) Le lieu psychologique ou l' « expérienceur » Ψ : permet de déterminer la personne qui éprouve le sentiment, qu'elle soit locuteur ou interlocuteur, et doit réunir trois impératifs : « être capable de plaisir/déplaisir, selon une intensité variable, en dépendance du temps » (Plantin, 2012 : p629)

2) L'énoncé d'émotion : « est défini comme un énoncé prédisant un terme d'émotion d'un lieu psychologique » (Plantin, 1997a : p205). Il est relatif au lexique et aux verbes désignant une émotion, la linguistique ayant décrit les états émotionnels conventionnels : la honte, la pitié, la peur, la joie, la colère, etc. Toutefois, l'attention est attirée sur la différenciation des « verbes de sentiments » et des « verbes psychologiques ». Dans l'exemple « Paul réfléchit », la réflexion n'est pas une émotion, le cognitif est discerné de l'émotif. « La difficulté de fixer de tels termes peut paraître seulement terminologique, il s'agit en fait d'une question sémantique profonde ». (Plantin, 1998 : p14) Pour

déterminer l'énoncé d'émotion, il faut identifier le lieu psychologique Ψ et définir le terme d'émotion.

3) Le terme d'émotion : est défini à partir des noms d'émotions et est considéré comme une émotion (peur, joie, etc). Leur identification (les émotions) est nécessaire afin de les attribuer à un lieu psychologique Ψ .

a) « L'émotion est directement signifiée (dite ouverte, assertée, thématifiée), déclarée par un terme d'émotion » (Plantin, 2012 : p631). Dans l'exemple « Paul a peur », le terme d'émotion « peur » est attribué à l'expérienceur « Paul ».

b) L'émotion est désignée indirectement dans certains énoncés qui ne contiennent aucun terme d'émotion :

→ L'émotion est inférée, basée sur des marques linguistiques. Soit les « termes de couleurs » et nous reprenons ici l'exemple de Plantin « Pierre rougit ». Le verbe « rougir » ne renvoie pas nécessairement à une émotion si le sujet rougit suite à une forte chaleur. Par contre, il est question d'émotion s'il s'agit de honte ou de colère. Soit les « verbes sélectionnant une émotion. Certains énoncés font apparaître un nom abstrait de sentiment, très contraint par le choix lexical du verbe » (Plantin, 1998 : p14). Dans l'exemple « Paul dépérit », le verbe peut dénoter des émotions comme le chagrin ou la tristesse.

→ L'émotion est signifiée indirectement quand l'énoncé renvoie à un lieu commun ou à une attitude physique. Dans l'exemple « je ne pourrais plus le regarder dans les yeux », le lieu commun de la situation renvoie vers le sentiment de la honte. Par ailleurs, l'attitude décrite dans l'exemple « il fronça les sourcils » peut être interprétée comme un indice d'émotion renvoyant vers la colère.

Pour Plantin, la production d'émotion repose sur une construction argumentative régie par les « topoï de l'émotion ». Il considère les « arguments pour une émotion ...tout énoncé qui contient un ou plusieurs « traits argumentatifs » ; pour tenir compte du fait qu'il s'agit de marqueurs d'orientation émotionnelle, on pourrait appeler « pathèmes » ces traits argumentatifs émotionnels ». (Ibid : p15). Les traits argumentatifs conférant aux énoncés leurs orientations émotionnelles peuvent être vérifiés à partir d'un questionnaire de 12 topiques de l'émotion :

- Quoi ? : le type d'événement.

- Qui ? : les personnes impliquées et leur degré d'affection ; certaines sont plus ou moins sensibles que les autres.
- Comme ? : quel type d'événement.
- Quand et où ? : circonstance spatiale et temporelle.
- Quantité ? : le nombre de personnes impliquées et avec quelle intensité.
- Cause/ agent ? : le pourquoi, le mobile ; lié à l'imputation de la responsabilité.
- Conséquences ?
- Conformité/incompatibilité avec les normes du lieu psychologique ψ : comment l'expérienceur perçoit l'événement selon ses valeurs morales et sociales.
- Possibilité de contrôle de l'événement par ψ : évaluation de l'impact émotionnel suite au contrôle maintenu par ψ sur l'événement.
- Quelle est la distance à ψ ? : le degré d'implication du ψ , la distance et la nature du rapport avec l'événement.
- Est-ce agréable ou désagréable pour ψ ? : évaluation d'ensemble de l'événement.

Conclusion

Dans cette étude descriptive, nous avons présenté deux courants théoriques de l'analyse de l'émotion dans l'argumentation. La thèse de la visée normative de Walton qui confère une importance aux émotions en tant qu'arguments dans un discours persuasif jugés fallacieux s'ils contraignent la réalisation des desseins que le locuteur est supposé poursuivre de manière coopérative. Quant à l'approche argumentative et discursive des émotions de Plantin, elle propose un bilan émotionnel basé sur des pathèmes ; la charge pathétique dans un discours argumentatif étant rattachée à un type de configuration discursive. A chaque théorie de l'analyse de l'émotion correspond une approche différente de la question des affects. Nous citons à titre d'exemple, la théorie de l'évaluation cognitive des émotions qui développe l'idée que l'émotion est déclenchée non pas par la situation mais par la manière dont la personne perçoit une situation. « Il n'existe guère d'états émotionnels qui ne présuppose un nombre important de processus cognitifs » (Scherer, 1993/1994 :107). [La composante d'évaluation cognitive] « garantit un contrôle permanent des simulations internes et

externes » ; elle apprécie « leur caractère nocif ou utile pour l'organisme » en les mettant en rapport avec les « besoins, projets ou préférences » de l'individu ». (Ibid : p17) La multiplicité des théories de l'analyse de l'appel à l'émotion reflète la complexité de la tâche. « On ne peut manquer d'être frappé par le contraste entre la profondeur émotionnelle de nombreux discours argumentatifs, traduisant l'implication du locuteur, personnes et valeurs, dans ses dires, et le manque d'instruments théoriques permettant de prendre en compte cette dimension dans les approches logiques de l'argumentation ». (Ibid : p28).

Néanmoins, il serait intéressant d'étudier les autres analyses ; celle que propose Charaudeau (2000) considère les émotions comme ayant un caractère social et une visée d'effet, « cette visée, conçue comme la quête d'un objet, doit bien être déclenchée par quelque chose... ce quelque chose est de l'ordre du désir » (p5)(problématique discursive). « Le sentiment sera considéré comme un effet possible que peut susciter une certaine mise en discours auprès d'un certain public, dans une certaine circonstance » (Charaudeau, 2008 : p50). Charaudeau s'intéresse à la manière dont le locuteur fait adhérer son auditoire à sa parole et propose des « topiques du pathos » : « topique de « la douleur » et son opposé « la joie » ; topique de « l'angoisse » et son opposé « l'espoir » ; topique de « l'antipathie » et son opposé « a-sympathie » ». (Ibid : p51) Par contre, Amossy (2000) refuse de séparer le logos (la rationalité) et le pathos (l'affectivité) et pose que toute interaction argumentative faisant appel aux émotions sous-tend un discours rationnel. « Le sentiment et le raisonnement coexistent et travaillent de pair dans l'interaction argumentative ».

Références

- AMOSSY, Ruth. 2000. « Pathos, sentiment moral et raison : l'exemple de Maurice Barrès ». In Plantin Christian (dir.), Doury Marianne, Traverso Véronique. Les émotions dans les interactions. Lyon : PUL. (pp 313-326).
- AMOSSY, Ruth. 2000. L'argumentation dans le discours. Paris : Armand Colin

CHARAUDEAU, Patrick. 2000. « Une problématique discursive de l'émotion. A propos des effets de pathémisation à la télévision ». In Plantin Christian (éd.). Les émotions dans les interactions. Lyon : PUL. (pp 125-155).

CHARAUDEAU, Patrick. 2008. « Pathos et discours politique ». In Rinn M. (coord.). Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue, (pp 49-59). Rennes : PUR.

COLLETTA, Jean-Marc. TCHERKASSOF, Anna. 2003. Les émotions. Cognition, langage et développement. Belgique : Margada.

MAINGUENEAU, Dominique. 2002. « Problème d'éthos ». Pratiques. N° 113/114. Images du scripteur et rapports à l'écriture. (pp 55-67)

GINGRAS, Anne-Marie. 1995. « L'argumentation dans les débats télévisés entre candidats à la présidence américaine. L'appel aux émotions comme tactique de persuasion ». Hermès, La Revue. N° 16. (pp 187-200).

GINGRAS, Anne-Marie. 1998. « Éthique et argument ad populum dans les débats télévisés canadiens (1962-1997) ». In: Communication. Information Médias Théories, volume 18 N°2. (pp. 52-69)

PLANTIN, Christian. 1997. « La construction rhétorique des émotions ». In Rigotti, E (éd.), Rhetoric and argumentation. Lugano. (pp 203-219).

PLANTIN, Christian. 1997. « L'argumentation dans l'émotion ». Pratiques. N°96. Enseigner l'argumentation. (pp 81-100)

PLANTIN, Christian. 1998. « Les raisons des émotions ». In Bondi, M (ed). Forms of argumentative discourse. Bologne: CLUEB. (pp 3-50).

PLANTIN, Christian. 2011. Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné. Berne : Peter lang.

PLANTIN, Christian. 2012. « Les séquences discursives émotionnées : Définition et application à des données tirées de la base CLAPI ». Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF. (pp 629-642)

SUKIENNIK, Claire. 2013. « Plantin, Christian. 2011. Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné (Berne : Peter Lang) ; Micheli, Raphaël. 2010. L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire

français (Paris : Le Cerf) ». *Argumentation et Analyse du Discours*. N°11.

WALTON, Douglas. 1992. *The place of emotion in argument*. Pennsylvania: Penn State University Press.

WALTON, Douglas. 2000. « conversational logic and appeals to emotion ». In Plantin Christian (éd.). *Les émotions dans les interactions*. Lyon : PUL. (pp 295-312).

Le rôle de l'observateur dans la mise en discours des traits figuratifs actoriels dans "La condition humaine" d'André Malraux

Abdelmajid ABOUTARIK,

Résumé : Nous proposons ici une analyse sur le rôle de l'actant observateur dans la mise en discours du savoir ; dans une telle démarche, se rencontrent des traits figuratifs actoriels et qui sont pris en charge par la dimension de l'énonciation. L'observateur, actant principal de cette dernière et sujet de construction du portrait-objet de savoir - s'engage dans un point de vue tantôt directement et explicitement par la manifestation des faits perceptifs ou même verbaux, tantôt indirectement et implicitement par la référenciation à travers la sélection, la combinaison du matériau figuratif propre au portrait.

Mots clés : énonciation-cognitif- observateur-figuratif

Dans les romans d'André Malraux, y compris La condition humaine, le regard est souvent suspendu au visage de l'autre. Seulement, ce regard n'est pas une simple fonction mise au service de la figurativisation du discours, il constitue aussi une des voies de l'exploration de la dimension cognitive de l'énonciation.

Ce sont ces deux concepts, figuration et énonciation, qui vont retenir notre attention dans cet article, tout en restreignant notre propos à la seule figurativité actorielle

La définition sémiotique de la figurativité « se fonde sur la correspondance, déployée en isotopies discursives, entre figures du plan de l'expression du monde naturel et des figures, du plan du contenu d'un langage, affectant en priorité les catégories spatiales, temporelles, et actérielles »¹

Soulignons à ce propos que c'est dans l'organisation discursive du contenu que se manifeste le rapport de l'énonciation au monde

¹D. Bertrand, 2000, précis de sémiotique littéraire, paris, Nathan, p .147

naturel et c'est au niveau du plan du contenu (et non pas le plan de l'expression) où l'on peut aborder, en sémiotique, le problème de la référence et son rapport l'énonciation.

Quel est donc le rapport que l'on peut établir entre les figures actérielles de notre texte et l'acte d'énonciation ?

Cette question est celle du rapport du sujet discursif au plan figuratif actériel qui lui est corrélatif dans la vision ou dans l'interprétation. Elle intéresse directement le rôle de l'observateur dans la mise en discours du savoir. Dans une telle démarche, se rencontrent des figures actérielles qui sont prises en charge par la dimension cognitive de l'énonciation.

L'observateur est l'actant principal, plus ou moins débrayé, de la dimension cognitive. C'est un sujet cognitif énonciatif responsable de la construction et de l'assomption des figures actérielles, par la médiation d'un point de vue, soit explicitement, soit implicitement. Pour développer cette question, nous proposons de la traiter en deux parties :

1- Une première partie sera consacrée à quelques repères théoriques propres à la dimension cognitive de l'énonciation.

2- Une deuxième partie sera consacrée à l'application de ces propositions théoriques à des énoncés figuratifs, propres à la dimension actérielle, extraits de La condition humaine d'André Malraux¹

I- Repères théoriques

1-Deux types d'énonciation

Pour commencer, il convient de distinguer soigneusement deux types d'énonciation, ou plutôt deux modes d'existence sémiotique de l'instance de discours. Nous ferons donc la différence entre : a- l'énonciation, instance abstraite, logiquement présupposée par l'énoncé ; b- l'énonciation dite « énoncée », c'est -à- dire inscrite dans l'énoncé du texte, voire manifestée linguistiquement.

Ce deuxième mode d'existence prendra dans notre description la forme d'une représentation de niveaux cognitifs - énonciatifs, d'une structure hiérarchisée qui permet d'"appréhender non pas l'énonciation

1 Edition folio

elle-même, mais un aspect parmi d'autres de l'énoncé en tant que produit de l'énonciation.

2-Savoir et énonciation

Dans le cadre de la théorie sémiotique, le savoir trouve sa place à l'intérieur de la théorie de l'énonciation. A.J Greimas, dans son article sur la dimension cognitive montre que l'énonciation est une manipulation du savoir et la considère comme la clé de la dimension cognitive dans la mesure où c'est elle qui contrôle « les mécanismes de la transmission et de la réception du savoir ¹ ».

La description de la distribution du savoir entre les actants du texte ne peut se faire sémiotiquement qu'en termes de circulation d'un objet- savoir entre les sujets de l'énonciation et les sujets de l'énoncé, entre les sujets de l'énoncé entre eux, et entre les sujets de l'énonciation entre eux.

Pour rendre compte de la circulation du savoir entre sujets, la dimension cognitive de l'énonciation dans le texte doit se présenter comme une structure actantielle hiérarchisée par laquelle on doit pouvoir montrer comment l'énonciateur du texte met en circulation entre des sujets cognitifs de différents niveaux, y compris lui-même et l'énonciataire, cet objet – savoir.

Cette structure hiérarchisée est en fait une représentation du système de la dimension cognitive constituée de niveaux où seront situés les principaux concepts qui nous intéressent dans cet article et dont nous présenterons définition et articulations :

1 A.J Greimas et J.Courtès, 1976 « la dimension cognitive des discours narratifs » in revue *new literary history*.(university of virginia ,p.96.

Cognitif¹

Au sens sémiotique, cognitif désigne tout ce qui a quelque chose avec la modalité / savoir / qui appartient à la compétence du sujet transformateur au même titre que le / vouloir/ et le / devoir /.

Dans la syntaxe narrative, la dimension cognitive est actualisée quand le /savoir/ d'un actant de l'énoncé ou d'un actant de l'énonciation (énonciataire ou narrataire) ne coïncide pas avec le savoir de l'énonciateur.

Cognitif et pragmatique

Nous pouvons dire à propos de l'articulation de ces deux dimensions que la dimension cognitive double virtuellement n'importe quel récit² même si elle n'est ni manifesté, ni actualisé dans l'énoncé, elle existe virtuellement dans son immanence, présupposée par la circulation du / savoir/ au niveau de l'énonciation. Mais elle ne se contente pas de doubler les événements de la dimension pragmatique. Elle s'articule sur eux.

Cognitif et énonciatif

Le rapport structural entre cognitif et énonciatif peut être présenté ainsi :

L'énoncé et la conséquence d'un faire

Le faire présupposé par l'énoncé est une énonciation

Le faire-savoir constitué par l'énonciation présuppose une compétence cognitive particulière, en somme le savoir de l'énonciateur.

Nous aboutissons avec ces trois concepts, dont la définition et les articulations qui ne sont qu'esquissées, à un dispositif en paliers dont le premier correspond à la dimension pragmatique et tous les autres correspondent aux différents paliers cognitifs-énonciatifs dont le dernier correspond à la relation énonciateur /énonciataire.

¹ A.J Greimas et J Courtés, 1979, Sémiotique dictionnaire raisonné de la théorie du langage. paris, hachette. P40-42

² L'existence autonome de la dimension cognitive apparaît comme « le résultat de certains décalages formels entre le faire énonciatif et le faire narratif » J. Fontanille, 1989, les espaces subjectifs. Introductions à la théorie sémiotique de l'observateur. Paris, hachette,p.12

C'est ce dispositif cognitif énonciatif qui est à la base du schéma des instances de mise en discours qui rend compte de l'articulation du dire, du savoir et du faire que nous présenterons comme suit :

L'énonciation : est l'instance abstraite qui n'est que présupposée par l'énoncé. Le sujet de l'énonciation qui lui est lié devient actif implicitement dans le rôle de l'énonciateur (en syncrétisme avec le destinataire) et dans le rôle de l'énonciataire (en syncrétisme avec le destinataire).

La narration : est une énonciation énoncée où sont mis en scène les deux rôles de narrateur et narrataire : rôles actoriels de l'énonciateur et l'énonciataire.

L'observation : c'est la dimension cognitive, plus ou moins débrayée ; c'est un niveau intermédiaire dont l'actant principal est le sujet cognitif, observateur délégué implicitement ou explicitement par l'énonciateur pour organiser cognitivement l'histoire.

L'action : ou l'histoire proprement dite, peut elle aussi présenter, comme abîme, les trois niveaux précédents.

3-La question de l'observateur ¹

Suite à ce que nous avons dit à propos de l'instance d'observation, l'observateur est le simulacre discursif par lequel l'énonciation donne l'illusion de sa présence dans le discours énoncé². C'est le simulacre par lequel l'énonciation va manipuler, par l'intermédiaire de l'énoncé lui-même, la compétence d'observation de l'énonciataire³.

Il découle de cette manipulation de la compétence de l'énonciataire une différenciation de stratégies énonciatives qui reposent sur les différents niveaux d'inscription de l'observateur dans l'énoncé obtenue grâce aux opérations graduables du débrayage énonciatif.

3-1-degrés de débrayage

Le débrayage est « une rupture d'isotopie ... qui fonde l'existence conjointe et séparée à la fois des figures (espaces, temps, acteurs) de

¹ A propos de cette question, nous nous référons, J. Fontanille, 1989, les espaces subjectifs op cit

² J.Fontanille op cit, p.16

³ J.Fontanille op cite,p.17

l'énoncé et des figures de l'énonciation »¹. Quatre degrés de débrayage sont donc possible :

Le débrayage actantiel : permet de déléguer sur la dimension cognitive un sujet- cognitif indépendant de l'énonciateur implicite et disposant d'une compétence propre et explicite.

Le débrayage spatio- temporel : est celui qui projette les catégories spatio-temporelles de l'énoncée à partir de la deixis d'énonciation présumée.

Le débrayage actoriel : est celui qui projette des identités figuratives, des figures-lexèmes, les acteurs de l'énoncé.

Le débrayage thématique : parallèlement à la dimension cognitive, les dimensions thymique et pragmatique peuvent être débrayées.

3-2-Types d'observateur :

La classification des types d'observateur respecte les étapes successives du débrayage/ embrayage progressif de l'observateur. Chaque étape est affectée par un débrayage correspondant (actantiel, spatio-temporel, actoriel et thématique).

La typologie élaborée par J. Fontanille se présente comme suit :

Le rôle de l'observateur n'est pas pris en charge par un acteur et aucune deixis spatio-temporelle ne lui est attribuée dans l'énoncé. Il est strictement implicite. C'est un actant engendré par un simple débrayage actantiel. Il est dénommé focalisateur.

La compétence du focalisateur peut recevoir une manifestation figurative qui marque ses limites grâce à un débrayage spatio-temporel : l'observateur est impliqué dans les catégories spatio-temporelles de l'énoncé. Il est appelé spectateur

Le rôle de l'observateur est pris en charge par un acteur de l'énoncé. Son rôle est exclusivement cognitif, mais aucun rôle dans les événements de l'énoncé. Il est appelé assistant.

Le rôle de l'observateur est un assistant participant qui résulte d'un débrayage complet (actantiel, spatio-temporel, actoriel et thématique).

Ces types d'observateur se dégagent de la manifestation des actes cognitifs et engagent du même coup une activité perceptive. En

1.J.Fontanille, ibid

conséquence, le rapport entre la question de l'observateur et celle de la perception doit être prise en compte dans une réflexion sur la question du point de vue.

4-La question du point de vue

Le point de vue est généralement considéré comme un procédé ou comme une technique. Une telle conception laisse entendre que le point de vue peut être utilisé quand on veut et que par conséquent on peut avoir des textes avec point de vue et des textes sans point de vue .

Alors qu'on ne peut construire un énoncé sans adopter un point de vue. C'est dans ce sens que « le point de vue apparaît come une des procédures de discursivisation » ¹ qui nécessite « la médiation de l'observateur ² ».

Le point de vue est donc une des pièces maitresses du dispositif cognitif, participant à l'assomption de la signification. Cette dernière trouve son traitement dans l'exploration de la dimension cognitive de l'énonciation, tant en ce qui concerne la mise en discours du savoir (observateur/ informateur) que les stratégies énonciatives (énonciateur/ énonciataire).

Toute conception du savoir et du point de rue doit tenir compte de deux types de relation :

La relation sujet/objet qui permet la construction de l'objet fondée sur la distribution du savoir dans le discours énoncé.

La relation destinateur /destinataire ou objet/ destinataire : dans ce cas nous avons affaire à une construction du sujet, fondée sur la manipulation du destinataire.

Il résulte de ces deux types de relations, qui fondent toute stratégie discursive, la définition du point de vue comme « configuration discursive dans laquelle est engagé une compétence d'observation » ³

Au sein de cette configuration, l'observateur apparait comme le foyer d'assomption et d'identification¹, dont les traces et les opérations subjectives sont repérables en considérant :

1. A.J .Greimas et J.Courtès, 1986, Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage. Paris, Hachette, p.170

2 . A.J .Greimas et J.Courtès,1979, Sémiotique. Dictionnaire ...op cit , p.274

3. A.J .Greimas et J.Courtès, sémiotique. Dictionnaire, tome II, op cit, p 171.

Les variations subjectives de l'objet (- informateur) observé ;
Les variétés plus ou moins figuratives de sa manifestation ;
Les modalités de sa compétence cognitive.

Le point de vue est aussi une configuration commune aux deux rôles du sujet de l'énonciation, énonciateur et énonciataire. Il concerne l'énonciateur qui « choisit un point de vue » et l'énonciataire qui « adopte le point de vue »

Ainsi, tout point de vue suppose chez l'énonciateur de mettre en œuvre des moyens « pour déterminer l'organisation et la mise en place de l'espace énonciatif construit par l'écriture » ² et pour régler « les modes d'accès à la signification pour le lecteur »³ en lui imposant une interprétation de l'énoncé.

Etant donné que le savoir est pris en charge par l'énonciation à la fois comme objet de « mise en discours » et comme objet d'« interaction » ⁴ et étant donné que le point de vue est une configuration à l'intersection de ces deux domaines de l'énonciation, l'énonciateur agit sur la compétence cognitive de l'observateur pour manipuler la compétence de l'énonciataire. C'est-à-dire que « la compétence d'observation, où l'énonciateur inscrit les limites simulées de sa compétence cognitive, devienne aussi une compétence pour l'énonciataire »⁵

En d'autres termes, les modalités qui affectent la compétence de l'observateur sont autant de contraintes, qui s'imposent à l'énonciataire, dans la construction de la signification.

En dernier ressort, « construire un point de vue, c'est construire un énonciataire énoncé » ⁶.

II-Analyses

Rappelons que les différents modes de présence de l'observateur dépendent du type de débrayage mobilisé. De ce fait, l'ordre qui sera

1. J.Fontanille, op cit, p 7.

2. D.Bertrand, précis... op cit, p. 70

3. ibid

4. J .Fontanille, les espaces..., op cit, p .6

5. Sémiotique. dictionnaire II, op cit, p 171

6. ibid

adopté pour nos analyses ira d'un débrayage complet de l'observateur et se terminera par un simple débrayage actantiel de ce dernier.

1-De l'acteur collectif à l'acteur individuel

Pour focaliser un acteur de premier rang, l'énonciateur peut procéder par approches concentriques successives, en partant d'un point de vue englobant, en passant par un autre particularisant pour arriver à fixer l'acteur visé. Et pour dynamiser cette procédure, il met en scène un actant de contrôle ¹ ou tout simplement un acteur discursif responsable de la mise en tension des traits actoriels de l'acteur observé.

C'est ce que nous allons examiner dans le texte suivant qui sera analysé en deux temps d'où le titre : de l'acteur collectif à l'acteur individuel.

La porte refermée fit osciller la lampe : les visages disparurent, reparurent : à gauche, tout rond, lou-youShuen, la tête de boxeur crevé d'Hemmelrich, tondu, nez écrasé, épaules creusées, en arrière dans l'ombre, Katow. A droite, kyo Gisors, en passant au-dessus de sa tête, la lampe marque fortement les coins tombants de sa bouche d'estampe japonaise, en s'éloignant elle déplaça les ombres et ce visage métis parut presque européen. Les oscillations de la lampe devinrent de plus en plus courtes : les deux visages de kyo reparurent tour à tour, de moins en moins différents l'un de l'autre (p.17).

1.1-Acteur collectif

Soulignons au départ le rôle de la lampe et de son oscillation dans la présentation des acteurs individuellement. De ce fait, les deux procès cognitifs "disparaître" et "reparaître" provoqués par l'oscillation de la lampe mettent en jeu un contraste entre l'ombre et la lumière et impliquent du même coup la compétence modale de l'observateur qui oscille entre le /ne pas pouvoir voir / et le / pouvoir voir/.

La présentation des acteurs (lou-youShuen , Hemmelrich, Katow et Kyo) répond à un ordre croissant selon leur ordre d'importance. De même, leur disposition dans l'espace s'organise par rapport à la position spatiale de l'observateur débrayé dans l'énoncé.

1J. Fontanille 1999 .sémiotique du discours, images pulim, p⁸².

Ainsi, la saisie des figures- visages propres aux acteurs observés correspond au parcours observatif de Tchen : en passant de gauche à droite, l'observateur ne saisit pas tous les traits du visage d'un acteur, ce fait peut s'expliquer, à la limite, sans oublier l'arbitraire de l'énonciateur, par la durée consacrée à chaque observation. Par exemple, de lou-you- shuen n'est retenue que la forme extérieure de son visage (tout rond); Katow est tout simplement reconnue et le fait qu'il soit localisé ("dans l'ombre") justifie la modalisation négative de la compétence de l'observateur .

Contrairement à ses camarades, Kyo constitue l'acteur privilégié et la durée de l'observation qui lui est consacrée est plus importante que celle des trois autres.

1.2-Acteur individuel

Le fragment consacré à Kyo sera analysé en considérant les points suivants : la modalisation cognitive, la dislocation des traits actoriels, l'énonciataire interprétant et le faire comparatif.

1.2.1-La modalisation

A ce propos, nous enregistrons une interaction entre le sujet cognitif et l'objet savoir provoquée et dynamisée par l'acteur discursif "la lampe" : le procès de la lampe a engendré une variation de vision entre le sujet observateur et l'acteur observé. En d'autres termes, le mouvement de la " lampe" a affecté le point de vue du sujet en lui imposant une compétence modale, tour à tour, entre le /pouvoir voir / et le / ne pas pouvoir voir/. Ces deux modalités correspondent aux deux possibilités de la manifestation de l'objet- savoir " visage " ou " traits "

1.2.2-Mise en tension des traits

L'expansion du faire pragmatique de la lampe, qui a aussi un rôle sur la dimension cognitive, peut être organisée en un procès aspectualisé entraînant avec lui une mise en tension des traits actoriels. De ce fait, ces derniers ont été saisis sous des points de vue discontinus contraires dans un premier temps et sous un point de vue intégrateur dans un deuxième temps.

L'aspectualisation du procès de la lampe a connu trois étapes : une première consacrée à l'acteur collectif examinée plus haut et les deux autres sont consacrées à l'acteur individuel.

Dans la deuxième aspectualisation, les traits figuratifs actoriels de Kyo sont distribués d'une manière divergente qui nous dévoile deux aspects de son identité actorielle : un aspect japonais et un autre européen.

La troisième aspectualisation est différente de la deuxième par le fait que les figures-visages mises en tension reviennent à leur état d'équilibre en s'intégrant dans une figure unifiée ("visage métis") après amortissement du mouvement oscillatoire de la lampe.

1.2.3-L'énonciataire interprétant

Les traits actoriels qui sont donnés à voir ne vont pas sans solliciter la compétence interprétative de l'énonciataire, dans la mesure où ils sont suggestifs aussi bien sur le plan du contenu que sur celui de l'expression.

L'énonciataire est donc invité à lire dans la catégorie sémantique " japonaise " vs " européen " une isotopie relative à l'origine de Kyo et c'est à partir de ces deux figures que la catégorie du genre a été déclinée ; catégorie prise en charge par une autre exprimant l'axe de la parenté : " mère " vs " père ".

1.2.4- Le faire comparatif

Dans un autre passage, la même question de l'origine de Kyo est soulevée mais en adoptant une stratégie discussive différente.

" Les traits de Kyo n'étaient pas ceux de son père ; il semblait pourtant qu'il eût suffi au sang japonais de sa mère d'adoucir le masque d'abbé ascétique du vieux Gisors - masque dont une robe de chambre en pot de chameau, cette nuit, accentuait le caractère- pour en faire le visage de samouraï de son fils (p.44).

Ce paragraphe est placé entre deux échanges de paroles de même longueur : Kyo / Gisors et Grisors / Kyo. Mais ce qui le caractérise le plus c'est sa manifestation figurative et les actants cognitifs délégués qui ne sont pas du même niveau. Autrement dire, la rencontre de Kyo avec Gisors, son père, devrait être marquée par la prise en charge des traits

actoriels de celui-ci par celui-là ; mais cette possibilité a été envahie par une autre permettant à l'énonciateur d'introduire une instance hiérarchiquement supérieure au sujet-cognitif énoncé.

L'énoncé (" les traits de Kyo n'étaient pas ceux de son père") se caractérise par la condensation quand à l'objet de savoir saisi à propos des deux acteurs observés et soumis à un point de vue sous-tendu par le faire cognitif comparatif.

Cependant, le seul énoncé dont la manifestation figurative est concomitante à l'observation du sujet cognitif énoncé est celui qui est mis entre les deux tirets. Il est ainsi encadré par l'énoncé qui implique le point de vue de l'énonciateur observateur.

Précisons à juste titre que la fonction des deux tirets est justement de marquer un décalage entre deux niveaux de savoir : un savoir relatif à la perception du sujet récepteur et un hyper - savoir fondé sur la comparaison et assumé par l'énonciateur.

Dans l'énoncé englobant, l'énonciateur révèle d'une manière astucieuse l'origine de Kyo en actualisant les termes de parenté (" sang japonais de sa mère") et (" vieux Gisors "). De même, la dissemblance comme objet cognitif est exprimée métaphoriquement : (" le masque d'abbé ascétique") opposé au (" visage de samouraï de son fils").

2-Variation d'angle de vue

Lorsque Tchen est parti du magasin de disques où sont réunis ses camarades, le point de vue mis en place après son départ revient à Kyo et l'acteur observé c'est Katow. Et par respect d'un certain réalisme, Katow qui était dans l'ombre sera présenté ici sous un peu de lumière :

"Presque sous la lampe maintenant, son visage
était peu éclairé. Kyo préférait cela : ...

L'indication temporelle (" maintenant ") présente dans cet énoncé permet d'introduire un intervalle temporelle entre deux points de vue qui ont pour objet Katow : un point de vue présent, relatif à la situation cognitive de Kyo et un autre présupposé, antérieur à celui-là.

En remontant le texte, nous pouvons relever des segments textuels qui manifestent les traits figuratifs de Katow sous le point de vue de Tchen

avec un changement d'angle de vue marqué par des localisations spatiales telles que (" dans l'ombre ") et (" avançant dans la lumière ").

En revenant au sujet cognitif kyo, actualisé dans l'énoncé précédent, nous pouvons dégager du segment ("Kyo préférerait cela..") un faire évaluatif qui a pour objet l'expression physiologique de Katow sous l'effet de la lumière. L'objet d'évaluation est saisi par le sujet cognitif dans sa totalité (" son visage était éclairé ") sans aucune explicitation de ce qui a enclenché le jugement de valeur de Kyo. De même, le déictique (" cela ") qui désigne l'objet de savoir limite l'information à Kyo et c'est l'énonciateur observateur qui informe l'énonciataire en débordant le point de vue de Kyo :

L'expression de naïveté ironique que les petits yeux et surtout le nez en l'air (moineau pince - sans- rire, disant - Hemmelrich) donnaient au visage de Katow, était d'autant plus vivante qu'elle s'opposait davantage à ses propres traits, et le gênait souvent (p.20).

Le contenu thématique / naïveté ironique/ que manifestent les traits actoriels (" les petits yeux ") et (" le nez en l'air ") constitue sans doute l'objet cognitif pris en charge par le faire cognitif évaluatif de Kyo. Mais après les deux points d'explication il n'y a pas que le point de vue de Kyo qui est actualisé : en plus de celui de l'énonciateur observateur, il faut compter celui d'Hemmelrich et aussi celui de Katow lui-même.

Quant à l'implication de l'énonciateur dans ce fragment, elle est repérable tout d'abord au niveau de l'énoncé métaphorique qui revient à Hemmelrich entant que discours rapporté. De même au niveau du segment (" ... et le gênait souvent ") dont le contenu thématico-narratif ne se limite pas à la déixis temporelle relative au sujet cognitif énoncé mais qui se produit d'une manière itérative. Cependant, seul l'énonciateur est capable de rendre compte de l'aspect itératif de la gène de Katow.

3-Quête cognitive et interprétation

Dans certaine situation, le rôle du sujet cognitif énoncé ne se limite pas uniquement, à filtrer les paroles d'autres acteurs, mais également à saisir un comportement et à vouloir comprendre sa raison d'être. Ceci fait de lui un sujet de quête du savoir : le passage suivant illustre cet état de fait :

“ Un silence Ferral s’amusait. Le chinois l’intriguait : cette tête rejetée en arrière, presque dédaigneuse, et en même temps, cette gène ... (p.110) “
Dans ce passage, Ferral n’est pas seulement sujet cognitif récepteur, mais aussi un sujet thymique qui a trouvé dans la discussion des deux interlocuteurs observés un certain divertissement. De même, l’un des acteurs, le chinois, à cause de son comportement « dédaigneux » a poussé Ferral à être doté de la modalité du / vouloir -savoir/ et devient par là un sujet de quête cognitive, sauf que le parcours de la quête se trouve couvert par la conversation qui continue entre le chinois et son interlocuteur.

C’est dans le passage subséquent que la phase terminale de la quête cognitive de Ferral est mise en scène : elle est marquée par le passé simple (“comprit”) et restitue la phase durative de l’observation virtualisée marquée, elle, par les imparfaits « semblait » et « regardait ». “Ferral comprit enfin la raison de ce point dédaigneux de la tête, qui commençait à l’agacer (au début, il lui semblait toujours que l’officier, par-dessus la tête de Martial, regardait son esquisse érotique) : une taie sur l’œil droit l’obligeait à regarder du haut en bas” (p.111).

La conjonction avec l’objet figuratif (“ une taie sur l’œil droit”) a permis à Ferral de réussir son interprétation et par conséquent a été conjoint à un hyper-savoir (“la raison de ce port dédaigneux “). Alors que pendant toute la durée de la phrase de l’observation manquante, Ferral a été engagé dans une configuration cognitive dans la quelle sa prise en charge du « comportement dédaigneux » est modalisée selon le / paraître/ : (“ il lui semblait toujours ...“), ce qui a donné lieu à une interprétation décevante.

Avant de clore cette analyse, il est un détail qui mérite qu’on s’y arrête. Cela concerne la quête cognitive menée par Ferral sur l’isotopie du / paraître/ qui ne va pas sans dévoiler un aspect de son identité.

Dans l’énoncé mis entre parenthèse, Ferral construit un événement cognitif “ qui fait de lui un sujet hyper-cognitif à cause de la nature cognitive complexe de l’objet qu’il prend en charge. L’événement en question reflète l’être de Ferral non seulement sur le plan pragmatique en possédant “ une esquisse érotique“, mais aussi sur le plan cognitif et

thymique : Ferral n'est pas seulement un sujet qui aime la peinture érotique, mais "l'érotisme" est une valeur déterminante dans ses relations aux femmes.

4-Observation synchrétique

Il s'agit d'un cas de relation cognitive dans laquelle le sujet cognitif énoncé est à la fois observant et observé. Mais il faut préciser que cette situation n'est possible qu'en introduisant un objet spatial dont le rôle est essentiellement cognitif et de ce fait permet d'engendrer un tel syncrétisme cognitif de regardant / regardé : l'objet en question c'est le miroir.

Soulignons au passage que la description d'un acteur est inséparable du contexte dans lequel elle est inscrite. Le contexte permet non seulement de motiver ou de justifier une description, mais également de caractériser le point de vue du sujet cognitif. Autrement dit, la manière de voir du sujet ainsi que la présentation de l'objet de savoir sont affectées par le contexte narratif dans lequel ils se sont produits.

L'exemple que nous allons examiner dans ce sens concerne Tchen. Ce dernier, après avoir accompli sa mission en assassinant le marchand d'armes, quitte le lieu du crime en prenant l'ascenseur où il se regarde dans la glace :

" Tchen était en face de la glace intérieure de la cabine le meurtre ne laissait aucune trace sur son visage ... Ses traits, plus mongols que chinois : pommettes aigues, nez très écrasé mais avec une légère arrête, comme un bec, n'avaient pas changé, n'exprimaient que la fatigue ; jusqu'à ses épaules solides, ses grosses lèvres de brave type, sur quoi rien d'étranger ne semblait peser, (...) la cabine s'arrêta. IL sorti avec le groupe. (p.15).

Même si nous avons parlé plus haut du syncrétisme cognitif, fondé sur une structure actantielle réfléchie entre le sujet et l'objet, cela ne veut pas dire que d'autres points de vue ne peuvent interférer avec le point de vue du sujet cognitif débrayé explicitement.

Après l'énoncé où le sujet cognitif est manifesté face à son image reflétée, l'énoncé ("le meurtre ne laissait aucune trace sur son visage ...")

qui entame la description est un énoncé de type constatif dont l'objet savoir est censé intéressé Tchen lui-même, mais sa prise en charge est loin d'être attribuable à ce dernier. En d'autres termes, l'observation est bel et bien celle de Tchen, mais la verbalisation est celle de l'énonciateur, à moins de considérer l'énonciation de cet énoncé comme un discours intérieur de Tchen réalisé par l'énonciateur. Ce qui nous conforte dans notre lecture, c'est la similitude qui existe entre cet énoncé et un autre du même type dans un autre contexte :

“ La chambre restait la même : moustiquaire, murs blancs, rectangle net de lumière, le meurtre ne change donc rien ... (p.14)

En reprenant le passage cité plus haut dans son ensemble, force est de constater le fait que Tchen est sujet cognitif du point de vue, mais qui se trouve débordé sur le plan de la perception par des comparaisons telles que (“ ses traces plus mongols que chinois”) et (“ nez écrasé... comme un bec ...”); de même que d'autres segments discursifs impliquant un autre point de vue que celui de Tchen, tel que le segment constatif (“ ses traits ... n'avaient pas changé, n'expriment que la fatigue”) ainsi que (“ sur quoi rien d'étranger ne semblait peser”).

5-Observation implicite

Nous arrivons à notre dernière exemple où les traits figuratifs ne sont pas médiatisés par un observateur délégué explicitement et doté d'une identité actorielle. Dans ce cas, il est installé dans l'énoncé implicitement grâce à un simple débrayage actantiel et de ce fait il est associé à l'énonciateur.

A ce propos nous allons examiner le passage suivant :

Ferral gravait l'escalier presque en courant.

En dépit de ses cheveux rejetés en arrière, de son costume chiné, de sa chemise de soie grise, son visage gardait quelque chose de 1900, de sa jeunesse. IL souriait des gens « qui se déguisait en capitaines d'industrie », ce qui lui permettait de se déguiser en diplomate : il n'avait renoncé qu'au monocle. Les moustaches tombantes, presque grises, qui semblaient plonger la ligne tombante de la bouche, donnait au profil une expression de fine brutalité, la force était dans l'accord du nez busqué et au menton presque en galoche, mal rasé ce matin : (...) il disparut au milieu des saluts (p.80)

Compte tenue de son organisation, ce passage est encadré par deux énoncés de type pragmatique qui manifestent le contexte cognitif dans le quel Ferral est saisi et présenté comme acteur observé, c'est en plein escalier.

Le reste du passage consacré a la description actorielle s'articule, lui, en trois, fragments dont chacun présente un aspect thématico-figuratif de l'acteur observé et corrélativement les caractéristiques de l'activité cognitive de l'énonciateur observateur implicite.

Pour révéler un premier aspect thématico-figuratif de l'identité de Ferral, l'énonciateur observateur opère dans le premier fragment qui va de ("en dépit de... ") jusqu'à (" sa jeunesse ") une opposition entre deux groupe de traits figuratifs actoriels. Dans la stratégie argumentaire adoptée par l'énonciateur, le premier groupe de traits engendrant le contenu thématique de / vieux/ ne réussit pas a faire disparaître l'ensemble des traits constitutifs de son visage et qui manifeste le contenu thématique de/ jeune /.

Le deuxième fragment contient un discours rapporté porteur d'un point de vue ironique de Ferral sur les gens de sa communauté qui s'adonnent au jeu de l'être et du paraître et qui finissent par endosser le rôle thématique mensonger (paraître + non- être) de / capitaines d'industriel/. Cependant, si les gens qui endosse ce rôle thématique sont visés ironiquement par Ferral, celui-ci l'est également par l'énonciateur : Ferral, lui aussi s'est lancé dans le même jeu véridictoire en assumant le rôle thématique mensonger de / diplomate/.

Dans le dernier fragment, deux interprétation ont été opérées par l'énonciateur, la premier repose sur les traits figuratifs (" ils moustaches tombantes ") et ("la ligne tombante") qui a comme résultat le rôle thématique de / brutale/ auquel s'ajouter le contenu thématique de / force / dégagé de l'association des traits ("nez brusqué") et ("mentons presque en galoche").

Conclusion

Tout au long des analyses effectuées, nous avons essayé de retrouver les traces de l'observateur et les modes de construction des points de vue. C'était pour nous établir des parcours signifiants par lesquels le discours détermine la participation de l'énonciataire à l'interprétation de la signification.

S'agissant des types d'observateurs rencontrés au cours de nos analyses, il faut mentionner le type le plus répandu obtenu par un débrayage complet actionnel, spatio-temporel, actoriel et thématique

Nous avons pu nous arrêter également sur le type d'observateur obtenu par un simple débrayage actantiel qui est le plus proche de l'énonciateur implicite.

Dans les deux cas de figure, explicite et implicite, nous avons pu enregistrer l'implication de l'énonciateur par ses différentes opérations.

Du côté de l'objet savoir, c'est-à-dire des traits figuratifs actoriels, notons le fait qu'ils ne sont pas toujours pris en charge par des faires perceptifs, mais ils ont aussi fait l'objet de faires interprétatifs. Ceci nous a amené à prendre en considération le rapport qui existe entre le deux plans de la dimension figurative à savoir el figuratif et thématique qui mérite une exploration approfondie et étendue .

Bibliographie

Bertrand, D, 2000, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan.

Fontanille, J, 1989, *les espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur*, Paris, Hachette.

Fontanille, J, 1987, *le savoir partagé*, Paris/Amsterdam, Hadès-Benjamin/ Philadelphia.

Greimas, A-J, et J. Courtès, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

Greimas, A-J, et J. Courtès, 1986, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

Place de la communication dans l'ESS : cas des coopératives féminines d'argane dans le Sud-ouest du Maroc

Brahim AIT OMAR

Résumé

La problématique du Développement Durable et de l'Economie Sociale et Solidaire est de plus en plus au cœur des débats entre décideurs tant politiques qu'économiques puisqu'elle est au croisement de trois piliers du développement humain : l'environnemental, le social et l'économique. Dans la présente contribution, nous interrogeons la place de la communication de développement au sein des coopératives féminines d'argane situées dans la région du sud-ouest du Maroc. Notre objectif vise à analyser l'apport des AGR au développement local et le rôle qu'y joue la communication comme outil pédagogique d'accompagnement. Nous nous basons, pour ce faire, sur une enquête que nous avons menée dans le cadre de notre thèse selon le mode d'un questionnaire diffusé auprès des adhérentes de ces coopératives dans le dessein de saisir le rôle que joue la coopérative en tant qu'organisation de l'Economie Sociale et Solidaire, déceler les différents aspects de cet impact et sur la population et sur la localité en question.

Introduction

Le développement a souvent été perçu en termes économiques, à travers notamment une obsession productiviste, obéissant à la logique liant le surplus de productivité à l'évolution démographique de l'humanité. Tout récemment, le vocable « **développement** » se voit affublé de moult épithètes qui accompagnent un réel réveil des consciences et tentera désormais de concilier l'économique et l'environnemental, d'où le terme de « développement durable », « développement de l'économie sociale et solidaire », « développement territorial ». Un foisonnement terminologique qui reflète une profonde mutation affectant les rapports de force dans le champ socio-économique et traduisant l'émergence d'une notion ignorée jusque-là par les économistes. C'est ce qu'on pourra qualifier « d'éthique économique ». Ce nouvel aménagement pour les théories économiques se traduit par l'introduction d'un nouveau

protocole qui présidera aux grandes décisions : on parle alors de la « bonne gouvernance » et de « développement territorial ».

Le Maroc s'inscrit dans la même logique en signant plusieurs conventions internationales à travers lesquelles il s'engage à promouvoir la dimension environnementale et sociale des projets économiques initiés. Cette nouvelle stratégie de développement trouve un terrain fertile dans les zones reculées fort déficitaires. Dès le début des années quatre-vingt-dix, la politique mise en œuvre était animée d'une vocation à l'action en faveur du développement durable visant les « autochtones » et leurs droits économiques et sociaux. En 2003, le Maroc, par le biais de l'ADS (Agence de Développement Social) a lancé en partenariat avec l'Union Européenne un projet visant la réorganisation de la filière de l'arganier dans un but de préservation et de gestion durable. Cette initiative conjugue le souci environnemental et le développement local à travers la création d'Activités Génératrices de Revenus. La femme rurale devrait en être la principale bénéficiaire.

A cet effet, nous avons mené une enquête portant sur les coopératives féminines d'argane (les zones rurales des préfectures et des provinces d'Essaouira, Taroudant, Tiznit, Agadir Idaoutanane, Inezagane Ait Melloul et Chtouka Ait Baha)

Comme le montre le graphique suivant :

Enquête sur le terrain (coopératives féminines d'argane avec un effectif de **1833** femmes)

Province	Nbre de Coopérative	Adhérentes	Membres de bureau
ESSAOUIRA	07	354	51
TAROUDANT	07	366	54
TIZNIT	05	185	34
CHTOUKA AIT BAHA	08	322	58
INEZAGANE AIT MELLOUL	03	114	21
AGADIR IDAOUTANANE	03	252	25
Totaux	33	1593	240

Nous nous étions basé sur un questionnaire diffusé auprès des adhérentes de ces coopératives et les membres de bureau qui gèrent lesdites structures. L'échantillonnage portait sur un total de 1833 femmes.

L'objectif de cette enquête de vérifier le rôle joué par les coopératives féminines d'argane dans le « développement à la base », de voir comment y sont véhiculés les objectifs de l'économie solidaire, quelle dynamique est créée localement par la mise en place de ces groupements à portée éthico-socio-écologique. Aussi, allons-nous vérifier l'impact de ces projets sur le développement du territoire et comment ils favorisent la valorisation des produits de terroir, en l'occurrence l'huile d'argane, tout en proposant un modèle d'économie alternative.

Nous sommes parti d'un postulat sociologiquement bien éprouvé : le caractère grégaire des populations rurales incite inéluctablement à des formes de coopération qui demeurent des coopératives en devenir. Une fois ces groupements institutionnalisés officiellement en coopératives, leur efficacité est ainsi mise à l'épreuve. Toute coopérative induit une cooptation qui favorise en elle-même la culture de l'unité.

Le souci majeur des initiatives portant sur l'économie sociale et solidaire est celui de dynamiser les zones marginalisées, de structurer les initiatives d'entraide viscéralement implantées dans les mœurs rurales (on souligne ici le travail communautaire caractérisé essentiellement par le collectif et connu sous plusieurs appellations : Twiza, Tafalla, Igoudar, etc.) Dans cette perspective, les coopératives, objet de cette étude, s'inscrivent dans ce nouvel esprit, d'autant plus qu'avec les longues années de sécheresse s'était accru l'exode rural qui créa de réels problèmes touchant autant l'équilibre démographique que la stabilité socio spatiale. Une nouvelle approche de modernisation rurale voit ainsi le jour : d'une pierre deux coups : développement et sédentarisation. Une des mesures les plus significatives est la création de l'ADS (Agence de Développement Social) et de l'INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain). La mission de ces agences est de donner une orientation sociale au développement ; une vision novatrice qui attache une grande importance à l'amélioration des conditions socio-

économiques des bénéficiaires par la redynamisation endogène des potentialités économiques des régions visées, mais sans que cela se fasse, comme ce fut la tradition, au détriment des richesses écologiques.

La sociologie des zones rurales est naturellement propice à toutes les formes de coopération, les habitus étant à la faveur du communautarisme : ethniquement, la société rurale est viscéralement tribale et entretient une forte propension à l'entraide. La mise en place des coopératives n'est guère plus qu'une reconquête d'une essence primitive en déperdition depuis la métamorphose des formes sociales qui ignoraient à l'origine toute valeur individualiste. La coopérative réimplante l'ancienne-nouvelle éthique de solidarité. L'échange est inhérent à ces formules sociales qui impliquent un commerce (au sens étymologique), d'où une forme de solidarité par ricochet.

L'Economie Sociale et Solidaire renaît ainsi de ses cendres. La géographisation de l'économie crée une économie des territoires dont le dessein majeur est celui de réhabiliter les produits de terroir, d'où l'économie du terroir (le commerce équitable en est le visage marchand). B. GUESNNIER écrit à ce propos :

« Aujourd'hui l'ESS apparaît comme une véritable force de recours pour répondre aux attentes de la demande de solidarité qui émane du corps social et aux besoins de la société qui ne sont satisfaits ni par le secteur public ni par le secteur privé. En effet, l'ESS comporte une pluralité d'acteurs au service de la cohésion sociale et des territoires, et elle présente aussi une pluralité de formes d'entrepreneuriat au service du développement économique et de la compétitivité »¹

Certes, le développement rural est nécessairement tributaire d'une structuration fédératrice ; cependant le peu de moyens mobilisés isolément ne saurait faire aboutir convenablement un quelconque

¹ - GUESNIER(Bernard) « Poids et place de l'économie sociale et solidaire dans les activités économiques, entre les autres acteurs, selon les échelles territoriales », in Economie Sociale et Solidaire, Nouvelles trajectoires d'innovations, sous la direction de Sophie BOUTILLIER et Sylvain ALLEMAND, l'Harmattan, Paris, 2010, P. 16

projet. Pour cet effet, que ce soit les membres d'une coopérative ou ceux d'un organisme à but non lucratif, les individus se mobilisent collectivement pour répondre à un besoin, à une aspiration. Cette mobilisation est génératrice de revenus pour la population locale.

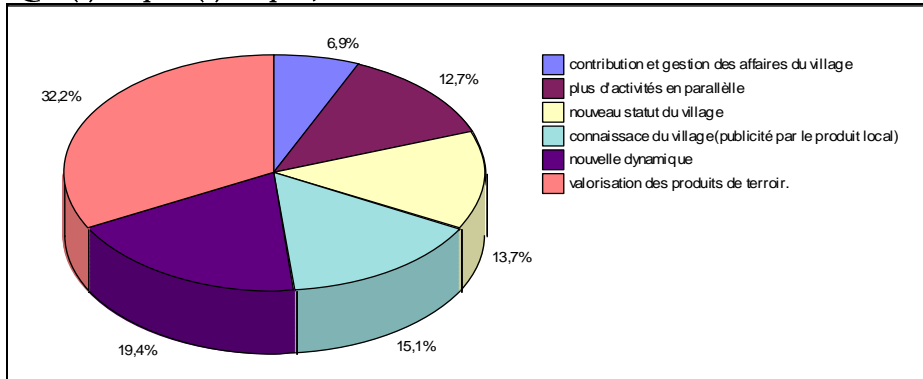
L'une des vertus collatérales de l'Economie Sociale et Solidaire est la réhabilitation des produits de terroir. Sachant que la femme rurale est particulièrement touchée par la précarité, il est indéniable qu'un bon projet est celui qui répond aux besoins du plus grand nombre. Les intervenants devaient nécessairement être inspirés par l'urgence économique en plus de leur préoccupation environnementale. Néanmoins, les nouvelles directives portant sur la protection de l'environnement est une véritable gageure, un défi. L'arganier, promu récemment au rang du patrimoine mondial de l'humanité, a particulièrement souffert d'un tragique saccage. Les populations vivant à la lisière des forêts d'arganier gagnent leur vie en exploitant abusivement non point le fruit de cette richesse naturelle mais en découpant cet arbre millénaire irremplaçable. Paradoxalement, la vie des uns est faite aux détriments d'un trésor naturel. Aussi cette exploitation abusive met-elle en danger toute possibilité d'intégration des populations dans le tissu économique local ; d'où le spectre de l'exode rurale.

Agir dans son territoire permet naturellement à ces populations de promouvoir les produits de terroir ; d'où la préservation du patrimoine par le biais d'« actrices » jusque là marginalisées. Leur implication montre que le développement par la base - la femme rurale étant la figure centrale du foyer- a des vertus insoupçonnées. Les coopératives féminines d'argane seraient-elles ainsi les foyers-prototypes de ce nouveau visage du paysage économique rural dans lequel la femme ignorée est rentable ?

L'une des questions qui nous interpelle dans notre recherche est de déceler l'impact de la mise en place de ces organisations de l'ESS voire des produits de terroir sur la localité/ le territoire en question. Il en ressort de cette mise en place des coopératives féminines d'Argane qu'une dynamique quotidienne est apparue dans ces territoires

(villages, douars). Le graphique suivant montre, avec précision, cette activité et cet impact engendré :

Quel(s) impact(s) ce projet a-t-il sur la localité ?



En effet, ces statistiques montrent que le projet relatif à l'ESS ne se présente pas vraiment comme un outil qui régénère le lien social au sein de la communauté. Il ne donne pas lieu à une communion sociale à même d'engendrer les valeurs de la citoyenneté au sein du village. S'il favorise une nouvelle dynamique (19,5 %), c'est surtout autour des produits du terroir (32,4%) qui semblent satisfaire un souci purement matériel et publicitaire (15,2%). Le projet ne contribue qu'à des taux très faibles à l'implantation d'infrastructures au village : école, mosquée, route... (7,0%) et ne génère que très peu d'activités profitables à la communauté dans sa totalité (12,7%).

Cet impact est souligné par Zoubida Charrouf, lors du colloque international sur l'arganier comme levier du développement humain en milieu rural marocain. Son intervention a mis l'accent sur l'impact des coopératives sur la situation de la femme rurale bénéficiaire des projets relatifs à l'Economie Sociale et Solidaire :

« Les femmes ont ainsi retrouvé, via ces coopératives, un pouvoir de décision et la capacité de gérer leurs revenus, d'après les femmes l'impact des coopératives » à titre d'exemple, lors d'un atelier de suivi avec les femmes de focus groupe, les points qui revenaient le plus souvent étaient l'autonomie financière, la capacité de pouvoir faire des économies, la possibilité pour la première fois de fêter son

anniversaire, la capacité de répondre convenablement à ses besoins, avoir un travail stable, pouvoir faire sa prière en lisant le Coran sans faute, être devenue une « star » dans son douar depuis que deux chaînes marocaines ont diffusé un documentaire sur la coopérative, se sentir utile à quelque chose, avoir confiance en soi, avoir sa place dans la société, pouvoir voyager, avoir sa dignité, avoir gagné le respect du caïd et pouvoir lui parler, avoir de nouveaux contacts, se familiariser avec les institutions publiques, utiliser son propre argent et en connaître la valeur, avoir signé un chèque pour la première fois »¹

Conclusion

Le travail des coopératives au Maroc en général et dans la région de notre champ d'investigation (le sud-ouest du Maroc) connaît un essor considérable. Cet essor est dû essentiellement à l'importance accordée par l'état à ces organisations. Ainsi, le rôle des coopératives féminines d'argane ne se limite pas à l'amélioration des conditions de ces femmes membres, mais il tend à contribuer au développement du territoire en question (village, douar) sur le plan économique, social, environnemental et politique au sein de l'espace arganier.

Bibliographie :

- 1- BOISSEAU S., (2005), « Produits du terroir : Les apports au territoire d'une politique sectorielle » in DOUILLET A.C., FAURE A. (dir) L'action publique et la question territoriale, Presses Universitaires de Grenoble.
- 2- Charrouf Z., (2007), « L'arganier, levier du développement humain du milieu rural marocain », Synthèse du Colloque international : « l'arganier, levier du développement humain du milieu rural marocain », Faculté des Sciences, Université Mohammed V-Agdal, Rabat, Maroc, 27-28 avril.

¹ - Charrouf Z., (2007), « L'arganier, levier de développement humain du milieu rural marocain », Colloque International, Rabat 27-28 Avril, Synthèse des communications, p. 10.

- 3- Daghri T., (2006/2007), « Le développement local, de la sémantique au diagnostic », Revue Economique du Sud, Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales(FSJES), Agadir, n° 3.
- 4- Favreau L., Fréchette L., Larose G., (2002), « Économie sociale, développement local et solidarité internationale : esquisse d'une problématique », Nouvelles pratiques sociales, vol. 15, N° 1, 2002, pp. 15-24, <http://www.erudit.org>.
- 5- GODARD O., (2007), « Le développement régional au développement durable : tensions et articulations » dans MOLLARD, Amédée et alii, Territoires et enjeux du développement régional, Versailles, Éditions Quae.
- 6- GUESNIER B., (2010), « Poids et place de l'économie sociale et solidaire dans les activités économiques, entre les autres acteurs, selon les échelles territoriales », in Economie Sociale et Solidaire, nouvelles trajectoires d'innovations, sous la direction de Sophie BOUTILLIER et Sylvain ALLEMAND, l'Harmattan, Paris.
- 7- LAVILLE J-L, (coord), (2011), L'ECONOMIE SOLIDAIRE, Les Essentiels d'HERMES, CNRS éditions, Paris.
- 8- Laville J-L., (dir), (2007), « L'économie solidaire, une perspective internationale », Paris, Hachette Littératures.
- 9 - Morelli P., Sghair M., (coord), (2012), Communication et développement territorial en zones fragiles au Maghreb, Paris, L'Harmattan.
- 10- Pecqueur B., (2000), « Le développement local », Paris, La Découverte, Coll. Alternatives économiques / Syros.
- 11- Radi N., (2003), « L'arganier l'arbre du sud-ouest marocain en péril, à protéger », Thèse de Doctorat en Pharmacie, Université de Nantes, France, [www : http:// mondeberbere.com](http://mondeberbere.com).
- 12- Sabourin C., (1989), « L'économie solidaire et les femmes », Caravane, n°2, décembre, http://infotek.alliance21.org/d/f/1637/1637_FRE.rtf.
- 13- Tekelioglu Y. Ilbert H., Tozanli S. (2009), Les produits de terroir, les indications géographiques et le développement local durable des pays méditerranéens Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- 14- Wolton D., Dacheux E., Silvoz E., Laville J-L. (coord), (2011), L'économie solidaire, Paris, CNRS Editions.

AXE 5 : Pratiques médiatiques et mutations numériques

Pratiques et usages de l'automédication via le web. L'officine face aux dérives ?

Abderrahmane Amsidder, Farid Toumi

Introduction

Les évolutions technologiques de ces dernières années nous poussent à nous interroger sur l'incidence du virtuel en général et du web en particulier sur notre vie quotidienne. En effet, entre 2000 et 2015, le nombre des utilisateurs du net est passé de 400 millions à 3.7 milliards (soit 51% de la population mondiale). Le virtuel s'impose de plus en plus, avec des phénomènes de mobilisation dits « Happenings » en Europe, notamment en France avec des incidents graves en termes de sécurité ou encore des échanges en vue d'agir de concert à propos de divers sujets sociaux, politiques ou encore économiques. Le point d'orgue de ces mobilisations numériques étant le « printemps arabe », théâtre de soulèvements populaires sans précédent contre des régimes « gérontocratiques » (Kepel, 2011). Pour le cas du Maroc l'affaire "Daniel Gate" dont la libération a provoqué un réel "tollé médiatique", initié d'abord par Internet et en particulier les réseaux sociaux numériques, ayant joué le rôle de relais d'information sur le net puis sur le terrain.

De nouveaux acteurs usant du numérique ont fait irruption dans le paysage public, y compris au Maroc et la technologie numérique commence à s'imposer comme palliatif à la censure de manière générale et surtout à un manque d'information.

C'est d'abord dans un contexte de changements sociopolitiques mais également de fractures numériques entre le Nord et le Sud (40% de taux de pénétration du haut débit en France contre 2.97% pour le Maroc et seulement 0.71% pour le Sénégal) et entre l'urbain et le rural que nous interrogerons le principe de l'automédication par le web à partir d'une analyse des pratiques et usages¹ de cette dernière par les Gadiris.

Peut-on voir en Internet un vecteur et un levier de l'automédication ? S'agit-il d'une pratique fortement ancrée chez les habitants d'Agadir ou

juste un effet de mode ? Le web affectera-t-il la relation patient-médecin, patient-pharmacien ?

L'automédication « consiste pour les patients à soigner certaines maladies grâce à des médicaments autorisés, accessibles sans ordonnance, sûrs et efficaces dans les conditions d'utilisation indiquées »¹. Toutefois, dans le cadre de cette étude, nous nous limitons à l'usage du web dans le processus d'automédication.

Ainsi, nous considérons dans la présente contribution le web comme vecteur de changement du paysage médical.

Les tentatives de réponse à l'ensemble de nos interrogations s'appuient sur une enquête quantitative menée auprès d'un échantillon de 200 personnes résidant dans la commune urbaine d'Agadir. Le choix de cette ville est motivé par le fait que les commanditaires de l'enquête y résident et y travaillent en tant que pharmaciens² et que nous disposons de quelques statistiques préalables issues de différentes enquêtes menées entre 2009 et 2013 au sujet des mobilisations sociales via le web 2.0.

Nous nous sommes intéressés, dans un premier temps, à la pratique de l'automédication à proprement dit par les jeunes marocains, puis dans un second temps, nous avons analysé les pratiques et usages de l'automédication réels et à venir via le web avec une interrogation concernant un éventuel déplacement significatif de la pratique médicale vers l'ère numérique dans un contexte marqué par des fractures numériques et des disparités entre urbain/rural en termes d'accès et de service universel aux télécommunications.

Quelques considérations Théoriques et méthodologiques

Nous nous inscrivons dans le sillage des propositions de Francis Jauréguiberry et Serge Proulx (2011)³ dont les travaux sur les usages des TIC comme expérience définissent trois logiques d'action.

La première est une logique d'intégration et de reconnaissance dans un système d'appartenance réticulaire (en réseau) et technologique, un système désormais mondial.

¹ OMS, Organisation Mondiale de la Santé, 2001

² Le syndicat des pharmaciens de la ville d'Agadir

³ Jauréguiberry, F et Proulx, S, Usages et enjeux des technologies de communication, Erès, Paris, 2011.

La deuxième renvoie vers une logique utilitaire, de gain et de puissance dans un système de concurrence.

La dernière révèle une logique de prise de distance et d'autonomie dans un système d'individualisation et de subjectivation (Jauréguiberry, Proulx, 2011, 106), Flichy (1995, 2004)

Sur le plan méthodologique, cette étude s'appuie sur une approche quantitative sous forme d'un questionnaire confiée à des étudiants de niveau Master ¹. Quatre modules composent l'ossature du questionnaire : l'auto-médication, l'information santé sur internet, les attentes vis-à-vis de l'internet santé, moyens de connexion et profil des personnes interrogées.

Le principal objectif de cette enquête est de dégager une tendance générale quant à la pratique et usage du web santé des Gadiris (s'ils existent).

Il convient de signaler, à cet égard, que la durée de réalisation de l'enquête² était trop courte et n'a pas dépassé un mois. Le choix d'un échantillon Ad Hoc ou de convenance était plus que préconisé. L'étude n'a donc aucune prétention, ni à l'exhaustivité ni à la généralisation des résultats.

Présentation de l'échantillon

Notre échantillon se compose d'un total de 100 personnes ayant répondu à notre questionnaire, dont 42 % sont des hommes et 58 %, des femmes. Quant à la moyenne d'âge des répondants, on peut constater à la lecture du tableau suivant qu'elle se situe majoritairement dans la tranche « jeune », entre 18 et 34 ans, soit un taux de 63% de notre échantillon. La classe d'âge se situant entre 35 et 49 ans totalise 17% et les plus de 50 ans, sont de l'ordre de 10%.

¹ Master enquête a été menée par les étudiants de Master Communication des organisations de la FLSHS d'Agadir

² Cette étude fait partie d'un projet de recherche visant à analyser les usages et pratiques des Marocains en auto-médication et le rôle des TIC dans ces pratiques.

Tableau 1 : Age des répondants

AGE DES REpondANTS	
18-24	35%
25-34	28%
35-49	17%
50-64	10%
Non réponse	10%

La catégorie « salariés » (privé et public, cadres, profession libérale) occupe plus de la moitié de l'échantillon avec un taux de 54% des personnes interrogées, suivie de la catégorie « étudiant » avec un taux de 33% suivi des femmes au foyer avec un taux de 2%.

Tableau 2 : Catégorie socioprofessionnelle des répondants

Catégorie socioprofessionnelle	
Cadre supérieur	07%
Profession libérale	05%
Salarié du privé	20%
Fonctionnaire	22%
Etudiant	33%
Femmes au foyer	2%
Non réponse	11%

Notons enfin que 80% des personnes interrogées proviennent du milieu urbain ; en revanche 20% résident en milieu rural.

Résultats de l'enquête

La migration vers le numérique des habitants d'Agadir (les Gadiris) s'est sensiblement enracinée dans le paysage médiatique de la ville comme le révèlent les résultats de notre enquête qui, par ailleurs, vont dans le même sens que les résultats de l'enquête menée en 2012. Les habitudes de connexion sont bien ancrées chez les personnes interrogées. Ainsi, près de 46% de notre échantillon dispose d'une connexion ADSL contre

34% qui recourt à une connexion via Smartphone. L'enquête de 2012 montre que 20% des répondants se connectent depuis les cybercafés et les cyberespaces.

Ces premiers résultats appellent deux remarques : premièrement les Gadiris, vraisemblablement au même titre que les autres usagers marocains, se sont appropriés les TICs. Deuxièmement, il convient de souligner là encore que l'enquête concerne une population essentiellement urbaine (près de 80%). La « fracture numérique » persiste entre le milieu rural et urbain.

Ainsi, face à un nombre grandissant d'usagers du numérique en ville, il existe des pans entiers de la population de la même région qui n'ont aucun accès aux télécommunications en général. La région du Souss-Massa est la plus touchée par ces inégalités car nous en comptons quelque 3 000 localités dites « blanches ».

Sur un plan technique, la généralisation de l'accès à internet repose essentiellement sur les infrastructures en télécommunication dont dispose un pays. Or le nombre limité de lignes téléphoniques fixes freine le déploiement de l'accès internet large bande via des lignes ADSL et limite cet accès aux seules zones urbaines. Ainsi, en 201¹, le Maroc compte 17 millions d'abonnés à internet sur une population de plus de 34 000 000 d'habitants enregistrant un taux de pénétration de 2.97%. A titre de comparaison, la Tunisie enregistre elle un taux de pénétration de 4.48% (UIT, 2014), l'Algérie 4.01% et la Turquie 11.69%. Il faut néanmoins nuancer ce constat en rappelant une autre réalité « locale » liée au type d'accès à internet.

Les usagers des structures mutualisées tels que les cafés et les technologies smartphones enregistrent un bond spectaculaire avec des abonnements par 100 habitants dépassant les 130 et dépassant par la même occasion tous les pays précités. La technologie smartphone permet un accès universel à internet plus large au Maroc.

¹ Selon le rapport de l'ANRT, 2016.

Des usages diversifiés

A la lecture des premiers résultats de notre enquête, nous constatons que l'usage qui totalise le plus d'occurrences est la recherche d'information sur les soins à « s'auto - prodiguer » en cas de problème car plus de 58% des personnes interrogées recourent de manière occasionnelle ou fréquente à l'automédication contre seulement 5% qui déclarent ne jamais y recourir. Ce résultat va dans le même sens que l'étude menée par l'organisme de sondage IFOP auprès d'un échantillon de citoyens Français, en 2014¹. Cette étude a en effet montré que 80% des Français interrogés recourent à internet pour s'informer sur les maladies ou les symptômes ou encore les médicaments à prendre.

Quant à l'automédication, elle concerne, pour notre échantillon, de manière significative les états suivants : Douleurs, fièvre, maux de tête avec 65,0%, les maux de gorge, rhinite allergique, rhume, toux avec 48,0% puis la fatigue avec près de 32,0%. Nos résultats concordent avec ceux relevés par l'enquête réalisée par le cabinet de sondage Open Way² pour le compte du site de santé doctissimo en 2010 et qui a révélé que 85% des Français interrogés recourent à l'auto médication en cas de maux de tête, de rhume, de rhinite, etc.

D'ailleurs, les résultats concordent avec les « tops 5 » des médicaments les plus utilisés en automédication avec Doliprane qui totalise 77,0% des réponses suivi de Rhumix avec 38% Zucam 25% et une percée qui est à souligner des Antibiotiques (31,0%) et des Anti inflammatoires (11,0%). Les leviers de cette automédication sont les sites internet spécialisés sur la santé qui arrivent en tête des réponses recueillies avec près de 41,0% suivis des forums de discussion sur la santé avec 35,0% puis en dernier la presse spécialisée.

Dans le même ordre d'idées, les sites internet d'expression française viennent en tête des sites les plus consultés avec Doctissimo et santé.fr en première position. Il convient à cet effet de signaler que le site Doctissimo reçoit environ huit millions de visiteurs de par le monde

¹ IFOP , les pratiques des Français en matière d'automédication et d'achat en ligne de médicaments, 2014.

² Enquête OpinionWay 2010, L'automédication et l'information Santé sur internet.

chaque mois. C'est grâce à ce type de sites que beaucoup de gens pratiquent l'autodiagnostic et l'automédication. Toutefois, malgré sa notoriété grandissante, Doctissimo n'a pas obtenu la certification HAS/HON (Haute autorité de la santé/Health on the net) mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé française.

A cet égard, plus de 70% jugent internet comme outil d'information complémentaire nécessaire sur la santé et aidant à mieux comprendre sa maladie. Toutefois, le contenu véhiculé par le web reste pour 40% moins complet que l'information fournie par le médecin ou le pharmacien.

Ces mêmes résultats ont été constatés ailleurs dans le monde. L'exemple du Québécois et Français sont les plus proches de nos résultats. Ainsi, selon la responsable de l'axe Internet et santé du Réseau de recherche en santé des populations du Québec (RRSPQ), il existe fondamentalement trois utilisations d'Internet en matière de santé. La première est l'établissement d'un diagnostic. Mais, « dans ce cas, Internet ne présente pas beaucoup d'avantages par rapport à la visite à la pharmacie du coin où j'aurais de plus, la possibilité de parler à un pharmacien ».

Elle explique que l'on peut également se servir d'Internet pour trouver d'autres options de traitement ou même adapter un traitement prescrit. Quant aux Français, ils sont à plus de 63% à recourir au web pour s'informer (enquête Openway 2010).

Le recours au web pour s'informer caractérise les Marocains également. En effet, une autre enquête que nous avons dédiée aux pratiques et usages de l'internet par les Marocains a montré que 75% de l'échantillon interrogé déclarent utiliser le web en vue de chercher une information. Tout d'abord, les besoins en informations concernent les actualités régionales et nationales. Nous pouvons à ce propos rappeler la création de nombreux journaux en ligne dédiés à l'actualité dont l'exemple le plus frappant est Hespresse¹, premier journal en ligne du Maroc en termes de fréquentation (Daghmi, Pulvar, Toumi, 2012).

Cette même tendance de recherche des informations d'actualité sur le web domine dans la majorité des pays arabes (Ghannam, 2011). Par

¹ <http://hespress.com/>

exemple en Egypte, selon un responsable marketing de Google, la recherche des informations d'actualité est la plus fréquente sur ce moteur de recherche suivi de recherche d'images, musique et les clips audio et vidéo en langue arabe. Ainsi, l'équivalent de 24 heures de vidéo est téléchargé chaque minute dans le monde arabe (Ghannam, 2011). Par ailleurs, la lecture de la presse écrite se trouve affectée par ce nouveau mode de consommation de l'information obligeant les journaux à éditer en ligne notamment en Egypte et en Jordanie. Cette tendance est cependant absente des pratiques au Maroc dont l'activité de la presse écrite hors ligne est prépondérante avec des habitudes d'achat aux kiosques (Daghmi, Pulvar, Toumi, 2010). L'usage des vidéo à des fins de santé est quasi absent, seul deux personnes/100 ont recours au téléchargement via youtube.

Vers une «E-médication » ?

Internet reste, pour les personnes interrogées, une mine d'informations sans remise en cause de manière nette le rôle du médecin et du pharmacien. Les habitudes de consultation et de conseil semblent bien ancrées chez les personnes interrogées avec seulement 1% de l'échantillon qui déclare qu'internet remplacera à coup sûr le pharmacien contre 8% qui consultera le médecin au dernier moment.

Un effort, quant aux arguments utilisés lors du diagnostic et de la prescription, doit être réalisé en vue de circonscrire l'idée ou la perception que le patient se fait, à tort ou à raison, de sa pathologie car 39% sont prêts à remettre en cause les diagnostics du médecin. Les pourcentages sont répartis comme suit : 33,0% Plutôt d'accord et 6,0%, tout à fait d'accord.

Les attentes vis-à-vis de l'internet santé

Les pratiques et usages futurs des Gadiris restent très « terre à terre » marqués d'abord par une timide volonté de basculer au tout numérique par une recherche d'information. Ainsi, les consultations médicales directes sur Internet grâce à des chats en ligne avec un pharmacien ou un médecin ne recueillent que 11% contre plus de 30% des personnes qui ne sont plutôt pas intéressées. En revanche, les 18-24 sont enclins à

recourir à la technique du formulaire et recevoir en quelques jours après un avis médical confidentiel avec un taux assez élevé de 43%.

L'idée d'une e-pharmacie ou une pharmacie à distance semble peu séduire. Seulement 9% déclarent être très intéressés. Ce résultat traduit une tendance générale du e-commerce au Maroc qui reste timide comparé à d'autres pays et ce malgré les récentes percées réalisées en 2015 et qui restent, il faut le dire, de l'apanage de grands groupes tels que la Royal Air Maroc, qui arrive en tête des sites web les plus visités pour effectuer des achats en ligne au Maroc, suivie d'Avito et Amazon avec près de 15% qui arrivent en deuxième position des sites les plus populaires pour les achats en ligne au Maroc.

La recherche d'information et l'échange semblent être la préoccupation majeure des personnes interrogées. Ainsi plus de 60% souhaitent voir se développer plus de forums de discussion traitant des sujets de santé, ou encore des sites web contenant des informations sur les maladies courantes (explication des pathologies, description des symptômes, etc.) voire des sites visant à comparer les performances des hôpitaux et des cliniques.

Conclusion provisoire

Les résultats préliminaires de cette enquête trouvent leur place dans le cadre du courant fonctionnaliste des médias en particulier les travaux de Katz et de Berelson.

Le modèle proposé par les auteurs est le «two-step-flow communication» « Flux à deux temps » ou encore « une communication à double étage » et suppose que l'influence des médias se fait en deux étapes (d'où le terme «two-step-flow »).

Les médias n'ont que des effets limités – les individus ayant tendance à sélectionner les messages confortant les opinions qu'ils avaient déjà- et que des leaders d'opinion jouaient le rôle d'interprètes des messages médiatiques auprès des membres de réseaux personnels dont ils font partie.

Ainsi, bien que la tendance chez les Marocains montre clairement un engouement vers l'automédication via le web, il faut quand même relativiser l'influence des médias, ici les sites santé, qui n'est pas directe,

mais médiatisée par l'influence personnelle. Ce modèle suppose également que l'influence personnelle est plus forte que celle des médias.

Références

Amsidder, Abderrahmane ; Daghami, Fathallah ; Toumi Farid (2012), Usages et pratiques des publics dans les pays du Sud. Des médias classiques au TIC, Agadir, Editions de l'Université Ibn Zohr.

Daghami, Fathallah ; Pulvar, Olivier ; Toumi, Farid (2010), « La réception au Maroc : pratiques des publics marocains », Communication présentée au XVIIe Congrès de la SFSIC, Dijon : Université de Bourgogne, <http://tabarqa.u-bourgogne.fr/outils/OconfS/index.php/SIC/SFSIC17/paper/view/5>

Daghami, Fathallah ; Toumi, Farid (2010), « Réalités et enjeux des TIC dans les pays du Sud. du Maroc », (p. 317-329) in Lise Vieira, Nathalie Pinede (dir.), Stratégies du changement dans les systèmes et les territoires. Enjeux et usages des technologies de l'information et de la communication, Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Ghannam, J. « Social Media in the Arab World: Leading up to the Uprisings of 2011 », A Report to the Center for International Media Assistance, février 2011.

Jauréguiberry, F et Proulx, s , Usages et enjeux des technologies de communication, Erès, Paris, 2011.

KATZ (Elihu), LAZARFELD (Paul).- Influence personnelle [trad. de Personal Influence, 1955], Paris, Armand Colin, 2008.

LAZARFELD (Paul), BERELSON (Bernard), GAUDET (Hazel).- The people's choice [2e édition 1949], New York, Columbia University Press, 1944.

L'identité numérique et les réseaux sociaux

Khadija YOUSOUFI

Résumé

Dans un monde globalisé et hyper-connecté, la question de la gestion de l'identité numérique se pose avec acuité. Les lignes de démarcation entre vie réelle et vie numérique pour ne pas dire virtuelle sont de plus en plus floues. Nos jeunes, en connectivité permanente, sont les plus confrontés à ce dilemme. En pleine phase de construction identitaire, ces derniers surfent dans un vaste monde loin de tout contrôle parental. Le présent papier a pour dessein de questionner cet aspect de la vie de nos adolescents. Quel rapport entretiennent-ils avec les réseaux sociaux, Facebook en particulier ? Comment conçoivent-ils et gèrent-ils leur identité numérique ?

La révolution numérique n'est-elle pas en train de nous contraindre, désormais, à vivre une double existence ? Question légitime que tout un chacun sera acculé, inmanquablement, de poser. Le digital s'est banalisé au point de devenir une partie intégrante de notre vie. L'internet, ce monde, qualifié à tort ou à raison de virtuel, étend de plus en plus son emprise sur notre quotidien. La connectivité permanente, permise par des dispositifs de communication variés et constamment améliorés – pc portables, tablettes, smartphones, ...- accentue encore cet enchevêtrement. Les lignes de démarcation entre le réel et le virtuel deviennent, de jour en jour, plus fines et davantage confuses. Disons plutôt que les frontières entre la sphère réelle et le cyberspace s'effacent progressivement. Boris Beaudé (2012) souligne que « la virtualité d'internet n'est pas celle que l'on croit. Elle ne se pose pas au réel, mais à l'actuel. » L'actuel est pris ici dans le sens du tangible et de l'effectif. Un peu plus loin, Beaudé soutient qu'internet est « un espace, réel, où se déroule à chaque instant un nombre considérable d'événements qui, aussi insignifiants soient-ils, participent au Monde en devenir ». Avec les réseaux sociaux, l'Internet est redevenu un espace social à usages multiples. 2/3 des usagers d'Internet dans le monde communiquent à travers ces plateformes collaboratives et les blogs (Castells, 2012, 5).

Cette proportion est certainement plus importante à l'heure actuelle. Le nombre d'utilisateurs de ces réseaux augmente de manière vertigineuse chaque année. Les chiffres suivants¹, relatifs à Facebook (FB) qui constitue le premier réseau social dans le monde, illustrent l'engouement, sans précédent, pour les réseaux sociaux :

- A juillet 2015, Facebook compte 1.49 milliards d'utilisateurs mensuels actifs dont 1.314 milliards sur mobile. Ce nombre atteignait à peine 1 million dix ans plutôt ;

- 4,5 milliards de « likes » distribués chaque jour ;
- 150 milliards de connexions entre amis ;
- 338 est le nombre d'amis moyen ;
- 240 milliards photos présentes sur Facebook ;
- Au réveil, 48% des 18-34 ans se connectent sur Facebook.

Une existence parallèle est en train de se mettre en place. Cette vie numérique est-elle simplement un reflet de notre vécu réel physique ? Ou s'agit-il d'une véritable double existence ? Dans un tel environnement, parfois ambivalent, tiraillé entre le réel et le virtuel, surgit la question identitaire avec insistance. L'identité, en tant que résultat de l'interaction entre l'individu et le champ social, émerge comme un thème d'actualité approprié pour la recherche académique.

Le présent papier a pour dessein d'aborder la gestion de l'identité numérique chez les jeunes marocains, les lycéens en particulier. C'est une catégorie initiée, dès son jeune âge, au réseau des réseaux et à ses applications. Les digital natives² ou génération Y ou encore les enfants numériques représentent la première génération pour qui les nouvelles technologies sont naturelles et vont de soi (Polyconseil, 2012, 3). C'est une catégorie hyper-connectée voire addict aux TIC. Selon l'enquête EU Kids Online menée auprès des 9-16 ans et leurs parents en France, les 15-16 ans se connectent presque 3 heures par jour, avec une moyenne de

¹<http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-facebook/> consulté le 04/01/2016

²Le terme « digital natives » est apparu pour la première fois en 2001 dans un rapport de Marc Prensky sur l'éducation. Nous utilisons ce terme non pas par adhésion au concept, qui reste discutable, mais simplement pour désigner une génération qui traverse actuellement la période d'adolescence. La naissance des enfants faisant partie de cette génération coïncide avec le début de l'ascension de l'internet. Ce sont des habitués aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

64 minutes. Ce temps passé sur internet, les réseaux sociaux en particulier, ne manque pas de susciter des interrogations, quant à la nature de sociabilité que ces jeunes vivent, ainsi que des appréhensions quant à leur sécurité sur la toile (isolement, usurpation d'identité, harcèlement sexuel, délinquance,...etc.). Dominique Wolton (2000, 106-107) estime que l'internet nous a fait entrer dans l'ère des solitudes interactives. On peut être un parfait internaute et avoir les plus grandes difficultés à nouer un dialogue avec le voisin du cybercafé.

Les sites collaboratifs se sont donc imposés en tant que nouveaux espaces de socialisation des jeunes. Facebook en constitue la plateforme la plus prisée. En 2010, 81% des facebookers au Maroc sont entre 15 et 29 ans.

Dans cet article, nous interrogerons cette forte présence de nos jeunes sur internet. Ceci nous amène à poser la question suivante : Comment les jeunes marocains conçoivent-ils et gèrent-ils leur identité numérique ? Une question qui nous interpelle à plusieurs égards :

- Les jeunes marocains sont-ils conscients des enjeux et des risques que présente leur présence sur la toile, Facebook en particulier ?

- Adoptent-ils une attitude vigilante afin de se prémunir des éventuels risques ? Si oui, comment procèdent-ils ? Bénéficient-ils d'un soutien de la part des parents, de l'école ou de l'entourage pour une utilisation responsable et sûr de Facebook ?

- L'identité numérique que les jeunes se forgent se recoupe-t-elle avec leur identité réelle ?

- Quelles sont les pratiques et les usages des jeunes sur Facebook ? Comment conçoivent-ils leur vie privée sur un espace public mondial ?

Nous estimons, en guise d'hypothèse, que les jeunes marocains, tout comme leurs disciples dans le monde, sont peu soucieux des risques encourus sur le réseau internet. La tendance permissive de s'exposer facilement sur les réseaux sociaux est de nature à augmenter ces risques. Le cas du baiser de Nador est un exemple éloquent à ce sujet. L'affaire remonte au mois d'Octobre 2013, lorsque deux adolescents marocains, âgés de 14 et 15 ans, ont été pris en photo, par leur ami, à proximité de leur lycée, en train de s'embrasser. Ils étaient poursuivis en justice pour atteinte à la pudeur, suite à la publication de leur photo sur Facebook.

L'affaire a enflammé les réseaux sociaux pendant deux mois. Ils seront acquittés en décembre 2013¹.

Avant de nous pencher sur les résultats de l'étude que nous avons menée auprès d'une population de lycéens gadiris, examinons brièvement la relation que les deux éléments centraux de notre champ d'étude entretiennent à savoir l'adolescence et l'identité.

1. L'adolescence et l'identité

L'adolescence est une étape cruciale dans le processus de la construction identitaire de l'individu. L'adolescent se trouve sujet à de profondes transformations physiques, biologiques, psychologiques et sociales. C'est la période de croissance et de développement humain qui, selon l'Organisation mondiale de la santé, se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre 10 et 19 ans².

1.2. L'identité : la grande affaire de l'adolescence

L'identité est un concept polysémique au croisement de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, sociologie, psychologie, anthropologie, etc). Elle fait partie depuis quelques décennies de ces concepts passe-partout dont se délectent les praticiens des sciences humaines et sociales (Dorais, 2004, 1). Il nous paraît, par conséquent, opportun d'y apporter quelques précisions.

Larousse³ définit l'identité comme la similitude parfaite entre deux ou plusieurs êtres. C'est le caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité et sa singularité. C'est aussi l'ensemble des données de fait et de droit qui permettent d'individualiser quelqu'un (fiche d'identité). On constate que la présente définition renvoie au caractère ambivalent que recèle la notion d'identité. Ce concept renvoie à la fois aux similitudes et aux

¹<http://www.france24.com/fr/20131207-maroc-baiser-nador-trois-adolescents-photo-facebook-justice-kiss-in> consulté le 15-01-2016

²http://www.who.int/maternalchild_adolescent/topics/adolescence/dev/fr/ consulté le 20-01-2016

³<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%C3%A9/41420> consulté le 5/01/2016

singularités ; à l'individuel et au collectif. Gaulejac (2002, 175) lève cette ambiguïté en soulignant que :

« Chacun se définit par des caractéristiques communes à tous ceux qui sont comme lui et par des caractéristiques qui permettent de le distinguer de tous ses semblables. En conséquence, le terme d'identité prend son sens dans une dialectique où la similitude renvoie au dissemblable, la singularité à l'altérité, l'individu au collectif, l'unité à la différenciation, l'objectivité à la subjectivité. »

Dans cette optique, l'identité ne doit pas être appréhendée comme une notion figée et statique mais conçue comme un processus en continuelle gestation. Pour Dunbar (cité par Pierre Doray, 1992, 309) « l'identité est le résultat d'un double processus d'appartenance (identité pour soi) et d'attribution (identité pour autrui) négociées et renégociées tout au cours de la vie. » Elle est, de ce fait, le fruit des socialisations successives dont l'individu fait l'objet, tantôt en tant qu'élément proactif, tantôt en tant que récepteur passif contraint d'adhérer et d'intérioriser les normes et les valeurs de son environnement sans questionnements ou résistances majeurs.

Dans le contexte globalisé actuel, la dimension identitaire acquiert toute son importance. La socialisation de l'individu, élément clé dans la construction identitaire, ne se fait plus uniquement à travers la famille, l'école ou des cercles restreints d'amis ou d'individus de l'entourage proche ; mais s'opère, et en proportion de plus en plus grande, à travers les médias et le réseau internet (réseaux sociaux en particulier). Les enfants, depuis leur jeune âge, s'ouvrent sur un vaste monde numérique, souvent seuls, et où sont véhiculées, voire inculquées des manières de pensée, d'agir et d'exister. Bref, les ingrédients pour construire ou se construire une identité. L'adolescence est la période charnière où le processus de construction identitaire prend une tournure importante. L'enfant, en entrant dans l'adolescence, entame un chemin, qui rompt avec l'enfance et ses insouciances, et se prépare pour accéder à l'âge adulte avec ses responsabilités et ses tracas. Au cours de cette période, caractérisée par une ébullition intellectuelle et physique. Les questionnements relatifs à la construction identitaire se manifestent, par une forme de « communication à soi », à travers le journal intime,

l'isolement, la rêverie et la lecture (Audétat et Voirol, 1997 cités par Bacha, op. cit.,29). La forte ascension de l'internet, et son utilisation à volonté par les jeunes, a changé cette forme de communication. Elle a donné naissance à une nouvelle génération qui entame une phase critique de la construction de son identité, non plus dans « ses contextes et retranchements usuels reconnus tels que la famille, l'école, la ville ou encore le pays » mais dans « une quête à travers l'universel devenu accessible » (Ibid, 67). A l'aide des nouveaux dispositifs de communication, les jeunes arrivent facilement à tisser des relations tout azimut, souvent à l'abri des regards vigilants des adultes. Les jeunes, retranchés derrière leur écran ou leur pseudonyme, se sentent plus libres pour s'exprimer ouvertement sans se soucier des avis et critiques des autres. L'identité numérique qu'ils se forgent correspond-elle à leur identité véritable ? La réponse à cette question nécessite au préalable de délimiter les deux identités.

François Perea (2010, 5) estime que l'identité est le résultat d'interaction des trois dimensions suivantes:

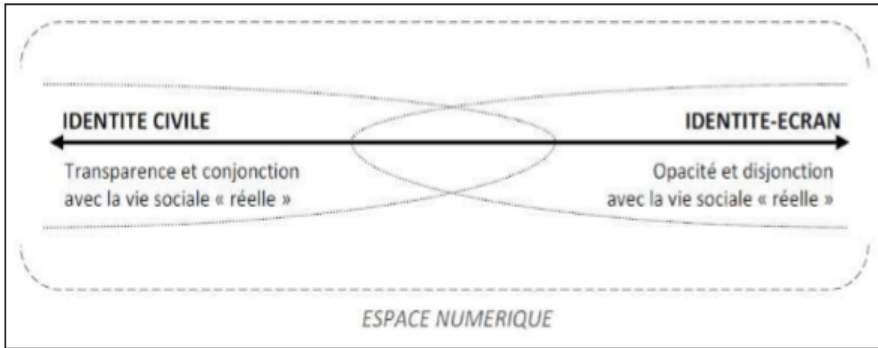
- La dimension personnelle, subjective qui permet l'identification à/de soi dans la permanence ;
- La dimension interpersonnelle : co-construite dans la relation à autrui ;
- La dimension sociale : qui fait référence aux statuts et rôles préparés dans la société.

Il distingue entre l'identité civile qui est l'aspect de l'identité tel qu'il se manifeste et se travaille dans la réalité quotidienne et l'identité écran qui est l'aspect de l'identité tel qu'il se manifeste et se travaille spécifiquement et exclusivement sur la toile. En fin, l'identité numérique désigne l'ensemble des manifestations de l'identité (civile et écran) observable dans ses manifestations sur le net. (Ibid, 149).

La figure suivante montre l'interaction entre les deux identités (civile et écran) pour former l'identité numérique. Cette dernière est un continuum dont les bornes oscillent entre la transparence et la conjonction avec la vie sociale « réelle », d'une part et l'opacité et la disjonction avec cette même vie d'autres parts. Cette oscillation

s'effectue sur une échelle dont les bornes extrêmes sont la transparence et la conjonction totales ou l'opacité et la disjonction totales.

Figure 1 : L'identité numérique



Source : Perea (2010) L'identité numérique : de la cité à l'écran, in Les enjeux de l'information de la communication, p.151

Pour récapituler, nous dirons que l'identité numérique, objet de notre étude, est constituée de l'ensemble des informations de profil que l'internaute communique, de ses contributions dans les différents réseaux et blogs ainsi que toutes les traces de ses connexions sur le web. L'espace numérique offre aux adolescents l'opportunité de s'engager dans des relations inédites et ouvertes qui contribuent dans la construction de leur identité à leurs risques et périls.

2. Etude sur la présence des lycéens marocains sur Facebook

Internet et les réseaux sociaux, en particulier, ont pris une place importante dans la vie des jeunes. Cette situation nous interpelle à plus d'un titre. Quel impact sur la construction identitaire des adolescents ? Quel impact sur leur cursus et performance scolaires ? L'espace numérique est, pour cette « génération internet », un environnement de liberté et de loisir, où elle peut agir loin du regard vigilant des adultes (Bacha, op. cit.,108). Nous notons, à ce propos, que les pays européens ont mis en place, depuis 2009, le programme européen « EU Kids Online » dont l'objectif est d'améliorer la connaissance des opportunités et des risques liés aux pratiques en ligne des enfants de la communauté

européenne pour des usages plus sûrs d'internet¹. Au Maroc, force est de constater que les études initiées, aussi bien par les instances étatiques qu'académiques, sont, à notre connaissance, à un stade embryonnaire. Elles se limitent à dresser un bilan quantitatif de la situation existante en termes de connectivité et taux d'utilisation.

L'objectif de notre étude est d'approcher la présence des jeunes marocains sur les réseaux sociaux à travers un échantillon de lycéens gadiris.

2.1 Choix de l'échantillon

La structure de la population mère se présente comme suit :

Nombre élèves	Garçons	Filles	Total	%
Secteur Public	8 806	8 713	17 519	84%
Secteur Privé	1 775	1 460	3 235	16%
Total	10 581	10 173	20 754	100%
%	51%	49%	100%	

Source : Haut Commissariat au Plan, Annuaire Statistique de la région Souss Massa Draâ, année 2014

Notre échantillon probabiliste a été calculé sur la base d'une population connue de 20.754 lycéens et en prenant en considération les valeurs suivantes :

- Proportion « p » de la population mère = 0.5
- Niveau de confiance = 95%
- Une marge d'erreur = 0.1

En appliquant la formule de calcul de l'échantillon suivante :

$$n = \frac{t^2 N}{t^2 + (2e)^2 (N - 1)}$$

¹<http://www.lse.ac.uk/media@lse/research/EUKidsOnline/Home.aspx> consulté le 15/01/2016

On obtient un échantillon d'une taille de 95 observations réparties de la manière suivante :

2.2 Axes de l'enquête

Le questionnaire que nous avons administré comprend 23 questions fermées ou à choix multiples. Il s'articule autour des axes suivants :

- Identification du répondant (Type d'établissement scolaire, âge, sexe)
- Connectivité (dispositif de connexion, fréquence de connexion)
- Identité sur Facebook (informations profil, liste des contacts et sa composition, nature de l'activité sur Facebook, publications, regard sur l'identité véhiculée sur FB,...etc)
- Facebook et l'entourage familial et scolaire.

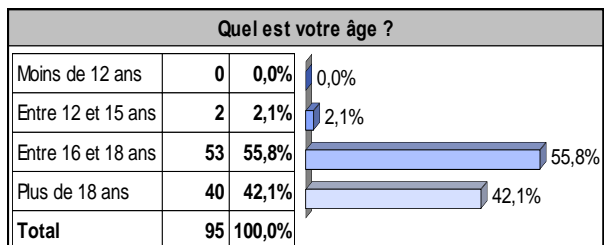
2.3 Administration du questionnaire

Le questionnaire a été administré durant la période du 18 au 21 janvier 2016.

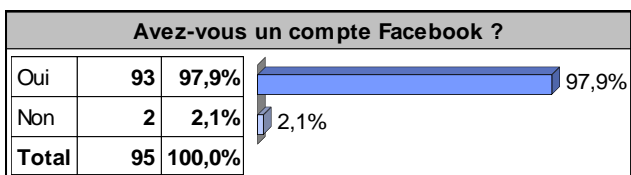
2.4 Analyse des résultats

Le dépouillement des données saisies sur « Sphinx » fait ressortir les résultats suivants :

Les 16-18 ans représentent 56% de l'échantillon suivis des plus de 18 ans (42%). La concentration des interviewés dans cette fourchette est due au fait que le questionnaire a été distribué en grande partie dans les classes terminales.

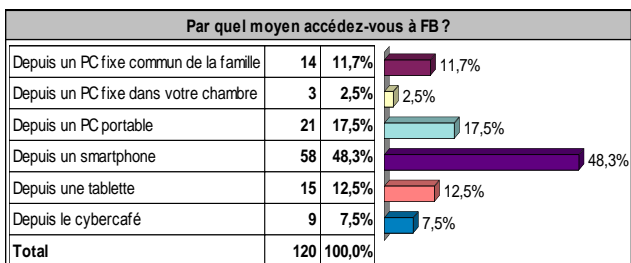


La quasi-totalité des lycéens disposent d'un compte Facebook. Les deux cas qui n'en



disposent pas évoquent les motifs suivants : perte de temps pour l'un et ne voit pas d'utilité pour l'autre.

L'accès à Facebook se fait en grande partie depuis les dispositifs mobiles (78%) ce qui exclut toute possibilité de contrôle de la part



des parents. Seuls 11,7% accèdent à FB via un PC fixe commun de la famille. La quasi-totalité de cette dernière proportion (93%) est constituée par les lycéens de secteur public.

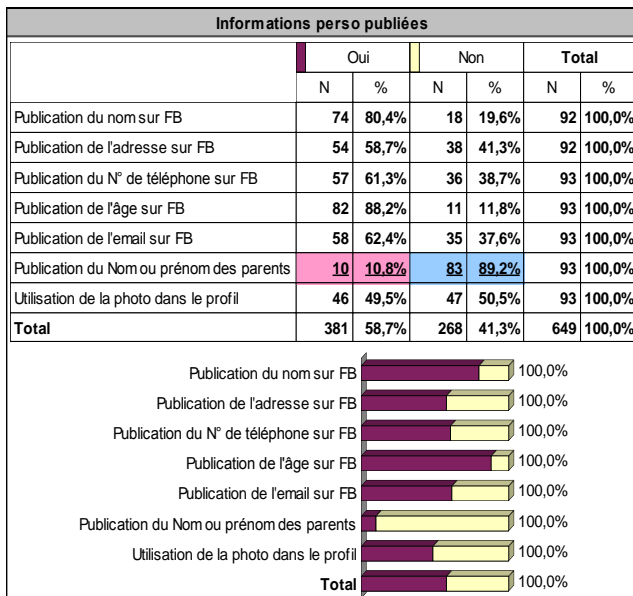
Concernant les informations personnelles publiées sur FB, l'âge vient en pole position, suivi du nom, de l'email et du numéro de téléphone. Nos jeunes interviewés demeurent partagés quant à l'affichage de leur photo (50/50). Le seul élément sur lequel nos jeunes sont quasi-unanimes, c'est leur abstention de communiquer le nom et prénom des parents (90%).

L'analyse par genre fait ressortir une tendance permissive chez les garçons à communiquer leurs informations par rapport aux filles. Le tableau suivant illustre ce constat.

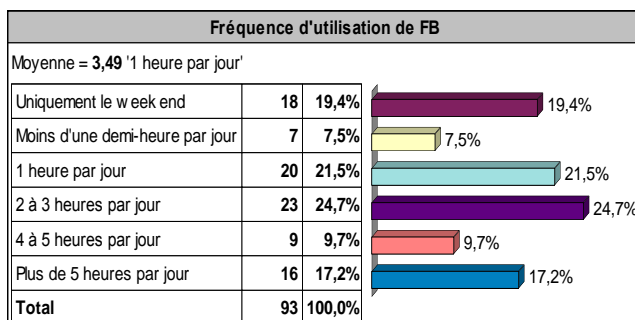
La photo est l'élément sur lequel les filles sont vigilantes. Seulement 23.9% des filles affichent leur véritable photo sur leur profil contre 76.1% pour les garçons. Le nom et prénom des parents viennent en deuxième position avec 30% des réponses positives des filles. L'identifiant que les filles consentent à communiquer le plus est l'âge avec une proportion qui avoisine les 50% soit 47.6%.

La différence relevée, sur ce point, entre les filles et les garçons s'explique-t-elle par des considérations culturelles qui font que la fille doit toujours sauvegarder son intimité ou s'agit-il d'une prise de conscience de la part de ces dernières des risques encourus sur internet comme l'utilisation malveillante des données personnelles ou d'usurpation d'identité ?

Nos jeunes se connectent en moyenne 3heures 49mn par jour. Les valeurs extrêmes sont respectivement enregistrées chez 17% qui se

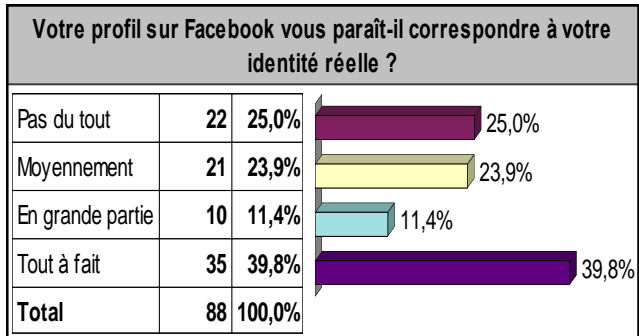


Fréquence d'utilisation de FB

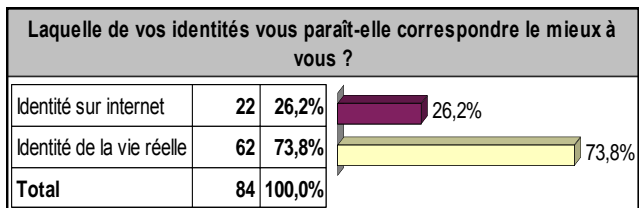


connectent plus de 5 heures et 19% uniquement le week-end.

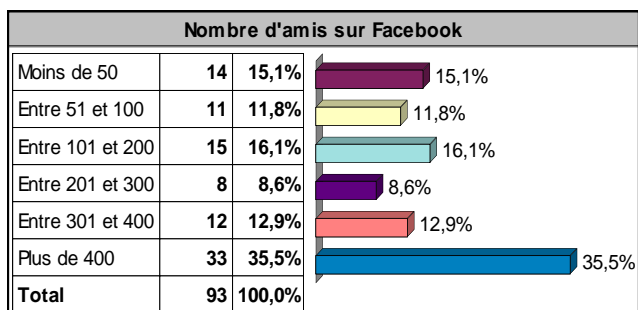
Sur ce point, nos jeunes sont ex aequo. 51.2% ont un profil FB qui correspond tout à fait ou en grande partie à leur identité réelle alors que l'autre moitié estime leur profil correspond moyennement ou pas du tout. Notons tout de même que 34% des filles estiment que leur profil FB ne correspond pas du tout à elles contre 12,5% seulement pour les garçons. 6.4% des filles ont répondu « en grande partie » contre 14,6% pour leurs compagnons de classe masculins.



L'identité adoptée sur internet ne correspond que pour le 1/4 seulement de nos jeunes à leur véritable personnalité.

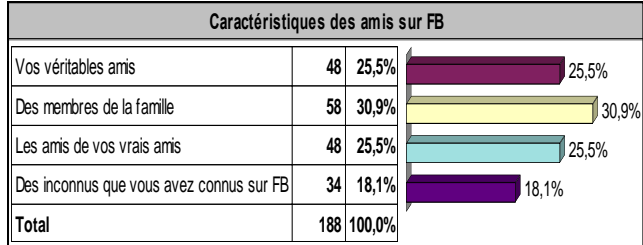


Plus du tiers des jeunes déclarent disposer de plus de 400 amis sur FB. 15% uniquement affirment n'avoir que moins de 50 amis. Le vaste réseau tissé par



nos adolescents est un indicateur probant de l'importance de FB comme espace de socialisation avec tous les risques de dérives que cela comporte.

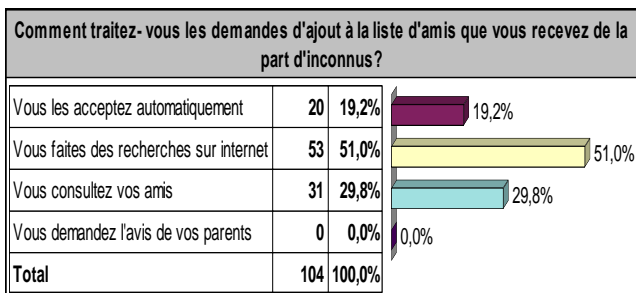
Le réseau d'amis sur FB est composé de connaissances (amis et membres de la famille) à 56% mais aussi de



de ramifications d'amis proches (amis des amis). Les d'inconnus, quant à eux, représentent une proportion non négligeable de 18%.

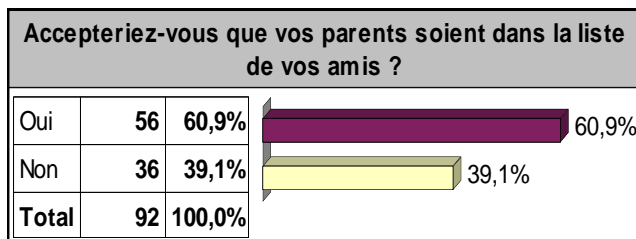
Nos jeunes n'hésitent pas à accepter automatiquement les demandes émanant d'inconnus pour faire partie du groupe de leurs amis (19%).

Dans la moitié des cas, l'acceptation de la demande est faite après des recherches sur internet. Le fait le plus marquant, c'est l'absence totale de la consultation des parents.



Près des 2/3 des jeunes acceptent que leurs parents fassent partie de la liste de leurs amis sur FB. Ce choix est partagé aussi bien par les filles (47,2%) que les garçons (52,8%).

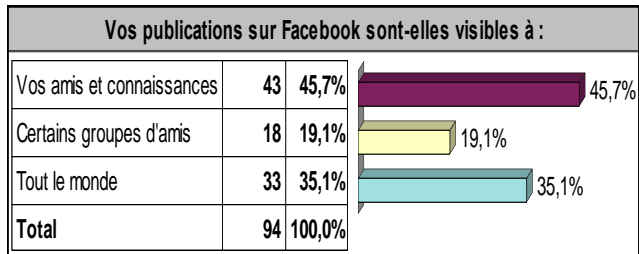
On note, toutefois, que malgré cette acceptation, nos lycéens déclarent



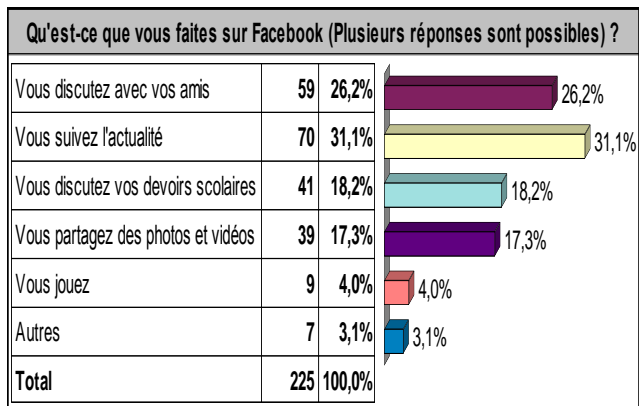
que leurs parents ne regardent pas leurs échanges sur FB. Est-ce un refus

implicite de la part de nos adolescents de lier une amitié avec leurs parents sur FB ?

Plus du 1/3 de jeunes rendent leurs publications accessibles à tout le monde. On note que les filles représentent 55% au sein de cette catégorie. Ceci peut s'expliquer par le fait que les filles ne déclarent pas leur véritable identité, comme il a été mentionné plus haut. Elles sont, par conséquent, moins vigilantes vis-à-vis des publications qu'elles font.

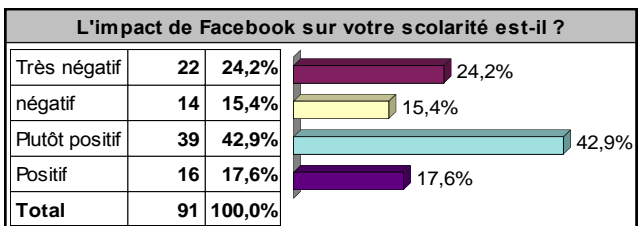


Suivre l'actualité ressort comme l'activité principale sur FB suivi de la discussion entre amis. Les préoccupations scolaires viennent en 3ème position avec 18,2% seulement.



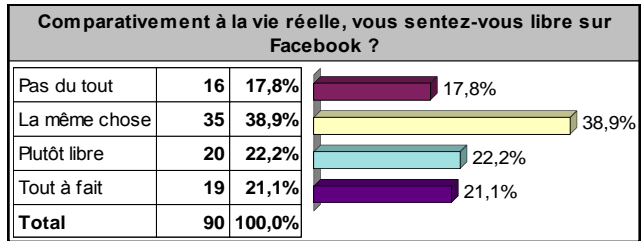
Facebook est beaucoup plus un espace ludique et de loisir, pour nos jeunes, que d'outil ou plateforme d'aide à mieux mener sa scolarité.

Nos lycéens confirment le constat précédent en estimant à 40% que l'impact de FB est négatif à très négatif



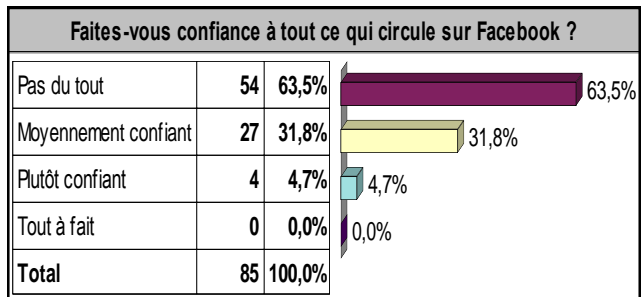
sur leur scolarité. Uniquement, 17,6% le jugent d'impact positif.

Plus de 40% se sentent tout à fait libres sur FB par rapport à la vie réelle. 39% considèrent que rien



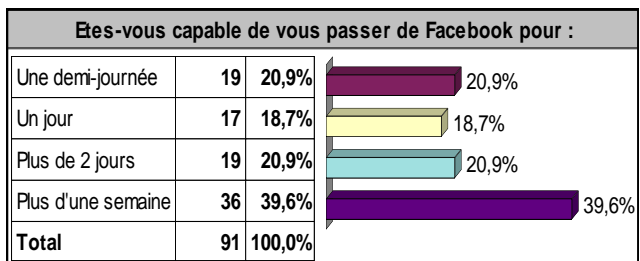
ne change quant à leur marge de liberté sur FB. Les mêmes considérations de la vie réelle y existent.

Malgré la forte présence de nos jeunes sur FB, à peine 4.7% font plutôt confiance à ce qui circule sur ce réseau social. Les pratiques et les



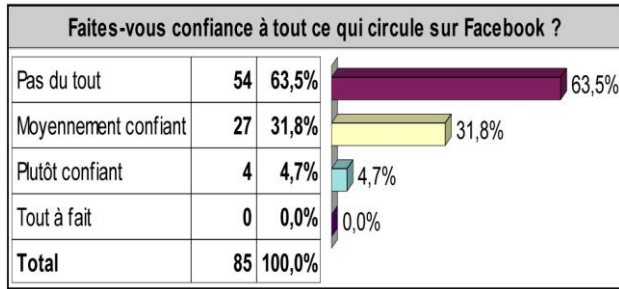
activités entreprises sur FB laissent penser le contraire. Ceci laisse la voie grande ouverte aux questions suivantes : pourquoi cette méfiance ? Que cache-t-elle au juste ?

60% ne peuvent se passer de FB plus de 2 jours. Plus encore 21% n'arrivent à tenir qu'une demi-journée. Est-ce un signe d'addiction envers ce réseau ? ou par manque d'une alternative



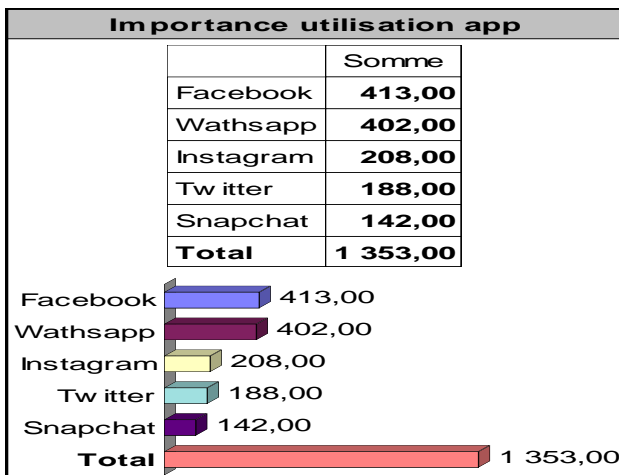
pour occuper son temps dans la vie réelle ?

Malgré la difficulté de se passer de FB pour une longue période, nos adolescents arrivent à tenir le coup. Seulement 7.3% d'entre-eux déclarent



se sentir anxieux en cas d'indisponibilité du service. Plus de la moitié affirment être tout à fait à l'aise en pareil cas. Nous pensons que l'une des explications de cette situation, qui peut paraître paradoxale, est que nos jeunes disposent de plate forme de communication de secours. C'est le cas de Whatsapp qui rivalise en termes de popularité FB.

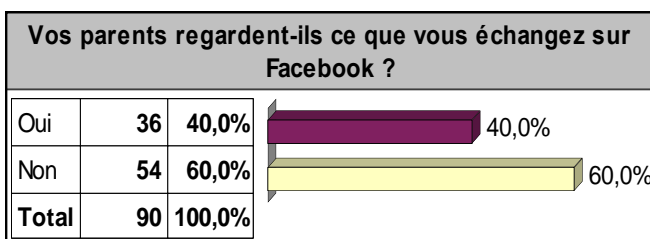
Les jeunes utilisent, au même pied d'égalité, FB et Whatsapp suivi de moindre mesure d'instagram, Twitter et Snapchat.



Les étudiants de l'enseignement privé classent quant à eux FB en premier suivi de Whatsapp puis de Snapchat et d'instagram. Twitter vient en dernier lieu

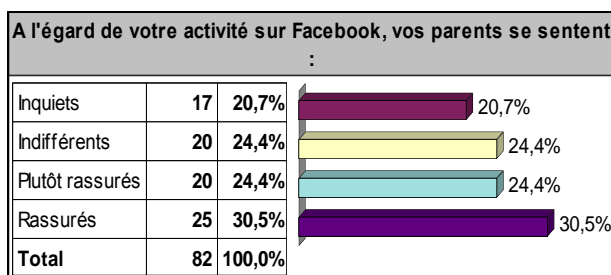
Comme nous l'avons constaté, au début de la présentation des résultats, FB fait l'objet d'une utilisation intensive de la part de nos lycéens (une moyenne qui dépasse 3 heures par jour). Si on ajoute les autres applications, utilisées elles aussi d'une manière excessive, on risque de voir le volume horaire passé sur les réseaux sociaux et internet atteindre plusieurs heures quotidiennement. Que reste-t-il à nos lycéens pour leurs activités scolaires ? activités sociales dans la vie réelle ?

60% des jeunes interrogés déclarent que leurs parents ne regardent pas ce qu'ils échangent



sur FB. Est-ce un choix des parents ou un refus des enfants ? Ou simplement une situation de fait face à laquelle se sont trouvés tous les deux ? En tout cas, nos lycéens refusent à 66.7% de discuter avec leurs parents sur ce qu'ils font sur FB et à 64.3% avec leurs professeurs.

A l'égard des activités de leurs enfants sur FB, les parents restent, de l'avis des lycéens, partagés, à parts sensiblement égales, entre les inquiets, les indifférents, les plutôt rassurés et les rassurés. C'est un sentiment que les enfants délivrent et qui restent à confirmer auprès des parents.



Les résultats exposés ci-haut nous permettent de dresser un portrait de nos jeunes lycéens. Il s'agit d'utilisateurs intensifs des réseaux sociaux, Facebook en tête. Malgré leur méfiance vis-à-vis de FB, ils n'hésitent pas à communiquer leurs informations personnelles (les garçons en particulier). Leurs publications ne sont pas toutes restreintes à leurs amis, 35% sont publiques. L'accès à FB se fait principalement à partir de dispositifs mobiles, smartphones, tablettes et PC portables ce qui rend difficile toute possibilité de contrôle du contenu échangés de la part des parents. Ce manque de visibilité sur l'activité des enfants laisse la voie ouverte à toutes sortes de dérives et augmente les risques d'utilisation inappropriée de ce réseau social. Le cas du baiser de Nador qu'on a cité plus haut ainsi que celui connu sous le nom de « scoop Marrakech », ayant mis en jeu la réputation de plusieurs lycéennes et adolescentes de la ville ocre, sont évocateurs à ce sujet. Nos adolescents affichent leur

méfiance vis-à-vis de ce qui circule sur FB mais demeurent totalement fascinés et envoûtés par celui-ci.

Conclusion

Nous arrivons à terme de notre papier consacré à la gestion de l'identité numérique par les lycéens marocains sur Facebook. Notre choix a été porté sur les lycéens et FB pour deux raisons. Premièrement, les lycéens sont des « digital natives » initiés depuis leur tendre enfance aux technologies de l'information et de la communication. Leur contact avec le monde numérique, tout à fait naturel, prend de l'importance surtout que cette génération traverse une phase cruciale dans sa construction identitaire. Deuxièmement, le réseau Facebook ne cesse d'étendre son emprise sur la vie des gens au point de devenir un moyen de communication incontournable. L'enquête menée nous a permis d'appréhender plusieurs aspects de leur identité numérique ainsi que son rapport à la vie réelle. A travers les réponses que nous nous sommes efforcées d'apporter aux différentes questions posées, nous avons pu mettre à l'épreuve notre hypothèse de départ. Nous avons estimé que les adolescents marocains, comme leurs homologues ailleurs, sont, certes initiés aux TIC et au monde numérique, mais manquent de maturité et de recul pour une utilisation rationnelle et sans risques des réseaux sociaux. Des scènes, photographiées ou filmées, qui paraissent aujourd'hui amusantes peuvent devenir compromettantes demain. Sur internet tout est conservé. Le droit à l'oubli reste une chimère. Par conséquent, l'identité numérique que nos adolescents se forgent sur internet, FB en particulier, qu'elle corresponde à leur identité réelle ou non, les suivra jusqu'à nouvel ordre.

Nous estimons, toutefois, que pour mieux cerner cette problématique complexe, la présente enquête devrait être croisée avec les résultats d'une étude des profils d'un échantillon des lycéens ainsi que leurs activités sur FB. Le travail sur un échantillon plus important permettra de donner une idée beaucoup plus fidèle de la population globale.

Bibliographie

BACHA, J., 2013, Réseaux sociaux et autonomisation des adolescents (Thèse de doctorat), Université de Cergy-Pontoise, France, 487 pages

BARBOT, B., 2008, « Processus et configurations de l'identité personnelle à l'adolescence dans l'approche de Marcia », Sciences-Croisées, L'Identité n° 2-3, juin 2008, pp. 1-15

DORAIS, L.-J., 2004, « La construction de l'identité », Culture française d'Amérique, 1-11

DORAY, P., 1992, « Claude Dubar, La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles », Cahiers de recherche sociologique, 308-311

GALEJAC, V., 2002, « Identité », Vocabulaire de psychosociologie: références et positions, Hors-série, Erès, 174-180

CASTELLS, M., 2012, « Ni dieu ni maître : les réseaux », Fondation Maison des Sciences de l'Homme-WP-2012-02, 3-10

PEREA, F., 2010, « L'identité numérique: de la cité à l'écran. Quelques aspects de la représentation de soi dans l'espace numérique », Les Enjeux de l'information et de la communication, Cairn.info, 144-159

WOLTON, D., 2010, Internet, et après? une théorie critique des nouveaux médias. Paris: Flammarion, 240 pages

DUBAI SCHOOL OF GOVERNMENT, 2011, Arab Social Media Report. Vol. 1, n° 3, 26 pages

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN, 2015, Annuaire Statistique de la région Souss Massa Draâ, année 2014, 174 pages

LONDON SCHOOL OF ECONOMICS AND POLITICAL SCIENCE, 2012, « Risques et sécurité des enfants sur internet: rapport pour la France ». www.eukidsonline.net.

POLYCONSEIL, 2012, Digital Natives et nouveaux usages médias: comment s'y adapter? (Livre Blanc). Paris, 14 pages

<http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-facebook/> consulté le 04/01/2018

<http://www.france24.com/fr/20131207-maroc-baiser-nador-trois-adolescents-photo-facebook-justice-kiss-in> consulté le 15-01-2018

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/identit%C3%A9/41420>
consulté le 05/01/2017

http://www.who.int/maternal_child_adolescent/topics/adolescence/dev/fr/ consulté le 20-01-2017

<http://www.lse.ac.uk/media@lse/research/EUKidsOnline/Home.aspx>,
consulté le 15/01/2018

Traitement médiatique des soulèvements populaires au Maghreb, cas du « Printemps arabe » de 2011

Issam TOUMI,

Résumé

Le « printemps arabe » a suscité non seulement l'intérêt des médias mais aussi celui de l'opinion publique internationale. L'immolation par le feu du jeune tunisien Bouazizi en signe de protestation contre la confiscation de son « gagne-pain » a provoqué des contestations sans précédent en Tunisie gagnant par la suite l'Égypte, la Lybie, le Maroc, le Yémen et la Syrie et bien d'autres pays arabes et occidentaux.

Ces mutations sociopolitiques arabes ont toutes, à vue cavalière, un dénominateur commun : la technologie numérique. C'est dans ce contexte de mutation que nous analyserons les représentations du « printemps arabe » dans la presse écrite où le « printemps arabe » et les TIC sont fortement associés aux soulèvements ; en témoignent les différents articles publiés dans les colonnes de deux quotidiens Le Figaro, Le Soir et Le Matin du Sahara et du Maghreb. Ainsi et dans notre contribution, nous envisageons les TIC comme vecteur de mobilisation et de changement secondaire. Il s'agit également de voir si le traitement de la thématique du « printemps arabe » par les trois quotidiens représente des points de convergence ou de divergence quant au rôle joué par les TIC pendant les révolutions arabes.

Il est certain que la mort de Mohamed Bouazizi, un jeune tunisien de 26 ans, est un indice révélateur du désespoir vécu par les jeunes Maghrébins en général et les jeunes tunisiens en particulier. Le suicide du jeune tunisien en signe de protestation contre la confiscation de son gagne-pain reflète les conditions de vie lamentables sévissant dans son pays ainsi que le fantôme du chômage menaçant tous les jeunes tunisiens, excepté les plus fortunés d'entre eux, a provoqué un vrai mouvement de soulèvement dans le pays. Ces soulèvements ont promptement gagné par effet domino l'Égypte, la Lybie, le Maroc, le Yémen et la Syrie. En effet, cette réaction est bel et bien le symbole de

l'inquiétude ressentie par toute une génération voire même par tout un peuple malmené par un système politique autocratique.

La vague de contestations a vu le jour suite à l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi. Dès que les autorités tunisiennes avaient pris la décision de confisquer les fruits et les légumes du jeune marchand sans autorisation, l'étincelle de la révolution se déclenche systématiquement. Alors, les agitations avaient débuté à partir du 17 décembre 2011. Le jeune chômeur, décédé le 4 janvier des suites de ses blessures, est désormais devenu l'emblème de la frustration et de la colère de la jeunesse arabe et maghrébine.

Dans cette optique, Pierre Vermeren explique : « Ce geste reflète l'angoisse profonde des jeunes d'Afrique du Nord qui sont confrontés à une situation économique qu'ils ne comprennent pas et qui leur donne le sentiment de n'avoir aucune prise sur leur avenir »¹.

Toujours est-il que, « le Réveil arabe », si nous évoquons les dires de S.Proulx, a occasionné un vent de liberté ayant suscité une onde de choc sur le continent européen. Ainsi, la détermination des occupants de la place Tahrir, au Caire, lieu public fortement emblématique, fut une source d'inspiration pour les militants européens. Le mouvement social des Indignés madrilènes (indignados) a émergé à partir du 15 mai 2011 et s'est répercuté d'un pays à l'autre, en particulier parmi les populations des pays qui ressentaient le plus directement les effets de la crise des dettes publiques et les contraintes des régimes imposés d'austérité : Espagne, Grèce, Portugal, Italie. (Proulx 2012).

L'ère de changement sociopolitique ayant affecté et affectant plusieurs pays maghrébins et arabes y compris le Maroc et dont l'outil principal est, à vue cavalière, la technologie numérique, nous pousse à nous interroger sur le rôle des médias et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le processus du changement.

En effet, les TIC et spécialement les réseaux sociaux numériques ont joué un rôle incontournable dans le déclenchement des révolutions dans le monde arabe

L'Internet et les réseaux sociaux dans certains pays arabes, comme l'Égypte et la Tunisie, ont joué sans aucun doute un rôle important –

¹<http://www.france24.com/fr/20110106-tunisie-bouazizi-immolation-malaise-jeunesse-maghrebine-algerie>, consulté le 01/09/2014.

largement reconnu aujourd'hui tant dans le processus de transformation des nouvelles technologies de l'information en espaces de résistance que dans leur réussite à déjouer les pratiques de la censure et ses instruments qui faisaient souffrir les médias traditionnels¹.

Cela montre non seulement l'importance de l'utilisation de ces outils dans cette partie du monde où la fracture numérique² est flagrante mais aussi le changement du système politique en place par le biais de ces nouveaux moyens de communication. Ces pratiques et usages se montrent complètement différents comparés à ceux des générations précédentes : la presse, la télévision et la radio.

C'est dans ce contexte de bouleversements sociaux, politiques que nous analyserons les représentations et les images du « printemps arabe » dans les médias notamment dans la presse écrite où le « printemps arabe » et les TIC sont fortement associés aux soulèvements ; en témoignent les différents articles publiés dans les colonnes de deux quotidiens Le Figaro et Le Matin du Sahara et du Maghreb (MSM).

Méthodologie

Afin de mettre en exergue les représentations du « printemps arabe », dans Le Figaro et Le Matin du Sahara et du Maghreb (MSM), nous nous sommes servi de la démarche d'analyse de contenu de L. Bardin qui insiste sur le fait qu'un texte peut être analysé et découpé selon des thèmes-pivots, des sous thèmes, des genres, des acteurs et des positions qui le constituent. Notre réflexion se déroule en trois étapes.

Dans un premier temps, nous avons établi une sélection d'articles les plus pertinents ayant traité de près ou de loin les représentations d'une révolution initiée par les TIC durant cette période. Ainsi, les publications se répartissent comme suit :

¹Nashwan M.Al-Sumairi, Les mouvements sociopolitiques sur internet au Yémen : entre limite de ressources et influence, In Les réseaux sociaux sur internet à l'heure des transitions démocratiques, sous la direction de Sihem Najjar, Ed. Karthala, p.161.

² La fracture numérique désigne le plus souvent l'inégalité d'accès aux technologies numériques. Cette inégalité est fortement marquée entre les pays développés d'occident et les pays du Sud, dits en voie de développement.

• Le rôle du web 2.0 dans le déclenchement les révolutions arabes : Le Figaro propose quatre-vingt-cinq articles. Le Matin du Sahara et du Maghreb (MSM)propose cent quatre-vingt articles.

• TABLEAU 1. - REPARTITION DES ARTICLES DU CORPUS DU FIGARO SELON LE NOMBRE ET LA TAILLE

Evénements	Taille des articles du Figaro			Total
	Long	Moyen	Co	
Révolution du Jasmin	02	05	12	19
Manifestations algériennes	00	02	08	10
Révolution libyenne	00	00	04	04
Manifestations marocaines	00	00	09	09
Révolution yéménite	00	00	03	03
Révolution égyptienne	01	04	03	08
Révolution syrienne	01	07	10	18
« printemps arabe » en général	04	08	02	14
Jordanie	00	00	00	00
Total	08	26	51	85

• TABLEAU 2. -REPARTITION DES ARTICLES DU CORPUS DU MSM SELON LE NOMBRE ET LA TAILLE

Evénements	Taille des articles du MSM			Total
	Long	Moyen	Court	
Révolution tunisienne	02	12	01	15
Manifestations algériennes	00	03	01	04
Révolution libyenne	00	05	00	05
Manifestations marocaines	10	29	41	80
Révolution yéménite	00	00	01	01
Révolution égyptienne	03	17	02	22
Révolution syrienne	01	42	02	45
Printemps arabe en général	02	06	00	08
Total	18	114	47	180

Dans un deuxième temps, une lecture attentive des articles permet d'abord d'en souligner les thèmes généraux puis de regrouper sous ces 'thèmes' les mots-clés qui leur correspondent. En ce qui concerne la thématique TIC, par exemple, nous avons relevé : Internet, Facebook, Twitter, Réseaux sociaux numériques. Le regroupement de ces mots tient compte de leur fréquence dans les articles analysés.

Une fiche est alors dressée (voir tableau ci-dessous) pour chaque article. Après l'analyse du corpus, nous avons procédé au regroupement des différentes composantes (thèmes, sous-thèmes, acteurs, genre, etc.) de nos articles. Nous avons appliqué le même principe de regroupement sur les caractéristiques du genre, des acteurs et des positions.

• TABLEAU3. - FICHE D'ANALYSE D'UN ARTICLE

Nom du journal	Thème	Notions et nombre d'occurrence	Genre (vocabulaire, style, registre, etc.)	Personnage
Titre de l'article Date: Page: Auteur: Taille: Résumé:	-Thème n 1	- Notion n° 1 - Notion n° 2 - Notion n° 3 - Notion n° 4	- Descriptio n à l'analytiku e	- Personnage n 1 : Symbole incarné - Personnage n 2 : Symbole incarné
	-Thème n 2	- Notion n° 1 - Notion n° 2 - Notion n° 3 - Notion n° 4	- Compte-rendu	
Position Classification				

Enfin, nous avons procédé à une étude comparative du Figaro et du MSM en signalant les éléments dominant les champs thématiques, le genre, les acteurs ainsi que les positions. Toujours est-il que la comparaison, pour chacun des événements analysés, consiste à comparer la nature de traitement des thèmes et des acteurs. La différence de la taille mais aussi les centres d'intérêt des deux corpus nous ont poussé à privilégier une comparaison quantitative à l'aide du nombre des occurrences.

Les NTIC durant le « printemps arabe » de 2011

Le traitement du rôle des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication dans le déclenchement des mouvements révolutionnaires arabes dans les deux quotidiens présente des divergences tant au niveau quantitatif que qualitatif. Ce thème pivot (les TIC) occupe le deuxième rang des thèmes les plus traités par Le Figaro (34.88%) et le troisième et dernier rang des thèmes les plus traités par Le Matin du Sahara et du Maghreb (19.52%). Par ailleurs, les deux quotidiens ne proposent pas le même type de traitement ni les mêmes centres d'intérêts, dans la mesure où nous pouvons remarquer que le

quotidien occidental (Le Figaro) adopte un discours technologiste et amplifie le recours aux TIC durant les soulèvements arabe, et ce à l'encontre du quotidien maghrébin (MSM) dont le traitement de cette question reste superficiel.

Par ailleurs, le sous-thème d'internet est fort présent dans notre corpus, il représente un élément central autour duquel gravitent les autres éléments. Les deux quotidiens représentent les TIC, notamment Internet tel un espace d'échange et d'interaction fortement utilisé par les manifestants durant les événements du « printemps arabe ». La position des deux quotidiens vis-à-vis de cette question est tout à fait identique. Certes, il n'y aurait peut-être pas eu de révolutions arabes sans ces outils mais les deux journaux soulignent qu'on ne devrait point affirmer que ces outils sont la cause principale de ces mouvements révolutionnaires. En effet, les deux quotidiens mettent l'accent sur le fait que ces outils ont joué un rôle de relais durant les soulèvements arabes. Cependant, Le Figaro, dans les différentes citations des acteurs citées dans notre corpus, soulignent que les dénominations « Révolution 2.0 », « Révolution Facebook », « Révolution Twitter »... sont dénuées de sens, dans la proportion où la révolution repose spécialement sur les épaules des révolutionnaires.

Certes les deux quotidiens ont conféré une importance bien particulière au sous-thème d'Internet ainsi qu'au rôle qu'il a occupé durant les mouvements révolutionnaires arabes, mais la divergence au niveau quantitatif nous mène à déduire que ledit sous-thème n'est pas un centre d'intérêt unanime pour les journaux analysés. Par le biais de l'analyse de contenu que nous avons menée, nous avons remarqué que la fréquence du sous-thème d'Internet dans les colonnes du Figaro (11.02%) est plus conséquente par rapport au *Matin du Sahara* et du *Maghreb* (4.47%).

A partir des statistiques obtenues, nous déduisons que les journaux occidentaux ont conféré plus d'importance au rôle d'Internet durant le « printemps arabe » de 2011 par rapport aux deux quotidiens maghrébins. Cela serait dû au fait que Le Figaro et Le Soir ont abordé les faits du « printemps arabe » tout en gardant une certaine distance par rapport à ce qui s'est produit dans le monde arabe, et ce afin de mettre la main sur les causes principale ayant fomenté ces mouvements

subversifs. Cependant, La Presse de Tunisie et Le Matin du Sahara et du Maghreb sont au cœur des faits et ont tenu à protéger les régimes politiques en place au lieu de s'intéresser aux causes principales ayant entraîné ces mouvements révolutionnaires.

Dans le même ordre d'idées, les journaux analysés ont mis en surface le rôle important que les réseaux sociaux numériques ont occupé lors des révolutions arabes. En effet, la plupart des dirigeants arabes avaient les médias aux ordres ; le but est d'empêcher le peuple d'accéder à l'information afin d'assurer la stabilité des pays qu'ils dirigent. Mais ce qu'ils ignoraient, selon les deux quotidiens, c'est que les révolutions arabes provenaient de là où ils ne s'attendaient pas. Les réseaux sociaux numériques, contrairement aux médias classiques, ne subissaient aucun contrôle, raison pour laquelle les révolutionnaires y ont trouvé un espace propice afin d'interagir pour réussir leurs révolutions. Le Figaro a conféré également une importance bien particulière à ce sous-thème (10,27%), cela met en évidence une certaine volonté sous-jacente de mener une quête permettant de comprendre la vraie relation entre le déclenchement des mouvements de grogne populaire arabe et les réseaux sociaux numériques. Cependant, Le MSM accorde une place mineure au rôle joué par les RSN dans le déclenchement des révolutions arabes (7,80%).

Certes, les deux corpus ont tenu à mettre en évidence le rôle axial que les réseaux sociaux numériques ont occupé lors du « printemps arabe » de 2011. Cependant, nous soulignant une ambivalence voire même une contradiction flagrante revêtant le discours de notre corpus. Il est bien vrai que les quatre journaux ont mis en relief le rôle incontournable des réseaux sociaux numériques dans la coordination des actions communes et dans la propagation rapide des révolutions dans le monde arabe. Mais les différentes coupures ayant affecté les réseaux de télécommunications nous incitent à remettre en cause ce constat : Comment les gens affluaient sans cesse dans les rues de plusieurs pays arabes et maghrébins avec des réseaux de télécommunication bloqués ?

Par ailleurs les deux journaux présentent plusieurs ressemblances dans leur traitement du sous-thème de Facebook et de Twitter tant au niveau

qualitatif que quantitatif. Ils mettent en avant l'idée selon laquelle les deux réseaux sociaux numériques ont contribué efficacement dans la propagation des informations relatives aux mouvements de grogne populaire arabe. Au demeurant, ils n'hésitent pas à évoquer que ces nouvelles plateformes d'interaction ont réussi là où les médias classiques ont échoué. A cet égard et sur le plan quantitatif, nous soulignons une grande similitude entre les traitements des deux quotidiens. Toujours est-il que Facebook vient en deuxième position des sous-thèmes (en relation avec le thème pivot TIC) les plus traités par Le Matin du Sahara et du Maghreb (5.32%), et occupe le troisième rang des questions les plus traités par Le Figaro 5.75%.

Dans une autre perspective et pour ce qui est du réseau social numérique Twitter, les deux quotidiens ont abordé cette question de façon identique. En effet, Twitter arrive au quatrième rang des sous-thèmes les plus abordés par Le MSM (1.00%) et occupe la dernière place des sujets les plus traités par Le Figaro (1.21%).

De surcroît, les deux quotidiens n'hésitent pas à souligner que Facebook a joué un rôle axial par rapport à Twitter en ce qui concerne le déclenchement des révolutions arabes. En effet, et en s'appuyant sur notre corpus, il s'est avéré que le réseau social de Marc Zuckerberg était, selon Le Figaro et Le MSM, plus efficace tant au niveau de la coordination des actions communes qu'en terme de diffusion des informations relatives aux révolutions arabes, et ce à l'encontre de Twitter dont le rôle a été jugé mineur. En d'autres termes, nous pouvons affirmer que Twitter a été peu utilisé par les révolutionnaires arabes qui ont eu un engouement bien particulier pour Facebook.

Cependant, nous notons que le discours adopté par les deux quotidiens, nous permet de confirmer notre hypothèse selon laquelle les discours du Figaro du Matin du Sahara et du Maghreb sont ambivalents et contradictoires. Ils ont suivi le déroulement des événements avec l'apparition progressive de la notion des TIC notamment Facebook, Twitter ainsi que les réseaux sociaux numériques.

Bref, le discours des deux quotidiens quant au rôle joué par les réseaux sociaux numériques durant les soulèvements arabes n'est point statique mais il s'agit d'un discours suivant l'évolution des événements. Un tel

constat nous permet de dire qu'il s'agirait également d'un discours exprimant des difficultés à mesurer le poids réel des TIC durant le « printemps arabe ». De plus, cette ambivalence refléterait l'ambiguïté des discours des politiciens et des experts lors de cette période de trouble.

Pour ce qui est du traitement du sous-thème de la blogosphère par notre corpus, il serait judicieux de souligner la grande différence entre le traitement du quotidien occidental (*Le Figaro*) et celui du quotidien maghrébin (*Le Matin du Sahara et du Maghreb*). En effet, *Le Figaro* n'hésitent pas à souligner constamment le rôle majeur de la blogosphère durant les soulèvements arabes. Les blogs sont présentés tels des espaces de communication et d'interaction, donnant par ce fait naissance à une nouvelle forme de journalisme connu sous le nom de 'journalisme citoyen'. A cet égard, les deux quotidiens soulignent que les blogueurs arabes ont fait de ces espaces d'expression de vraies « caisses de résonances » pour reprendre les termes d'un article du *Figaro*. Dans pareil contexte, la blogosphère représente un espace où les idées révolutionnaires se croisent et les affinités entre les citoyens émergent. Il s'agit également d'une plateforme à travers laquelle les tabous et les sujets politiques prohibés sont débattus et discutés par les blogueurs en toute liberté.

Pendant, le quotidien maghrébin, *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, a certes parlé du grand rôle que les blogs ont joué durant le « printemps arabe » de 2011, mais sans y prêter trop d'importance. Le quotidien marocain trouve que cette pratique n'est pas digne des règles du journalisme professionnel. Par conséquent, nous pouvons dire que seul *Le Figaro* a exagéré le rôle des blogs lors du « printemps arabe », et ce à l'encontre du MSM qui considère les blogs comme de simples plateformes d'interaction.

Pour ce qui est du rôle du cyber-activisme durant le « printemps arabe », « L'Internet s'est avéré être un remarquable outil de protestation non-violente pour les militants sur une échelle dont ils ne pouvaient que rêver avant »¹. En effet, le cyber-activisme a été évoqué par les deux

¹"The Internet has turned out to be a remarkable tool for non-violent protest on a scale activists could only dream of before", San Jose Mercury News, Février 2011

quotidiens sujets à l'analyse avec de fortes similitudes tant au niveau qualitatifs que quantitatifs. En termes de fréquence, le sous-thème de cyber-activisme occupe le cinquième rang des questions abordées par Le Figaro (1.47%) Tandis que le même sous-thème occupe la sixième place des sujets traités par et Le Matin du Sahara et du Maghreb (0.18%).

Les deux quotidiens analysés s'accordent sur le fait le cyber-activisme a permis à des personnes virtuelles porteuses de valeurs révolutionnaires de se révolter contre les dirigeants arabes, tout en faisant répandre leurs idées dans la toile afin de rassembler un grand nombre de personnes porteuses des mêmes principes autour d'une seule cause commune.

Encore faut-il ajouter qu'à partir des statistiques réalisées, Le Figaro s'est intéressé beaucoup plus à la question du cyber-activisme durant le « printemps arabe » de 2011, et ce à l'encontre du quotidien marocain qui en a fait un sujet secondaire et de peu de crédit. Alors et à partir de ce constat, nous pouvons avancer que Le Matin a focalisé son attention sur tout ce qui est palpable et flagrant (manifestations marocaines, nouvelle constitution, mouvement du 20 février, etc.), mais il ne s'est pas intéressé aux motifs réels ayant motivé les citoyens arabes en général et les citoyens marocains en particulier à revendiquer leurs droits.

Comparaison des tendances dominantes du genre

A partir de l'analyse de contenu menée, nous avons remarqué une grande divergence au niveau du type d'information adopté par chaque quotidien. En effet, le quotidien français a un penchant pour le traitement narratif-descriptif et analytique. Cela met en avant l'idée selon laquelle Le Figaro tend, par le biais du traitement narratif-descriptif, à rendre compte de tout ce qui se produit sur le terrain. Pour ce qui est du traitement analytique adopté par le même journal, il révèle une volonté sous-jacente de disséquer les faits et à leur donner un sens. Ainsi, le journaliste ne donne pas son opinion sur les faits mais il en donne une explication.

Par contre, le type d'information dominant dans le quotidien maghrébin est de dépêches. Sur ce point, nous pourrions dire que Le Matin du Sahara et du Maghreb, vue sa ligne éditoriale pro-pouvoir, a

plutôt opté pour les articles diffusés par les agences de presse car ils n'ont pas les moyens d'envoyer des journalistes pour effectuer des reportages et des enquêtes sur le terrain. Autrement dit et en l'absence des journalistes de terrain les informations sont dans la majorité des cas dictées par le gouvernement.

Cependant, nous signalons la présence de quelques divergences entre les deux quotidiens, et ce concernant l'ouverture sur les opinions extérieures. Le Figaro privilégie la technique d'interview (04% des articles du corpus) au détriment des signatures externes (01%). Néanmoins, Le MSM a opté pour les signatures externes (09% du corpus analysé) au préjudice des interviews (01%).

Sur ce point, nous pouvons dire que les journaux analysés sont ouverts sur l'extérieur. Cela n'a d'autres fins que de montrer que les deux quotidiens confèrent de l'importance aux points de vue des politiciens, des cyberdissidents, des professeurs universitaires et aussi aux hommes d'affaires. Toutefois, la différence entre nos deux corpus relève de la direction de leurs articles. En effet, Le Figaro, à travers les interviews réalisées, tend à projeter des lueurs sur ce qui se produit réellement dans le monde arabe. De surcroît, les personnes interviewées n'hésitent pas à attaquer les régimes despotiques en place. Par contre et pour ce qui est du quotidien maghrébin, l'analyse effectuée nous mène à déduire que même les signatures externes sont filtrées et contrôlées. En effet, Le Matin du Sahara et du Maghreb n'hésite pas à mettre en évidence des signatures externes vantant le modèle démocratique marocain et son gouvernement, un tel constat est bien porteur de sens, dans la proportion où il nous permet de dire que toute information diffusée par le journal marocain subit un contrôle méticuleux avant sa diffusion. Nous notons également que Le Figaro a réservé une place très importante aux informations découlant des investigations menées sur le terrain. Ceci montre que le quotidien français est à la recherche d'objectivité dans le traitement. Une impartialité qui se traduit par le choix des reportages (Le Figaro 54 %) et des enquêtes (Le Figaro 38 %). Toujours est-il que le quotidien maghrébin analysé n'a pas conféré de l'importance à ce type de traitement ce qui montre qu'il n'a pas conjugué des efforts afin de mener des reportages et des enquêtes sur le

terrain et a privilégié les dépêches d'agence (87% de l'ensemble des articles analysés).

Comparaison des tendances dominantes des acteurs

Cette catégorie révèle de grandes divergences entre les deux quotidiens. L'analyse de contenu que nous avons menée, nous a permis de noter une grande différence au niveau de l'évocation des acteurs symbolisant la révolution numérique. Chaque journal a opté pour des symboles différents de la contestation via la toile. Il est bien vrai que le choix de ces emblèmes n'est pas le même, mais l'idée véhiculée à travers l'évocation de ces acteurs emblématiques demeure identique. Les révolutionnaires de la toile ont contribué dans la propagation rapide de l'information et se sont intéressés également aux détails logistiques mais ils n'étaient pas la source principale du déclenchement des révolutions ; ils en étaient le vecteur. Cependant, nous notons la présence de plusieurs figures de la révolution numérique ayant été évoquée par les deux quotidiens sujets à l'analyse :

2-1- Waël Ghonim : Cette figure de proue de la blogosphère égyptienne a été évoquée par Le Matin du Sahara et du Maghreb (04 occurrences) tandis que le quotidien français n'y a pas fait référence. Né le 23 décembre 1980 au Caire, Waël Said Abbas Ghonim est rapidement devenu l'un des symboles influents de la révolution égyptienne, raison pour laquelle il a été évoqué par notre corpus.

2-2- Slim Amamou : Slim Amamou est un cyber-activiste tunisien qui s'est opposé avec véhémence au régime de Ben Ali. En effet, ce blogueur représente l'exception, dans la mesure où il a occupé le poste de secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports après la fuite de l'ex-président tunisien. Cet emblème de la blogosphère tunisien a suscité l'intérêt du Figaro (24 occurrences) alors qu'il n'a pas été évoqué par Le MSM.

2-3- Lina Mhenni : Figure emblématique du cyber-activisme tunisien, Lina Ben Mhenni est née le 22/05/1983. Elle a participé activement aux mouvements révolutionnaires tunisiens et a œuvré à propager ses idées de changement sur son blog. Ce professeur d'anglais à l'université de

Tunis a incité Le Figaro (04 occurrences), Par contre le quotidien marocain n'y a pas fait référence.

2-4- Razan Ghazzawi : Figure de la révolution numérique syrienne, Razan Ghazzawi est âgée de 31 ans et possédant un blog à travers lequel elle critique la politique du dirigeant syrien Bachar Al-Assad, raison pour laquelle elle a été incarcérée et jugée pour avoir affaibli le sentiment national. Ce symbole de la révolution syrienne a été évoqué par Le Figaro (06 occurrences) et Le Matin (04 occurrences).

2-5- Maïkel Nabil : Jeune cyber-activiste égyptien, Maïkel a été condamné le 10 avril 2011 par un tribunal militaire à trois ans de prison pour avoir critiqué le recours de l'armée égyptienne à la force face aux manifestants sur la place Tahrir et parlé de son objection au service militaire. Après dix mois en prison et une grève de faim il a été gracié. A cet égard et concernant cette figure de la révolution égyptienne, nous pouvons dire que seuls les quotidiens maghrébins y ont fait référence (Le Matin 03 occurrences) et ce à l'encontre des du Figaro ayant opté pour d'autres figures de la révolution 2.0 syrienne.

Position sur la politique et la société durant le « printemps arabe » 2010/ 2011

L'analyse de contenu effectuée sur les articles de notre corpus, nous a permis de mettre en surface l'idée selon laquelle les mouvements révolutionnaires arabes sont une conséquence évidente de la dictature exercée par les différents gouvernements despotiques. Un tel constat, selon les deux quotidiens ne pourrait que donner naissance à des mouvements révolutionnaires subversifs et sans merci. Notre corpus a assidûment fait référence au despotisme et à l'obscurantisme des dirigeants arabes ainsi qu'à la tyrannie (Le Figaro 27 fois et Le MSM 12 fois) des dirigeants arabes afin de mettre l'accent sur le manque de dignité collective dont souffrent les citoyens arabes et maghrébins. Alors, nous pouvons dire que les deux titres de presse sont dominés par leur position sur l'aspect sociopolitique au sein des pays arabes durant cette période de turbulence. Cette dimension est présente de façon significative dans Le MSM (37.05%) et dans Le Figaro (32.05%). Les discours adoptés par les quotidiens analysés à l'égard de la thématique sociopolitique mettent l'accent sur plusieurs ressemblances mais aussi sur plusieurs différences. Au demeurant, les deux journaux attirent notre

attention sur les méfaits des régimes politiques dictatoriaux sur la société, sur la prospérité des pays arabes et aussi leur impact négatif sur l'instauration des principes de la démocratie. Toutefois, la position du quotidien occidental demeure plus objective quant aux événements du « printemps arabe », et ce à l'encontre du quotidien marocain dont la position est plutôt subjective notamment lorsqu'il s'agit de faire la couverture des événements sociopolitiques du pays auquel il appartient. En effet, la position du MSM reste ambivalente puisqu'il cherche par tous les moyens à critiquer les régimes arabes autocratiques tout en veillant à redorer le blason du régime marocain et à insister sur son caractère exceptionnel lors des révolutions arabes. Dans le même sens, le quotidien marocain cherche à représenter le Maroc comme étant un pays exceptionnel ayant réussi à pacifier la colère populaire en procédant à des réformes profondes.

Conclusion

Notre contribution tend à clarifier les caractéristiques des discours du Figaro et du Matin du Sahara et du Maghreb concernant le « printemps arabe » notamment en se basant sur une approche comparative entre les représentations adoptées par les deux quotidiens sur cet événement.

Notre analyse de contenu des différents soulèvements arabes et faits marquants du « printemps arabe », nous a permis d'avoir une idée précise sur les discours et les représentations publiques des révolutions arabes. En effet, nous nous sommes appuyés sur un corpus composé de 265 articles puisés de deux journaux de pays différents. En outre, les articles que nous avons étudiés s'étalent sur la période 2010/ 2011, autrement dit sur la période où les mouvements révolutionnaires ont vu le jour dans le monde arabe.

Nous avons voulu à travers la problématique que nous avons véhiculée, souligner la nature du discours adopté par les deux corpus dans le traitement des événements du « printemps arabe ». Il était question de voir si ces représentations sont dominées, dans les deux quotidiens, par une image numérique. Il s'agissait aussi de voir s'il existe des divergences et des convergences au niveau du discours adopté.

A l'issue de ce travail, nous sommes en mesure de confirmer nos trois hypothèses. En effet, et pour ce qui est de notre première hypothèse, les journaux analysés ont véhiculé une image du « printemps arabe » du même point de vue, dans la mesure où ils représentent le Web 2.0 et les réseaux sociaux numériques tels des vecteurs de la révolution et non pas telles des causes principales de cette dernière.

Quant à la deuxième hypothèse, elle se voit elle aussi confirmée puisque le discours du Figaro et du Matin du Sahara et du Maghreb est en effet marqué par une ambivalence voire même par une contradiction concernant le rôle joué par les TIC dans les soulèvements arabes, dans le sens où le discours a évolué en fonction des différentes révolutions/mouvements de colère à travers le monde arabe.

Pour ce qui est de la troisième et dernière hypothèse, il s'avère que le traitement des représentations du « printemps arabe » par le quotidien occidental (Le Figaro) est divergent de celui du journal maghrébin (Le MSM). En effet, nous avons pu remarquer une glorification et une exagération du rôle des TIC dans le déclenchement des révolutions arabes dans le titre de presse français. A contrario, Le MSM, dont le traitement reste superficiel, a accordé plus d'importance à la force subversive des soulèvements et aux mutations sociopolitiques marquant les différents pays arabes et maghrébins. Autrement dit Le MSM n'a pas eu assez de recul par rapport aux faits, à cause de la mainmise de l'Etat sur les organes de presse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTHEAUME A., La révolution du "live", [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf.
- BARDIN L., L'analyse de contenu, Paris, Presses universitaires de France, 1977.
- BENSALAH M., Réseaux sociaux et révolutions arabes ?, Michalon, 2012.
- BERELSON B., Content analysis in Communication Research, Glencoe, The Free Press, 1952.
- BENILDE M., La révolution arabe, fille de l'Internet, [en ligne]. (Consulté le 03 janvier 2012). Disponible sur <http://blog.mondediplo.net>.
- BONVILLE DE, J., L'analyse de contenu des médias, Paris, Boeck Université, 2000.
- CARDON D., GRANJON F., Médiactivistes, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.
- CASILLI A., Les liaisons numériques : vers une nouvelle sociabilité, Paris, Seuil, 2010.
- DAGHMI F., TOUMI F., AMSIDDER A. (dir.), Médias et changements. Formes et modalités de l'agir citoyen. Paris, L'Harmattan, collection Communication et civilisation, 2015, pp. 246.
- DAGHMI F., PULVAR O., TOUMI F., La réception au Maroc : pratiques des publics marocains. Au cœur et aux lisières des SIC, Actes du XVIIème Congrès de la SFSIC, Dijon, 2010.
- DONNAT O., Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008, Paris, la découverte, 2009.
- ELLISON, N., STEINFELD, C., & LAMPE C., The benefits of facebook "friends": exploring the relationship between college students' use of online social networks and social capital, Journal of Computer-Mediated Communication, 2007, pp.1143-1168.
- EL OIFI M., « L'autonomisation des opinions publiques », [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur <http://www.iris->

france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf

GHANNAM, J., *Social Media in the Arab World: Leading up to the Uprisings of 2011*, report of the Center for International Media Assistance, 2011, pp. 1-44.

GHIGLIONE R., BEAUVOIS J.L., CHABROL C., TROGNON A., *Manuel d'analyse de contenu*, Paris, Armand Colin, 1990, pp. 159.

GHIGLIONE R., BLANCHET, A., *Analyse de contenu et contenu d'analyses*, Paris, Dunod, 1991, pp.151.

GROSSE E.U., SEIBOLD E., *Panorama de la presse parisienne : histoire et actualité, genres et langages*, Paris, Peter Lang, 1994, pp.261.

HUYGHE F.B., *Les premières leçons des cyber-révoltes*, [en ligne]. (Consulté le 20 juin 2011). Disponible sur http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf.

KEPEL, G., *Où vont les révolutions arabes ?*, le nouvel observateur, n°2417, 2011, pp 40-43.

LAMLOUM, O., « De la « nocivité » des chaînes satellitaires arabes », *Médias, migrations et cultures transnationales*, Sous la direction de Tristan Mattelart, Bruxelles, De Boeck », 2007, pp 122-133. (Collection médias recherches).

MATTELART, T., FERJANI R., « Monde arabe : les révolutions 2.0 n'ont pas eu lieu », *Médias*, n°30, 2011.

MEZOUAGHI, M., « La libéralisation des télécommunications au Maghreb : une réforme controversée », *Annuaire d'Afrique du Nord*, CNRS Editions, Vol. 39, 2003, pp. 65-84

RICHARD G., *Réseaux sociaux et nouveaux espaces démocratiques*, [en ligne]. (Consulté le 20 Décembre 2011). Disponible sur <http://www.ameriquefrancaise.org>.

De l'apprentissage du traitement des supports audiovisuels en milieu universitaire

Mhamed Oubella Abdelkrim

C'est une évidence que de dire que l'image, mobile soit-elle ou fixe, fait partie de notre quotidien. Elle semble même pesante pour certains observateurs. Le système éducatif ne peut pas ignorer cette réalité. L'enseignement est même appelé à l'intégrer dans sa pédagogie pour canaliser les points positifs qu'elle peut jouer dans la vie du citoyen. Quelle est la place que devrait prendre l'image dans notre système universitaire ?

Nous savons tous que ce siècle est un siècle de la captation très forte de l'attention par excellence. Ceci se fait surtout par des moyens industriels. Cela a commencé bien avant, avec les industries culturelles. Selon Adorno et l'école de Francfort, la captation de l'attention a commencé avec le cinéma, après avec la radio, la télévision, les mass médias jusqu'à cette organisation actuelle permanente qu'on voit maintenant dans les Smartphones, les mails ...

Autre remarque, c'est que, avant, on se plaignait du peu d'utilisation des écrans et des nouveaux modes d'enseignement, mais maintenant que l'image a tout envahi, on cherche à limiter les dégâts ; A tel point que Bernard Stiegler avance que tous les systèmes d'identification (parents, famille, religion, amours, musiques, causes politiques ou économiques, ou ce qu'il appelle « les identifications secondaires changeantes selon l'âge ») ont été détruits par la captation des attentions qui est de plus en plus précoce.

On trouve maintenant ce phénomène qui a commencé très tôt en Amérique à court-circuiter la sphère parentale et par là l'identification au moi parental partout dans le monde où les écrans détruisent ou modifient en profondeur et très tôt la senso-motricité des enfants, à tel point que nous pouvons dire qu'il s'agit plus de comportements pulsionnels (d'addictions) que de désirs.

La plus grande conséquence de ce fléau est qu'on est en train de sortir de l'époque «du consommateur culturel » vers une consommation effrénée (une obésité culturelle) sans pouvoir donner de jugements ou d'avis. A titre personnel, nous assistons, navré, à l'absence des débats après les projections des films de ciné-clubs pour nos étudiants. Incapables de juger, une grande partie de nos jeunes consomment sans goûter et se transforment en « moutons cultivés ». Trop de consommation culturelle devient toxique.

Pour certains analystes comme Bernard Stiegler, en France, ou Robert McChesney, aux États-Unis, cette résistance passe par une réfutation de l'éducation actuelle aux médias, car elle relève du compromis avec le système néo-libéral, ou encore d'une forme de suivisme peu propice à une critique indépendante. Cette posture, tout aussi légitime et tentante soit-elle, qui reconnaît l'importance des conditions matérielles et politiques de la culture médiatique, laisse toutefois les jeunes et les communautés d'interprétation qui les accompagnent démunis face aux urgences posées par les évolutions rapides des contenus médiatiques. Une éducation aux médias responsable ne passe pas par la politique de la chaise vide ou de l'écran noir ; elle exige une appropriation complexe sinon complète de l'écosystème des médias et un réel engagement avec les situations-pièges qu'il pose... y compris les enjeux disputés de l'éducation aux médias.

Mais l'autre face de la chose c'est que ce phénomène touche aussi la production et non plus seulement dans la réception. A l'ère de l'analogique, des professionnels faisaient les fiers devant des consommateurs incrédules ; avec le numérique, tout le monde est producteur et contributeur, vus la non cherté du matériel, sa maniabilité et sa facile et large diffusion.

A chaque fois qu'on parle du rapport des jeunes aux nouveaux médias, presque tout le monde y voit des dangers et des menaces qui guettent et qui peuvent peser sur eux, à tel point qu'on a cherché à justifier toutes les restrictions, toutes formes d'hypercontrôle et toutes les dérives sécuritaires. Pourtant, nombreux sont les chercheurs qui affirment que cela n'aidera nullement ni les parents ni les jeunes à

mieux aborder et comprendre les formes des nouvelles sociabilités qui se développent en ligne.

Déjà, en 2008, la Fondation Mac Arthur avait livré les résultats fort intéressants d'une étude de trois ans faite par plus de 28 chercheurs sur la pratique des nouveaux médias par plus de 800 jeunes. Selon les conclusions de cette étude intitulée « Vivre et apprendre avec les nouveaux médias », le temps que les adolescents et les jeunes adultes passent en ligne, sur MySpace ou sur leur messagerie instantanée, n'est pas une perte de temps, mais leur permet de grandir, de mûrir. Les jeunes y gagnent en acquisition des savoir-faire sociaux qui leur sont indispensables pour s'entendre avec les autres, à gérer leur identité publique afin de mieux participer à la société contemporaine. Plus encore, l'étude insiste longuement sur le fait que les jeunes utilisent l'Internet pour se socialiser entre eux. la plupart des pratiques observées montrent que les jeunes utilisent les sites sociaux pour compléter leurs relations sociales hors ligne plutôt que pour se faire de nouveaux amis à l'autre bout du monde.

Les sites de réseau social, les jeux en ligne, les sites de partage vidéo, les gadgets comme les iPod et les téléphones mobiles, sont désormais les accessoires de la culture des jeunes. Ils en sont tellement imprégnés. Aujourd'hui, les jeunes arrivent à l'âge de la lutte pour l'autonomie et l'identité par de nouveaux modes de communication, de nouvelles formes d'amitié, de jeu et d'auto-expression. Les jeunes sont en contact constant avec des gens qu'ils connaissent déjà dans leur vie réelle. La majorité des jeunes utilisent les nouveaux médias pour passer du temps avec leurs amis et étendre leurs liens d'amitié de cette façon.

L'étude montre aussi qu'un plus petit nombre de jeunes utilisent également leur connexion pour trouver de l'information ou explorer leurs centres d'intérêt qui vont au-delà de ce à quoi ils ont accès à l'école ou de ce qu'ils trouvent dans leur communauté locale. Les groupes en ligne permettent aux jeunes de se connecter à des pairs qui partagent des centres d'intérêt, qu'il s'agisse de jeux en ligne, de création littéraire, d'édition vidéo ou d'autres activités artistiques. Dans ces réseaux

motivés par l'intérêt, les jeunes trouvent de nouveaux pairs en dehors de leurs communautés locales. Ils peuvent également trouver des occasions de faire connaître et diffuser leurs travaux en ligne pour acquérir de nouvelles formes de visibilité et de réputation.

Que faire pour « accompagner » nos jeunes et tout le monde dans cette nouvelle vie numérique ? Quel sont les nouveaux enjeux pédagogiques qui doivent accompagner cette éducation aux médias. La réponse selon Stiegler et Meunier (pour ne prendre qu'eux) c'est qu'il « faut pratiquer » et faire apprendre puisqu'on a tout désappris (la musique, la cuisine, la conduite etc.), « Il faut apprendre aux enfants à faire les choses pour en faire de vrais citoyens. Il faut apprendre à nos enfants à faire des films à partir de leurs téléphones portables comme l'iranien Panahi à Cannes dans « Ceci n'est pas un film » en clé USB. Nous connaissons un ami dont nous avons aimé l'initiative : Acheter un smartphone (dernier cri) à son fils de dix ans à condition qu'il en use pour faire des films. En effet, et pour reprendre une belle expression de Peraya « ce n'est pas la technologie qui éduque mais ce qu'on en fait » (Peraya, Viens, 2003, p. 3).

De plus en plus d'experts appellent à revoir en profondeur tous les projets d'écoles, des lycées, des écoles d'art et des universités. Il est plus que nécessaire de mettre en place beaucoup plus de salles multimédia et de matériels à la disposition des enseignants et des apprenants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage-fabrication. (Et c'est d'autant plus facile à atteindre que ce matériel est de moins en moins cher).

Pour nous, comme pour la majorité des spécialistes, l'école reste le dernier refuge, mais elle manque terriblement de moyens et de stratégies ainsi que de vrais horizons d'attente).

Après avoir longuement parlé des métamorphoses des images dans le système éducatif, Mérieu nous dévoile les enjeux de la formation à l'image aujourd'hui.

Le Premier enjeu de l'éducation à l'image, c'est d'apprendre à voir. L'intelligence de l'intentionnalité du regard. Voir ce n'est pas

recevoir et l'exhortation à une réceptivité qui serait une réceptivité passive est contreproductive.

Le deuxième enjeu de la formation à l'image, c'est la construction réciproque du sujet et de l'objet. Il faut que l'image soit construite comme résistante à l'interprétation (disons facile). D'où l'intérêt pour le symbolique qui est possibilité de voir, de s'approprier et de se distancer d'un objet qui me parle. Il faut être très sensible à tout l'apprentissage du symbolique, qu'il se fasse à travers l'image, à travers le théâtre, à travers toute une série de formes qui vont vers un caractère épuré. Le symbolique est épure, l'obscénité est surchargée. Arriver à cette construction de la pensée symbolique, pour soi et pour l'autre est essentiel.

Partout dans le monde, l'université a connu trois grandes mutations : Démocratisation de l'enseignement supérieur, économie de la connaissance, révolution numérique : face à ces trois mutations, l'université est contrainte de s'adapter, et d'amplifier son action.

La prolifération des termes (l'éducation à l'image, l'éducation aux médias, l'apprentissage critique, l'apprentissage de l'information, l'éducation numérique, l'éducation au XXI^e siècle et la cyber éducation) reflète les pratiques requises pour que les gens comprennent, interprètent, analysent de façon critique et organisent leur savoir via les images, le langage, le son, la technologie et l'interactivité. Si c'est vrai que les étudiants accèdent à n'importe quelle information, vérifiée ou pas, en quelques instant, il est plus que primordial de leur apprendre à développer un esprit critique, et cela implique aussi de leur apprendre à maîtriser les outils numériques. Car, contrairement aux idées reçues, les digital natives n'ont pas toutes les compétences innées en la matière.

On est plus que jamais appelé à procéder par une approche souple et cohérente, relativement claire, qui s'articule à la fois sur les besoins et les pratiques des jeunes face aux médias. Les cultural studies, notamment avec Stuart Hall et Fiske ont joué ce rôle dans le monde anglo-saxon en problématisant la construction des textes autour des représentations de genre, de race et d'ethnicité, et en considérant

l'audience comme composée de sujets sociaux aux subjectivités multiples.

Ils doivent apprendre à analyser les informations et la publicité, étudier les fonctions sociales de la musique, savoir faire la distinction entre propagande, opinion et information ; étudier la représentation des sexes, des races et des classes dans les émissions de divertissement et d'information ; comprendre l'économie des médias et étudier les façons dont la violence et la promiscuité sexuelle sont représentées dans les médias, de façon à développer ces compétences utiles dans la vie. Alors que les enseignants à l'éducation aux médias développent et appliquent les concepts clés de l'enseignement aux médias aux nouvelles formes d'expression et de communication qui font partie de notre expérience en ligne du monde, il est probable que ce domaine va continuer à s'étendre.

Cependant, ce champ d'études aux contours relativement flous, qui a incorporé les études médiatiques et la culture visuelle, doit être critiqué et rénové. Il doit être critiqué à cause de sa focalisation sur la réception plutôt que sur la production, un angle mort qui n'a pas su incorporer les questions de l'économie politique des médias et ses interrogations sur les relations entre voir, pouvoir et savoir. En conséquence, c'est une approche qui ne prépare pas l'apprenant à ses nouveaux rôles dans l'univers du travail cybériste, et qui ne lui permet pas de mesurer les implications de la privatisation des risques, droits et services.

Du point de vue pratique, nous pouvons dire que nous avons essayé autant que possible d'intégrer toutes ces convictions et ces soucis dans notre vie professionnelle par l'animation régulière des ateliers en rapport avec le cinéma et la production audiovisuelle, comme le faisait d'ailleurs et avec éclat notre cher Mohamed Benyahia. Des ateliers ont été régulièrement animés sur « Les puissances des images » où des étudiants d'horizons divers étaient conviés à décortiquer les moments audiovisuels forts de la semaine, à la façon du célèbre programme de la chaîne française M6 (*Arrêt sur image*), sans oublier les films du Ciné-

club **Bnou Zohr** avec ses débats et ses échanges. (Projections de films de genres et d'horizons différents).

Par la suite, nos responsabilités en tant que coordinateur des affaires culturelles pendant quelques années nous ont permis aussi de mieux ancrer l'apport pédagogique audiovisuel chez nos jeunes étudiants venus de départements différents, par l'analyse de films et l'invitation des professionnels de l'audiovisuel (réalisateurs, des scénaristes, des artistes etc.).

L'accréditation d'une licence professionnelle en **Ecriture et analyse cinématographiques et audiovisuelles** a permis aux étudiants sélectionnés de suivre des cours théoriques et pratiques accompagnés d'exercices audiovisuels concrets et à plus s'engager dans les manifestations cinématographiques régionales, nationales et internationales.

Ces différentes opérations ont été vécues comme une espèce de progression d'étapes, dans laquelle il avait fallu dépasser l'une pour passer à l'autre, comme on grimpe les barreaux d'une échelle : le tout dans une sorte de cohabitation et de lucidité permettant à ces équilibres de se restaurer.

Ainsi et au-delà de l'encouragement de cet esprit critique, l'éducation aux médias se doit d'encourager les jeunes à être des auteurs actifs des messages médiatiques et à utiliser toute la gamme des médias numériques et les outils technologiques à des fins d'auto-expression, de sensibilisation et d'éducation. Les jeunes doivent pouvoir continuer à aborder ces questions qui sont au cœur de leur expérience, eux qui grandissent dans un monde où règnent les médias, la culture populaire et les médias numériques.

Références

Adorno, Th-W « L'industrie culturelle », *Communications*, n° 3, 1964, p. 18.

Adorno, TH-W, *Dialectique négative* (1966), Paris, Payot, 1992, p. 250.

Hall S., *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, trad. de l'anglais par C. Jacquet, Paris, Éd. Amsterdam, 2008.

Mérieu, Ph. , L'évolution du statut de l'image dans les pratiques pédagogiques Le plaisir d'apprendre, 2e rencontres nationales de CDIDOC, Conférence, le 23 octobre 2003, au CRDP de Lyon

McChesney, R Open Media Series - : Corporate Media and the Threat to Democracy, Seven Stories Press - janvier 2011.

Peraya, D. & Viens, J. (2003). TIC et innovations pédagogiques : y a-t-il un pilote... après Dieu, bien sûr. In T. Karsenti, *L'intégration pédagogique des TIC dans le travail enseignant. Recherches et pratiques*, in *Cahiers de l'ACFAS. PUQ*, p.15-60.

Stiegler, B *Réenchâter le monde : La valeur esprit contre le populisme industriel*, Flammarion, 2008

Biographie résumée de Mohamed BENYAHIA.....itinéraire d'un (com)-battant !!!!

Mohamed Benyahia, homme aux multiples parcours, est né à Taroudannt, en 1953.

Il a obtenu le baccalauréat à Paris e, 1974 et a effectué toutes ses études supérieures à la prestigieuse université de la Sorbonne où il a préparé deux licences : en philosophie et en lettres.



Après l'obtention de deux DEA, respectivement en sciences du langage et en philosophie, il s'engage dans la préparation d'un doctorat en linguistique générale, sous la direction du célèbre linguiste français, Frédéric François, qu'il a soutenu en 1987(mention très bien). Mohamed BENYAHIA a également présenté son HDR en 2012, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Agadir.

Durant ses études supérieures à la Sorbonne, M. BENYAHIA a eu l'opportunité de valider plusieurs formations en audiovisuel, cinéma.

Le parcours professionnel de M. BENYAHIA s'est effectué entre le CPR (Inezgane), de 1988 à 1992, et l'Université Ibn Zohr, qu'il a rejointe, comme Maître Assistant au département de langue et de littérature françaises, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir.

Dans ce département, M. BENYAHIA a dispensé plusieurs modules et cours : philosophie du langage, phonétique, analyse de discours, etc. et encadré plusieurs mémoires de licence et Master.

Il a également réalisé plusieurs films documentaires et courts métrages, dont certains ont été primés lors de festivals internationaux et nationaux, parmi lesquels : Le temps"(1998), " L'amour de l'autre" (1999), " La déesse de la vertu." (2000), « Immi Henné."(2000), " GNAWI." (2000).

Auteur de plusieurs communications et articles, M. Benyahia est membre permanent du LARLANCO et dirige actuellement sept thèses de doctorat.

Références

- Achour C, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française*, Paris, E.A.P. - Bordas francophonie, coll. Histoire littéraire et anthologie, 1990
- Samir Amin, *Le Maghreb moderne*, Paris, Minuit, coll. Grands documents, 1970
- Adam J, "Genèse du *Fils du pauvre*", in *Actes des Journées d'étude : Mouloud Feraoun (2-5 mai 1982)*, Univ. d'Oran, 1982
- Arnaud A, *La Littérature maghrébine de langue française : I Origines et perspectives*, Paris, Publisud, 1986.
- Bekri T, *Littératures de Tunisie et du Maghreb*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Bonn C, *Le Roman algérien de langue française*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Bonn C, *La Littérature algérienne de langue française et ses lecteurs: imaginaire et discours d'idées*, Ottawa, éd. Naaman, 1974.
- Shalom J , *Les Israélites de la Tunisie, leur condition civile et politique* à Paris (1908, [s. éd.]).
- Déjeux J, *Maghreb : Littératures de langue française*, Paris, Arcantère, 1993
- Dugas G, *La Littérature judéo-maghrébine d'expression française : entre Djéha et Cagayous*, Paris, L'Harmattan, 1990
- Gontard M, *Violence du texte : La littérature marocaine de langue française*, Paris, L'Harmattan - SMER, Paris
- Grenaud P, *La Littérature au soleil : de l'Antiquité à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1993
- Hargreaves A-G, *La Littérature beur : Un Guide bio-bibliographique*, Louisiana, Celfan edition monographs, Departement of French and Italian Tulane University New Orleans, 1992,
- Kadra-Hadjadji H, *Contestation et révolte dans l'œuvre de Driss Chraïbi*, Paris, Publisud, 1986

- Khatibi A, *Le Roman maghrébin*, Rabat, 2ème éd. SMER, 1979
- Laâbi A, “Prologue”, in revue, *Souffles*, n° 1, 1er trimestre 1966
- Lanasri A , *La Littérature algérienne de l’entre-deux-guerres*, Paris, Publisud, 1995
- Memmi A, *Portrait du colonisé*, Paris, Payot, 1973
- Moatassime A “Littérature française et pluralité maghrébine”, in *Französischheute: Langue française et pluralité au Maghreb*, numéro spécial, juin 1984
- Noiray J, *Littérature francophone : I. Le Maghreb*, Paris, Belin, 1996
- Ofte V, “Nation et genre dans *Nedjma*”, in *Itinéraires et contacts de culture: Nouvelles approches des textes littéraires maghrébins ou migrants*, vol. 27, 1er semestre 1999, Paris, L’Harmattan